This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

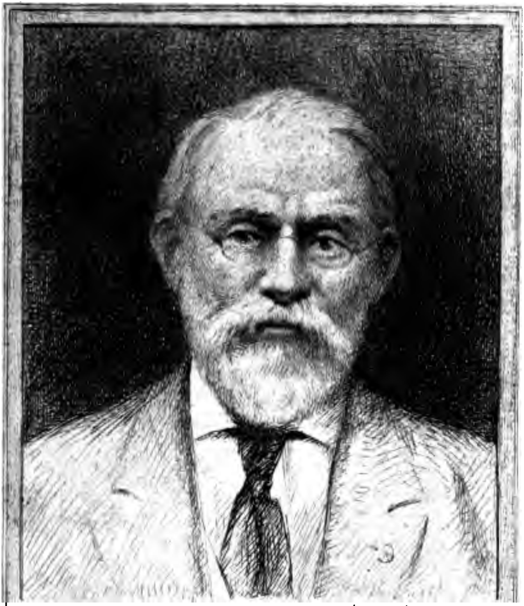

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

161
.T8
1749
v.3

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1749.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1749.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Damming Nijhoff 1-31-36 31472

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	7.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1749.

ARTICLE LXII.

CAROLI NOCETI E SOC. JESU de Aurora Boreali Carmen cum notis Jos. Rogerii Boscovich ex eâdem Soc. Poëme du P. Noceti sur l'Aurore Boréale &c. à Rome &c. 1747.

IL s'est passé XIV. ans entre le Poëme de l'Iris & celui de l'Aurore Boréale. L'Auteur trans-

porté dans une carriére de Métaphysique, pays si ingrat pour les Muses, ne tiroit plus aucuns sons de sa lyre, lorsqu'en 1743. quelque heureuse avanture, que nous ignorons, le délivra de *cette barbarie*, comme il s'exprime lui-même, & le rendit à ses premiéres études.

Vos ô præsentia, Musæ,
Numina, si vestros liqui non sponte recessus;
Ingratasque moras & inanes flevimus annos,
Vos me pulverei rauca inter bella Lycæi
Sordentemque amus & barbara verba sonantem,
Accipite ô reducem, atque omni abstergite labe,
Et lymphâ, atque sacris Lauri lustrate maniplis.

Tout le Poëme porte sur l'ingénieuse explication que M. de Mairan, *de l'Académie Royale des*

Sciences, donna de l'Aurore Boréale en 1731. & nous n'avons rien de mieux à faire, pour bien suivre le P. Noceti, que de le comparer avec l'Académicien. Celui-ci *Sect. III. c. 3.* nous apprend que le commencement du Phénoméne arrive communément deux trois ou quatre heures tout au plus après le coucher du Soleil; Que l'on apperçoit d'abord vers le Septentrion une espéce de Brouillard assez obscur, qui se range sous la forme à peu près d'un segment de cercle étendu sur l'horison ou dont l'horison fait la corde; Que la partie visible de la circonférence se trouve bientôt bordée d'une lumiere blanchâtre, d'où résulte un arc lumineux ou plusieurs arcs concentriques; Que dans le segment obscur, il se fait toujours quelque bréche éclairée, d'où partent des jets & des rayons de lumiere diversement colorés; Que dans *l'état le plus* parfait de l'Au-

rore Boréale, on voit au Zénith une sorte de Couronne, où tous les traits de lumiére paroissent concourir pour se répandre de-là en tout sens : c'est comme la clef d'une voute, la lanterne d'une coupole, le sommet d'un pavillon ou d'une tente.

Or tout ceci est exprimé de cette maniére par le P. Noceti.

Primùm igitur, Boreamque inter Solemque cadentem,
Hic se ubi sub pelagus ternis fermè abdidit horis ;
Nube niger densâ, crassûsque vaporibus orbis
Vix medium, veluti fugiens, metuensque videri
Se se aperit cœlo, & mediâ plus parte recondit.
Nec longum ille tamen durat pudor. Extimâ quippe
Zona renidenti paulatim albescere limbo
Incipit : hanc aliæ gyro interiore secutæ.

Lumine inardescunt simili ; variumque nitentes
Luce secant totam pulchrisque coloribus umbram.
At, [illegible] cæcus adhuc caligine flectitur atrâ,
Limbus agit rimas ; rimis tum protinus actis
Exiliunt radiorum imbres, & lumina jactant.

. . . .

Sæpè etiam mediâ cæli regione videbis
Multa coire simul, centroque quiescere in uno,
Flammarum capita ; & latos diffundere ramos,
Inque tholi patulam sese componere formam.
Ut, cum immitis agros atque aëra Cancer adurit,
Grata coronatæ texunt umbracula fagi :
Aut ut iter gravibus legio permensa sub armis
Substitit ; & campis tentoria fixit apertis.

Ces beaux vers ſont ſuivis d'un morceau très Poëtique, par lequel l'Auteur avertit de ne pas regarder l'Aurore Boréale comme un Phénomène ſiniſtre. Combien de fois, dit-il, a-t-elle paru dans des tems de proſpérité; & combien de malheurs n'a-t-on point éprouvés, lors même qu'elle ne ſe faiſoit point voir dans le Ciel! On cite en preuve de ce dernier fait, l'état de l'Europe déchirée de guerres cruelles, affligée de Peſte &c. Il faut ſe ſouvenir que le P. Noceti écrivoit en 1743.

Jam plures fluxere anni, quum nulla Bootes
Dum vehitur tardis ferâ jam nocte quadrigis,
Obvia ſanguineæ timuit fera lumina flammæ.
Quis tamen ærumnas, quis vulnera noſtra canendo
Enumerare queat, tantoſque æquare dolores?

Europa infelix! Nam quæ te sæva deorum
Tam gravibus premit ira malis; quo crimine tanto
Heu! tibi tam diras potuisti accersere pœnas? &c.

Il y a eu trois sentiments sur l'Aurore Boréale. Quelques-uns l'attribuoient aux rayons du Soleil reflêchis vers nos yeux par l'Atmosphére de la Terre: d'autres mettoient la cause de cette réflexion dans les amas de glaces qui sont toujours aux environs du Nord. Enfin l'opinion la plus commune, avant M. de Mairan, étoit que l'Aurore Boréale vient des exhalaisons qui s'enflamment dans l'Atmosphére. Le P. Noceti rejette ces trois hypothèses par cette raison très-claire, & très-suffisante, que l'Aurore Boréale s'éleve de beaucoup au-dessus de l'Atmosphère Terrestre: & la preuve de ceci est le Phénomène même qui se fait

voir à de grandes distances du Pole Septentrional. Car s'il naissoit & se terminoit dans notre Atmosphère, dont la hauteur est si bornée, à peine seroit-il vû de quelques Contrées voisines du Nord.

Quæ cùm ita res habeant ; multò ergò excelsius illi
Principium luci, atque altam super æthera sedem
Figere opus ; nebulisque procul, nivibusque remotis
Ætherio tandem cunabula ducere Olympo.

Et notre Poëte entre ici dans la vraye cause de l'Aurore Boréale, en suivant toujours l'hypothèse de M. de Mairan. Le principe d'où il part est que le Soleil a autour de son globe une Atmosphère immense qui sert à expliquer les taches de cet Astre, sa lumiere zodiacale & les queuës des Comètes: Atmosphère encore qui gra-

it. On le verra bientôt s'ex-
r clairement sur cet article.
expose simplement les for-
entrifuges & centrales de
osphère du Soleil; il les com-
ntr'elles, & il trouve moyen
e, dans de très beaux vers,
a force centrale étant rela-
ent plus grande du côté des
que sous l'Equateur, il faut
cette Atmosphère se gonfle
on milieu, & qu'elle s'ap-
e vers son extrémité, ou,
i est la même chose, qu'elle
e la figure lenticulaire,

ur cur se Phœbi tenuissimus aër

que, ſon obliquité par rapport
nous qui ſommes dans la Zon
tempérée, la facilité qu'on a d
la voir vers le tems des deux équ
noxes, ſçavoir au mois de Mai
après le coucher du Soleil, & a
mois de Septembre avant le leve
du même Aſtre.

Neve hæc cuncta meæ mendacia van
Thaliæ
Eſſe putes, ſerus placidi per tempor
veris
Reſpice ad occaſum; contrà quum mi
tibus uvis
Floret ager, vertas te matutinus ad or
tum
Nondum ſole novo, nondum cedentibu
aſtris.
Cernis ut interdum noſtri ſub limit
cæli
Merſa pedem & magno ſignorum exten
ſub orbe,
Candeat atque ingens micet inter ſyder
cuſpis ?
Scilicet hæc liquidæ pars eſt nitidiſſim
lentis,

Æquore jam mersus quam secum pone sequentem
Sol rapit, aut primo præeuntem emittit ab ortu.

M. Cassini (Jean Dominique) né en 1625 & si fameux au tems de nos Pères par ses connoissances astronomiques, est le premier qui ait observé, avec méthode, cette atmosphère du soleil & la lumière Zodiacale qui en dépend. C'est ce qui donne occasion au P. Noceti de chanter magnifiquement ce grand Astronome son compatriote. Il faut lire ce morceau qui contient plus de 70 vers.

L'atmosphère du Soleil est donc, selon notre Auteur d'après M. de Mairan, la cause immédiate de l'Aurore boréale.

Primùm igitur tibi sic statuo; quoniam undique Solem
Aërium, ut docui, latè circum premit æquor,
Principium glaciale jubar deducere ab isto

Aëre, qui noſtræ dorſum diffuſus in auræ,
Interdùm & geminos confluxu denſus ad axes,
Exhibet Eoum boreæ de parte nitorem.

Ceci eſt comme la Thèſe générale qui ſe prouve 1°. parcequ'il n'y a rien de mieux à dire pour expliquer le Phénomène. 2°. parcequ'au moyen de cette Théorie de l'Atmoſphère du Soleil, on rend raiſon de tout ce qui arrive dans l'Aurore Boréale. Or pour déveloper cette derniere preuve, notre Poëte embraſſe tout le ſyſtême de l'attraction: & d'abord il en propoſe les deux loix générales ſçavoir que l'attraction eſt toujours d'autant plus grande qu'il y a plus de matiére dans un corps; & qu'elle s'exerce toujours en raiſon renverſée des quarrés des diſtances.

Scilicet ut Magnes & duri pondera ferri
Se pariter rapiunt, & in oſcula mutua tendunt,

cunctis sic corpora cuncta
itur
hunt, seseque arcano fœdere
nt,
n hoc illis robur Deus addidit
t
e carens, major sed copia quid-
ut forte est, tanto ad se cætera
im
graviore vocat, conjunctaque
m
gis adstricta pergit retinere ca-
hæc virtus, quæ corpore prodit
mni
per gyrum in formam sine fine
ndam,

Quam magis extensum latè se effundit in orbem &c.

Une hypothèse telle que l'attraction a besoin d'être appuyée. Aussi l'Auteur produit-il en preuves, la rotation constante des Planettes autour du Soleil, & celle des Satellites autour de leurs Planettes principales; les mouvemens irréguliers de Jupiter, de Saturne & de leurs Satellites, quand ils sont en conjonction; la théorie singulière des Cometes & les Anomalies de la lune; enfin les phénomènes du flux & reflux de la mer. Car il n'est point de Newtonien qui ne prétende que tout ceci est une dépendance de son systême, & le P. Noceti paroît très-persuadé de l'évidence de ces preuves. Il étend même l'attraction & ses loix jusqu'aux actions des hommes.

Atque utinam hæ leges, arcanaque robora solum

ranimes raperent moles! Verum omne ferarum.

Æquoreumque genus, pecudes, pictasque volucres,

Ipsaque corda modis agitant mortalia miris.

Quoque animi studium vocat, atque innata voluptas,

Quisque suos patimur raptus, ferimurque sequendo.

Et dans un détail suivi, il prétend montrer comment le Marchand, le Guerrier, le Sçavant, le Courtisan, le jeune homme entêté d'un fol amour suivent le penchant qui les entraîne. On voit bien la différence de cette attraction qui est reflèchie, délibérée, libre en un mot quand les hommes s'y livrent, d'avec celle du systême Neutonien qui n'a pour objet que des Etres inanimés; & l'on voit aussi qu'il ne faut pas toujours prendre à la rigueur le discours d'un Poëte *dont le privilége*, comme celui

du Peintre, est de hazarder que
que chose sans qu'on lui en sçach
mauvais gré.

L'attraction générale étant éta
blie, il faut montrer comment &
en quoi elle contribue à l'Auror
Boréale. C'est présentement l'obje
du P. Noceti. Il remarque d'abor
que l'Atmosphére du Soleil aug
mentant quelquefois beaucoup
la matiére qui la compose arriv
aux derniéres couches de notr
grande Atmosphére terrestre
qu'elle pénétre même quelques
unes de ces couches, & qu'en vert
de l'attraction de la terre, cett
matiére de l'Atmosphére du Solei
tomberoit totalement vers nous
si elle ne se trouvoit soutenuë pa
l'excès de force ou de densité res
pective, qui se rencontre dans les
couches de l'Atmosphére terrestre.

Verum hæc Phæbeæ pars quæ demittitur
auræ,
Non tamen ad terras delabitur usque ja-
centes.

... hoc cupiens; sed in aethere ...
...ula summo
...que gradus, atque hinc altissi-
... sistit.

... ille globus Phoebeam fortior au-
...
, & procul hinc densatâ mole re-
...llit
...ntem aliàs, jamque intrà sep-
...uentem.

... pourquoi la matière de
... sphère céleste qui nage sur
... sphére de la terre, se porte
... plus ordinairement vers les
... C'est, dit notre Auteur,
... posant l'opinion du mouve-
... de la terre, qu'il n'adopte
... nt pas à cause de l'ancien
... du S.Office, c'est parceque
... globe roulant sans cesse sur
... & entrainant dans la même
... tion toute sa grande Atmos-
..., il *doit arriver* que la ma-

tiére ſurnageante de l'Atmoſphére du Soleil ſoit repouſſée par l'équateur, où il y a plus de mouvement, vers les poles où il y en a moins. On en voit un exemple dans les gouttes d'eau que rejette la meule du Coutelier lorſqu'on la fait tourner rapidement.

Ut quum aciem obtuſi renovat rota ſaxea ferri
Quam ſuper injecto ſuerunt mollire liquore ;
Illa quidem lento incedit ſi pigra meatu,
Projicere affuſos vix tentat languida rores,
Et tota hærenti ſegnis perfunditur undâ.
Aſt eadem rapido ſi pervolat incita gyro
Ocyor, inviſos hoc acriùs excutit imbres.
Terraque diſperſis longè madet humida guttis.

Les Poles ſont donc les côtés du monde où l'on voit le plus ſouvent des Aurores Boréales : on en a obſervé une infinité vers le Pole Arctique qui nous eſt voiſin ; on les

bserveroit de même sous le Pole pposé, sans la distance des lieux, es courans des mers, les froids prodigieux de ces contrées, la barbarie de leurs habitans. Cependant le P. Nocceti espere que les François surmonteroit quelque jour tous les obstacles.

Forsitan et tempus veniet, quum Gallia cunctos
Perrumpens animosa obices, hic afferet illinc
Urbesque fluviosque & barbara nomina gentis,
Immensasque plagas, & lumina nocte retecta.
Illia victrices jamdudum immittere classes
ta procul, quàque obliquis Borealia Phœbus
ra lustrat equis, quàque æthere vectus ab alto
rat exustas radiis propioribus undas:
idem non ut gemmas convectet & rum,

Divitiis satis ampla suis, sed ut indita rebus
Diversisque locis diverso urgentia nisu
Pondera, terrarumque gradus, formamque recludat,
Et studiis totum ditet præstantibus orbem.
Ergo agite illustres animæ : pars unica rerum
Hæc vobis referanda manet ; propellite puppes,
Atque aliam ingeniis Arcton supponite vestris,
Impleat & Gallum mundi latera omnia nomen.

Il reste à expliquer les phénomènes de l'Aurore Boréale ; sçavoir le segment obscur qui borde l'horison, les bréches qui paroissent dans ce segment & qui donnent passage à la lumière, les colonnes, les jets de feu, les couronnes surtout & la diversité des couleurs qui charment un Observateur attentif. Tout ceci n'est dans le Poëme que comme la Tra-

duction

duction en vers des Chapitres IV. V. VI. VII. VIII. IX. de la section troisième du livre de M. de Mairan : Nous avons eu le plaisir de comparer les deux ouvrages.

En finissant, le P. Noceti trace dans une ingénieuse fiction, l'éloge très-réel du sçavant Académicien. L'Aurore Boréale se plaint au Soleil son pere & son principe d'être oubliée, d'être confonduë avec les Météores, & le Soleil la …onsole en lui promettant un ven…eur.

Tibi debita fatis
…lvenit, mihi crede, dies, quâ diva feraris
…r populos, maneatque ingens in sæcula nomen.
…n, tibi fabor enim, ne te dolor anxius urat
…riùs, stimulisque agitent ardentibus iræ,
…clarum ingenio, & magnis clarum …ante repertis

Delegi mihi mente virum, cui protinus ortus
Ipse tuos, causasque omnes ab origine pandam.
Hic te lapsam astris, & me genitore superbam
Ostendet latè terris; hoc vindice tandem
Cuncta colent te secla Deam; nec pulchra Dione,
Nec matutinis soror ignibus, aut vaga Phœbe,
Nec cæloDiva ulla tuos æquabit honores.
Immò age, grande feret pretium mora; fænore multo
Sera meum noscêre genus, neque enim altius unquam
Te prius æthereas quisquam vexisset ad arces
Præpetis ingenii nisu, & felicibus alis.
Sic ait, & totum famâ vulgare per orbem
Jam properat natam pater, ac promissa facessit.
Ergò unum insueto radium fulgore coruscum

tigit: illorum è numero, quos æthere ab alto
Luminis ipse Pater depictos semina rerum
Mentibus immittit quondam, si forte latentem
Naturam, abstrusasque velit recludere causas.
Atque ibi Parrhasiæ divina exordia flammæ
Auratis distincta notis inscribit & ortus;
Inscriptumque jacit: jussas volat ille per auras,
Te, Mærane, petens; mentemque infusus in altam
Nulli *visa* priùs dat cernere; veraque cunctis,
Te referante ortum, te mira arcana docente,
Lucis Hyperboreæ patuere exordia terris.

Ce Poëme est de 1271. vers, presque tous destinés à exprimer des choses difficiles & abstraites. Cependant l'Auteur a dans sa maniére une aisance & un agrément *presque inimitables.* Nous laissons

x Lecteurs le soin de dispenser
is les éloges que mérite un si
l ouvrage.

ARTICLE LXIII.

CONFERENCES ECLESIASTIQUES du Diocèse d'Angers sur les cas réservés &c. Tome III. A Angers de l'Imprimerie de Pierre-Louis Dubé &c. 1748. Et se trouve à Paris chez les FF. Guerin, rue S. Jacques in-12 pag. 402.

IL n'est point de matière où les Conférences de Théologie morale soient plus utiles, que celle des cas réservés : en voici la raison, qui doit paroître fort sensible. La réserve des cas, dans chaqu Diocèse, dépend de la volonté l'Evêque. Les termes dont on sert pour exprimer cette réser ont souvent besoin d'explicatic & quelque attentif que soit

...ait à bien expliquer sa pensée, il
peut prévenir toutes les difficul-
qui naissent des circonstances
de l'amour propre. Mais les Au-
...rs de Conférences Ecclésiasti-
...es venant à traiter cette ma-
...re, & faisant paroître ensuite
...r ouvrage sous l'autorité de l'E-
...que, on doit regarder les déci-
...ns qu'ils publient, comme le
...illeur Supplément qu'il soit pos-
...le de donner à la feuille des cas
...ervés. C'est comme l'explication
...turelle de chaque loi & de cha-
...ne de ses parties; comme le flam-
...au qui doit conduire le directeur
...s ames; comme l'oracle public
...'il faut écouter & suivre ponc-
...ellement.

Ce troisième volume ressem-
... fort aux deux précédents pour
bonté des principes & pour la
...esse des décisions. Ce qui nous
...roit digne d'un véritable éloge,
...st le juste milieu, le tempéra-
...*nt équitable* qu'on y garde en-

tre des extrêmités toujours vicie
ſes : modération qui n'eſt pas f
cile comme le rigoriſme outré,
comme le relâchement ſans bo
nes. Car qu'y a-t-il de plus ai
que de condamner ou d'excuſ
tout ; d'être toujours armé d'An
thèmes ou de ne mettre en œuv
que le langage de la complaiſanc
de parler ſans ceſſe des rigueurs
la loi, ou de flatter conſtamme
la nature ? Quoiqu'après tout il
trouve encore un ſurcroît de fa
lité dans le Rigoriſme, parc
qu'en ne ſuppoſant ni plus
ſcience, ni plus de ſainteté que
relâchement ; il fait beaucoup pl
d'honneur, il eſt bien mieux a
cueilli dans ce ſiècle où l'on ain
tant la haute Théorie.

Mais, pour rentrer dans le pl
du bon Ouvrage qui nous occup
le Conférencier d'Angers pre
ſur lui la peine de dire des choſ
raiſonnables & pratiques ; il pé
tout au poids de la loi & de la r

néthode sur la matière pré-
s cas reservés est déja con-
les deux premiers Tomes.
. comprend deux parties,
iere concernant les cas re-
ausquels il n'y a point de
annexée ; la seconde trai-
; suspenses & des inter-
:rvés ; le tout relatif au
d'Angers, & formant six
nces dont chacune est dis-
:n plusieurs questions, sui-
goût & l'usage de ces sor-
ercices.
emier cas reservé sans cen-
le vol sacrilége, *Furtum*
; seu divino cultui ser-
n loco sacro ; & voici déja
ce de péché qui méritoit
xpliquée. Car qui ne croi-
r exemple, en n'y regar-
s de si près, que *forcer le*
'une Eglise & le voler, se-
as reservé ? Cependant on
ne ici le contraire, parce-
gent qui peut se trouver

en cet endroit, n'est point une chose sacrée, c'est-à-dire une chose destinée d'une maniére fixe & permanente au culte divin, en sorte qu'elle ne serve qu'à cet usage. Combien de gens pourroient croire que, par les termes de *chose sacrée*, on ne devroit entendre que ce qui est consacré au culte divin par une bénédiction ou Cérémonie particuliere? Cependant on fait voir ici qu'il faut étendre la loi à toutes les choses qui servent au culte divin, quand même elles ne seroient ni bénites ni consacrées, parce que l'intention du Législateur a été de les mettre toutes également en sureté.

On sentira l'utilité de pareilles explications, en lisant ce que l'Auteur dit des cas réservés suivants qui sont le blasphème, le crime de faux, le parjure, la falsification des Actes publics & particuliers, le péché des enfans qui frappent *leur pere ou* leur mere. Ce dernier

crime est ainsi exprimé dans la feuille des Cas réservés d'Angers, *percussio ... cum excessu aut scandalo*. A la simple lecture, on conçoit bien que cette action si criminelle, étant accompagnée de coups violents ou de scandale, est un Cas réservé ; mais on n'apperçoit pas également que les termes *cum excessu* doivent aussi s'entendre des paroles injurieuses ou des autres mauvais traitemens différents des coups : & c'est ce que l'Auteur des Conférences détermine en cette manière. » Lorsque » aux coups qu'on donne à un » pere ou à une mere, on joint » des paroles injurieuses, ou » d'autres mauvais traitemens ; » ces circonstances odieuses peu» vent quelquefois tellement aug» menter l'énormité du crime que » l'on commet, que, ce qui sans » cela ne seroit pas un Cas réser» vé, le devient alors, parce qu'il » *y a dans cette action*, cet excès

» qui ſuffit pour tomber dans la » réſerve. »

Voilà une preuve de ce que nous diſions au commencement de cet Extrait. L'Evêque étant l'Interprête né de ſes cas réſervés, & les Conférences Eccléſiaſtiques de ſon Diocèſe ne ſe publiant que par ſon ordre, il faut bien que le ſens qu'on y détermine pour les différents cas, ſoit le véritable ſens du Prélat. Dans l'eſpéce propoſée, l'étenduë qu'on donne aux termes *cum exceſſu* fourniroit quelque choſe à la diſpute, ſi c'étoit une autre matière de morale. On diroit que, ſelon le langage ordinaire, frapper *avec excès*, c'eſt frapper *exceſſivement*; & que frapper exceſſivement, ne peut être frapper en diſant des paroles injurieuſes : on diroit que, ſi le Légiſlateur avoit prétendu défendre juſqu'aux paroles injurieuſes jointes aux coups, il auroit dit, *perchuſſio cum gravi injuriâ* ou contu-

melia &c. Mais encore une fois, toutes ces objections tombent d'elles-mêmes par l'autorité seule de la Conférence qui explique toute l'étenduë des termes *cum excessu*.

Les autres Cas réservés du Diocèse d'Angers sont l'homicide; la violation du précepte de l'abstinence de viande en certains jours de l'année; les danses qui accompagneroient les nôces durant l'Avent & le Carême; l'adultere, l'inceste, & d'autres plus grands crimes encore contre le sixième Commandement. Il faut voir toute cette doctrine dans l'ouvrage même. Après avoir parlé de la Loi de l'abstinence de viandes, on ajoute un article sur le précepte du jeûne, dont la violation n'est pas un Cas réservé, mais précepte qu'il est bon de recommander & de bien expliquer aux Fidéles dans ce siècle si déchu du côté des œuvres de pénitence. On agite la question

fameuse du *liquidum non frangit jejunium :* Axiome si commode, surtout quand on y joint la maxime de prendre en même-tems quelque chose de solide, *ne fortè potus noceat.* Notre Conférencier n'entend point tout ce langage d'amour-propre & de bénignité. Nous sommes volontiers de son avis, tant parce qu'il est apparemment le meilleur, que parce que nous n'avons coûtume ni de décider des Cas de conscience, ni de contredire des Casuistes. Mais nous ne laissons pas de représenter quelque chose sur ce qu'on cite de S. Thomas. Cette partie est littéraire, & nous croirions rendre un grand service aux Sciences, si, par nos exhortations ou nos Critiques, nous pouvions engager les Auteurs à citer exactement.

1°. C'est à l'Art. VI. non VII. (*2. 2. q. 147.*) que S. Thomas *paroit favorable* à l'opinion qui ne

défend pas de boire hors du repas les jours de jeûne, & le S. Docteur ajoute en cet endroit des mots *que l'*Auteur des Conférences pouvoit rapporter : *ideò licet pluries jejunantibus bibere ; ſi autem quis immoderatè potu utatur, poteſt peccare & meritum jejunii perdere, ſicut etiam ſi immoderatè cibum in unâ comeſtione aſſumat.* Sur quoi l'on peut demander ſi ces mots ne peuvent plus avoir lieu depuis que la collation eſt devenue ordinaire parmi les fidéles : c'eſt ce que fait entendre le conférencier (*p. 144.*) mais la queſtion ne paroît pas décidée au point de ne laiſſer aucun nuage. 2°. Suivant notre Auteur, S. Thomas (*In 4. diſt. XV. q. 3. a. 4. quæſtiunc. 3. ad 2.*) *avertit que c'eſt ſe priver du mérite* attaché au jeûne, *que de profiter de la permiſſion qu'il ſemble accorder* de boire entre les repas. Or nous ne trouvons point ceci dans l'endroit indiqué, mais ſeule-

ment qu'on perd le mérite du jeûne en tout ou en partie, lorſqu'on altére le jeûne par quelqu'une des circonſtances marquées plus haut; & ces circonſtances ſont manger *præproperè, lautè, nimis, ardenter, ſtudiosè.* Il ajoute qu'on peut perdre auſſi le mérite du jeûne en mangeant trop de ce qu'il appelle *Electuaria* hors du repas. Du reſte l'uſage modéré de ces *Electuaria* (ainſi que de la boiſſon) ne lui paroît pas devoir rompre le jeûne: *talis ſumptio non ſolvit jejunium* (Eod. Art. ad I.)

3°. L'Auteur de la Conférence (*p. 145.*) dit encore: *S. Thomas ne permet bien expreſſément d'autre liqueur que l'eau, encore ſemble-t-il plûtôt céder à l'autorité de ceux qui étoient de ce ſentiment, que ſoutenir le ſien propre;* & l'on cite en marge ces mots du *Comment. ſur l'Epitre I. aux Corinth. Chap. XI. Lec. IV. Quamvis autem aqua ſecundum ſe non nutriat*

& ob hoc non solvat jejunium Ecclesiæ, secundum quod dicunt aliqui jejunantes. A l'égard de cet endroit, il nous sera permis de dire qu'il n'est ni cité ni traduit fidelement. Voici de quoi il est question dans S. Thomas. Ce Saint examine s'il est permis de participer à la Sainte Eucharistie après avoir bu de l'eau; & il prend hautement la négative, parceque l'eau romp le jeûne naturel, quoiqu'elle ne rompe pas le jeûne Ecclésiastique, comme n'étant point destinée par elle-même à la nutrition du corps. *Quamvis*, dit le Saint Docteur, *aqua secundum se non nutriat, & ob hoc non solvat jejunium Ecclesiæ, secundum quòd dicuntur aliqui jejunantes, nutrit tamen aliis admixta, & ideò solvit jejunium naturæ; & secundùm hoc dicuntur aliqui jejuni, qui scilicet eâdem die nihil sumpserunt nec cibi nec potus.* On voit bien que ces termes *secundum quod dicuntur ali-*

qui jejunantes ne marquent
que S. Thomas paroisse *plût*
der à l'autorité des autres que
tenir son propre sentiment. C'
mot *dicunt* qui a trompé
Auteur ; il y a *dicuntur* da
texte, & le sens de ce passag
qu'en considérant simplemen
précepte de l'Eglise, la quali
Jeûneur se donne même à ceu
ont bu de l'eau ; au lieu que
rapport au jeûne naturel, o
peut être dit *Jeûneur* si l'on a
quelque chose que ce soit, so
quide soit solide.

On doit trouver tout ceci
long dans notre extrait : c'e
qui fait que nous supprimons
ques remarques que nous avi
faire sur les danses de nôces, en
d'Avent & de Carême, lesqu
sont des cas réservés dans le Di
d'Angers, par conséquent de
chés mortels ; & cela sans ex
tion, sans restriction, sans ad
sement. » Toute espéce de d

» dit notre Auteur, est défendue » sous la même peine, & conséq» quemment celles où il n'y a ni » violons, ni aucun autre instru» ment de Musique » Nous renvoyons à tout l'article pour avoir le tems de dire un mot des suspenses & des interdits qui tombent aussi sous la réserve.

Il y a, en cette matière, des réserves au Pape & des réserves aux Evêques, & par rapport à ces derniers, il y a des suspenses réservées par le droit commun & d'autres reservées par les loix particulières des Diocèses Par exemple, dans celui d'Angers, célébrer un mariage clandestin ou sans les trois publications de bans ; dire la Messe, sans la permission de l'Evêque, dans des Chapelles non bénites, ou non fondées, ou dans certains jours de grande solemnité ; supposer ou falsifier un titre Clerical... ou recevoir le Soûdiaconat sous un titre *faux ou collusoire* ; aller à la chasse

avec des chiens ou des armes à feu ; entrer dans les cabarets (quand on est dans les ordres sacrés ou bénéficier) pour y boire ou manger, sinon dans le cas de voyage ; entendre les Confessions des femmes, ailleurs que dans un Confessional à treillis: ce sont là autant de cas qui portent suspense réservée à l'Evêque. Nous ne faisons qu'indiquer ces titres dont chacun donne matière à bien des questions que notre Auteur résout d'une manière très-instructive.

Nous remarquons quelques petites fautes dans le cours de ce volume.

1°. On a occasion de parler aux pages 110. & 351. de *Concilium Vaurense* qu'on appelle *Concile de Vabres :* lisez *Concile de Lavaur.*

2°. On dit que M. de Miron, Evêque d'Angers, publia deux Statuts contre les mariages clandes-*tins, l'un en 1524. (p. 340.)* &c.

'autre en 1608. (*p. 341.*) Or M. de Miron n'étoit point & ne pouvoit être Evêque en 1524, puiſqu'il eſt mort en 1628. *Voy. Gall. Chriſt. Eccleſ. Andeg.*

3°. On dit (*p. 400.* que *conformément* au Concile de Toulouſe en 1490. M. le Peletier Evêque d'Angers a *joint la peine de ſuſpenſe à la loi* de ne confeſſer les femmes que dans un Confeſſionnal à treillis. Nous croyons qu'on a voulu parler du Concile de Toulouſe en 1590. (nous n'en connoiſſons point de 1490.) Mais dans ce Concile de 1590. on ne lit point le texte que cite notre Auteur : on y trouve ſeulement à l'endroit qu'il indique (*Part. 2. cap. 4. n. 10. de Pœnit.*) ces termes : *Sæcularium, ſed præcipue fœminarum, niſi id ſuadente morbo, aut graviſſimo imminente periculo, extrà Eccleſiam Confeſſiones non excipientur. Qui verò eas ſacerdos audit, is nec ſtare, nec*

genua flectere, sed operto capite, quasi pro Tribunali, sedere debet. Concil. Hard. T. X. p. 1800.

ARTICLE LXIV.

HISTOIRE GENERALE des Voyages. A Paris chez Didot Sixiéme Volume.

CE volume, qu'on nous a beaucoup fait attendre, est un des mieux remplis, & des plus intéressans de la grande collection dont l'élégant & infatigable Traducteur enrichit notre langue: mais c'est celui de tous, qui nous occupera peut-être le moins. L'Empire de la Chine est aussi bien connu dans l'Europe qu'aucun des Royaumes, qu'elle contient; soit pour la forme de son gouvernement, que les révolutions qu'elle a souffertes, n'ont altéré en rien; soit pour le caractère de ses peuples, soit par ce qu'elle a de curieux pour l'histoire naturelle, & d'utile au commerce é-

tranger. La ſeule liſte, que nos Auteurs ont dreſſée des voyageurs, qui l'ont parcouru, & des hiſtoriens qui y ont paſſé une bonne partie de leur vie; la maniére dont les cartes Géographiques de ce vaſte empire ont été travaillées, les particularités, dont les relations & les journaux ſont ſémés : tout cela ne laiſſe rien, ce ſemble, à déſirer pour la connoiſſance de la plus ancienne, & la plus grande Monarchie de l'Univers.

Mais nous y trouvons peu de choſes à dire, qui ne ſoit déja dans nos Mémoires; juſqu'à la lettre que M. Bellin a miſe à la tête de ce volume, & où il rend compte à M. l'Abbé Prévoſt de la Mappemonde, dont il l'a orné. Enfin les Auteurs Anglois, après avoir rendu à tous ceux, qui ont donné quelque connoiſſance de la Chine, une partie de la juſtice qui leur eſt duë, nous déclarent qu'en *faiſant uſage* de leurs écrits,

ils ont pris pour leur principal guide le P. du Halde, qui s'est donné la peine d'en tirer tout ce qui mérite quelque attention. Ainsi, à peu de chose près, ce n'est guère ici qu'un Extrait, mis en bon ordre, du grand Ouvrage de ce Pere, sur lequel nous nous sommes étendus dans nos Mémoires, autant que l'importance du sujet le demandoit. Il ne nous reste donc qu'à exposer en peu de mots ce que nous y avons trouvé de plus remarquable, & nous commencerons par observer qu'un *Errata* ne seroit pas inutile dans un Ouvrage comme celui-ci, où il y a tant de noms propres, qu'un Imprimeur peut défigurer : nous avons déja remarqué dans le précédent Volume que l'Evêque de Conon ne s'appelloit pas Maigret, mais Malgrot. La même faute est répétée deux fois dans celui-ci. Les PP. Porquet & de Goville y *sont nommés* Parquet & Govillo,

ables exactes n'y seroient
oins nécessaires.
mme le cinquième Volume
miné par un premier livre,
n avoit extrait les premiers
ges faits à la Chine, le sixiè-
près une introduction, qui
d'être luë, commence par
nd livre, & n'en contient
leux, dont le dernier est
ourt. Le premier chapitre
ond Livre est une Descrip-
éographique de cet Empire
quinze Provinces, qui le
osent. De courtes notes, qui
bas des pages, éclaircissent
qu'il est possible les con-
ions qui se trouvent entre
férens Auteurs; il sera d'ail-
aisé aux Lecteurs attentifs de
ître ceux à qui ils doivent
r la préférence. Ce que nous
ns dit en rendant compte
quiéme Volume, & ce qu'en
nos Auteurs dans l'introdu-
le *celui-ci*, facilitera ce choix.

Le Traducteur avertit auſſi dans ſes notes des changemens qu'il a été obligé de faire : on eſt toujours étonné que des gens de Lettres ſe permettent des injures & des invectives dans des Ouvrages purement hiſtoriques.

Dans la Deſcription des Provinces on comprend les Iſles, qui en dépendent en tout, ou en partie. Ainſi en parlant de celle de Quang-tong, ou Canton, on y place l'Iſle de Hay-nan; mais on a ſoin d'avertir que les montagnes du centre, qui occupent environ un tiers de l'Iſle, ſont habitées par des peuples, qui ſe ſont maintenus dans l'indépendance, & trafiquoient autrefois avec les Chinois, auxquels ils donnoient de l'or en échange de leurs toiles & de leurs merceries; mais que l'Empereur Chang-hi informé que ce commerce apportoit une prodigieuſe quantité d'or à quelques *Mandarins*, défendit ſous peine

de

mort toute communication avec les Montagnards ; défense, qui n'a pourtant point empêché les Gouverneurs voisins d'entretenir dans les montagnes d'Haynan des liaisons secrettes par leurs Emissaires. Nos Auteurs nous donnent une idée beaucoup plus avantageuse des richesses de cette Isle, que de ses habitans libres qu'ils nous représentent comme difformes, de petite taille, de couleur rougeâtre, si lâches & si mal disciplinés, que cinquante Chinois en mettroient mille en fuite.

Il y a encore à la Chine quelques Nations, qui n'ont jamais été soumises, mais avec lesquelles les Empereurs se sont accommodés, pour n'en être pas inquiétés, en leur accordant des privilèges. Tels sont dans la Province d'Yun-nan les *Lo-los*, qui à leur langage & à leur religion paroissent originaires du Pegu. Tels sont encore les *Miao-sses*, qui sont répandus dans

différentes Provinces, & dont o
n'a pu reconnoître l'origine. Leu
nom signifie *enfants des chats*; ca
miao veut dire *chat* & *sse* ou *tse*
fils. Comme ils sont beaucou
moins policés, & qu'ils sont mê
me assez féroces, les Chinois on
bâti des forteresses dans leur voisi
nage, & quand ces Barbares, qu
ont cependant des Chefs, don
l'autorité est fort despotique, s'a
visent de commettre quelque hos
tilité, les Chinois se contentent d
les repousser derriere leurs Monta
gnes, où ils n'entreprennent poin
de les forcer. Parmi ceux de l
Province de Quey-cheu, il y e
a qui obéissent aux Magistrat
de l'Empire, & ont des noms Chi
nois; d'autres ont des Mandarin
héréditaires. On en trouve dan
la même Province, que les Chi
nois nomment Mulaus, c'est-à
dire, *Rats du monde*. On ne no
en dit point la raison. On cro
que ceux de la Province d

Quang-si, sont Chinois d'origine.

Nos Auteurs prétendent que les Missionnaires, qui ont voyagé dans les Provinces les plus peuplées, où la foule est si prodigieuse dans les grands chemins, qu'on n'y marche point sans embarras, se sont trompés en faisant monter le nombre des Chinois, les uns à cent, d'autres à deux cent, quelques-uns à trois cent millions, sans considérer que la foule n'est pas la même dans toutes les Provinces. Cependant, ajoutent-ils, les derniers Missionnaires ne font pas difficulté d'assûrer que la Chine contient plus d'habitans que l'Europe entiere, & donnent à Pekin trois millions d'ames. Ce calcul, ajoute une note, est d'autant plus juste par rapport à Pekin, que chaque Chef de famille y est obligé de donner aux Magistrats l'état des personnes, dont elle est composée.

Les Voyageurs ne s'accordent

pas ſur les degrés ou claſſes, qui forment la diviſion du Peuple Chinois. Nos Auteurs s'en tiennent à la derniere diviſion du P. Duhalde, qui prétend qu'il n'y a proprement que deux ordres dans l'Empire, celui de la Nobleſſe, qui comprend les Princes du ſang, les Mandarins & les Lettrés, & celui du Peuple, par où l'on entend les Laboureurs, les Marchands & les Artiſans. Tout le monde ſçait qu'il n'y a de Nobleſſe héréditaire à la Chine, que celle des Princes de la Dynaſtie regnante, de ceux des anciennes Dynaſties, qui ſouvent ſont très-pauvres, & de la famille de Confucius, laquelle peut ſe vanter, dit-on, d'être la plus ancienne de l'univers.

Il n'y a point de Pays au monde, où l'Agriculture ſoit plus en honneur, qu'à la Chine. Les Laboureurs y ſont au-deſſus des Marchands & des Artiſans, & les Chinois prétendent que les Empereurs

sont obligés de leur accorder une protection spéciale, & d'augmenter plutôt que de diminuer leurs priviléges. Cela est fondé sur ce qu'un Empire si vaste a peu de ressource dans les secours étrangers pour suppléer à ses besoins. L'Empereur pour honorer cette profession, fait gloire de manier une fois l'année la charuë, & les Fastes Chinois comptent deux Laboureurs, qu'elle a fait monter sur le Thrône.

Les Marchands Chinois sont polis, fort industrieux, infatigables, mais il faut être bien sur ses gardes avec eux. Les Japonnois au contraire, disent nos Auteurs, sont grossiers, peu obligeants, & si opiniâtres, qu'après avoir une fois déclaré la valeur d'une marchandise, toutes les raisons du monde ne leur en feroient rien rabatre. Dans le vrai cette prétenduë grossiéreté n'est que la hauteur, avec laquelle les Japonnois traitent tous

les Marchands étrangers. Il fa
voir ce que dit Kœmpfer de la m
nière, dont ils en usent avec l
Hollandois. Ce que les Chinois a
pellent opiniâtreté, vient de
que le Marchand Japonnois
surfait jamais, & ne s'embaras
point qu'on achette, ou qu'on n'
chette pas. D'ailleurs on ne les tro
ve jamais en défaut sur la bon
foi, & le commerce du Japon
un des plus lucratifs de l'Unive
Nous ne sçavons pas aussi
quelle autorité nos Auteurs dise
que la porcelaine du Japon
souffre point l'eau bouillante.

La plus grande partie du Peup
à la Chine est occupée au com
merce, & c'est surtout le comme
ce intérieur du Pays, qui en f
la plus grande richesse. Les quin
Provinces de l'Empire sont com
me autant de Royaumes, ent
lesquels il y a une communic
tion, qui sert à lier les habita
& à faire regner partout l'abo
dance.

L'article de la Navigation, celui des Arts & des Artisans est ici fort bien traité. C'est un précis bien fait de tout ce qu'on en trouve dans les meilleurs Auteurs, qui en ont parlé; mais nous en avons souvent rendu compte dans nos Mémoires. En parlant du papier de la Chine, nos Auteurs prétendent avoir trouvé le P. Duhalde en contradiction avec lui-même, lorsqu'il a dit dans un endroit qu'on s'étoit trompé en croyant que le papier est une composition de soie; & dans un autre qu'un Physicien Chinois avoit fait du papier avec des nœuds de soye; mais pour ôter la contradiction ne pouroit-on pas dire que ce papier étoit d'une espéce particulière, & dont on ne dit point quel a été le succès?

Le Chapitre IV. traite des Sciences des Chinois. La vie de Confucius y fait un article à part. On ne peut voir sans douleur, dans l'*Histoire de ce Philosophe*, ce qui

chie, dont la forme & la consti
tution du Gouvernement ait ét
moins altérée. A la Religion prè
on n'y trouve presque rien à re
dire, que la vanité de cette Na
tion & de ses Empereurs, qui re
gardent tous les autres peuple
du monde comme des barbares
& tous les Princes, qui leur en
voyent des présens, comme de
Tributaires.

Cette vanité influë beaucou
sur leurs fastes, & sur la manière
dont ils parlent des guerres, qu'il
ont eües avec leurs voisins. Cell
que Tayco-Sama, Empereur d
Japon, fit au Roi de Corée Tri
butaire de la Chine, dans le siècl
passé, & à laquelle les Chinoi
prirent part, y est décrite de ma
niere à n'être pas reconnoissable
Les Européens, qui étoient alor
au Japon, & dont plusieurs passe
rent en Corée avec les Japonois
rapportent les choses tout autre
ment, & paroissent d'autant plus

croyables, qu'ils n'avoient aucun interêt à flatter Tayco-Sama, & que cette guerre avoit plutôt été entreprise pour ruiner le Christianisme au Japon, que pour faire des conquêtes : ce qui n'a jamais été la passion des Monarques Japonnois.

Le VII. Chapitre est consacré à l'Histoire naturelle. En parlant de la fertilité de la Chine, nos Auteurs reprochent quelques exagérations aux Missionnaires, lesquels, disent-ils, ont jugé des Provinces & des Cantons, qu'ils n'ont point vûs, par ceux qu'ils ont parcourus. Cela pourroit être : mais qui peut mieux juger de la fertilité des Provinces de la Chine, que les Missionnaires, qui ont été partout ? D'ailleurs ne peut-on pas dire qu'une Province est très-fertile, quoiqu'elle ait des Cantons steriles, si elle fournit abondament tout ce qui est necessaire aux habitans pour leur subsistance ? Du reste on trouvera

dans ce Chapitre un Extrait bien méthodique de tout ce qui regarde l'Histoire naturelle de ce grand Empire. Il y a surtout dans l'article des Poissons des choses fort curieuses, & dont on pourroit tirer quelque utilité.

Le troisième Livre traite de la Corée, de la Tartarie orientale & du Tibet; mais on a renvoyé le Tibet au septième volume. Les deux premiers Chapitres regardent la Corée, qui ne fait point partie de l'Empire Chinois, mais dont le Souverain est Tributaire de l'Empereur de la Chine. On trouve, dans le premier, des Observations Géographiques, & une Histoire de la Corée par le P. Regis, un des Mathématiciens, qui ont dressé les Cartes de la Chine. Cependant il n'a point été en Corée; & il convient qu'il a écrit sur des Mémoires fort stériles; il pouvoit ajouter, par rapport à l'Histoire, *sur des* récits fort infidèles, du

,e second Chapitre
ſcription du Royau-
, tirée du quatriéme
Voyages au Nord. El-
Hollandois , lequel
ufrage en 1653. ſur
lpaert qui dépend de
: transporté avec tous
ons dans ce Royau-
ne put ſortir qu'aprés
'une dure captivité.
n croît être ce que
de plus détaillé ſur
Peninſule.
ie ſujette à la Chine;
Tartarie Orientale,
oiſiéme chapitre & le
: Volume. Les Tarta-
Occidentaux avoient
hine dans le XIII. ſie-
tares Mancheoux ou
'ont conquiſe dans
y régnent encore au-
on ſeulement les pre-
pas conſervé leur

conquête, ils ont même perdu une bonne partie de la Tartarie Occidentale. Il s'y est formé plusieurs Royaumes, les Russiens y ont étendu leurs bornes assez loin, & les Empereurs Chinois s'étendent beaucoup de ce côté-là : ce qui a occasionné de grands démêlés entre les Cours de Pekin & de Moscou, mais ils ont été heureusement terminés par les PP. Gerbillon & Bouvet Plénipotentiaires de l'Empereur Changhi, & par ceux de Russie.

La Tartarie n'a donc plus aujourd'hui la même étenduë qu'elle avoit autrefois ; mais il ne s'agit ici que de la Tartarie Orientale, où régnoient les Ancêtres de la famille, qui occupe présentement le Trône de la Chine ; & nos Auteurs ont assez bien recueilli tout ce qu'on a pu en apprendre jusqu'à présent. Par rapport aux observations Géographiques ils déclarent qu'ils *ont suivi* le P. Regis, lequel paroît *avoir eu la* principale part au Tra

vail des Missionnaires pour dresser la carte de ce grand pays. Ils ont aussi inséré dans ce Chapitre le Voyage, qu'y fit en 1642. le P. Ferdinand Verbiest à la suite de l'Empereur Chang-hi. Mais tout cela se trouve dans le quatrième Volume du grand Recueil du P. Duhalde, & nous en avons suffisamment parlé dans nos Mémoires.

ARTICLE LXV.

LA VIE DE MAHOMET traduite & compilée de l'Alcoran, des traditions authentiques de la Sonna, & des meilleurs Auteurs Arabes. Par M. Jean Gagnier Professeur en Langues Orientales, à Oxfort. 3. vol. in-12. A Amsterdam, chez Westein & Smith. 1748.

LE premier volume de cet Ouvrage est précédé d'une Préface assez longue dans laquelle no-

tre Auteur réfute les paradoxe avancés par M. le Comte de Boulainvilliers dans sa vie de Mahomet. Il a plu à ce Comte de fair de Mahomet un grand homme & presqu'un homme inspiré Quelles ont été ses vues ? M. Gagnier lui en suppose de très-odieuses, & prouve fort bien qu'o auroit dû pour l'honneur du Comte supprimer cet ouvrage posthume. Le Professeur réfute les éloges outrés que le Comte fait d son Héros, & les réfute peut-êtr trop sérieusement. A qui ce Comte persuadera-t'il, que Mahome a été suscité de Dieu *pour rappeller les hommes qui s'écartent si aisément des voyes simples de la vérité* qu'il étoit le *désiré des Peuples* & qu'il en *devoit être le secours & l consolateur* ? Ce sont des impiétés qui feroient horreur, si on n supposoit que M. de Boulainvilliers ne parle ainsi que par la bouche des interprêtes de l'Alcoran

Mahomet, comme l'ont démontré le sçavant Abbé Maracci & le Docteur Prideaux, a été un grand Enthousiaste, un habile Imposteur, un homme médiocre & fort ignorant.

Après avoir fait sentir combien la vie de Mahomet par M. le Comte de Boulainvilliers est injurieuse à la Religion Chrétienne, M. G. prouve qu'elle est pleine de fables & de fictions. Le Comte s'est avisé de faire voyager son Héros à-peu près comme M. Ramsay a fait voyager le grand Cyrus; & les voyages du prémier sont aussi romanesques que ceux du second; mais il falloit bien donner au moins l'éducation des voyages à quelqu'un qui n'en avoit reçu d'aucune espéce, afin de supposer avec quelque vraisemblance qu'il avoit acquis la sagesse & les connoissances nécessaires pour établir une nouvelle Religion. D'ailleurs ces Voyages *servent* à égayer l'His-

toire, & donnent occasion à M
Comte de lancer bien des t
contre l'ambition du Clergé
culte des images, le célibat
Prêtres, la superstition & l'ig
rance des Chrétiens, de faire
fin une satyre contre la Reli
Chrétienne.

Le mérite particulier de la
velle vie de Mahomet est d'avoi
écrite par un homme très-habile
les langues Orientales. Il a é
état de consulter les sources,
rapporte ce qu'il y a trouvé,
beaucoup d'impartialité. Il ne
pas s'attendre à trouver dans
histoire des portraits brillans,
pensées hardies, des réfléxion
litiques, ni ces saillies & ce
vif & épigrammatique qu'on
tant aujourd'hui. La narratio
l'Auteur est simple, unie, cl
& les faits sont bien liés.
cherche point l'esprit, il n'a
ché qu'à instruire & à faire
noître Mahomet.

Cet imposteur que les Musulmans font descendre d'Abraham, & qu'ils honorent du titre glorieux d'*Apôtre de Dieu*, de *Prophète de Dieu*, naquit à la Mecque l'an de J.C. 578. & sa naissance fut accompagnée de prodiges les plus singuliers. Le reste de sa vie fut une suite continuelle de révélations, de Prophéties, de miracles. Tant de gloire ne lui procura cependant d'autre avantage que de devenir à ... ans Facteur de Khadigija, riche marchande de la Mecque. Elle l'envoya en Syrie, où elle faisoit un grand commerce, & c'est au retour de ce voyage qu'elle l'épousa. Les Historiens Arabes ne disent pas ce que fit ce Prophète pendant les 15. années qui suivirent son mariage. Abul-Feda dit seulement qu'il se retiroit souvent dans la caverne du mont Hera, à trois milles de distance de la Mecque, & on devine aisément ce qu'il y faisoit.

Mahomet ayant atteint l'âge de

manche droite du Prophète, & sortit par la manche gauche; puis se fourrant subtilement par le collet de sa robe, elle descendit tout du long jusqu'à la frange d'en-bas. ensuite elle se fendit en deux moitiés égales; les deux moitiés se rejoignirent ensemble, & la Lune redevint brillante comme auparavant. En cet état elle fit encore force révérences & complimens au Prophète. Un prodige si surprenant convertit Habib fils de Malec, & 480. habitants de la Mecque; mais les ennemis du Prophète ne cesserent pas de le persécuter, & la persécution devint si violente, qu'il fut obligé de sortir de la Mecque, & de se sauver à Médine. C'est là qu'il fixa son séjour, qu'il régla le culte & les cérémonies de la nouvelle Religion, & qu'il résolut avec Ali de devenir Conquérant.

Presque tout le reste de cette histoire ne contient que des batail

les & des victoires, des miracles, des revélations, & des visites célestes, mais ces batailles & ces victoires n'ont rien d'intéressant; ces miracles sont risibles sans être amusans: ces révélations & ces visites célestes sont si fréquentes qu'elles ennuyent enfin. Il vaut mieux peindre d'après notre Auteur, les qualités spirituelles & corporelles du Prophète; ces détails serviront à faire connoître cet homme extraordinaire, & plairont plus que la [illegible]ation de victoires & de miracles [illegible]tranges. il faut cependant dire [illegible]lques mots de sa maladie & de [illegible] mort. Il avoit été depuis quelques années *ensorcelé*, & empoisonné par les Juifs ses implacables ennemis. La force des enchantemens & la malignité du poison lui faisoient ressentir quelquefois des douleurs assez vives, & allumèrent enfin dans ses veines un feu si ardent, que *personne ne pouvoit tâter le poulx, ni tenir la*

main sur sa poitrine, sans resser une chaleur insupportable. Le P phète n'imagina d'autre reméd que de faire *verser sur lui de l'ea autant qu'en peuvent contenir s grandes outres toutes pleines.* Le fraichissement que lui procura ce inondation, le mit en état de m nifester ses dernières volontés, de donner audience à l'Ange G briel, qui venoit tous les jours la part de Dieu, *lui disant chaq fois, comment te portes tu?* Enf *il consentit à mourir*, & mouru 63 ans, un lundi. Ce lundi fut jour heureux pour le Prophète car selon la Tradition Musulm ne, » il naquit un lundi, il com » mença d'exercer son office pr » phétique un lundi, il sortit de » Mecque pour s'enfuir à Médi » un lundi, il fit son entrée un lu » di, il prit la Mecque un lund » enfin sa mort arriva un lundi. » Il fut enterré à Médine dans u » fosse pavée de briques: &

So

...les que ce qu'on a dé-
...le cercueil soutenu en
...es pierres d'aiman.
...mer, dit Ali, étoit de
... taille, il avoit la tête
... la barbe fort épaisse,
...nes de ses mains, & les
...le ses pieds *fortes & ru-*
...os étoient gros & robus-
... visage étoit rubicond;
... les yeux noirs, & les
... de même, il avoit le
... machoires gracieux, &
...nt bien proportionné. «
...r le dos une loupe, que
...nans regardoient comme
...le son esprit prophéti-
...sueur de son corps cou-
...me du corail liquide; on
...r même de sa sueur pour
...poser des parfums, &
...omates exquis. « Mais
...ut de ses qualités natu-
... des perfections de son
... les Musulmans font des
magnifiques. Il ne sça-

voit ni lire, ni écrire, & étoit d'une ignorance extrême; mais la pénétration & la sublimité de son esprit, la supériorité de sa raison, la douceur & l'insinuation de son caractére suppléerent à tout. » Il » aimoit beaucoup les femmes & » les parfums, & il disoit que ces » deux choses excitoient sa ferveur » dans la priére. » Sa ferveur devoit être grande; car il dépensoit beaucoup en Aromates, & avoit quinze femmes sans compter un grand nombre de Concubines & d'esclaves. Sa loi défendoit cependant d'avoir plus de quatre femmes, & interdisoit absolument les Concubines; mais la méthode de l'imposteur étoit de commencer par commettre le crime, & il en faisoit ensuite venir la dispense du Ciel. Il avoit bien d'autres prérogatives; celle de *commettre des meurtres à la Mecque, & de distribuer les Terres d'autrui*, étoit de ce nombre.

Notre Auteur parle des guerres & des expéditions militaires du Prophète ; il assista en personne à neuf batailles. M. G. entre dans les plus petits détails ; il parle des épées, des lances, des arcs, des carquois, des cuirasses, des boucliers, des piques, des Enseignes, des habillemens, & de la toilette du Prophète. Voici le bordereau de sa toilette. » Une cassette dans » laquelle il serroit son miroir & » son peigne. *Item*, une boëte » dans laquelle il y avoit de l'an» timoine, & un collyre préparé, » dont il s'appliquoit toutes les » nuits trois fois sur les yeux. » *Item*, une paire de cizeaux. » *Item*, un curedent, duquel il » se curoit les dents trois fois la » nuit. *Item*, une phiole dans laquelle il y avoit de l'huile.

Les Musulmans prétendent que ur Prophète étoit un grand Mécin, & rapportent de lui pluurs *Aphorismes*, grand nom-

bre de raisonnemens Galéniques ; & des régles pour la conservation de la santé, & la guérison des maladies. Le lait étoit le grand spécifique du Médecin Prophète, & il ne parloit des vertus & de la douceur de ce breuvage, qu'avec une espèce d'enthousiasme. » Quand Dieu, disoit-il, fait la » grace à quelqu'un de boire du » lait, il doit dire ces paroles en » forme de prières : *O Dieu, bé-* » *nis-nous par ce breuvage déli-* » *cieux ; fais-nous croître en force* » *& embonpoint par son moyen ;* » car il n'y a rien au monde de » plus bienfaisant, tant pour le » manger que pour le boire, que » le lait. » De crainte qu'on ne le crût pas sur sa parole, il ajoutoit le raisonnement à l'autorité. Une vache se nourrit de plantes, d'herbes & de simples de toutes les espèces ; le lait est donc composé de tous ces sucs salutaires, & en doit communiquer les vertus à la

masse du sang ; aussi le Prophète assuroit-il, que le lait surtout d'une génisse jeune, pris dans le tems qu'on le trait : » rend le sang louable & excellent, qu'il humecte » un corps desseché, le sustente, » & le nourrit bien ; qu'il est d'une » grande utilité pour dissiper la » mélancolie, & pour guérir les » maladies noires & atrabilaires. » Tout cela prouve que le Prophète avoit autant de goût pour le lait, qu'il avoit d'aversion pour le vin ; & c'est d'où il sera parti pour défendre l'un & ordonner l'autre.

ARTICLE LXVI.

ADRIANI RELANDI POEMATA quæ hactenus reperiri potuerunt curante Abrahamo Perrenot. Trajecti ad Rhenum. Apud Henricum Spruit anno 1748. in-8°. p. 153. Recueil des Poësies d'Adrien Reland par les soins d'Abraham Perrenot. A Utrecht chez Henri Spruit.

LA liberté du commerce rétablie par la paix mettra les Journalistes en état de faire part au Public de ce qui se passe chez les Nations voisines dans la République des Lettres. Ce ne sera pas un des moindres agrémens que nous pourrons procurer à nos Lecteurs. Les hommes sont disposés à estimer plus ce qui vient de loin que ce qui est à leur portée. Voici un recueil de Poësies Latines. La plus grande partie du volume con-

ſiſte en des Elégies galantes. Il y eut un tems où les Poëtes & ceux qui s'imaginoient l'être compoſoient des Sonnets, des Elégies, des Ballades, des Rondeaux, & le reſte à l'honneur de quelque Philis en l'air pour laquelle ils ſoupiroient. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt qu'on demandoit quelquefois à des perſonnes d'un rang & d'un mérite diſtingué la permiſſion de leur déclarer poëtiquement, des ſentiments dont on avoit raiſon de craindre qu'elles ne fuſſent offenſées, & ces perſonnes avoient la complaiſance de le permettre.

Tous ces Verſificateurs ont eu beau

> Prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore
> Et toujours bien mangeant mourir par Métaphore.

Leurs Ouvrages ſont aujourd'hui peu connus & encore moins lus.

Il y a bien de l'apparence que la Galatée d'Adrien Reland n'étoit pas un objet réel : il y a peu dans la Hollande ni ailleurs d'Annes Schurmans qui sçachent gouter les vers ou la prose Latine qu'on leur adresse. Si l'on veut en être entendu, il faut leur parler leur langue naturelle.

Nous ne dirons pas ce que nous pensons des élégies galantes de l'Auteur. Fussent-elles d'une beauté achevée, ce ne seroit pas une raison de les louer, ç'en seroit une de détourner de cette lecture.

Adrien Reland ne s'est pas tellement attaché à ces sortes d'élégies qu'il ait négligé d'en composer sur des sujets plus sérieux. Il s'est aussi exercé dans la [illegible] rique On [illegible]

ne & à l'autre; plusieurs aussi
: sont particulieres à chacune :
n'est pas un théme en deux fa-
ns selon le style des écoliers :
endant il eût été peut-être plus
ropos de préférer la copie qu'on
eoit la meilleure & de suppri-
r l'autre. Comme ces deux Odes
ces deux copies de la même
e se suivent immédiatement,
st difficile que les Lecteurs ne
narquent ce que nous avons re-
rqué, & il y en aura à qui
éce de négligence ne p[illegible]
aimeroient mieux que [illegible]
fait ce choix que [illegible]
ser le soin. Ce qu'il [illegible]
[illegible] à dire en sa [illegible]
[illegible] avoir com[illegible]
[illegible] lui a p[illegible]

jet de croire que ç'a été ſeulement pour eſſayer ſes talens, ou pour s'amuſer, que ce docte Hollandois a composé en divers tems les piéces qu'on a raſſemblées. S'il avoit eu deſſein de ſe faire valoir par cet endroit, il eût préſidé lui-même à l'édition pour jouir de la gloire & du fruit de ſon travail. Les Poëtes ne ſe piquent pas ordinairement de tant de modeſtie.

ARTICLE LXVII.

EXPERIENCES SUR l'Electricité, avec quelques conjectures sur la cause de ses effets. Par M. Jallabert Professeur en Philosophie expérimentale & en Mathématiques, des Sociétés Royales de Londres & de Montpellier, & de l'Académie de l'institut de Bologne. A Genève chez Barillot & fils 1748. vol. in 8. 304. pp.

L'Electricité est un Phénomène que sa nouveauté a rendu fort rieux, depuis quelques années, ur le Public le moins attentif merveilles de la nature ; mais sa singularité spéciale, & sur- la facilité de le produire en tems, & en tous lieux, doit re l'objet de la curiosité des iciens, parce qu'il paroît tenir s en quelque sorte au secret

même de cette nature, & aux Phénomènes les plus généraux de la lumiere, du feu universel, du tonnère, du mouvement intime des corps, de la constitution de l'air & peut-être à celui de la pesanteur universelle, & surtout à celui du grand & universel système de la direction de l'Aimant. Un Newtonien ajouteroit, au système de l'attraction, sauf à lui de dissimuler celui du vuide peu assorti à cette continuité d'effets rapides & toujours prêts à se renouveller.

M. Jallabert renouvelle & pique l'attention des Physiciens, en les avertissant que nous en sommes encore aux premieres avenuës du système de l'Electricité. *On peut attendre*, dit-il, *tous les jours de nouveaux prodiges du nouvel agent qu'on vient de découvrir dans l'Univers.* Nous regardons l'ouvrage de cet Auteur, comme un des plus raisonnables, des plus sagement Physiques qui ayent été faits

ſur cette matiére. Il eſt naturellement diviſé en deux parties, dont la première donne les expériences & comme l'Hiſtoire naturelle de l'Electricité; la ſeconde en donne les cauſes ſous le titre modeſte de *conjectures*.

Le Chapitre premier de la première partie traite de l'Electricité, & des corps électriques par eux-mêmes. On nomme électriques par eux-mêmes, ceux, comme le verre, la porcelaine, l'ambre, la réſine, qu'on électriſe en les frottant; par oppoſition à ceux, comme les métaux, qui ne s'électriſent point par le frottement, mais par l'approche des corps électriſés. Il n'y a guères que les corps trop durs ou trop mols qui ne s'électriſent pas en les frottant. Les pierres, les marbres &c. s'électriſent étant chauffés auparavant. L'ambre, le verre, les pierres précieuſes n'ont beſoin que d'être chauffés, pour *être électriques*. Le frottement en

augmente l'Electricité. Les matiè-
res résineuses ou sulphureuses, sim-
plement fonduës, deviennent at-
tractives en se réfroidissant, & le
sont même longtems si on les con-
serve dans du verre envelopp
d'étoffe de laine. Trop de chaleu
nuit à l'Electricité, l'humidité qu
s'attache aux agens de l'Electrici
té, la détruit.

Le second Chapitre traite de
Phénomènes de l'attraction & d
la répulsion. La vertu magnétiqu
n'agit que sur certains corps. L'E
lectricité sur tous, principalemen
sur les métaux, rendus légers, en
feuilles. Les corps électrisés se re
poussent, se fuyent l'un l'autre
au lieu qu'ils attirent ou sont atti
rés par les corps non-électriques.

Le troisième Chapitre parle d
la lumière que rendent les corp
électriques. La main qui frote un
tube est tout ce qu'il y a de plu
propre à en tirer de la lumièr
dans l'obscurité. Si ayant cessé d

.oter, & la lumière ayant diſparu, on en approche le doigt ou un autre corps non-électrique, un trait de feu accompagné d'un petit bruit part du tube, & cauſe même de la douleur. Ce trait épuiſe la vertu du tube ou globe, qu'il faut froter de nouveau pour de nouveaux traits; mais le feu devient continu ſi on continue la friction pendant l'approche du doigt au corps non-électrique.

Les vaſes vuidés d'air ſe rempliſſent de lumière étant frottés, & leur dehors n'eſt pas lumineux. Mais ſi l'air rentre, le dedans ceſſe d'être lumineux, & le dehors le devient.

Chapitre quatriéme de la lumière des corps électriſés par communication. Aux extrémités anguleuſes d'une barre qui communique avec un globe électriſé on voit des aigrettes de lumière. Et ſi on approche le doigt ou *du métail de la* barre, il en ſort de même de la lumière; mais dans

ce moment les *aigrettes spontanées* disparoissent. Un homme placé sur des gâteaux de poix paroît souvent dans ses cheveux, & même ses habits, couvert de points lumineux si on y touche, il en sort du feu avec douleur, s'il descend sur le plancher, le plancher paroît lumineux &c. M. Boze prétend avoir investi la tête d'un homme de lumière, ce qui a fait nommer cette expérience *la Béatification.*

Chapitre cinquiéme des corps électriques par communication. Les corps ne s'électrisent par communication que lorsqu'ils sont isolés de tout corps non-électrique. Pour cela on les suspend à des cordons de soye bien secs, ou on les pose sur des gâteaux de résine, sur des caisses pleines de poix, ou sur des guéridons de verre séchés exactement. Ainsi disposés, il ne faut que les approcher d'un tube ou globe fortement électrisés. Les *métaux* deviennent très-électri-

és par communication, & plus le volume en eſt gros & la ſurface étenduë, plus ils le deviennent. L'humidité qui empêche la production de l'Electricité immédiate, favoriſe celle qui ſe fait par communication. Une corde mouillée tranſmet mieux l'Electricité que ſéche. Une perſonne en ſueur la contracte mieux. L'eau la contracte fortement. Elle produit ſur elle & par ſon moyen des phénomènes prodigieux. Un jet d'eau ſe dilate, monte plus haut, s'éparpille en gouttes &c. Le fil de l'eau ſe recourbe, attire, eſt attiré de cent façons &c. Une eau ou un ſang qui ſort goutte à goutte, coule à plein canal lorſque le vaſe ou l'homme reçoit l'Electricité par communication, c'eſt-à-dire, en touchant à un cordon, à une chaîne &c. électriſés.

L'Electricité augmente la chaleur du corps, point trop cependant *celle de l'eau*. Les muſcles

d'où on tire des étincelles, sont agités de mouvemens convulsifs. Une fleur, une plante se redresse, reprend de la vivacité par l'Electricité. Elle hâte surtout les progrès de la végétation, elle augmente la transpiration des Plantes. Par le moyen de cordes de chanvre mouillées, de chaines de métail, ou de l'union non-interrompue de tant de personnes qu'on voudra, on peut communiquer une forte électricité, quelques détours que fasse la chaine, jusqu'à une distance dont on n'a pu encore fixer les bornes. Après toutes ses expériences pour estimer la rapidité de la matière électrique dans cette communication qui paroît instantanée, M. Jallabert assure que tout ce qu'il a pu en apprendre est qu'elle surpasse infiniment celle du son.

La contiguité des corps n'est pas *même absolument* nécessaire pour

ssion da l'Electricité. Le
lus. violent qui croise le
e la vertu électrique ne
pas d'aller son train. La
me interposée ne la dé
, & devient elle-même
& attractive. La plus
aleur loin de nuire, al-
ectricité.

sixième des corps per-
à la matière électrique.
bert constate fort bien
ertu électrique pénétre
qui la transmettent, &
iet tout au travers du
e le plus épais. La
e entre le globe & la
pêche la barre de s'é-
mais cette poix mise
it autour de la barre
e rien, ce qui prouve que
arrêtée surement au de-
par le dedans jusqu'au
a barre comme si elle
e nuë. Le soufre & même
ansmettent la vertu élec-

& qui approche de la foudre même. M. Muſſchenbroeck qui l'opéra le premier, n'oſa le tenter une ſeconde fois. La curioſité a rendu bien des Phyſiciens plus hardis, & M. Jallabert en parle & l'a pratiqué cent fois du plus grand ſens froid. Tout le terrible de cette Expérience paroît dépendre de l'eau qu'on électriſe par le moyen d'un ſimple fil de laiton, qui y pend de l'extrémité d'un canon de fuſil immédiatement électriſé par le globe. Pour le ſuccès, il faut que l'eau ſoit dans un vaſe, ſurtout de verre, poſé ſur la main de celui qui de l'autre main tire u

tout le corps du patient, qui agent en même tems.
eau n'est pas le seul véhicule la commotion. Le mercure la très-forte; les poudres mêmes s'appliquent bien à l'intérieur vase sont bonnes; les huiles & ces sulfureuses temperent la motion. Le vase doit être très-se. L'eau glacée même produit commotion; elle ne la dégéle quoique dans le moment l'inur du vase & de l'eau paroisse en feu. L'eau chaude cepen augmente la commotion & clats du feu. L'eau bouillante ôit toute en feu, avant que le gt approche du canon, & à approche la commotion dent extrême, le feu d'une viva éblouissante, & jusqu'à emter de la phiole un éclat de e qui s'en détache tout net sans re autour: preuve de la plus ade impétuosité de cette action, te *analogue à la foudre*. Aussi

a-t'on réussi à tuer par-là plusieurs animaux.

A la suite de ces Chapitres d'expériences ; M. Jallabert met ici le Journal de quelques expériences faites sur un Paralytique. Le malade avoit 52. ans. Son bras droit paralytique n'avoit point de sentiment. Il boitoit même d'une jambe du même côté. A la première commotion, il se crut frappé sur l'épaule droite, & sentit des picotemens dans tout le bras. A la seconde, à-peu-près mêmes phénomènes. L'avant-bras étoit livide & desséché. A la troisième commotion, on vit des mouvemens très-vifs & très-pressés dans les muscles affectés, & une agitation dans le poignet ou carpe. Après quelques jours d'expériences, M. Jallabert voulut avoir pour témoin un Médecin, qui trouva de l'amendement dans la paralysie, & un commencement de guérison.

:u à peu l'atrophie diminua, ouleur livide se dissipa. Le ıde sentoit la nuit des picote-s, des frémissemens au bras ıde. Peu à peu les doigts se ›uent, s'étendent, se fléchis- à volonté. Avec l'eau chau-es effets de la commotion fu- plus forts; avec l'eau bouil-e, ils furent effrayans pour le ade même, qui vouloit pour- guérir. Heureusement la suite ut heureuse. Avec le tems, le ade put porter son bras à son peau, & l'ôter avec sa main ade. Avec le tems, le bras, la n prirent des chairs, de la cou-r, des forces. Et tout cela n'a-t pas demandé un mois de tems r être opéré.

.e malade étoit sujet aux en-ıres tous les hyvers. La com-tion l'en préserva cet hyver-là fut rude (1747.) Dans le ırant de cette guérison, on vit gens *à qui la* commotion fai-

soit venir des pustules, preuve qu'elle agit sur les humeurs. Mais la guérison de ce paralytique le prouve encore mieux. On seroit curieux de sçavoir désormais si elle a été parfaite, constante & sans récidive. De tels phénomènes de Physique intéressent l'humanité.

La partie conjecturale, dont M. Jallabert fait suivre réguliérement la partie expérimentale & historique, intéresse les Sçavans, qui ne renoncent pas à la gloire du bel esprit. Car il y a une secte de Sçavans qui voudroient, par émulation contre Descartes & contre la Physique spécialement Françoise, borner cette Physique à la pure expérience, & les Physiciens à n'avoir que des yeux, sans se permettre d'autre raisonnement, que celui d'une Géométrie séche & d'un calcul épineux, qui ne peuvent donner que des hypothèses, simples corollaires immédiats

nt faits, qu'encore ils
le à leur gré & au seul
uirs qualités occultes.
laubert ne donne point
xcés, quoique Professeur
ue expérimentale & de
ique. Il se permet de rai-
Physicien sur les Expé-
'il vient de rapporter, &
tte en homme intelli-
n homme sage qui n'u-
e permission ni n'en abu-
ypothèse est de bonne
la masque point de géo-
en affiche le titre. Il ne
a hazarder.
ose, dit-il, *un fluide très-*
s-élastique, remplissant
& les pores mêmes des
lus denses, tendant tou-
équilibre, ou à remplacer
occasionnés. M. Newton
i étoit si contraire aux
s, au Cartésianisme, au
ient physique, au Mé-
au plein, n'avoit-il pas

été forcé par l'évidence de la chose, d'admettre ce fluide universel? Encore M. Jallabert fait-il grace à ce grand homme, en voulant bien croire qu'il s'en étoit servi pour expliquer la lumiere, que sûrement il n'a jamais expliquée par des émissions immédiates & actuelles des corps lumineux.

C'est avec toute la vraisemblance Physique, que notre Auteur fait de ce fluide un *fluide Electrique*, très-propre à exercer toutes les merveilles de l'Electricité. Car selon lui le frottement du tube ou globe de verre ébranle ses fibres élastiques & leur donne un mouvement de vibration, d'où resulte un mouvement pareil dans la matiére Electrique: mouvement par lequel on peut comprendre que les corps legers, comme des feuilles d'or, sont attirés ou repoussés.

Ce mouvement, selon M. Jallabert, *n'est* pourtant pas un sim-

ors du globe, & obligée
nir par des ondulations,
tent tantôt l'attraction,
répulsion. Et comme les
ont fort compacts & con-
peu de matiere électri-
n lancent peu, selon l'Au-
sont peu propres à pro-
eux-mêmes les effets de
cité, dont au contraire
résineux & inflammables
capables, par la quanti-
contiennent de matiere
i, selon le même M. J. est
logue à la matiere électri-
cela est d'une saine Phy-

conſéquence pour le ſyſtême de l'Electricité, qui peut abſolument avoir lieu ſans ce tourbillon, lequel n'a d'autre effet que de faciliter le frotement. Nous pouvons ajouter même aux raiſons très-phyſiques de M. Jallabert, que dans le cas préſent, l'action de l'Electricité paroît bien plus ſe diriger en droiture par maniere de courant, qu'en tournoyant & par maniere de tourbillon.

Chapitre ſecond. Conjectures ſur les Phénomènes des corps électriques par communication. M. Jallabert réduit ici toute la queſtion au plus ou moins de matiere électrique que contiennent les corps, & prétend que ceux qui en ont moins, réſiſtent moins au paſſage de la matière électrique; au lieu que ceux qui en ont davantage par eux-mêmes, réſiſtent auſſi davantage à celle qui leur vient d'ailleurs. Cela eſt ingénieux *au moins*, & ſe rapporte à l'ex-

ction de la refraction de la lu-
re plus forte dans les corps
s, qui parut dans nos Mémoi-
il y a 28. ou 29. ans, & qui a
si souvent mentionnée depuis
ems-là.

hapitre troisième. Examen des
ériences sur la perméabilité de
matière électrique. Chapitre
Observations de la lumière
rendent les corps électriques.
*fluide électrique qui attire &
repousse*, demande M. Jalla-
, *seroit-il le même que celui
produit la lumiere ?* Pour ré-
dre cette question, l'Auteur éta-
d'abord, que la matière de la
ière & du feu est un principe
ureux, subtil & répandu par-
, que ce principe sulfureux,
se de la lumiere, est fort diffé-
du souffre commun; que ce
produit l'électricité produit la
iere, & la chaleur & le
&c.

On objecte que le diamant froté

& électrisé jusqu'à devenir lumineux, s'il est mis dans l'eau, y perd son électricité, mais non sa lumiére, & même que, selon Boyle, le diamant devient lumineux sans devenir électrique, lorsqu'on le met dans l'eau chaude. Pour répondre, M. Jallabert a recours avec beaucoup de vraisemblance aux parties grossiéres émanées des corps électrisés, qui étant unies aux parties fines de la lumiére, produisent l'électricité & le feu. Nous croirions pouvoir ajouter que non-seulement la lumiére pure consiste dans des parties plus fines, mais dans un mouvement plus fin, & que pour l'électricité & le feu sensible, il faut un courant de corps sulfureux & grossiers, dont la lumiére est l'ame & dont ils sont les corps.

Ch. cinquiéme. Des Phénomènes de la commotion. Comme les deux mains agissent dans cette expérience, celle qui soutient le vase & celle qui tire l'étincelle, l'Au-

... n'en dit pas un mot dans son livre. Nous doutons que cette matière il en ait paru de ...leur & de plus digne d'être lu ...outes sortes de Lecteurs.

...RTICLE LXVIII.

...ÆSTIO MEDICA; M. ...amillo Falconet Preside. An ...b omni re cibaria vasa ænea &c. ...'est-à-dire: Question de Mede...ine, s'il faut bannir tout vase ...e cuivre de la préparation des ...limens, proposée par M. ...ranc. Thierri de Tulle, Doc...eur de Pont-à-Mousson, sous la ...résidence de M. Falconet Doc...eur de Paris &c. A Paris chez ...Quillau 1749.

...Os Mémoires peuvent se ... flatter depuis plusieurs an...s d'avoir les premiers applau...à l'invention infiniment utile ... sieur Prémery, de substituer le

fer au cuivre dans la préparation journaliere des alimens qui conservent la santé, & des remédes faits pour la rétablir. Nous annonçâmes, il y a deux ou trois ans le suffrage décisif de l'Académie des Sciences par l'organe de son célébre Historien M. de Mairan, en faveur de cette salutaire invention. Il ne manquoit plus pour en constater la sureté & la salubrité que l'attache de la Faculté même de Paris, qui la donne enfin authentiquement sous la direction de M. Falconet, en traitant à cette occasion M. Prémery de *Civis optimus & ingeniosus Artifex*, c'est-à-dire, de *bon Citoyen & d'Artiste ingénieux*. Réellement (nous le connoissons) c'est un homme qui a le bien public en vuë, & qui a assoupi, avec une patience & une adresse infinie, le fer le plus rebelle à toutes les formes & à tous les usages ausquels on avoit facilement plié le cuivre jusqu'ici,

Thèse de M. Thierri, dans premier paragraphe, fait entendre que de tous les métaux l'argent, s'ils étoient moins précieux, seroient les meilleurs pour l'usage de la vie. Le second paragraphe traite des poisons & en fait l'énumération, pour arriver au troisième au Verd de gris; la seule odeur fait soupçonner ce venin; & dont la vapeur seule cause des coliques, des ... des paralysies à ceux qui manient le cuivre d'où émane cette funeste exhalaison. Tout ... dissout le cuivre, & en fait ce redoutable poison. Les acides, les alkalis, les sels neutres, les huiles mêmes, l'eau, les liqueurs de toutes les sortes, l'air humide, & jusqu'à la sueur de nos mains le manifestent & l'infectent pour nous en infecter, pour peu que nos alimens ou notre boisson soient à portée de l'imprégner.

Les Médecins doivent en être crus sur l'article ; pour le moins sont-ils ici de fidéles témoins. Point de famille, disent-ils, qui ne raconte quelque accident funeste arrivé par-là. M. Thierri fait estimer la grandeur du péril de se servir du cuivre par la nature même du cuivre, & des mauvais esprits qu'en tirent nos divers alimens qui y séjournent ou s'y préparent à l'aide du feu, à l'aide du froid même lorsqu'on les y laisse réfroidir.

Dans le quatriéme Paragraphe, la Chymie achéve de découvrir la nature arsénicale du cuivre en le décomposant. Il s'agit ensuite du métail qu'on pourroit substituer au cuivre. Le plomb n'est guére moins venimeux que le cuivre L'étain donne vingt indices d'a[...] sénic. M. Thierry vient au fer, [...] le trouve aussi sain, peut-être m[...] me plus sain, & du reste infi[...] ment plus durable que la terre.

éſe finit par cet aphoriſme que les Médecins, miniſtres de la ſanté, ſont tenus par les loix de la Médecine la plus ſacrée d'avertir gravement & rigoureuſement les citoyens du péril dont les menacent les vaſes de cuivre, & de conclure tout haut & avec hardieſſe que les vaiſſeaux de cuivre doivent être écartés de toute préparation de nos alimens.

ARTICLE LXIX.

CAROLI PORE'E E SOCIETATE Jesu Sacerdotis Fabulæ Dramaticæ, editæ ab uno ejusdem Societatis Sacerdote. Lutetiæ Parisiorum, apud Marcum Bordelet, Bibliopolam, è regione Collegii Ludovici Magni, an. 1749. Pièces Dramatiques du P. Charles Porée, de la Compagnie de Jesus. in 12. p. 508. Chez Marc Bordelet Libraire, vis-à-vis le College de Louis-le-Grand.

IL est d'usage dans tous les Colléges considérables d'y exercer par des Piéces Dramatiques, la jeunesse qu'on y éléve. On choisit avec une attention scrupuleuse les sujets les plus propres à instruire, & les moins capables d'occasionner des abus préjudiciables à l'innocence. Tous les accompagne-

des beaux Arts, ...
..., spectacle sont dans la
...ée décence ; & on prend
précautions pour prévenir
inconvéniens, que ces re-
...tions ne peuvent guères
... ceux qui sont accoutu-
les Théâtres licencieux ou
..., d'où, selon les témoi-
les moins recusables, on
... toujours l'impression du

Borée, malgré l'excessive
...se de sa conscience, e
... traces de ses prédécess...
'eût été une singularité de
...rter, une espèce de cen-
tout ce qui s'étoit fait
...i en ce genre. Ses Tra-
...ont déja entre les mains
...ic. On espere que ses Co-
n'en seront pas reçues
...avorablement.
...remière Piéce Dramatique
...ueur. Cette passion qui
souvent avec tant de fu-
...ns les vieillards mêmes,

commence quelquefois à se déclarer tellement dès la plus grande jeunesse, qu'on en devine aisément les suites. C'est ce qui a déterminé l'Auteur à choisir pour son principal Personnage un jeune homme qui ne fait que d'entrer dans le monde. Ce sera un Acteur d'autant plus propre à instruire des Spectateurs avec lesquels il vivoit, il y a peu de tems, & qui doivent naturellement s'intéresser à ce qui le regarde. Cette Comédie n'est que de trois Actes, & il n'y en a aucune dans ce Recueil qui soit plus longue, il ne convient même pas qu'elle le soit, pour que la Représentation n'excéde pas le tems prescrit par l'usage. Toutes ces piéces sont écrites en Prose, car quelque aisé qu'il soit de composer des vers Latins dans la mesure de Plaute ou de Térence, la Prose est encore plus intelligible, & ç'a été une juste raison de la préférer.

Dans le premier Acte le Joueur (Pézophile) ayant emprunté une somme d'argent pour acheter une Compagnie de cavalerie (c'étoit du moins le prétexte) joue de malheur & perd tout. Chrysorius son oncle instruit de cet emprunt, & devinant assez ce qui étoit arrivé, vient chercher Pézophile pour le traiter comme il mérite. Le valet, pour excuser son maître, dit à l'oncle que son neveu a été rencontré par une troupe de voleurs, *de Joueurs, interrompt l'oncle*, qui lui ont enlevé tout son argent, après une résistance fort opiniâtre ; mais il a fallu céder au nombre. Le valet ajoute qu'il a ramené son maître à la maison sain & sauf, avant qu'on l'eût dépouillé de ses habits.

Le Joueur qui a entendu ce que son valet vient de dire pour l'excuser, prend & exécute la résolution d'avouer sincérement sa faute. Il ne déguise rien, & il proteste en

même-tems que du reste de sa vie il ne lui arrivera plus de jouer. L'oncle connoissoit trop bien son neveu pour compter beaucoup sur ses promesses ni sur toutes les marques qu'il donnoit d'un vrai repentir. Cependant un ami de Pérophile, lequel étoit présent à cette entrevue, touché du malheur de son ami, intercéde pour lui, & obtient enfin la grace du coupable. L'oncle s'étant retiré, Cléobule, *c'est l'ami*, propose au Joueur de s'appliquer à la Musique, de se montrer dans ces assemblées, où une conversation amusante fait couler les heures sans ennui. La chasse & quelques petits voyages aux environs de la Capitale sont encore des diversions qu'il conseille pour déraciner une passion aussi opiniâtre que celle du jeu. Tout cela n'est pas du goût du Joueur, qui de plus ne croit pas avoir besoin de ces secours, tant il est convaincu de sa conversion. Pour s'animer

:e plus fortement contre le
il se détermine à composer
iatyre véhémente contre les
urs. Comme il connoît par
uneste expérience leurs crain-
leurs faisissemens, leurs em-
mens, leurs fureurs, tous
rages dont l'ame est boule-
e quand elle est livrée à cette
nique passion ; ce sera un
l avantage pour la peindre
ès nature.
ndant qu'il s'occupe d'un pro-
frivole, un usurier instruit
perte du joueur, de qui il
adroitement qu'il étoit émant
, & l'unique héritier de Chry-
s, homme opulent, lui con-
de ne se pas décourager. Il
udra peut-être qu'une séance
mettre ordre à tout. La for-
n'est pas toujours contraire,
s révolutions ne sont pas si
qu'on s'imagine. Le joueur
e de même, & veut jouer en-
une fois, *une fois seulement*;

il n'aura pas à se reprocher de n'avoir pas profité des secours que cet honnête inconnu lui offre d'une maniere si polie & si obligeante.

Dans le second Acte, le joueur revient tout triomphant avec l'argent qu'il vient de gagner & il recommande à son valet, de ne point laisser entrer les Créanciers, qui ne manqueront pas de se présenter dès qu'ils sçauront que Pézophile a joué heureusement : cette précaution étoit nécessaire. Ils arrivent tous ensemble avec empressement : le valet régle leurs comptes & les renvoye tous sans argent, avec des plaisanteries convenables à un pareil Acteur. Atyches se montre après les Créanciers, & comme il ne demande point d'argent il est introduit. Atyches est un gentilhomme bien allié & qui avoit été riche, mais qui s'étoit entierement ruiné au jeu. Ayant scu que le joueur avoit acheté une Compagnie de Cava-

lerie, il vient demander quelque petit emploi pour Philocles son fils. Atyches insinue modestement qu'il est bien allié, & qu'il fut autrefois riche, mais qu'il est réduit à une grande misere. Seroit-ce, demande le joueur, que pour devenir encore plus riche, vous avez beaucoup risqué & perdu sur mer? Non répond le gentilhomme; il ne me convenoit pas de m'enrichir par cette voye. Ce n'est pas sur mer que ma fortune a fait un si triste naufrage. Avez-vous donc, continue le joueur, aimé la chasse avec passion? Les chiens, les chevaux, tout le reste de l'attirail sont d'une grande dépense. Je chasse encore, dit le gentilhomme, mais c'est pour vivre: ce n'est pas par plaisir, c'est par nécessité. Avez-vous donc été vexé par quelque voisin qui vous aura intenté procès sur procès, ajoute Pézophile? Nullement, c'est uniquement le jeu qui m'a ruiné. La fortune vous a donc tou-

jours été contraire ? Elle me fût d'abord favorable. Je me suis flatté qu'elle le seroit toujours. C'est ce qui m'a engagé trop avant. Je me suis vu réduit à rassembler le peu qui me restoit pour me retirer dans une campagne obscure où je vis misérablement.

Philocles fils du Gentilhomme ruiné est présenté par son Pere, qui demande pour lui une place parmi les Volontaires. Ces deux Scènes sont intéressantes. La situation est heureuse. Le Joueur remarque très-bien qu'il est menacé du même malheur qu'Atyches ; mais se tenant assuré de la succession de Chrysorius, il a une ressource qu'Atyches n'avoit pas. Ainsi il n'est ni allarmé, ni même touché de l'exemple qu'on lui met sous les yeux. Sa passion le domine tellement qu'il quitte la table & ses convives pour se rendre où il est attendu de quelques Joueurs *de profession.*

Dans le troisiéme Acte Chrysorius qui voit en arrivant, que son neveu est sorti brusquement & sans aucun égard aux loix de la politesse, tâche de deviner avec Cléobule dont il est accompagné, ce qui peut avoir déterminé Pézophile à commettre cette incivilité. Pendant qu'ils s'entretiennent, arrive Agrion, Fermier d'une Maison de Campagne de Pézophile. Chrysorius, en qualité de Tuteur de celui-ci, avoit pris soin longtemps de cette Terre; & il en demande des nouvelles. Le Fermier lui répond que tout y est en mauvais état depuis qu'il l'a venduë. Chrysorius étrangement surpris, déclare qu'il n'a jamais vendu cette maison, qui appartient en propre à Pézophile, & qu'il n'a envoyé personne pour en prendre soin. Par la suite du discours il ne s'apperçoit que trop que son neveu l'a venduë.

Le *Fermier se retire*, & Chry-

ſorius ſe plaint à Cléobule de ce qu'il ne l'a pas averti plutôt du deſſein de Pézophile. Cléobule proteſte qu'il n'en a eu aucune connoiſſance. Atyches entre & lui apprend qu'il cherchera pour ſon fils une autre place que celle qu'il avoit obtenuë de Pézophile par le crédit de Chryſorius. Il craint que Philocles ne prenne l'inclination du jeu, s'il s'attache à un jeune officier entierement livré à cette paſſion. Tous ces Acteurs ayant diſparu, Parmenon valet de Pézophile rentre dans la maiſon, accablé de chagrin d'avoir perdu tout ce qu'il avoit touché de ſes gages. Il veut ſe pendre pour terminer ſa peine, & il prépare tout ce qui eſt néceſſaire pour cette opération. Il y a ici un jeu de théâtre très-amuſant. Pendant que ce Valet eſt ſur le point de ſe pendre, le Maître arrive plus déſeſpéré encore que Parménon. Pézophile a joué *tout* ce qu'il avoit emprunté d'un

Uſurier

Usurier à gros intérêts, & de plus sa Compagnie de Cavalerie. Dépouillé de tout, il veut forcer l'épée à la main Parmenon de lui prêter les cent écus qu'il lui avoit donnés ce jour-là à compte sur ce qui lui étoit dû de ses gages. Parmenon déclare qu'il les a joués & perdus avec les gens qu'il nomme. Le Maître reproche au Valet la témérité avec laquelle il a hazardé les gages de trois années de service ; & le Valet qui n'a rien de mieux à répondre, s'excuse sur le mauvais exemple du Maître. Chrysorius & Cleobule paroissent. Le premier déclare au Joueur qu'il le deshérite, & qu'il substitue à sa place Cleobule qui mérite cette préférence par sa vertu. Pézophile reconnoît qu'il a mérité cette disgrace. Cleobule, qui ne sçauroit appaiser Chrysorius, n'accepte la succession que pour la rendre à son ami, quand il aura changé de conduite.

Tel eſt le fond de la Comédie du P. Porée. Nous ne prétendons pas faire ceſſer cette prévention générale, où l'on eſt contre les piéces dramatiques de Collège. Nous dirons ſeulement, qu'avant de les dédaigner ſi faſtueuſement, il ſeroit de l'équité que les Cenſeurs conſidéraſſent attentivement le but qu'on doit ſe propoſer dans ces ouvrages, les bienſéances ſans nombre qu'on eſt tenu d'y garder, la néceſſité abſolue de tempérer tout ce qu'il y a de plus capable d'amuſer, de plaire, d'intéreſſer dans ces ſortes de ſpectacles. Tout cela bien peſé, on examinera ſi l'Auteur a bien choiſi le ſujet de ſa Comédie, s'il en a tiré tout ce qu'il lui étoit permis d'en tirer, s'il a véritablement frappé au but. A-t'il rempli toutes ces obligations ? Il eſt injuſte d'exiger rien de plus. Les Poëtes dramatiques des Collèges, & ceux qui étalent *ſur* les Théâtres profanes, ſont ſur

des terrains trop inégaux pour être mis en parallele.

Le prologue du Joueur est en vers. On estimera toujours plus les vers que la prose, ne fût-ce que parce qu'ils coutent plus à l'Auteur. Nous en transcrivons ici quelques-uns.

... Ludus animis ille recreandis datus,
Errore nostro, ludus esse desinit;
Ludusque multis factus est animi furor.
Exigua non jam sumitur solido die
Particula ludo danda, sed totos dies,
Totasque noctes luditur &c.

L'amour & la haine aveugle des peres à l'égard de leurs enfans, est le sujet de la seconde piéce. Ce n'est pas seulement cet amour insensé, tant célébré par les Poëtes, & par les Faiseurs de Romans qui cause dans le monde entier d'étranges égaremens, les uns ridicules, les autres funestes. On s'en afflige, ou l'on en rit selon l'inté-

rêt qu'on y prend. L'amour paternel, tout ordonné qu'il est par la nature & par les loix, n'est pas toujours sage & judicieux. Il n'est pas rare qu'il aveugle les parens: il y a des occasions où cet aveuglement n'est pas inutile, & loin de troubler la paix des familles, il contribue à l'entretenir. L'amour propre qui cache à un pere ses propres imperfections, s'étend quelquefois jusqu'à ses enfans qu'il regarde comme une partie de lui-même. S'il connoissoit tous leurs défauts, l'amour paternel en seroit fort affoibli: mais lorsqu'un pere, de deux enfans qu'il a, en aime l'un excessivement & ne hait pas moins l'autre, c'est un désordre étrange, dont les familles & l'état même souffrent considérablement. Tel est le principal personnage de cette Comédie.

Patrice a deux enfans. Philotas est l'aîné. Eugene est le cadet. Tou*te l'affection* du pere est pour l'aî-

né, & il a plûtôt de l'aversion que de l'indifférence pour le cadet. Cependant le cadet est soumis, docile, il a de l'esprit, de l'agrément, des dispositions & des inclinations heureuses, en un mot, tout ce qui le feroit aimer d'un étranger; & avec tout cela il n'est point aimé, il est rebuté de son pere.

Le jeune enfant s'apperçoit de son malheur; il n'y a rien dont les enfans s'apperçoivent plus aisément, ni à quoi ils soient plus attentifs. Qui pense autrement ne les connoît guères. Il tâche donc d'avoir du moins quelque petite part dans la bienveillance de Patrice. Tous ses soins sont superflus. Il a déplû sans raison, il déplaira toujours.

Patrice est enfin désabusé par les soins & l'industrie d'un ami. Philotas trompé par une fausse nouvelle, croit que son pere est près de mourir. Il n'est nullement affligé *d'une si grande* perte; il ne

pense qu'à se rendre maître de l'argent, pendant que son cadet fond en larmes & ne sauroit être consolé. Patrice reconnoît l'injustice de ses préventions. Il déteste l'ingratitude de Philotas, & prend tous les sentimens d'une affection paternelle pour Eugene, qui malgré tant de mauvais traitemens, a donné tant de marques de la plus vive douleur.

Après avoir mis quelques vers Latins du prologue du Joueur, il est juste de transcrire quelques lignes de cette seconde piéce, afin qu'on puisse juger de la prose.

Le domestique de Patrice raconte ainsi l'accident, qu'il assure être arrivé il y a peu d'heures.

Patricius dum Rothomagum petit, equo indomito vectus, ad amici hortos in proximo suburbio positos voluit divertere. Trajiciendus fuit pons ligneus. Ibi restitare suspiciosus equus, urgere Patricius, & ilia calcaribus fodere. Ille doloris

impatiens adversus stimulum recalcitrat. Erigit se in pedes, subsilit, & gravi succussu equitem in altam fossam trans pontem dejicit.

L'indolent est la troisiéme Comédie. Cette maladie commence souvent dès le Collège : elle est plus *chronique* que celles à qui la Médecine donne ce nom, & tout ensemble plus incurable. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'elle s'introduit partout & qu'elle devient à la mode. L'Auteur s'est proposé de faire sentir par une peinture bien ressemblante combien ce caractere est méprisable.

Les vocations forcées sont le sujet de la quatrième Comédie. Quoiqu'on ait représenté plus d'une fois avec succès sur les Théâtres même profanes la constance & la mort des Martyrs, les vocations forcées, qui donnent à l'Eglise une autre espéce de Martyrs, ne plairoient pas aux Spectateurs ; il seroit aussi malaisé de leur faire gou-

ter un pareil sujet, que d'intro
re des orgues à l'Opéra.

La cinquiéme & derniere
ce est le jeune libertin rappell
une vie plus réglée. Ceci indi
assez l'objet qu'a eu l'Auteur
le plan de son ouvrage.

Si tous les Ecoliers du P. Po
qui ont été Acteurs ou Spectat
des Piéces de Théâtre que nous
nonçons, vouloient en avoir c
cun un exemplaire, pour rappe
le souvenir des amusements
leur jeunesse, la plus nombre
Edition seroit bientôt épuisée.

ARTICLE LXX.

REFEXIONS SUR LE COMIQUE-Larmoyant. Par M. M. D. C. Trésorier de France & Conseiller au Présidial; de l'Académie de la Rochelle: adressées à MM. Arcere & Thylorier de la même Académie. A Paris chez Durand & Pissot in 12. pp. 75.

CEt Ouvrage qui n'attaque que la Comédie moderne, pourroit servir de modèle à quiconque voudroit parcourir tous les genres ou plutôt toutes les modes de notre litterature. L'Auteur (M. de Chassiron) paroitroit également propre à remarquer les petits abus qui auroient pû se glisser parmi nos Orateurs, nos Historiens, nos Poëtes, nos Philosophes: n'exceptons pas même nos Peintres & nos Artistes. Et pour-

quoi ne prendroit-il pas bien cette
liberté, puisqu'il l'exerce avec dou-
ceur, avec politesse, & qui plus
est avec de très bonnes raisons ?
Sans toucher au mérite, aux ta-
lens, en un mot à toute l'entité
des nouveaux dramatiques, il pro-
pose ces quatre questions. La ma-
nière de traiter le Comique au-
jourd'hui, est-elle autorisée par
l'exemple des Anciens ? A-t-on
la liberté indéfinie de la changer
sans cesse ? Apporte-t-elle aux
Spectateurs plus d'utilité ou d
plaisir que celle de Moliere ? Est
elle enfin destinée à passer à
postérité, comme une nouvel
branche de Dramatique propre
orner la Scène ? Tout ceci se d
cute dans l'étenduë de 75 pa
d'un style assez Philosophique
bien fourni de réflexions, ainsi
l'annonce le titre. Comme la
tiére est traitée d'une façon
littéraire, nous l'envisageons
sous ce point de vuë, prou

toujours, à notre ordinaire, contre la licence du Théâtre, & la condamnant dans tous ses Chefs, autant que la raison & la Religion l'exigent de nous.

Tout le monde a connu ce Critique fameux (M. l'Abbé D. F.) qui avoit tant de Lecteurs & si peu d'amis; Ecrivain capable de dire des vérités, & qui auroit mérité d'être cru, si l'humeur n'avoit pas pris le dessus quelquefois; génie singulier qui sçavoit parler de tout, sans avoir une grande étenduë de connoissances; qui étoit né avec beaucoup moins de feu que de sagacité; qui avoit acquis plus de facilité à écrire que de force dans le style, & qui possédoit bien mieux l'Art d'apprécier les Ouvrages des autres, que celui d'inventer quelque chose de lui-même. Ce Censeur public fut le premier qui caractérisa notre Thalie moderne par le titre de *Comique-Larmoyant*; & M. de Chassiron

dépeint ainsi les Auteurs partisans
de ce nouveau genre de spectacle.
» Ils choisissent, dit-il, de dessein
» prémédité, une action triste; &
» par une suite nécessaire, ils sont
» obligés de donner un ton lugu-
» bre à leurs principaux Acteurs,
» & de réserver le Comique pour
» les Subalternes. Les incidents ne
» naissent que pour faire couler
» de nouvelles larmes; & l'on
» sort enfin du Spectacle Comique
» le cœur aussi serré de douleur,
» que si l'on venoit de voir repré-
» senter Médée ou Thyeste. «

Reprenons présentement les
quatre questions de notre Auteur.
Premierement, un tel Comique
*est-il autorisé par l'exemple des
Anciens?* Nous déciderions bien
vîte que non, & nous ne vou
drions qu'une preuve de fait
c'est qu'on rioit beaucoup au
Pièces des Anciens, & qu'on pér
d'ennui vis-à-vis d'une Scène c
mique qui fait pleurer. Mais l

de Chassiron traite la chose bien plus méthodiquement. Il place d'abord un abrégé historique des progrès de la Comédie. Licentieuse & cynique dans son origine, elle couvrit de rougeur le Citoyen, le Magistrat, le Philosophe qu'elle nommoit, qu'elle diffamoit publiquement. Plus réservée ensuite, elle s'abstint de traduire les personnes mêmes sur la Scène: elle se contenta de peindre les travers, & de représenter les ridicules. Après la chûte des Arts & dans les siècles d'ignorance, Thalie follement dévote,

> Joua les Saints, la Vierge, & Dieu par piété.
>
> *Boil.*

Ce genre Gotique s'éclipsa, & fit place aux aventures de Chevalerie, aux merveilleuses intrigues des Paladins. Corneille enfin parut & ramena le goût de l'Antiquité; Moliere le suivit & le sur-

passa. » On vit alors toutes les
» beautés de l'art & du génie réu-
» nies dans nos Poëmes ; une éco-
» nomie judicieuse dans la distri-
» bution de la Fable, & dans la
» marche de l'action ; des inci-
» dents finement ménagés, pour
» enflammer la curiosité du Spec-
» tateur ; des caractères soutenus,
» & ingénieusement contrastés a-
» vec des personnages accessoires,
» pour donner plus de saillant aux
» originaux. Les vices du cœur de-
» vinrent l'objet de ce haut Co-
» mique, inconnu à l'Antiquité, &
» avant Moliere, à toutes les Na-
» tions de l'Europe : genre subli-
» me, dont le charme se fit sentir
» à proportion de l'étenduë & de
» la délicatesse des esprits. Enfin
» on vit, dans l'espèce imitée des
» Anciens, une critique relative
» aux mœurs & aux actions de la
» vie bourgeoise & ordinaire ; &
» la plaisanterie & le badinage
» pris du fond des choses, se dé-

clarer naturellement, moins par les paroles, que par les situations vraiment comiques des Acteurs.

Voilà un grand morceau qui fera connoître le génie & le style de l'Auteur. Concluons avec lui que rien ne ressembloit, dans les siècles du bon Comique, au goût plaintif de la scène d'aujourd'hui.

Seconde question. Est-il permis aux modernes de changer l'ancienne constitution du Poëme comique ? L'Auteur qui traite ceci aussi sérieusement que Ciceron parloit des devoirs de l'Orateur ou du Citoyen, montre par l'autorité des Héros & des Législateurs de la scène, que l'essence du Comique est désormais fixée ; que par conséquent c'est une *maxime dangereuse* que d'oser quitter la bonne maniere des Anciens, pour prendre ce ton *triste & dolent*, *ce romanesque lugubre qui est devenu l'idole des femmes & des jeunes* gens.

Au reste, si quelqu'un méconnoissoit les Héros de la scène, il doit être averti que c'est Aristophane, Plaute, Moliere, Renard, & en général tous les Comiques célébres dont on a les Ouvrages. Les Législateurs en ce genre sont ceux qui ont écrit sur les régles du Poëme dramatique : par exemple, Aristote, Horace, Despreaux, le P. Rapin, &c. Les premiers forment une preuve de fait, & les autres établissent une espéce de loi contre le *Comique-larmoyant*. L'Auteur y ajoute les connoisseurs toujours subsistants, les Arbitres fideles & invariables du bon goût, qui *reclame*, même de nos jours, *contre le prestige des nouveautés dangereuses*.

Troisiéme question, le Comique-larmoyant est-il propre à instruire & à réjouir les Spectateurs ? Nullement, répondons-nous, pour présenter plus vîte la pensée de M. de Chassiron. Elle est soute-

nue cette pensée d'une multitude de bonnes raisons. On fait sentir, pour ce qui concerne l'instruction, que les Comiques plaintifs manquent leur but en faisant leurs principaux personnages entiérement vertueux : c'étoit au contraire sur ces principaux personnages que Moliere faisoit tomber les plus grands traits du ridicule. Or c'est en présentant le ridicule plûtôt qu'en étalant de belles moralités, que le Théâtre Comique doit instruire. A l'égard du plaisir qu'il est toujours question de procurer aux Spectateurs, le Comique - larmoyant, n'en est ni la source féconde, ni le garant sûr ; heureux même s'il n'a pas un effet tout contraire. Cependant comme il ne faut pas disputer aux gens les sentimens qu'ils éprouvent ou qu'ils disent éprouver, notre Auteur explique la nature du plaisir qu'on croit ressentir à la représentation de *nos piéces* modernes ; c'est quel-

que chose de forcé, d'arti
de passager; l'ame est plûtôt
lée qu'émue, plûtôt surpri
gagnée. Nous voudrions p
transcrire tout ce que dit ici
Chassiron, qui se surpasse l
me dans cette Analyse fine
vante de sentimens.

Mais c'est sur la quatrièm
tion qu'il déploye toute l'é
de son éloquence. Le *Comiq
moyant est-il destiné à pass
postérité, comme une nouvell
che de dramatique propre
la scène?* Bien loin qu'on ai
si favorables idées d'un g
peu naturel & si peu con
grands Maîtres, on décid
sans détour: » Le Comique
» tif légitimé par la mode
» avec elle, & sera rele
» païs du Tragi-Comique,
» est sorti. Il brille à la lueu
» clairs de la nouveauté, il
» dra rapidement comme e

Ajoutez la difficulté extrê

ir. » La carriere n'est pas vas-
, & il faut pour la remplir
ec succès un génie aussi bril-
nt, aussi cultivé que celui de
uteur de Melanide « (M. de
.) Que ceci seroit aisé à prou-
par de bonnes comparaisons !
Inventeurs de l'Eloquence
lement ingénieuse, de l'His-
: à petits portraits, du style
ié, frisé, antithétique, furent
ûpart des hommes de génie,
bles de se faire une vogue,
juérir même des Admirateurs.
; quel cas a-t'on fait de leurs
istes, ou de ceux qui, dans le
ne genre, ne furent qu'au se-
l degré ? On les a traités d'hom-
frivoles, superficiels, plus
ns de la barbarie que du vrai

au-dessous de Pline ; au lieu que sans être tout-à-fait au niveau de Ciceron & de Démosthène , on seroit encore un Orateur estimable. Appliquez ceci à l'Histoire , à la Poësie dramatique , peut-être aussi à la Peinture , à l'Architecture , à tous les Arts.

M. de Chassiron dit des choses très-bien pensées sur la confusion que le nouveau Comique met dans le Théâtre. Le Cothurne & le Brodequin ont toujours eu leurs limites très-distinguées, très-séparées, pourquoi les détruire ? Pourquoi donner à la joyeuse Thalie la terreur & la compassion de Melpomene ? Pourquoi rappeller l'espece bizarre du Tragi-comique *si justement proscrite après plusieurs années d'un triomphe imposteur ?* Le Comique-larmoyant n'est pas tout-à-fait si monstrueux , mais il brouille toujours les idées primitives , il mêle les possessions , les caracteres, les droits réciproques ,

l'où il faut conclure, avec notre Auteur, que c'est *une découverte dangereuse.* Nous ne faisons que représenter les premiers traits de cette judicieuse critique qu'on lira volontiers dans l'Ouvrage même.

ARTICLE LXXI.

DISSERTATION SUR LA Chronologie des Rois Mérovingiens depuis la mort de Dagobert I. jusqu'au Sacre de Pepin &c. Par M. Gouye de Longuemare Avocat au Parlement & Greffier au Bailliage Royal de Versailles. in-12. pages 113. en y comprenant d'autres Pièces détachées, pages 207. A Paris chez Chaubert, Quai des Augustins.

VOici un Livre dont il est très-difficile de rendre compte dans un Extrait, parce qu'il ne contient que des discussions chro-

nologiques ; par conséquen
raisonnements très-liés, trè
cis & très-nécessaires. Il est
tion de fixer l'époque du com
cement & de la fin du régi
derniers Rois de la premiere
à commencer après la mort d
gobert I. jusqu'à l'élection c
pin Chef de la seconde race
qui comprend un interval
114. ans, depuis 638. jus
752.

Un bel esprit dit quelque
que les noms d'une infini
Rois ne servent qu'à fair
époques dans l'Histoire ; leu
gnes d'ailleurs ayant été v
d'actions & de vertus. Ma
derniers Monarques de la ra
Clovis, n'ont pas même eu ju
ci l'avantage de guider sûre
nos pas dans les routes de la
nologie. Placés dans nos An
comme des monuments inani
ils nous apprenoient qu'ils av
existé sans nous dire quand,

ment, pourquoi ils avoient commencé ou cessé d'être.

M. Gouye de Longuemarre ranime en quelque sorte ces cadavres; s'il ne peut leur donner le mérite personnel des exploits, il empêche du moins que la confusion ne se mette parmi eux, que la nuit des tems n'achève de les ensevelir. Nous admirons le goût presque extraordinaire de ce Sçavant. Dès le Printems de son âge, & par conséquent dans le régne de l'imagination; Maître d'ailleurs de se livrer aux charmes de la belle littérature, de lier avec les Muses des rapports d'amusement; il a choisi par préférence les travaux de la Chronologie; les épines des chroniques & des Chartres; le dégoût inséparable des recherches sur l'antiquité du moyen âge. Ses premières démarches furent à la suite des Baluze, des Mabillon, des Papebrok, des Longuerue, & l'Ouvrage qu'il nous

donne aujourd'hui montre qu'il est déja fort avancé dans la carrière où se sont signalés ces hommes intrépides, ces destructeurs de la barbarie gothique. Entrons un peu dans la discussion de quelques points qui donneront idée de l'Auteur & de ses succès.

M. de Longuemare prend son essor à la mort de Dagobert I. qui est fixée par les meilleurs Critiques à l'an 638. Le P. Henschenius avoit manqué ce but Chronologique. Il avoit retardé la fin de Dagobert jusqu'à l'an 644. & qui ne l'auroit pas bien cru sur sa parole, si le P. Mabillon eût négligé cette anecdote ? Mais on se range aujourd'hui de son côté : on croit avec lui & d'après lui que Dagobert a fini en 638. C'est de là encore une fois que part notre Auteur.

Il examine d'abord ce qui concerne les années de Sigebert III. & de Clovis II. fils de Dagobert.

Il montre très-clairement que le
premier commença de régner en
Austrasie l'an 634. & termina sa
vie le premier Février 655. que
le second commença en 638. &
finit en 656. Sur la Chronologie
du Roi Sigebert, il faut abandon-
ner le Moine de Gemblours, Si-
gebert, qui se contredit évidem-
ment lui-même ; car dans la vie
de ce Prince, il dit que sa mort
arriva en 663 ; & dans sa chroni-
que il place le même événement
à l'an 656. Il faut aussi ne pas s'en
rapporter au P. Henschenius qui
s'est trompé dans le fondement
même de toute cette Chronolo-
gie, en faisant vivre Dagobert I.
pere de Sigebert III. & de Clovis
I. jusqu'en 644. en quoi il est ab-
lument contredit par les plus ha-
les Antiquaires.

Nous croyons pouvoir faire
une légère critique, non pour
anger l'époque de la mort de
bert, qui est bien fixée à l'an

655. mais pour faire voir q
des preuves d'où l'on conclu
ce Prince vivoit encore en
porte sur un fondement pe
lide. M. de Longuemare cite
près Dom Mabillon, une c
de Sigebert, à laquelle sou
vit S. Remacle comme Evê
Or, ajoute notre Auteur, Rem
parvint à cette dignité en
dans cette même année 653.
n'est pas certain : ou plutôt le
traire est comme démontré,
que S. Remacle étoit déja Evê
quoique sans titre & sans s
lorsqu'il succéda en 650 à S. Am
Evêque de Maëstricht. Ainsi,
qu'il souscrivit comme Evêq
une Charte de Sigebert, il ne
suit pas que ce Prince vêcû
core en 653. étant fort po
que cette charte eût été sou
en 650. ou même plûtôt. Voy.
SS. 1. Tom. Sept. p. 674.

Tout l'Article qui concer
Chronologie de Clotaire II
de Clovis II. est extrêmemen

dans la Dissertation de M. de Longuemare. On y voit que Clotaire mourut en 671. dans la seiziéme année de son régne qui étoit la vingtiéme de son âge. Et la discussion sçavante qui produit ce résultat peut servir à corriger deux endroits du Tom. II. du beau recueil des Historiens François, où l'on ne donne que 14 ans de régne à Clotaire III.

On sera également satisfait de tous les divers points de critique qui se rencontrent sur les régnes suivants. Nous invitons fort tous les amateurs de l'antiquité à ne rien perdre de toute cette partie de l'Ouvrage, que nous omettons pour donner plus d'attention au régne de Pépin.

Ses commencemens dépendent du tems auquel Childeric III. cessa de régner. Quelques Auteurs, entr'autres le P. Daniel, en placent l'époque à l'an 750. Ce qui ne *peut être vrai*, puisqu'on a une

commencemens de ce Prince en 752. Mais il y a ſurement faute dans ce *9. d'Octobre.* Car il eſt certain, par une infinité de témoignages contemporains, que Pepin mourut *VIII. Kalendas Octobris.* c'eſt-à-dire le 24. de Septembre. Cette datte eſt répétée jusqu'à quinze fois dans le tome V. du grand recueil des Hiſtoriens François. Sur quoi il y a lieu de s'étonner que notre Auteur, le P. Daniel, & tant d'autres fixent la mort de Pepin au 23. de Septembre qui ſeroit *IX. Kal.* non *VIII. Kal. Octobris.* Nous n'avons vû, parmi les modernes, que M. l'Abbé le Gendre qui ne ſoit pas tombé dans cette mépriſe.

La diſſertation de M. de Longuemare eſt écrite du ſtyle le plus propre aux diſcuſſions Chronologiques. La clarté & la préciſion en font le caractère.

ARTICLE LXXIII.

L'OMBRE DU GRAND COLBERT, le Louvre & la Vill de Paris. Dialogue. A La Haye M. DCC. XLIX. in-12 pag. 165.

CEtte Brochure est l'Ouvrage d'un homme de goût, d'un bon François & d'un homme qui aime la vérité. Il ne faut pas prendre certains endroits de son livre pour des invectives en style de Juvenal : rien de plus éloigné de son caractère. Juvenal fut un esprit caustique par plaisir de l'être, satyrique pour briller dans le monde à ce titre, impétueux par impossibilité de tempérer son humeur, attaquant tous les états par antipathie naturelle contre le genre humain. Les gens de cette espèce, quoique beaux esprits, quoique bien *fournis* de morale & de vé-

rités, sont pourtant très-incom modes, très-fâcheux & trés- inuti les à la Société. Il n'en est pas d même d'un Amateur des Arts, qu voudroit faire de sa Patrie un sé jour enchanté, une Ville dign d'attirer les regards du Citoyei & de l'Etranger. Les plaintes qu lui échappent, quand ses désirs n sont pas satisfaits, n'ont pour prin cipe que le zèle & l'idée du vra beau. De même qu'il témoigne s peine avec liberté sur ce qui bless son goût; il applaudit avec com plaisance à tous les chefs-d'œuvre dont on enrichit le Public. Te nous paroît être l'Auteur de cett brochure; & c'est aussi sur ce pied là que nous rendons compte d son Ouvrage.

Il fait parler le Louvre & l ville de Paris, de la même maniére à-peu-prés, que, dans l'Antholo gie Grecque, les Villes & les Tem ples racontent leur fortune passé & présente: mais il y a ici bie

plus de développement, d'éloquence & de sel que dans ces Epigrammes antiques, la plûpart sorties de la Minerve de quelques Rhéteurs médiocres.

Le Louvre commence par se plaindre de l'indifférence qu'on lui témoigne, en le laissant imparfait depuis tant d'années ; & la ville de Paris, entrant dans sa peine, l'assûre que tous les bons Citoyens en sont touchés : elle rapporte même à cette occasion, les discours que tiennent les Etrangers, principalement les Anglois, sur les chefs-d'œuvres de l'art commencés en France & non-finis. » Si » le hasard, disent-ils, éleve » quelquefois le génie de la Nation Françoise à de grandes » idées, elle est incapable par sa » légéreté de les porter jamais à » leur perfection. Avide des nou» veautés en tout genre, elle en » préfère les défauts & même » *les extravagances*, à tout ce

» qu'elle a produit de sa
» sensé, parce qu'elle en
» le prix. Ennuyée de ses
» ouvrages, ausquels un b
» nie, & la pratique des
» cellentes proportions on
» des applaudissemens uni
» elle s'en dérobe la vue
» même, & leur préfére
» veauté la plus bizarre &
» déréglée &c. Ce sont des
qui raisonnent ainsi : peu
jours rival & par conséqu
tique ; mais, selon la maxi
usoit un sage Magistrat en
même de la présente broc
est toujours bon de se cor
quelque part que viennent l

Il étoit naturel que le L
parmi ses plaintes, réve
souvenir du grand Colb
pere & son bienfaiteur. Il
ô Colbert, ô ma gloire, o
vous ? Et par un enchan
qui est tout entier sur le
de l'Auteur, l'ombre de ce

tre paroît. Alors le Dialogue se partage entre trois Interlocuteurs, il s'anime, il devient de plus en plus intéressant, le lieu même où l'on converse fournit des observations touchantes. C'est la gallerie d'Apollon, *le seul endroit*, dit le Louvre, *qu'il me soit encore permis d'habiter avec quelque dignité, & où l'on voye quelques vestiges des anciens Chefs-d'œuvres de Peinture & de Sculpture.*

On indique surtout les admirables Tableaux du célébre le Brun. Son Platfond, sa Descente de Croix, & ses belles Batailles d'Alexandre ornent encore cette Gallerie, digne par-là même de servir chaque année, pendant cinq ou six semaines, à la gloire ou à la censure des Peintres modernes. Mais ces miracles de l'Art se présentent tout en désordre aux yeux du grand Colbert. On peut juger de son étonnement & du soin que prennent les deux interlocuteurs d'exa-

ler leurs griefs ſur d'autres ſujets.

Le Parnaſſe François de M. Titon du Tillet n'eſt pas oublié. L'inventeur de ce beau monument offroit de le faire exécuter en grand dans une place de Paris : idée tout-à-fait noble & dont le ſouvenir doit paſſer à la poſtérité. Le projet manqua par des difficultés qui nous étonnent aujourd'hui, & qui font dire à l'ombre du grand Colbert : *Que n'étois-je là ! j'aurois comblé de biens & d'honneurs un tel Citoyen.... & j'aurois encore placé ſa Statuë au bas de l'ouvrage pour immortaliſer ſa mémoire.*

Tout ce qu'on vient de lire ne repréſente encore que le préambule de l'Entretien. L'Ombre du Miniſtre entre ici dans un détail, qui va intéreſſer alternativement le Louvre & la Ville. Il explique d'abord ce qu'il avoit imaginé & entrepris pour la gloire de cette Capitale : après quoi il expoſe le deſſein qu'il avoit de faire du Lou-

vre le plus somptueux Edifice qui fût au monde. Cet ordre de choses forme une espèce de division dans la Brochure. Ici nous ne dirons pas tout : nous n'épuiserons pas même le premier article ; car il est agréable, dans ces matières, d'aller lentement, & de suivre toutes les idées d'un Auteur, de la même manière à-peu-près qu'un œil, amateur des Arts, considére tous les bas-reliefs d'un monument, ou tous les personnages d'un grand tableau d'histoire.

Expleri nequit, atque oculos per singula volvit.

Æneid. l. VIII.

Le grand Colbert explique donc ce qu'il avoit projetté & commencé pour embellir les dehors de Paris : avenues, plans d'arbres, promenades autour des remparts, portes magnifiques en forme d'arcs de triomphe. Cette derniere décoration *réveille les* regrets de la

Ville de Paris:elle ſe ſouvient qu'c n'a point remplacé les portes de Conférence & du Faubourg S.H noré ; elle gémit de ce qu'on laiſſé au caprice des particuliers l ſoin de bâtir, à l'entrée de la rue qui termine ce Fauxbourg.Et que bâtimens y a-t'on élevés ? *De m ſérables façades*, dit l'Auteur *dont le goût meſquin ſeroit à pei digne d'orner l'entrée d'une peti Ville de Province.*

En général l'indulgence dont o uſe ſi ſouvent à l'égard de ceu qui bâtiſſent dans des endroits ap parens, eſt un des points qu'o critique le plus ici. On y revier encore dans des notes placées à l fin du volume, & l'on fait ſent ſurtout qu'il ſeroit de l'intérêt pu blic, de ne pas laiſſer aux Commu nautés Religieuſes la liberté d ſuivre le plan qu'elles auroier imaginé pour leurs édifices exté rieurs. Ceci eſt fondé principale ment ſur le peu de connoiſſanc

que la plûpart des personnes séparées du monde ont de l'Architecture, & des ornemens qui conviennent à une grande Ville. Sur quoi nous remarquons que l'Auteur fait sagement de ne pas rendre la régle universelle : car on a vû dans les Societés régulières des Artistes très-habiles ; chez les Dominicains un Jean de Jocunde qui bâtit le Pont Notre-Dame ; & un François Romain qui conduisit avec Mansard l'entreprise du Pont Royal ; chez les Grands Augustins un Nicolas Bourgeois qui imagina le Pont Tournant qu'on voit au bout des Tuilleries ; chez les Théatins un Guarino Guarini qui donna le dessein non-executé de leur Eglise ; chez les Jesuites un Martel-Ange qui bâtit l'Eglise de leur Noviciat, rue Pot-de-Fer, &c.

L'ombre de M. Colbert reprend l'exposition de ses travaux pleins de zèle pour cette Capitale. Il jetter les foudemens d'un mo-

gnifique arc de triomphe au-de
du Fauxbourg S. Antoine : édific
totalement démoli en 1716.
entreprit le Jardin des Tuilerie
qui est le plus simple, le plus s
vant & le plus beau Jardin
l'Univers. Ici une notice charma
te sur la fortune & les talens
célèbre le Nostre, Auteur de
vaste dessein, amuse & instruit
Lecteur. » Le Nostre, fils d'u
» simple Jardinier du Roi, pa
» vint, sans maître & sans mod
» le, à la perfection de son Ar
» qui fut toujours élevé & enco
» ragé par les récompenses, & e
» core plus par les louanges
» Louis XIV. laconiques à la v
» rité, mais justes, & par-là e
» trêmement flatteuses. L'heure
» instinct de ce Prince saisiss
» toujours non-seulement le be
» & le meilleur, mais encore l'e
» cellent. C'est à cette justesse
» discernement, & à son antip
» thie invincible pour le petit,

» colifichet & même le médiocre-
» ment beau, que nous devons
» tant d'Ouvrages admirables qui
» ont paru ſous ſon régne, &c.

La ſuite eſt comme l'Hiſtoire de toutes les entrepriſes de le Noſtre. Il fit à Fontainebleau le parterre du Tibre, le Canal & la grande piéce verte ſur ſa gauche; à S. Germain la belle & longue Terraſſe, dont la vuë eſt enchantée; à Meudon tout le Parc & une infinité de piéces d'un grand goût; à Chantilly il raſſembla preſque toutes les beautés qu'on y admire: beautés d'autant plus précieuſes, que la Nature ſeule ſemble y étaler ſes charmes. A Verſailles enfin, ſur ce terrain ingrat & rebelle, le Noſtre traça les merveilles qui en font un ſéjour délicieux.

Dès que la diſtribution générale de ces divers ornemens fut réglée, ſuivant ſes vûes, il pria le Roi *de venir en* juger lui-même.

Le coup d'œil de ce Prince étoit infaillible ; & quand il avoit dit, *cela est beau*, la Critique la plus sévère & la plus libre n'auroit pû entreprendre d'y trouver des défauts.

Le Monarque eut donc la complaisance de suivre les détails de son Artiste. » A chaque piéce dont » le Nostre lui marquoit la posi- » tion & décrivoit les beautés qui » lui étoient destinées, Louis l'in- » terrompoit en lui disant, *le Nos-* » *tre je vous donne* 20 *mille francs*. » Cette magnifique approbation » fut si souvent répétée qu'elle fâ- » cha cet homme, dont la grande » ame étoit aussi noble & aussi dé- » sintéressée que celle de son Maî- » tre étoit généreuse. Il s'arrêta à » la quatrième interruption & lui » dit brusquement : *Sire, Votre* » *Majesté n'en sçaura pas davan-* » *tage, je la ruinerois*.

Ici nous nous arrêterons aussi, de peur qu'il ne nous arrivât de

transcrire les trois quarts de ce Livre : pratique toute contraire à notre devoir, qui est d'analyser & de montrer simplement des exemples.

Le reste dans un autre Extrait.

ARTICLE LXXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

D'ANGERS.

Discours prononcé à l'Académie d'Angers le Vendredi 24. Janvier 1749. Par M. de la Blandiniere Chanoine de S. Maurille, & Prieur de S. Sulpice de Ballée, lorsqu'il fut reçu à la place de M. l'Abbé le Gouvello. *chez Pierre-Louis Dubé.* &c. pag. 30. 4°.

L'Auteur de ce Discours est le même dont nous avons trois volumes de Conférences Ecclésiastiques sur les cas réservés. L'Académie d'Angers le reçoit parmi ses Membres, à titre d'homme de Lettres, & il soutient dignement ce caractère dans le remerciement qu'il lui adresse. Il y parle de lui-même avec modestie ; de son prédécesseur M. l'Abbé le Gouvello, avec de grands témoignages d'estime ; des intérêts de l'Académie entière avec zèle ; du Roi, qui en est le Protecteur, avec admiration. Un morceau que nous distinguons fort dans ce Discours, est celui où l'Orateur réfute les Satyres répandues contre l'Académie. Il y a sans doute une sorte de hardiesse à entreprendre ces sortes de justifications. Les esprits foibles s'imaginent aisément que, quand les critiques existent, il y a toujours eu quelque bonne raison de les faire: mais cette prévention se dissipe par le

ail où entre M. l'Abbé de la
udiniere. Il nomme tant d'E-
vains célébres, tant de beaux
prits qui ont été de l'Académie
Angers, qu'on se détermine vo-
atiers à ne tenir aucun compte
s discours malins ou désavanta-
ux. La génération de ces hom-
es illustres n'a point passé ; & la
ception du nouvel Académicien
ouve encore qu'on sçait distin-
ler & récompenser le mérite.

De Paris.

*Abrégé de la Grammaire Fran-
ise, ou Principes généraux &
égles principales de la Langue
rançoise pour ceux qui n'ont point
udié.* Chez Guillaume Desprez
: Pierre-Guillaume Cavelier, rue
. Jacques, in-12. pag. 176.

L'Auteur déclare qu'il a voulu
viter dans son Ouvrage *le dou-
le reproche, celui de la trop
rande briéveté, & encore plus ce-*

lui de la trop grande étenduë. Ainsi l'on a dans ce volume un abrégé assez substantiel des principes de notre Langue ; un guide suffisant pour la plupart des personnes qui veulent parler & écrire correctement. Quand les objets sont importans, tels que l'*Article* des *Participes* & celui des différents *Que*, l'Auteur discute avec soin ; & cette partie de son Ouvrage fait voir qu'il a réflechi particulierement sur les difficultés de la Langue Françoise. Il donne à la fin des notions pour les accens & la ponctuation : en quoi nous observons qu'il se garde bien de multiplier les régles ; qu'il n'oblige point ses Eléves à charger leur écriture de points, de traits, de figures de toute espèce qui rendront bientôt, comme dit un célèbre Académicien, nos Livres François aussi hérissés que des papiers de Musique. Ce n'est que depuis 12. ou 15. ans que cette méthode s'est

:roduite : ceux qui ſçavent s'en
fendre & réduire tout à la né-
ſſité pure ſont les plus ſages.
ous pourrions diſcuter ceci quel-
ıe jour dans un Article particu-
r de nos Mémoires.

*Maximes pour ſe conduire chré-
nnement dans le monde.* Par M.
bbé Clement, Aumônier du Roi
Pologne Duc de Lorraine, &
édicateur du Roi. *Chez Hippo-
te-Louis Guerin rue S. Jacques*,
c. in-12. pag. 322.

L'objet de ce Livre eſt d'inſ-
uire les perſonnes du monde, ſur-
ut les Dames, de la manière d'ê-
e à Dieu, ſans manquer aux de-
oirs de leur état. Tout le détail
l'Auteur entre à ce ſujet eſt
ès-ſage & très-bien lié. Il n'omet,
ıns l'étenduë de vingt Articles
ui compoſent ſon Ouvrage, au-
ıne des obligations du Chriſtia-
ſme. Il ſoutient les maximes, de
ıutorité & de l'agrément des

exemples. Il écrit partout d'u
manière nette, précise & coula
te. Nous voulons insister partic
lierement sur un endroit qui no
a paru très-important, & que no
pourrions même envisager sous
jour littéraire. Parlant des lect
res de piété & du choix des Livr
M. l'Abbé Clement s'exprime a
si pag. 45. » Plusieurs person
» se sont fort bien trouvées d'
» conseil que je leur ai donn
» c'est de lire les Homélies des S
» Docteurs sur le Nouveau Tes
» ment, & même leurs autres D
» cours. Le commun des Fidè
» néglige trop cette lecture, q
» je crois une des plus utiles. O
» lit les Sermons des Prédicateu
» modernes, & à peine conno
» on ceux des premiers Prédic
» teurs de l'Evangile. Cependa
» la Religion n'est certaineme
» nulle part si bien développée q
» dans leurs ouvrages, & surto
» dans ceux de Saint Jean Chr
» sostom

ſoſtome. C'eſt ſurtout cet admirable Docteur dont je conſeille la lecture. Il eſt à la portée de tout le monde; il eſt intelligible, inſtructif pour le plus ſimple peuple autant que pour les riches, les grands du monde & les Sçavans les plus conſommés. »

Ce morceau eſt extrêmement ien dans toutes ſes parties. Rien e plus utile que la lecture de ces aints Docteurs, à qui leur caracère, leur antiquité, leur ſainteté, iſons auſſi dans des Mémoires ui ont pour objet les Sciences & s Arts, leur éloquence & leur el eſprit donnent tant d'avantaes ſur les autres Prédicateurs. M. Abbé Clément diſtingue avec oute ſorte de raiſon le grand Chryoſtome qui eſt admirable dans outes ſes Homélies, ſurtout celles ui ſervent de Commentaire aux vangiles & à S. Paul. Les morcaux de morale placés à la fin de

ces petits diſcours ſont d'un go
d'une douceur, d'une ſcience de
ligion qu'on ne connoît point
ſez, ou dont on fait trop peu d'
ge. Nous croyons qu'il ſeroit à p
pos de faire des recueils de ces be
endroits, & de les réduire en
me de lectures journaliéres, à l'u
ge de toutes ſortes de perſon
Mais nous voudrions qu'on n'e
cutât ceci qu'en remontant
ſources, & que cet ouvrage
écrit, diſtribué, propoſé en
mot d'une manière digne du
te & de ſon Auteur. M. l'Abbé C
ment, qui nous donne lieu de fa
ces réfléxions, ſeroit tout pro
à remplir un ſi beau deſſein.

Les Vies de Solon & de Pu
cola, extraites de Plutarque,
retouchées ſur tous les anci
Ecrivains de la Grèce & de Ro
avec une comparaiſon nouv
& des Remarques Critiques
pluſieurs points d'hiſtoire. *Pa*

Compagnie des Libraires, *in-12. pag. 178.* Ceci n'est qu'un essai par rapport aux autres Vies ou Parallèles contenus dans Plutarque : mais cela n'empêche pas que ce vol. n'ait par lui-même sa perfection ; c'est-à-dire, que l'Auteur ne l'ait travaillé comme un ouvrage indépendant de la suite. Nous donnerons au plutôt l'Extrait qui fera naître une très-bonne idée de cette entreprise littéraire.

Géométrie Elémentaire d'Euclide, avec des Suppléments de Géométrie & l'usage de chaque proposition pour toutes les parties des Mathématiques ; accompagnée d'une méthode générale de construire les Tables des Sinus, Tangentes & Sécantes, &c. Par M. Gallimard. Nouvelle Edition, prix 30. sols broché. *Chez Quillau*, *Chaubert*, *Jombert*, *Joseph Barbou*, *&c.* in-12. pag. 117. Nous parlerons aussi *ex professo* de cette

Géométrie, qui mérite des éloges pour elle-même, & à cause du zèle de son Auteur.

De Pace, Oratio gratulatoria habita à Ludovico Petit Humanitatis Professore, in Collegio Mazarinæo die sabbati mensis Martii anno M. DCC. XLIX. Apud Thiboust &c. pag. 23. 4°. Harangue sur la paix par M. Petit, Professeur au Collége Mazarin &c.

Ce Discours est écrit sans affectation & sans enflure. Il présente une noble simplicité, jointe avec la clarté des idées & la pureté du langage. Le dessein de l'Auteur est de faire voir *quæ & quanta Ludovici magnanimitas in bello fuerit; quæ sit ejusdem in pace justitia & liberalitas* : c'est toute la division. Nous citerons un Morceau pour faire naître l'envie de lire le reste. Après le récit des Exploits & des Conquêtes du Roi, l'Orateur reprend ainsi; *Regem id ætatis belli-*

cossissimis Europæ Gentibus sic armis præcellentem; Regem cujus spectata virtus, sapientia, felicitas in re militari est; Regem maximè lubricâ, difficili & periculosâ parte invictum; Regem cujus pene inaudita diligentia & celeritas hostes adeò sibi præfidentes & quidem bello asperrimos obstupefecit, singularis animi vigor perfregit, constantia dissipavit, in tantis opibus, in tantâ fortunâ, vix sua bona nosse, vix suam agnoscere victoriam, hoc tantùm in se laudis habet, hoc tam raræ inter homines virtutis est Aud. ut malim ego rem totam tacitæ admirationi vestræ relinquere, quam de eâ quidquam non satis idoneâ oratione detrahere.

Cette action publique fut précédée de la distribution d'une Ode Latine que l'Assemblée goûta, & qui étoit de M. l'Abbé Coger du même Collège Mazarin. On distingue fort dans cette piéce l'en-

droit où l'Ombre du Roi d'Angleterre Guillaume de Nassau exhorte le Stadhouder d'aujourd'hui à conclure la paix.

Quid efficacem Borbonii manum
Ultrà lacessis ? Cernis ut impiger
Princeps per obstantes catervas,
Terribiles aditus locorum,

Amnesque latos præcipitet viam ?
Vibrata ut inter fulmina, telaque,
Mortesque fidens, bellicosos
Flebilibus populos ruinis

Fatiget ? altæ ut conscius indolis,
Major periclis, propositi tenax,
Suique compos, detonantes
Rideat impavidus procellas.

. . . .
. . . .

Ergò imminentes obsequio celer
Præverte casus : fœdera Ludovix
Amica dictabit, novosque
Pacificus renuet triumphos.

*Da*vid le jeune, Quai des Au-

gustins, a reçu depuis peu quelques livres Anglois; sçavoir,

Abrégé des Transactions Philosophiques, 8°. 10. vol. Edition de Londres. 80 liv. en blanc.

Histoire naturelle de 400. animaux représentés en figures. vol. in-12. 6. liv. en blanc.

Ouvrages de Mathématiques de Sempson, 4°. 7. vol. 49. liv. en blanc.

Ouvrages de Mathématiques de Muller, 4°. 4. vol. 28. liv. en blanc.

Il a aussi les Philippiques de Démosthène en Grec & en Latin. Edition magnifique de Londres, 1748. 8°. grand pap. 7. liv. relié. Nous rendrons compte en particulier de ce beau vol. & du suivant qui est,

Le Traité de Plutarque sur Isis & Osiris en Grec & en Anglois, très-grand 8°. Edition de Cambridge, 1744. Rien de mieux conditionné que cet ouvrage, tant

pour la parure extérieure, que pour les sçavantes notes dont il est rempli. On ne nous a point déclaré le prix.

Mémoire pour l'achevement du Louvre, Avril 1749. Voilà comme sont faits les hommes, & les François plus que les autres: dès que le Souverain forme une entreprise où il paroît de la grandeur & de la gloire; aussitôt les vues du Public s'étendent, les connoissances se manifestent de toutes parts. Le Roi a donné ses ordres pour l'achevement du Louvre, & nos Artistes se sont mis à raisonner, à combiner, à tracer des desseins. Le Mémoire que nous annonçons, & qui contient 8. pages in-12. réduit tout à deux projets, l'un qu'il appelle *le grand projet*, est de *continuer tout autour de l'intérieur de la Cour du Louvre, le troisième ordre que Louis XIV. M. Colbert & M.*

Perrault ont fait élever derrière ce qu'on appelle la Colonnade du Louvre, qui regarde S. Germain l'Auxerrois &c.

Ce qu'on appelle *le petit projet* est de *démolir ce troisième ordre, & de faire régner tout autour de la Cour du Louvre un petit Attique pareil à* l'ancien qu'on voit aujourd'hui, & qui régne jusqu'à l'encoignûre de la face où est élevé le troisième ordre du côté de la riviere. Pour bien juger de tout ceci, il faut avoir été sur les lieux, & se représenter tout l'état où se trouve cette Royale Maison.

Le Mémoire se déclare assez ouvertement pour le *grand projet*, comme étant le plus beau, le plus proportionné à la Cour du Louvre, le plus autorisé par le suffrage des plus sçavans Architectes & des vrais Connoisseurs. Sur quoi l'Auteur fait ici le partage naturel des connoissances & des talents. *Dans* les uns beaucoup

d'ignorance, & c'est constamm
le plus grand nombre : dans d
tres, médiocrité de goût & de
mieres : il y a encore assez
foule dans cette classe. Les
niers possédent la fleur du gén
de la science, du mérite : g
par cette raison très-aisés à co
ter, à consulter, à écouter.
ces bons Juges, encore une f
désirent tous qu'on suive, dans l
l'intérieur de la Cour du Louv
ce troisième ordre si noblem
commencé.

Il faut lire aussi dans ce l
moire les observations de l'
teur sur les huit Pavillons du L
vre, quatre aux encoignûres,
quatre dans les milieux des qu
parties qui forment la Cour.
défauts qu'il est nécessaire d'y
former ne lui ont point échap
& il raisonne de ceci comme
de tout le reste, avec une f
d'attention & de recueillement
dées, que nous croyons senti

lisant sa petite brochure. Il finit par ces mots : *Il n'est question aujourd'hui que de bien commencer & de travailler peu à peu sur un même plan général bien conçu : le tems fera le reste.*

Proposition pour augmenter & perfectionner le Dictionnaire Universel, appellé de Trévoux. Ceci est d'un homme de Lettres dont nous ignorons le nom & les qualités, mais qui a du zèle pour la langue, & des connoissances dans tout ce qui la concerne. Il a un Mss. d'environ 1040. articles, qui peuvent entrer par forme d'addition dans le Supplément qu'on prépare. Nous ne pouvons détailler ici ces articles, qui sont un bien appartenant uniquement à l'Auteur ; mais lui ayant demandé certains mots qui manquent au Dictionnaire, il nous a déclaré sur le champ qu'ils étoient dans son Mss. Or il nous semble que les Li-

braires, intéressés à l'Edition
Supplément, devroient s'accor
avec cet honnête-homme, p
l'acquisition de son trésor. Qu
il ne se trouveroit que 200. m
nouveaux dans ce Recueil de 10
articles, c'est assurément une tr
belle portion de littérature,
très-nécessaire pour la perfect
du Supplément. En tout cas n
en donnons l'avis, autant que
bien public & notre fonction
xigent.

*Relation des Conquêtes fai
dans les Indes par D. P. M. d'
meïda, Marquis del Castel-N
vo, Comte d'Assumar &c. Vice
& Capitaine Général des Ind*
traduite du Portugais de D. E
manuel de Meirelles qui s'y
trouvé présent; & de l'Italien d
Auteur anonyme imprimé à F
me en 1748. *in-12. pag. 1
sans la Préface qui en conti
XIV.*

Nous témoignions, au mois de Décembre dernier, qu'il seroit à propos de traduire en notre langue la Relation des Conquêtes faites dans les Indes par le Viceroi D. Pierre-Michel d'Almeïda Marquis de Castel-Nuovo &c. On est entré dans nos vuës, & la Relation vient de paroître en François, d'après l'Italien imprimé l'année dernière à Rome. Nous croyons que le Public, les Militaires surtout, feront beaucoup d'accueil à cet Ouvrage. Les faits y sont intéressans, les actions de valeur presque toujours héroïques, la conduite & la science des armes constamment soutenuës, les succès peut-être sans exemple avec si peu de troupes, & contre tant d'Ennemis. Le Traducteur ajoute à la beauté de la Relation, sans altérer son Texte Italien; il donne l'ame au Discours; il attache le Lecteur à un récit très-simple de lui-même; il orne tout l'Ou-

vrage d'une Préface raisonnée. Ceci est à proprement parler le morceau de génie, & la preuve sensible que l'Auteur seroit très-capable d'imaginer & d'exécuter en Chef une entreprise littéraire. *Ce Livre, orné aussi d'une Carte pour l'intelligence des Expéditions, se trouve chez Bordelet rue S. Jacques &c.*

Poëmata Didascalica nunc primùm vel edita vel collecta. Tom. I. II. III. in-12. apud Petrum Ægid. le Mercier, viâ Jacobæâ.

Poëmes Didactiques &c. trois Vol. Cette Collection très-bonne pour le fond & pour la manière dont elle est imprimée, ne contient pas seulement des Poëmes excellents. On trouve à la fin du second vol. des Notes extrêmément utiles pour l'intelligence de la Poëtique de Vida; & à la fin du III. Tom. une Discussion critique *sur le Culex* attribué à Virgile.

s rendrons compte avec plai-
e tout ce Recueil de littéra-
Latine.

n voit depuis peu une Carte,
ulée : *Théâtre Historique, Géo-
hique & Chronologique du Ré-
le Louis XV.* C'est l'exposi-
détaillée de tous les événe-
ts ausquels la France a pris
depuis près de 40. ans. On
que aux deux marges de face
ui n'est qu'en abrégé dans la
e ; & tout ceci se présente
ablement à l'œil. Il semble
'invention & l'exécution mé-
t les éloges du Public. *Cette
e se trouve chez Riolet Ingé-
r & Graveur rue & montagne
e Geneviéve, vis-à-vis le Col-
de la Marche.*

OBSERVATIONS SUR la Fontaine de Marsac en Périgord.

Par le R. P. Mul, Cordélier de la grande Province d'Aquitaine.

Un Auteur célébre, traitant des Fontaines périodiques, déclare n'avoir pu, après bien des recherches, en découvrir une de cette espéce dont Varen & Bayerlinc ont parlé & qu'ils placent en Guienne dans un lieu appellé Marsac. On ne connoît, ajoute l'Auteur, dans cette Province que deux Marsacs, l'un sur la riviere de Lot, & l'autre du côté de Médaillan, tous les deux au Diocèse d'Agen, où l'on ne voit point de fontaine qui mérite une attention particuliere.

Si les recherches eussent été faites dans le Perigord, on auroit pu remarquer un bourg nommé Marsac à 2 milles de Perigueux, sur la route qui conduit de cette ville à Bor-

près duquel on voit une fon-
ppellée la fontaine de Mar-
ii est apparement celle dont
teurs que je viens de citer
alu parler, & sur laquelle j'ai
ites les observations neces-
pour en donner une con-
ce exacte. *

ontaine de Marsac est située
d d'une colline à l'entrée
Plaine qui s'étend l'espace
neuf toises jusqu'à la Ri-
e Lisle. Son bassin, dont le
est une terre noirâtre &
euse, est l'ouvrage de la seule
, sa figure est irréguliere :
nq toises de circonférence
pieds de profondeur. Pres-
 son milieu est un abîme

---

s ajoutons aux Observations du
ul, qu'il est parlé de cette Fon-
ns les Antiquités des Villes de
par Andr. Duchesne, dans le
aire de Corneille & dans celui
rtinière.

pour lors l'eau avoit dimin
17 pouces.

Les eaux qui ont rempli le
sont sorties de l'abîme par u
vement continu & fort rapi
décroissemens au contrair
été interrompus par de pe
croissemens. J'en ai compt
dans le premier & quatorz
le second. Quelques-uns o
30″ d'autres 1′ d'autres 8′ qu
uns jusqu'à 15′ Ils étoient
de quatre lignes, tantôt d
tantôt de quatre pouces.

Le 19. Septembre de la
année à une heure après m
trouvai le bassin entiérement
j'observai durant l'évacuat
mêmes variations que j'av
servées le 8. Août. Les Paysa
fauchoient la prairie m'assu
que le 16 du même mois l
taine avoit été à sec tout le
que le 17 le bassin avoit a
traire été si plein durant t
jour, que la plaine en étoit

dée, que le 18 il étoit à ſec comme le 16.

Le 23 Septembre de la même année, je trouvai à huit heures du matin le baſſin entiérement plein ; à neuf heures la ſource ne fourniſſoit plus ; à dix heures ſix minutes le baſſin étoit preſque à ſec ; & reſta dans cet état 15 minutes : après quoi la ſource pouſſa ſes eaux avec beaucoup de rapidité. J'obſervai dans l'évacuation les mouvemens dont j'ai parlé.

Je fis les mêmes obſervations l'année 1744. Cette fontaine fut entierement deſſéchée durant l'été de 1741. & dégorgea tout-à-coup une ſi grande abondance d'eau que toute la prairie en fut inondée. La durée de ces différens mouvemens varie preſque tous les jours. Le baſſin ſe vuide & ſe remplit tantôt deux, tantôt trois fois par jour.

Quelque variation qu'il ſe trouve dans les mouvements de la Fontaine de Marſac, il ne paroît pas

possible d'en admettre d'autre cause qu'une communication avec le flux de la mer. On peut supposer avec assez de vraisemblance que le flux de la mer qui monte dans la rivière de Lisle, à dix lieues ou environ de Marsac communique avec la fontaine par des réservoirs souterrains: ce qu'on a observé sur la fontaine d'Antognac fortifie cette conjecture. Ainsi la fontaine de Marsac peut être mise au nombre des fontaines périodiques.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1749.

Art. LXII. Caroli Noceti de Aurorâ Boreali &c. *Poëme du P. Noceti sur l'Aurore Boréale &c.* 1155

Art. LXIII. *Conférences Ecclésiastiques du Diocèse d'Angers, &c.* Tome III. 1178

des Sciences & des beaux Arts. 1341

ART. LXIV. *Histoire Générale des Voyages T. VI.* 1194

ART. LXV. *La Vie de Mahomet &c.* 1213

ART. LXVI. Adriani Relandi Poëmata &c. *Recueil des Poësies d'Adrien Reland &c.* 1225

ART. LXVII. *Expériences sur l'Electricité &c.* Par M. Jallabert &c. 1233

ART. LXVIII. *Question de Médecine, s'il faut bannir l'usage du cuivre de la préparation des alimens.* 1255

ART. LXIX. Caroli Porée è Soc. JESU Fabulæ Dramaticæ &c. *Pièces Dramatiques du P. Porée &c.* 1260

ART. LXX. *Réflexions sur le Comique larmoyant &c.* 1279

ART. LXXI. *Dissertation sur la Chronologie des Rois Mérovingiens &c.* 1291

ART. LXXII. *L'Ombre du grand Colbert &c.* 1301

ART. LXXIII. *Nouvelles Littéraires.* 1313

ERRATA.

On a oublié de marquer une faute qui est en Mars. P. 534. l. 8. Mai. *lis.* Mars.

Pour le II. Vol. de Mai.

Pag. 1113 l. 9. Bergame. *lis.* Pergame.
P. 1120. l. 21. *lettre.* lis *lettres.*

Pour Juin.

Pag. 1188. l. 6. *praproperè*, retranchez ce mot.
Ibid. l. 15. ad 1. *lis.* ad 1. q.
P. 1301. Art. LXXIII. *lis.* LXXII.
P. 1313. Art. LXXIV. *lis.* LXXIII.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 May 1749.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1749.

ART. LXIV. *Histoire Générale des Voyages T. VI.* 1194

ART. LXV. *La Vie de Mahomet &c.* 1213

ART. LXVI. Adriani Relandi Poëmata &c. *Recueil des Poësies d'Adrien Reland &c.* 1225

ART. LXVII. *Expériences sur l'Electricité &c.* Par M. Jallabert &c. 1233

ART. LXVIII. *Question de Médecine, s'il faut bannir l'usage du cuivre de la préparation des aliments.* 1255

ART. LXIX. Caroli Porée è Soc. JESU Fabulæ Dramaticæ &c. *Piéces Dramatiques du P. Porée &c.* 1260

ART. LXX. *Réfléxions sur le Comique larmoyant &c.* 1279

ART. LXXI. *Dissertation sur la Chronologie des Rois Mérovingiens &c.* 1291

ART. LXXII. *L'Ombre du grand Colbert &c.* 1301

ART. LXXIII. *Nouvelles Littéraires.* 1313

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juillet 1749.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juillet 1749.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	3.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juillet 1749.

ARTICLE LXXIV.

DELLA ISTORIA ECCLESIASTICA descritta da F. Giuseppe Agostino Orsi dell' Ordine de' Predicatori Segretario della Sac. Congreg. dell' Indice Tomo I. In Roma M. DCC. XLVII. Nella Stamperia di Pallade &c. 4°. pag. 375. Histoire Ecclésiastique par le R. P. Orsi de l'Ordre des FF. Prêcheurs. A Rome &c. & se trou-

ve à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'Or.

NOus désirions depuis longtems qu'on fît passer en France des Exemplaires de la nouvelle Histoire Ecclésiastique écrite en Italien par le R. P. Orsi de l'ordre des FF. Précheurs. Sa Préface, dont on nous avoit communiqué des Extraits, piquoit d'autant plus notre curiosité, qu'elle combat ouvertement la méthode, le style, les vuës de notre Historien François M. l'Abbé Fleury.

Nous sçavions bien que ce dernier Auteur n'épuisoit pas toute la perfection du genre Historique : nous connoissions la plûpart des défauts qu'on lui reproche : mais tel qu'il est, nous ne laissions pas de l'estimer, & sa manière d'écrire étoit peut-être la partie dont nous nous accommodions le mieux. Nous croyions qu'il disoit les choses simplement, clairement, &

d'un ſtyle propre à inſtruire; que quand il faiſoit parler les Saints Peres, dans les ſix premiers ſiècles de l'Egliſe, c'étoit toujours avec nobleſſe quoique ſans enflure ni affectation; que quand il analyſoit les Canons des Conciles ou les Ouvrages des Auteurs Eccléſiaſtiques, c'étoit communément avec aſſez de juſteſſe. En un mot nous n'étions point ſur le pied de dire, comme le P. Orſi, qu'il n'eſt rien de plus aiſé que d'écrire l'Hiſtoire comme l'Abbé Fleury: *nulla eſſer più facile* (impreſa) *ſe alcuno intraprenderà a ſcriverla, comme l'ha ſcritta il Fleury*. Que le mérite de cet Auteur eſt de ſçavoir coudre des paſſages traduits en françois: *il merito del noſtro Iſtorico conſiſte in avere cucito inſieme una quantità di teſti tradotti da i loro originali nella lingua franzeſe*. Que cet Abbé s'eſt totalement éloigné de la méthode des *grands Maîtres*, tels que ſont chez

les Grecs Hérodote, Thucydide; Xénophon, Polybe, Denis d'Halicarnasse; chez les Latins, Salluste, Tite-Live, Tacite; parmi les Modernes, M. de Thou, Bembe, Guichardin &c.

Cette Critique au reste que fait le P. Orsi de notre Historien, ne nous blesse en aucune manière. La prévention auroit pû nous aveugler en faveur d'un Ecrivain qui est né & qui a travaillé parmi nous: il est bon que les Etrangers jugent à son égard suivant les règles de la pure équité. Si la France a bien sçu distinguer *le clinquant du Tasse de l'or de Virgile*, pourquoi Rome n'assigneroit-elle pas la différence qui se trouve entre l'Abbé Fleury & ceux qui ont excellé dans le genre historique?

C'est à ces Historiens du premier ordre, surtout à ceux de la docte Antiquité, que le P. Orsi nous rappelle sans cesse, & l'on ne peut douter qu'il ne les ait pris

pour ſes modéles. Ainſi c'eſt d'après eux & comme eux, qu'il a prétendu jetter dans ſon ouvrage des traits lumineux, des morceaux frappants, des réfléxions inſtructives, des graces, de l'élégance, de l'aménité. Souhaitons qu'on nous traduiſe bientôt cet Ouvrage, afin que nous ayions quelque choſe de parfait ſur l'Hiſtoire de l'Egliſe ; car telle doit être véritablement la gloire de notre Auteur, s'il a bien rempli ſa tâche, s'il a ſçu prendre partout la grande manière des anciens.

Ce premier volume commence à l'Aſcenſion de J. C. & finit à la mort de l'Apôtre S. Jean : intervalle où l'on place la fondation des premières Egliſes, les travaux des Apôtres, leurs combats, leurs ſuccès ; où l'on apprend à diſtinguer les principaux monuments de la diſcipline de l'Egliſe, le caractère des ennemis du Chriſtianiſme, la différence des premiers

fidèles d'avec les faux zélateur de la loi; où se vérifient les menaces de J. C. contre l'infidèle Jérusalem & ses promesses à l'égard des véritables adorateurs de son nom. Intervalle encore où les Apôtres nos premiers modèles & nos Maîtres ont instruit toutes les Eglises par des écrits inspirés; où l'on a vu naître d'autres Ouvrages remplis d'une doctrine vénérable, mais non placés dans le Sanctuaire, ni consignés dans les Archives de la Chrétienté, comme les Oracles qui font partie de nos Saintes Ecritures. Voila ce que contient nécessairement toute Histoire Ecclésiastique dans le détail des événemens du premier siècle. Celle du P. Orsi est remplie de ces grands traits; mais ce n'est point précisément par-là que nous devons en juger: c'est par quelques Articles que nous allons suivre jusqu'à la fin de cet Extrait.

I. Cet Historien fait quelquefois la fonction de controversiste. Ainsi, après avoir raconté comment les Apôtres S. Pierre & S. Jean allérent à Samarie, pour y imposer les mains aux premiers fidéles ; il montre que les Novateurs ont un grand tort de rapporter à la fin du second siécle de l'Eglise l'établissement de la Confirmation. Ailleurs on trouve un endroit destiné à refuter les partisans d'Appollonius de Thyane, & à faire voir que la fausse doctrine & les prestiges de cet avanturier, ne peuvent entrer en comparaison avec ce que l'histoire Sainte nous apprend de la prédication & des miracles des Apôtres. Ce morceau est travaillé & se lit avec plaisir.

II. Le P. Orsi aime assez les dévelopemens. Il expose l'état des affaires publiques ; le genie des sectes qui regnoient parmi les Juifs ; les divers obstacles que la religion *Chrétienne* eut à surmonter de la

part des idolâtres & des liber
» Quel plus beau spectacle, di
» que de voir douze pauvres
» cheurs & quelques Juifs en
» nombre, gens que leur nai
» ce rendoit alors extrêmen
» odieux; de les voir entrepren
» sans secours humains, l'établ
» ment d'une nouvelle religio
» compréhensible dans ses dog
» très-simple dans ses mystè
» contraire dans ses loix à to
» les passions humaines; de
» voir non seulement entrep
» dre une chose si difficile; ma
» conduire à un tel point de
» fection, & laisser cette saint
» té, cette République toute
» leste, établie sur de si bons for
» mens, que toute la puissance
» maine ne put ni la dompte
» la détruire durant trois siécle
» la plus cruelle & de la plus co
» tante persécution? &c. *Quale*
degno e maraviglioso spettaco
che vedere dodici poveri & semp
pescatori, & alcuni pochi Giu

la nazione allora la più odiata dalle genti idolatriche di quante n'erano su la terra, sforniti d'ogni umano soccorso, intraprendere di piantare su la rovina di tutte le altre, una nuova Religione, incomprensibile ne i suoi dogmi, semplicissima ne suoi misteri, e opposta a tutte le umane passioni nelle sue leggi? Nè solo intraprendere una così difficile impresa, ma condur l'opera ad un tal punto di perfezione, e lasciare questa nuova citta e celeste Republica così bene stabilita in tutta la terra, e su fondamenti così stabili collocata, che tutta la potenza del Romano Imperio, dopo tre secoli di crudelissima & sanguinosissima guerra, non solo non abbia potuto espugnarla ed abbatterla, ma finalmente abbia dovuto cedere alla sua forza &c.

III. Les caractères des principaux personnages qui occupoient alors la Scène du monde se rencontrent ici & font un bel effet.

Néron cesse-t'il de tourme
l'Empire & de persécuter l'E
se, en finissant sa vie pleine d'
reurs ? on prend occasion de p
dre ce mauvais Prince. *Così*
minò i suoi giorni nel fiore d
anni, e nel vigor dell' età, qu
flagello, e questa peste dell' u
genere; degno d'essere il prim
sfoderare la spada Imperiale
tra i Cristiani, e ad eccitar
prima generale persecuzione
tro la Chiesa, la quale giustam
si gloria di averlo avuto per
nemico, essendo l'odio di Ne
contro di essa un testimonio d
sua santità. Non si odia se non
che non ci piace, e che non è con
me alle nostre inclinazioni; e
fa d'uopo che il Christianesimo

le ſentiment du Lecteur. Nous pourions en citer bien des traits: en voici un des plus remarquables. Les Philippiens voulant témoigner leur affection à S. Paul lui avoient envoyé Epaphrodite leur Evêque. Epaphrodite, dans le cours des ſervices qu'il rendoit au ſaint Apôtre, fut attaqué d'une violente maladie qui le réduiſit à l'extremité. Les Philippiens ayant appris le danger où il étoit en furent extrêmement affligés; & c'eſt ce qui fit que S. Paul le leur renvoya, dès qu'il fut en état de faire le voyage, préférant la conſolation de ces nouveaux Chrétiens à la ſienne propre. Tout ceci raſſemblé forme ce morceau ſous la plume du P. Orſi. » Quels » rares exemples d'amitié ſincère, » & de charité vraiment déſintéreſſée! Les Philippiens ſe privent de leur Apôtre, afin qu'en » leur nom il ſerve S. Paul dans » les fers. Epaphrodite inſtruit de » l'affliction que cauſe ſon infir-

» mité aux Philippiens, en 1
» plus de douleur que de so
» même. S. Paul, afin de pr
» aux Philippiens le plaisir
» voir Epaphrodite, renonc
» consolation & aux avant
» que lui procuroit la présen
» ce cher Disciple &c. « *Ch*
esempi di sincera amicizia
carità veramente senza intere
Filippensi si privano del loro A
lo, acciocche in nome loro se
persona à S. Paolo prigion
Epafrodito pruova maggior
travaglio per lo dolore dei Fil
si fatti consapevoli del suo
che per la sua medesima mort
fermità: S. Paolo rinunzi
consolazione, e ai commodi
gli proccurava l'assistenza d'E
dito, per proccurare a i Fili
il contento e la gioja di riv
ed abbracciarlo, quando cred
di già averlo perduto.

V. Nous disions, en comme
cet extrait, que l'Auteur Italie

claroit totalement contre l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleury. Mais s'il rejette ainsi un Ecrivain qui a de la réputation parmi nous, en récompense, il s'aide beaucoup de M. de Tillemont notre Compatriote. Nous avons fait la comparaison avec quelque exactitude, & nous avons trouvé de tems en tems des rapports fort grands. Qu'on voye par exemple la page 278. du premier Vol. des Mémoires pour l'Hist. de l'Eglise, & la pag. 162. de ce premier vol. du P. Orsi.

Nous parlerons dans la suite des Vol. II. & III. & nous rendons déja justice à la manière tout-à-fait élégante dont le R. P. Dominiquain traite son sujet.

ARTICLE LXXV.

RECUEIL DE TRAITÉS sur l'Electricité, traduits de l'Allemand & de l'Anglois en trois petits volumes in-12. imprimés à Paris chez Sebastien Jorry, Quai des Augustins près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1748.

LE premier volume est intitulé *Essai sur la Nature, les effet & les causes de l'Electricité, ave une Description de deux nouvelle machines à Electricité, traduit d l'Allemand de M. F. H. Winckler, Professeur dans l'Universit de Leipsik.* Le volume est de 15 pages, avec deux Planches gra vées & pliées à la fin du Livre L'avertissement du Traducteur, qu ne paroît pas un François naturel nous apprend que ce Traité d M. Winckler est un des premie

& des meilleurs qui ayent paru en Allemagne ſur ce ſujet. Ni celui-là ni les autres de ce Recueil ne paroiſſent devoir effacer celui de M. Jallabert qui eſt tout autrement méthodique, Phyſique & bien écrit.

Celui-ci eſt pourtant diviſé d'abord en deux parties, l'une *Hiſtorique*, & l'autre *Phyſique*, ce qui eſt bien. Chapitre premier. *Définition de l'Electricité.* C'eſt toujours l'ambre (*Electrum*) froté qui ſert de baſe aux premieres notions de l'Electricité à laquelle il donne le nom. Chapitre ſecond. *Deſcriptions de deux nouvelles machines à Electricité.* Il faut la voir cette Deſcription à côté des machines gravées dans l'Auteur. Comme les Livres ſur l'Electricité ſe multiplient, & qu'il eſt permis de prévoir qu'ils vont ſe multiplier de jour en jour, le Public, qui veut être averti de tout ce qui paroît *en ce genre* comme en tout au-

tre, entrera de lui-même dans les vûes œconomiques qui nous feront réserver nos Extraits d'appareil pour les Ouvrages en petit nombre qui nous paroîtront en mériter.

Cependant comme le Livre le plus médiocre a toujours quelque trait qui se fait remarquer, nous aurons soin, en indiquant toujours le fonds du Livre, de rendre ces sortes de traits un peu plus sensibles. Le Chap. 3. de M. Winckler est intitulé par son Traducteur : *De l'Electricité originaire*. L'expression n'est pas mauvaise. C'est ce que d'autres appellent des corps *Electriques per se*, c'est-à-dire, rendus tels immédiatement par le frotement, comme l'ambre, le verre, le souffre, &c. pour les distinguer de ceux, comme les métaux, qui ne font que transmettre l'Electricité qui prend son origine dans ces corps.

Quoique le verre froté soit plus

lectrique que le souffre frotté de même, il est pourtant vrai que le verre chauffé n'est point électrique, au lieu que le souffre n'a souvent besoin pour l'être que d'être chauffé & surtout fondu.

Chapitre quatriéme. *Des Phénomènes avec lesquels l'Electricité communiquée se manifeste.* Nous supposons que des Physiciens entendent ce François peu correct. Il s'agit des corps électriques par communication. C'est toujours une condition reconnue nécessaire, qu'ils soient isolés & suspendus sur des cordons de soye où sur des gâteaux de résine, corps qui ne dérivent point à soi l'Electricité de ceux où on veut la faire briller, ou par le véhicule desquels on veut la transmettre.

Chapitre cinquiéme. *Des corps ausquels l'Electricité peut être transmise par communication.* Ch. 6. *Des mouvemens qui naissent par l'Electricité.* Par mouvemens,

l'Auteur entend ici les mouvemens d'attraction & de répulsion produits dans des corps legers, par les corps électrisés dans le voisinage desquels ils se trouvent. On connoît cela.

Chapitre septiéme. *De la lumiere des corps Electriques*. Ch. 8. *Des étincelles Electriques*. Il est remarquable qu'un fer chaud n'enflame point l'esprit de vin ou tel autre esprit pareil, & que d'un corps électrisé, d'un doigt d'homme, par exemple, sans autre chaleur, il en sorte des étincelles qui enflament sur le champ ces liqueurs.

Chapitre neuviéme. *De la force & de la vîtesse de l'Electricité*. Chap. 10. *De l'effet de l'Electricité dans le vuide*. Par vuide il faut toujours entendre ici le vuide d'air, le vuide absolu n'étant que la chimere des nouveaux systêmes Géométriques ; & la saine physique abhorrant le vuide, jusqu'à persuader

[.]la nature même l'abhorreroit, [...]lle avoit du sentiment.

[L]a partie Physique de M. Winck[ler] consiste en un nombre de ques[tio]ns (dix-neuf) que l'Auteur met [à] la suite des dix Chapitres de la [par]tie Historique que nous venons [d'i]ndiquer suffisamment. La pre[mi]ere question demande, *quelle [est] la direction de la matiere d'E[le]ctricité d'un corps électrique ?* La [ré]ponse est, 1°. Qu'un corps [éle]ctrique est très-environné de [ma]tiere électrique. 2°. Que son [act]ion se fait en lignes droites. [3°]. Que de chaque point d'un [co]rps électrisé, il part une infinité [de] rayons électriques divergens. [Il] paroît que la matiere électrique [se] répand autour du corps électri[que] & de chacun de ses points, ab[so]lument comme la lumiere, par [ra]yons directs *in orbem.*

Question seconde. *La matiere [éle]ctrique est-elle propre aux corps [éle]ctrisés ?* L'Auteur répond oui

assez nettement, mais ici, comme en bien d'autres endroits de son Traité, son explication laisse fort en suspens sur le fonds de sa véritable idée. Il ne veut point d'écoulement qui porte l'Electricité autour du corps électrisé, il ne veut point du véhicule de l'air, & il n'indique aucune autre matiere qui y supplée. Quand on cessera de rejetter Descartes par humeur, ou qu'on substituera par raison de meilleurs principes aux siens qui sont physiques, s'ils ne sont exacts, on pourra s'entendre en Physique.

Question troisiéme. *Si l'on doit regarder l'Electricité comme un tourbillon ?* On tâchera de voir dans l'Auteur même ce qu'il répond à cette question, fort inutile après la premiere.

Question quatriéme. *Si l'Electricité agit comme les forces centrales ?* On vante M. Winckler dans le style Géométrique de son Livre,

Livre. Il en a au moins la profondeur, pour ne pas dire l'obscurité. Car du reste on n'en voit pas trop la méthode, ni la netteté des propositions.

Question cinquiéme. *Comment les corps sont portés par la force électrique vers le corps électrisé?* Peut-être que le stile peu François de celui-ci nuit à la pensée de l'Auteur original. Il est dit ici que » quand un corps tend vers » un autre électrisé, c'est parce » qu'il gagne une espèce de cohésion avec les particules de la matiere électrique qui le touchent, & parce que cette matiere électrique revient à la surface de son corps par les mêmes lignes droites, par lesquelles elle avoit été poussée hors de sa surface dans l'électrisation. Cette cohésion a lieu lorsque le choc de la matiere électrique est égal à la pesanteur du corps opposé: car en ce cas le corps perd toute

» sa pesanteur par sa réaction... »
Cela s'appelle de la Physique, mais non de celle de Descartes ou de Rohaut. Il seroit tems que les François revinssent de l'espèce de bonne foi pleine de politesse, avec laquelle ils encensent une Physique, si étrangere à leur façon intelligente de traiter de tout tems cette Science en particulier.

Question sixiéme. *Si la matiere électrique d'un corps est du nombre de ses parties solides ?* Cela veut dire sans doute qu'on demande si ce sont les parties mêmes propres du corps électrisé qui s'en détachent, & l'Auteur ne paroît pas de cet avis.

Question septiéme. *Si les corps solides sont entourés d'une athmosphere électrique ?* On croiroit d'abord que l'Auteur va reconnoître une matiere fluide environnant & pénétrant les corps électriques, d'autant mieux qu'il cite Newton de qui il pouvoit emprunter ce

ur reconnoître une force
porelle, vague du moins &
:) répandue partout pour
la réfléxion de la lumiere
contact des corps, & l'E-
té &c.

s ne croyons pas devoir
tendre davantage sur ce li-
ui est peut-être meilleur en
l qu'il ne le paroît dans sa
ion. Il faut être extrême-
hysicien, & au fait de tou-
manieres & hypothèses mo-
pour y trouver un sens rai-
le & instructif.

econd volume & la secon-
tie, outre son titre général
eil, a pour son titre particu-

par M. Guill. Watson, Membr cette même Société, traduite l'Anglois d'après la seconde tion. Ce petit volume est de pages. On continue d'y appe voir que le stile peu François q regne, nuit à la clarté du disco Il y est parlé d'un *Fourgon* ployé pour les expériences de lectricité au lieu de la barre o naire de fer ou d'acier. On ent mieux ce qu'on y dit, que l'ai un corps électrique comme verre, au lieu que l'eau n'est q *conducteur d'électricité*, & y explique par-là comment l' qui touche un corps électrisé, lui dérobe point son électric au lieu que l'eau & même les peurs de l'air la lui dérobent, dérivent ailleurs.

M. Watson prétend que l'e de vin ne prend feu dans ces périences que par la force ré sive de l'Electricité, & paroît plaudir auprès de la SociétéRoy

t été le premier qui ait con-
te *propriété singuliere* incon-
lon lui aux Allemands, qui
oyent pourtant & qu'on en
s premiers Observateurs ou
rs. L'Auteur n'est pas cepen-
i prévenu pour ce qu'il en-
e force répulsive, qu'il n'ap-
ussi quelquefois au secours
nflammation la force attrac-

r juger de ce style que nous
crisons de peu françois, il
it que cette phrase : *il a*
é allumé par le poignet d'u-
e que la troisième personne
dans sa main. S'il n'y avoit
elle-là, on en accuseroit
meur. Une chose bonne à
er, est que par ces expérien-
lectricité, on n'allume gué-
les esprits qui rendent une
facilement inflammable par
me. Aussi faut-il qu'ils soient
& fumans : & c'est propre-
a fumée qui prend feu, &

le porte dans le corps même de l'eſprit de vin ou autre. Il en eſt de cette expérience comme de celle d'une chandelle qu'on vient d'éteindre, & qu'on rallume en mettant la flame d'une autre chandelle à portée d'en allumer la fumée toute chaude & prête à ſe rallumer.

M. Watſon confirme que l'Electricité pénétre les corps les plus durs comme une barre de fer, & ſe tranſmet au travers de la ſolidité dans toute ſa longueur, contre l'opinion de ceux *qui croyent*, comme le dit aſſez bien le traducteur, *que l'Electricité ne fait que floter ſur les ſuperficies des corps.*

Une Expérience curieuſe, mais qu'on trouve auſſi ailleurs, eſt celle d'une éponge qui ſuſpenduë à la barre d'électricité ne donne aucun ſigne d'électricité lorſqu'elle eſt ſeche, au lieu que ſi elle eſt imbibée d'eau, on ne peut y toucher ſans qu'il en ſorte du feu de toutes

ents, & si elle est même dégouttée d'eau, les goutes en coulant sont toutes lumineuses comme celles d'un morceau de graisse enflammée, & même si on reçoit les goutes sur la main, on en sent une commotion vive jusques dans le coude. Et le comble de la merveille est que les goutes ne sont pas chaudes elles-mêmes. On peut même enchérir sur cette merveille par cette autre, que l'éponge cessant de dégouter, recommence d'elle-même, si on recommence de l'électriser ou qu'on l'électrise plus fortement.

Pensée angloise de vouloir allumer l'esprit de vin avec une telle goute d'eau pure. Elle ne réussit pas. L'apreté Angloise la fit comme réüssir. L'Auteur, pour n'en avoir pas tout-à-fait le démenti, donna un peu de corps aux goutes en y mêlant de la semence de l'herbe aux puces, & de telles goutes mirent le feu à l'esprit de vin.

L'Auteur a droit de triompher par cet Epiphonème. *Voilà certainement un effet des plus ſinguliers, de mettre le feu quelque part avec une goute d'eau froide, car les ſemences ne contribuent ici à autre choſe, ſinon à donner de la conſiſtence à l'eau.* Si les merveilles journalières de la nature n'avoient pas émouſſé en nous le ſentiment d'admiration que nous lui devons, l'eau la plus froide qui échaufe la chaux juſqu'à la faire bouillir violemment, tempereroit bien le triomphe d'un vrai Philoſophe.

Expérience ſinguliere ! Un *four gon* rougi au feu & plongé dan l'eſprit de vin ou dans l'huile di tillée des végétaux, n'y excite poi de flame, quoiqu'il en faſſe ſc tir des exhalaiſons en très-gran quantité. Mais ſi ce fourgon ro eſt électriſé, ſur le champ t s'allume. D'où l'Auteur con que le feu électrique eſt une v table flame, extrêmement ſub

.. Watson auroit, ce semble, plus de sujet de triompher, avoir reconnu comme il fait que la glace électrisée met le à l'esprit de vin. Car dans son triomphe il pouvoit se défier emences mêlées aux gouttes . Dans la glace c'est de l'eau mêlée, si on peut le dire, eaucoup de froid, qui rend gouttes plus froides capa- d'embraser l'esprit-de-vin. une circonstance encore di- d'être observée, que l'esprit- in prenne feu, si étant élec- on en approche un glaçon électrisé lui-même. L'Auteur rque fort bien que la glace ansmet pas l'électricité aussi- que l'eau : cela doit être à des bulles d'air qu'elle con- , & qui sont comme fonduës l'eau.

ne chose qui nous paroît par- ière à M. Watson, & d'un le homme, c'est de conclure

que l'Electricité a bien des choses communes, non-seulement avec la lumière, ce que d'autres ont reconnu, mais avec le *magnétisme*, ce que M. Winckler au moins a rendu équivoque. M. Watson établit en conséquence, ou du moins énonce quelques propositions.

La première proposition est que » l'Electricité & la force magné- » tique agissent l'une & l'autre » contre celle de la pésanteur, & » la surmontent dans les corps lé- » gers : que l'une & l'autre exer- » cent leur vertu dans le vuide au » même dégré qu'en plein air, & » que cette vertu s'étend à des dis- » tances considérables, à travers » différens corps de diverses textu- » res & densités.

» Seconde Proposition : L'élec- » tricité passe à travers le verre » aussi bien que la lumière ; mais » elle n'y souffre point de réfrac- » tion.

» Troisiéme Propofition. L'E-
» lectricité a cette propriété com-
» mune avec la lumiére, que fes
» forces étant raffemblées & diri-
» gées d'une certaine façon fur des
» objets propres & fufceptibles de
» fes effets, elle produit feu &
» flame. »

Dans un Corollaire l'Auteur obferve, en preuve de la fubtilité de la flame électrique, qu'elle ne feroit pas plus forte en tombant fur un fer rouge, ni plus foible en tombant dans l'eau. Nous devons à M. Watfon de reconnoître que fes recherches fur la matière en queftion font d'un bon Phyficien, & méritent une diftinction dans la compilation dont on a groffi ce recueil. Auffi la Société Royale dont il eft Membre & à qui il a préfenté fon travail, méritoit elle-même cette diftinction. Il y a du curieux dans tout ce que rapporte M. Watfon.

Par exemple, lorfqu'un homme

électriſé paſſe ſa main ſur l'habit d'un autre qui ne l'eſt pas, ils ſentent tous deux des piquures préciſément comme ſi une quantité d'épingles leur entroit dans la peau. Et ce ſentiment eſt plus fort avec des habits de laine, de ſoye &c. provenant d'animaux, qu'avec des habits de toile, de coton &c. provenant des végétaux. Nous voudrions pouvoir rapporter toutes les induſtries dont M. Watſon ſe ſert pour rendre l'effet de la commotion plus terrible encore que nous ne l'avons dit ailleurs, juſqu'à faire jouer un eſpèce de *mine* ſouterraine par la ſeule façon d'électriſer la phiole qui contient l'eau d'où réſulte ce prodigieux Phénomène. C'eſt l'Auteur qui ſe ſert ici du nom de *Mine*. Le Traducteur le rend en diſant : *j'appelle cette Expérience, faire ſauter une mine d'Electricité.*

M. Watſon entreprend de prouver que les tubes & globes de

'ont pas en eux-mêmes la
:lectrique, & qu'ils ne sont
premiers moteurs & déter-
urs de cette vertu. Selon lui
iine électrique n'est qu'u-
e de pompe qu'il appelle
Pompe à feu, prétendant
ne fait qu'attirer & mettre
on la matiere électrique ou
universel qui est répandu
. C'est surtout du plancher
se la machine, que M. Wat-
ive ce feu électrique. Et il
que si la machine & ceux
font aller interceptent le
étant placés sur la résine,
re fait peu ou point d'effet.
: les traits singuliers d'ha-
nme que M. Watson fait
dans tout cet Ouvrage, il
tout, & principalement en
qui le caractérisent un

Lemery fils, *s'Gravesande* & *B*
have qui sont pour le feu pr
pe, répandu partout & rempli
tout, doit l'emporter sur le s
ment de ses *illustres compatrio*
dit-il, *Bacon*, *Boyle* & *Ne*
qui le conçoivent comme un
qui peut être produit méchani
ment par d'autres corps.

Le dernier volume de ce Re
n'est que de 112 pages. Il a
son titre particulier : *Essai sur*
cause de l'Electricité, où l'on
mine pour quoi certaines ch
ne peuvent pas être électris
& quelle est l'influence de l'E
tricité dans *les rhumatismes*
corps humain, dans la *niell*
arbres, dans les *vapeurs des*
nes, dans la *plante sensitive*,
adressé en forme de lettre à
Guill. Watson de la Soc. Ro
Londres, &c. par M. *Jean Fr*
Membre de la même Societé
Chirurgien de l Hôpital, &c.

L'Auteur déclare d'abord

but eſt de prouver que l'appa-
des machines dont on ſe ſert
r produire le feu électrique,
a aucune part, & qu'on n'en
attribuer la cauſe ni aux glo-
& tubes de verre, ni à la peau
couſſins, ni à la main dont
'es frote, c'eſt l'air, ſelon lui,
eſt le réſervoir général de ce
. Cet air froiſſé entre le globe
tourne, & la main ou les couſ-
, envelope de feu le globe;
'eſt ce feu qui fait tout le reſte
phénomène.

1. Freke prétend que le feu a
tendance à la *cohéſion*. Ce
: de cohéſion eſt ſans doute du
ducteur, & repréſente peut-
mal la penſée de l'Auteur, qui
t dire apparemment, que le feu
1 à ſe raſſembler, & à former
maſſes ſenſibles. L'Auteur ci-
es maſſes de rochers, qui dans
ouragan roulant des monta-
s, paroiſſoient toutes en feu
dant la nuit. Le phénomène

vibration de la lumiere & .
Cet Auteur ne tient pas lo
en suspens son lecteur. Il co
ce par une sorte d'invective
les hypothèses par lesquell
jusqu'ici prétendu expliquer
tricité, & paroît fort étonn
songe seulement à explique
que chose, *comme si on n'a*
mais lu ni entendu parle
Philosophie de Newton.

Jamais les Cartésiens n'o
té si loin la crédulité pour l
tes. Selon M. Martin nous
viendrons jamais à la vé
cause de l'Electricité, qu'

La poix même & la résine sont *non électricables*, & privées de feu. Il les appelle des *matieres hors du cours de la nature*; enfin le mal de cet Auteur est d'avoir d'abord pris ce mauvais parti. Il s'y est entêté, & a poussé assez loin la mauvaise Physique qui l'y a jetté. Il y a quelque chose d'heureux, quoique imparfaitement expliqué, dans la maniere dont l'Auteur prétend que la plante sensitive se retire à l'approche du doigt. Le doigt, selon M. Freke, enleve à cette plante tout son feu comme dans l'Electricité. On fait cesser les aigrettes spontanées de la barre de fer, en tirant une étincelle d'une autre partie de cette barre.

Comme le discours de M. Freke nous est donné ici, traduit de la seconde Edition, cet Auteur y répond à la difficulté que nous venons de lui faire, & qu'on lui avoit faite en Angleterre sur la *non-électricabilité* prétendue de la

du dégré de chaleur est la
même de notre corps, c'est
que nous appellons chaud
l'est plus que nous. 4°. Cet
leur des corps en fait sor
écoulemens luisans, de la
re. 5°. Si le corps lui-mêm
lumine, nous disons qu'il
feu. 6°. Si cette chaleur,
sont excessifs, le corps
7°. Quelquefois les corps so
mineux sans être en feu, sa
ler. 8°. Les mouvemens qu
tent ainsi les parties des
sont du genre des mouvem
vibration.

Voilà ce que l'Auteur a
la Théorie de M. Newton
lumière & le feu, comme
avoit-là rien qui fût ignoré
M. Newton. Peu importe
Newton ait inventé ou
té tout cela. Il s'agit d'expl
l'Electricité par-là. Comme
tres l'ont déja expliquée, en
vant les mêmes Principes qu

plient *en cherchant toutes sor-*
'inventions pour se faire ap-
lir. Il y a là quelque chose
ai. On abuse de tout, & trop
ériences embrouillent quel-
ois les matieres. C'est sou-
un jeu de gobelets, où par
urs de passe passe on déroute
)bservateurs, qui voudroient
hir & à qui on n'en laisse
tems.

mme nous avons parlé d'une
ysie guérie méthodiquement
I. Jallabert, avec l'Electrici-
ous devons impartialement
:r que M. Freke parle ici,
ai-dire cependant, d'une per-
: à qui l'explosion de la for-
:ctrique avoit donné une pe-
e avec perte de la parole &
is ses sens. Cela ne dit rien.
:mede mal administré est sou-
un poison dangereux.

crit de M. Freke ne remplit
a moitié de ce troisiéme petit
ie. *L'autre* moitié est de M.

nous, & voudrions-nous trouver étrange que certaines choses naturelles nous paroissent abstruses &c. Cet aveu est-il modeste ? Nous laissons aux Anglois ou au Public à le décider. L'Auteur termine son écrit par une quarantaine d'Expériences assez ordinaires & par où les autres commencent.

ARTICLE LXXVI.

PHILIPPI ARGELATI BOnoniensis BibliothecaScriptorum Mediolanensium &c. Bibliothèque des Ecrivains de Milan. Par M. Argelati. A Milan. M. DCC. XLV. 2. vol. in fol.

LA Bibliothèque des Ecrivains de Milan contient, comme nous l'avons déja remarqué, deux Ouvrages : le premier de M. *Saxi*, Garde de la Bibliothèque Ambrosienne. C'est l'Histoire Littéraire Typographique de cette Ville : Nous

us en donnions l'Extrait au
is de Janvier dernier. L'autre
M. Argelati, qui exprime l'or-
:, la ſuite, le nombre, les qua-
:s de tous les Ecrivains qui ont
ſté à Milan depuis plus d'un ſié-
avant J. C. Nous devons en
·ler ici; invitant fort les Gens
Lettres à ne pas juger abſolu-
nt de ce grand Ouvrage par
: Notice auſſi abrégée que la
:re. Une Bibliothèque Littérai-
ne ſe connoît bien qu'à l'uſage,
ſelon les beſoins qu'on peut
›ir de la conſulter.
L'Auteur explique dans ſa Pré-
e tout ce qu'il lui en a couté
rant quatre années, pour venir à
ut de ſon entrepriſe. Il eſt né
lonois, étranger par conſé-
:nt à l'égard de la Littérature
Milan, & par la même raiſon,
›ins familiariſé qu'un autre avec
Sçavans & les Bibliothèques
Pays: nouvelle raiſon de re-
ırir aux Protecteurs, aux Amis,

ou ſoupçonneux ſembloient
dre qu'on ne les dépouillât de
tréſors littéraires en les parc
des yeux. Les autres peu in
de leurs richeſſes, ou indif
ſur l'honneur qui devoit le
venir d'une communication
& honnête, rejettoient in
ment les prieres qu'on leu
ſoit à cet égard. Quelque
montroient leurs collectio
MſſT. poudreux & mal en
mais ce n'étoit qu'un coup
qu'ils permettoient d'y jette

M. Argelati, *que les vers achévent de consumer ces papiers invisibles, qu'il me suffise à moi de n'avoir rien épargné pour vaincre les obstacles, & qu'il me soit permis de piquer par mes plaintes le ressentiment de quiconque a éprouvé les mêmes difficultés.*

Cette Bibliothèque est alphabétique, & présente la notice de chaque Auteur, avec un Catalogue de ses Ouvrages : ce qui forme un grand volume & demi *in-folio.* Parcourons quelques Articles des plus curieux ou des moins étrangers par rapport à nos Lecteurs.

André Alciat est le premier Auteur que nous choisissons. Il étoit du Bourg d'Alzato dans le Milanez, & après avoir étudié le droit à Pavie, à Bologne, à Milan, il fut appellé pour remplir une chaire à Avignon. C'étoit en 1518. M. Argelati prétend après Bayle & quelques autres, qu'en 1522. il

quitta cette Ville pour retourner à Milan, & que dans la suite François I. l'attira dans ses Etats, afin de lui confier une Chaire de Jurisprudence à Bourges: ce qu'on rapporte tantôt à l'an 1528. comme M. Argelati, tantôt à 1529. comme Bayle. Tout ceci est un sujet de critique; & ce dernier Auteur est surtout en faute parcequ'il se contredit évidemment: car il dit dans un endroit de l'article (Alciat) que ce Professeur quitta en 1522. la Chaire d'Avignon pour repasser en Italie, où *il s'arrêta jusqu'à ce qu'il eût accepté la profession qui lui fut offerte dans l'Académie de Bourges.* Après quoi le même Critique assure que *d'Avignon Alciat se transporta à Bourges*; que *sa Dissertation du Duel dédiée à François I. est dattée d'Avignon le premier de Mars 1529.* & que *la Préface de ses paradoxes est dattée de Bourges le 24 d'Août 1529.* Voilà donc

Alciat immédiatement à Avignon, & Professeur en cette Ville, avant que d'être appellé à Bourges : on ne le fit donc point venir de Milan pour cette fonction, & s'il quitta la France en 1522. il faut bien qu'il soit venu reprendre sa Chaire d'Avignon, puisqu'il la possédoit lorsque le Roi le pourvut de celle de Bourges. Ce dernier fait est confirmé par une Lettre de Sadolet en datte de Janvier 1530. où le Prélat résidant à Carpentras regrette l'éloignement d'Alciat & la préférence qu'il avoit donnée à la Ville de Bourges sur celle d'Avignon.

A l'égard du tems auquel ce Professeur vint s'établir à Bourges, nous croyons que c'est l'année 1529. & non 1528. La datte de la Dissertation *du Duel* & celle des *Paradoxes* forment en cette matière une démonstration. Cependant la raison de Bayle, fondée sur un texte de M. Catherinot, est

frivole : ce dernier dit bien qu'Alciat *fit sa première leçon à Bourges le 19 d'Avril 1529* ; mais ceci peut être entendu de la première Leçon faite dans les nouvelles Ecoles de Droit, ainsi que Catherinot l'indique assez clairement soit dans *le Calvinisme de Berry*, soit dans le Traité Latin intitulé *Scolarum Bituricarum Inscriptio*. Cependant le même Auteur a tort de placer l'établissement d'Alciat dans l'Académie de Bourges dès l'an 1527. c'est évidemment 1529. Et ce Jurisconsulte y demeura cinq ans, jouissant d'un honoraire de 1200. écus d'or & attirant une foule de disciples, sans en excepter le Roi lui-même qui alla l'entendre. Nous avons voulu discuter un peu tout ceci, pour fournir quelque chose à la notice d'*Alciat* par M. Argelati, & pour montrer aussi que ce fameux Bayle, qui se picquoit tant d'éplucher des dattes, se perdoit quelquefois lui-même dans

ails de Chronologie les plus
s.
x beaux articles dans la Bi-
que Milanoise, sont celui
int Ambroise & celui de
Charles Borromée. Un Bi-
phe qui a des Ecrivains
ang & de ce mérite à placer
n Catalogue, éléve le ton
eut craindre d'outrer les élo-
a liste des ouvrages de S.
s est très-longue. On est
qu'un homme qui tenoit
onciles, qui prioit beau-
qui visitoit souvent son dio-
qui écoutoit tout le monde,
est mort à 46. ans ait pu
tant d'écrits. C'est que
on a un grand zèle, &
est sévré des amusemens
nde, on trouve du tems
out ce qui intéresse la gloire
u. Parmi les vies Françoises
Saint, M. Argelati ne nom-
int celle qui a pour Auteur
deau Evêque de Vence: c'est

toutefois une des plus connues.

Jerome Cardan Philosophe & Médecin nâquit, selon M. Argelati, le premier d'Octobre 1508. Bayle le fait naître le 24 Septembre 1501. & prétend réfuter ceux qui reculent cette naissance à 7. années de-là. Notre Bibliographe rejette le systême de Bayle, sans détruire la raison sur laquelle il est fondé. D'où l'on peut bien croire encore que la chose n'est pas suffisamment éclaircie. Quant à la mort de Cardan, le Dictionnaire de Bayle trompe M. Argelati, en lui persuadant que M. de Thou la place à l'année 1575. Cela n'est assurément point. M. de Thou liv. LXII. non XLII. ainsi qu'on a imprimé dans un endroit de Bayle, met l'année 1576. au haut de la page, où il est parlé de la mort de Cardan. Toute la faute qui s'y trouve, c'est que le Magistrat fixe cet événement au 21. Septembre; Or Cardan parloit encore de son

Testament le premier d'Octobre 1576. Au reste on doit être bien content de la liste des Ouvrages de ce Médecin Philosophe. M. Argelati n'a rien épargné pour la rendre exacte.

Philippe Décius Jurisconsulte très-célèbre du tems de Louis XII. & de François I. a ici une Notice fort détaillée. M. Argelati ne s'y éloigne guères de l'Article (Décius) qu'on voit dans le Dictionnaire de Bayle: excepté que le Bibliographe ne fait pas sentir d'une manière si cruë l'esprit d'intérêt qui dominoit ce Professeur.

Il est pourtant vrai que Décius se donnoit au *plus offrant & dernier Enchérisseur ;* il alloit d'Académie en Académie, mettant ses leçons au plus haut prix & ne cherchant point d'autre raison pour quitter un établissement, que celle de quelques piéces d'or qu'on lui donnoit de plus ailleurs. Ce qu'il y

a d'étonnant, c'eſt qu'il a voulu laiſſer juſques ſur ſon tombeau le ſouvenir de cette avarice, où la vanité avoit peut-être auſſi bonne part. Dans l'Epitaphe qu'il fit pour lui-même, il parle des 1500 écus d'or (*en or* répéte-t'il ſottement) que la République de Florence lui donnoit. Cette Epitaphe eſt groſſière & preſque barbare : ce qui donna lieu à Janus Vitalis, un des beaux eſprits du tems, de faire les jolis Hendecaſyllabes rapportés par M. Argelati. Le Poëte y fait le contraſte de la magnificence du tombeau de marbre blanc avec la dureté de l'Epitaphe : & comme la Statue de Philippe Décius eſt couchée ſur ce marbre, Vitalis prend occaſion de dire que ſi le Juriſconſulte n'avoit pas eu plus de ſoin de ſon tombeau que de ſes vers, il ſeroit couché plus mollement, c'eſt-à-dire à platte-terre, comme les gens du vulgaire. Voici les vers.

át Decius ſibi ſepulchrum
narmore ponere eleganti,
titulos ineruditos;
magis excitare poſſint,
udare hominem undecunque
r.
ıon ſibi cultius ſepulchrum
ɔctos titulos & elegantes
, modò molliùs jaceret.

le de Staniſlas Hoſius,
& Evêque de Warmie;
as cette Bibliothèque;
:e Prélat fût né en Polo-
:aiſon de ceci eſt que le
a mere d'Hoſius étoient
, & que leur voyage en
fut ſimplement occaſion-
mariage de la Princeſſe
force, qui alla épouſer
encement du XVI. ſiècle
giſmond I. Ç'eût été un
pour l'Hiſtoire littéraire
, que le nom & les ou-
un homme tel qu'Hoſius
ſſent point. Mais en les y

admettans, on réduit cet article à une quarantaine de lignes : extrait bien racourci pour un perſonnage ſi illuſtre. Il ſemble qu'un peu plus de développement eût fait plaiſir aux Lecteurs; & qu'en particulier certains points de critique n'euſſent pas déparé la Bibliothèque.

Voici, par exemple, une difficulté dont nous ne ſçavons pas la ſolution. M. Argelati dit, après bien des Auteurs, que Staniſlas Hoſius fut fait Evêque de Culm, puis de Warmie par le Pape Jules III. qui ne commença ſon Pontificat qu'en 1550. Or dans le recueil des Œuvres du Cardinal édition de 1584. nous trouvons une lettre, en datte du 26 de Juin 1548. par laquelle ſon ancien Profeſſeur, Lazare Bonamici le félicite de ſa promotion à l'Evêché de Warmie. Cette lettre de Bonamici eût bien embaraſſé Bayle, qui reproche à Moreri de placer

l'Episcopat d'Hosius du vivant & par la faveur du Roi de Pologne Sigismond I. Le Critique prétend que ce n'est point ce Prince, mais Sigismond Auguste *qui lui procura* (à lui Hosius) *cette prélature*; & il ne se fonde que sur la raison indiquée ci-dessus, sçavoir que l'Evêché fut accordé par Jules III. créé Pape en 1550. Mais si la lettre de Bonamici est authentique, tout ceci tombe de soi-même, & Moreri aura gagné cette fois.

Cependant il se rencontre une autre considération importante. Stanislas Recius, qui a écrit la vie du Cardinal Hosius son Patron & son Bienfaiteur, dit que le Roi Sigismond I. voulut le nommer Evêque, mais que n'ayant pû consommer cette affaire avant sa dernière maladie, il en avoit recommandé l'exécution à son fils Sigismond Auguste, qui le présenta en effet au Pape Jules III. pour l'E-

vêché de Culm. Cette Narration pourroit servir à excuser un peu la méprise de Moreri & des autres Modernes qui rapportent l'Episcopat d'Hosius au tems du Roi Sigismond I. Mais nous ne sçavons si elle suffit pour répondre à la lettre de Lazare Bonamici. Nous laissons ce point de critique au Bibliographe de Milan, ou à quiconque fait des recherches sur l'Histoire Ecclésiastique du XVI. siécle.

Avant que de quitter cet Article, nous remarquons encore que Bayle défend assez bien le Cardinal Hosius contre une des faussetés de Frapaolo : c'est peut-être ce que Ciceron appelle *Beneficium Latronum* ; mais qu'importe après tout, pourvû que la vérité soit mieux éclaircie. Le même Auteur du Dictionnaire indique la bonne & dernière édition des Œuvres d'Hosius en 1584. M. Argelati ne cite que celle de 1573. & nous

croyons aussi que, parmi ceux qui ont parlé de ce grand Cardinal, il eût été à propos de nommer M. Dony d'Attichi Evêque d'Autun, qui a extrêmement travaillé l'Article d'Hosius dans le Livre intitulé : *Flores Cardinalium Tom. 3. p. 417. & seqq.*

Nous avions choisi bien d'autres endroits dans la Bibliothèque de M. Argelati, entr'autres ceux où l'on donne la notice de Gavantus, de Gregorio Leti, de Jason Maynus, de Jean-Antoine Mezzabarba, de Mombritius, de François Panigarole, de Ripamontius, du Cardinal Céléstin Sfondrate, du Poëte Stace, de Valere Maxime &c. tous Ecrivains de Milan & des plus célébres : mais on voit bien que la tâche passeroit les bornes de nos Mémoires. Nous finissons donc par le tribut d'éloges qui est dû à M. Argelati pour son travail, sa diligence, sa patience. Il mériteroit à son tour

non-seulement une place dans la Bibliothèque des Ecrivains de Milan, tout Bolonois qu'il est, mais un monument public qui fît remarquer le zèle de cet Etranger, & qui le proposât pour modèle aux meilleurs Citoyens.

ARTICLE LXXVII.

VOYAGE PICTORESQUE de Paris ; ou Indication de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette grande Ville en Peinture, Sculpture & Architecture. Par M. D... A Paris chez de Bure l'aîné Quai des Augustins. M. DCC. XLIX. in-12. pag. 277. sans les tables.

CEux qui voyagent doivent avoir deux objets principaux ; le premier de connoître les hommes : c'étoit la passion de ce Grec fameux.

Qui mores hominum multorum vidit & urbes.

L'autre d'acquérir le goût des Arts, ou de s'y perfectionner. Ainſi dit-on qu'Homere apprit dans ſes voyages à raiſonner de tout. Qu'étoit-ce pourtant que la Gréce du tems d'Homére ?

Aujourd'hui cinq ou ſix grandes Villes d'Europe forment comme l'Abrégé du monde entier ; & des Voyageurs intelligens peuvent ſe flatter d'avoir tout vu, quand ils ont fait quelque ſéjour dans ces Capitales. Le ſeul Paris bien étudié, bien éxaminé fourniroit une multitude d'idées capables de contenter l'homme le plus avide de connoiſſances.

Il ne ſera ici queſtion ni de la ſcience des hommes, ni de toutes les obſervations curieuſes que peut faire naître le ſpectacle de cette grande Ville. L'Auteur du Livre que nous annonçons ne s'attache qu'à ce qui concerne la Peinture, la Sculpture & l'Architecture. Mais on ſent que ſon Ouvrage eſt d'un

Connoiſſeur qui a tout vu par ſes yeux ; qui de jeuneſſe s'eſt familiariſé avec les chef-d'œuvres des grands Maîtres : occupation ſi noble & ſi agréable qu'elle devroit entrer dans le plan de toute éducation ſoit particuliere ſoit publique. Communément les Amateurs de ces Arts qui imitent la belle Nature, ſont des eſprits bienfaits, des caractères ſociables, des cœurs capables de ſentiments. On lit dans Virgile qu'Enée contemploit tous les bas-reliefs qui ſe rencontroient ſur ſa route, & ce Héros n'étoit-il pas un modèle de douceur, de complaiſance, de tendreſſe ? Mais donnons une idée de ce beau *Voyage* bien ſupérieur pour le détail & l'exactitude à toutes les autres Deſcriptions de Paris.

On ſuit ici la diviſion de cette Ville en 20. quartiers qui ſont la Cité, le Louvre, le Palais Royal, Montmartre, Saint Euſtache, les Halles, Sainte Opportune, Saint

Jacques de la Boucherie, Saint Denys, Saint Martin, Sainte Avoye, le Temple ou le Marais, la Grève, Saint Antoine, Saint Paul, la Place Maubert, Saint Benoît, Saint André, le Luxembourg, Saint Germain des-Prez. Dans chacun de ces quartiers il y a des Egliſes, des Palais, des Fontaines, des monuments en un mot; & l'on tient compte de tout ce que le pinceau, le cizeau & l'équerre y ont placé d'ornements plus remarquables. On nomme tous les Peintres, les Sculpteurs & les Architectes qui ont eu part à ces Ouvrages. Pour rendre le plaiſir complet, il faut joindre à la partie qui concerne les Peintres, l'Hiſtoire de leurs vies, imprimée chez de Bure en 1745 : Ouvrage dont on fait beaucoup de cas & que nous avons relu bien agréablement en faiſant la plume à la main ce *Voyage pictoreſque.*

Si Paris n'eſt pas aſſez décoré

par ſes bâtimens la plûpart mal placés & mal-avoiſinés, il eſt du moins bien beau dans l'intérieur, par la multitude de ſes Tableaux & de ſes Statuës. Que de richeſſes par exemple dans l'Egliſe de N. D. au Val de Grace, aux Invalides, aux Carmelites rue S. Jacques, aux Céleſtins, aux Chartreux, au Louvre, aux Tuilleries, au Palais Royal, au Luxembourg, à l'Hôtel de Toulouſe &c. Nous ne nommons que les endroits qui ont le plus de réputation : il ſe trouve auſſi ailleurs des chef-d'œuvres ; & de tout le détail où entre l'Auteur à ce ſujet, il réſulte que, ſi l'Italie a ſur nous le droit d'aîneſſe pour lé rétabliſſement des Arts & de la Peinture en particulier, nous avons peut-être bien au-deſſus d'elle le mérite de l'attention & de la conſtance à honorer & à récompenſer les grands Artiſtes.

Voici préſentement une idée

is vient à l'occasion de cet
e. Qu'on imagine qu'au
ou au XIV. siècle, quel-
ût voulu faire le *Voyage*
que de Paris : car en ce
il y avoit aussi des Pein-
des Sculptures dont il nous
core des vestiges. Qu'est-ce
uteur eût fait remarquer
ette Capitale ? Sans-doute
ires telles qu'on en voit au
de N. D. des hommes faits
les Momies d'Egypte, ayant
s longs & roides, le visage
vre, la draperie maçon-
le corps, faisant un tout
ssein, sans naturel, sans
Or ces Artistes si grossiers
nt pourtant donner de la
ır & de la Majesté à leurs
Ils portoient des voûtes
ı Ciel ; ils tailloient des
avec délicatesse ; ils execu-
en un mot des desseins, dont
ıë & la hardiesse nous em-
roient aujourd'hui. Voilà

donc dans ces ſiècles que nous mépriſons, un mélange de barbarie & d'intelligence, d'impéritie & de lumiére.

Notre Voyage Pictoreſque d'aujourd'hui préſente mille belles choſes exécutées depuis deux ſiècles; mais nous montre-t'il une ſeule Egliſe comparable au bâtiment de la Cathédrale? Nous faiſons cette réfléxion pour relever un peu la réputation de nos Ancêtres, gens extrêmes dans le petit & dans le grand; incapables d'orner les Edifices, mais aſſez habiles pour en imaginer d'immenſes, & pour les bâtir à peu de frais.

En finiſſant nous exhortons le Citoyen & l'Etranger à bien profiter de ce *Voyage*, qui eſt un guide fidèle & un *Nomenclateur* très-inſtruit.

RTICLE LXXVIII.

PLICATION D'UNE atuë antique trouvée en Bre-gne.

N trouva l'an passé près de Locmariaker, Bourg de Bas-retagne, une Statue d'or de de deux pouces, dont voici ravure. Cette Statue mérite bien des endroits, l'attention curiosité des Lecteurs, de même qui ont peu de goût les antiquités. Nos Mémoi-ont été pendant plusieurs an-enrichis de ces sortes de dé-ertes, & c'étoit alors la par-ui intéressoit le plus un grand bre de Lecteurs. La race des iteurs de ces sortes de riches-ittéraires est presque éteinte; est au moins réduite à une sphé-ort bornée. A-t-on eu tort ou de négliger une étude si ché-

rie & si recommandée par les Sçavans des derniers siècles ? On n'est pas plus obligé de rendre raison des goûts, & du ton général d'une Nation, que de l'apparition subite des Cométes. Ceux qui aiment aujourd'hui l'Epigramme, les saillies, les bluettes, auroient aimé dans le siècle passé les anciens monumens de la Gréce & de Rome. Le tour de la sçavante Antiquité reviendra sans doute, & les Ouvrages périodiques doivent être les archives des découvertes en ce genre.

Le Bourg de Locmariaker, auprès duquel on a trouvé cette Statue d'or, est bâti en partie sur les ruines de l'ancienne Capitale des *Venétes*, appellée par Ptolemée *Dariorigum*. Cette ancienne Ville étoit bâtie sur une pointe de terre, que la Mer environnoit deux fois le jour; (*a*) & étoit,

(*a*) Vannes aujourd'hui Capitale de

selon

ſelon Céſar, riche & puiſſante, (*a*) maîtreſſe de la Mer & de tout le commerce de la Côte Méridionale de Bretagne. Le Vainqueur des Gaules ne s'en rendit Maître qu'avec des peines extrêmes; & c'eſt pour s'en vanger, qu'il détruiſit

---

cette Contrée n'eſt pas environnée de la Mer, & c'eſt à tort que M. de la Martiniere inſinuë qu'elle a été bâtie ſur les ruines de *Dariorigum*. La Deſcription que fait Céſar de la poſition de cette ancienne Capitale des *Venetes*, ne reſſemble en aucune maniére à la poſition actuelle de Vannes. D'ailleurs les fondements des murs & des tours qu'on voit encore à Locmariaker, ne laiſſent aucun lieu de douter que ce ne ſoient les ruines d'une très-grande & très-ancienne Ville des Gaules.

(*a*) Voici comme en parle Céſar au Livre troiſième *de bello gallico*: *Venetorum civitatis eſt longè ampliſſima autoritas omnis oræ maritimæ regionum earum, quod & naves habent plurimas, quibus in Britanniam navigare conſueverunt, & ſcientiâ atque uſu nauticarum rerum cæteros antecedunt &c.*

cette Ville, & qu'il en fit vendre les Habitans à l'encan. Il ne paroît pas douteux que cette Statue, trouvée en *drageant* des huîtres, dans les ruines submergées de *Dariorigum*, n'y ait été laissée par les Romains, & qu'elle ne soit de la plus haute antiquité. Ce précieux monument a été cedé à M. de Robien, Seigneur de Locmariaker, & Président à Mortier au Parlement de Bretagne, & il ne pouvoit tomber en des mains plus habiles. Ce Magistrat a formé un cabinet d'Histoire naturelle & d'antiques le plus curieux & le plus complet. Ce qui reléve infiniment le prix de tant de richesses, c'est l'ordre, le goût & l'arrángement qui brillent partout. Le Maître de toutes ces raretés les fait voir avec plaisir, & les explique avec une intelligence, une capacité, & une politesse plus estimables encore que ce riche cabinet.

On juge bien qu'un Magiſtrat ſi habile eſt plus capable que perſonne d'expliquer cette figure, & tous les ſymboles & les attributs dont elle eſt chargée & décorée. Il penſe donc que cette Statuë repréſente une Divinité Panthée, nom que les Antiquaires ont donné aux figures qui réüniſſoient les ſymboles de pluſieurs Divinités. Ce petit Dieu eſt Harpocrate, Dieu du *Silence*, & fils d'Iſis & d'Oſiris. Il eſt ſous la figure d'un jeune enfant, mettant le ſecond doigt de la main droite ſur les lévres, & tenant de ſa main gauche une corne d'abondance pleine de fruits. Il a ſur la tête le *Modius*, ou boiſſeau, ou pannier, ſymbole de *Serapis*. Par ces traits notre Harpocrate reſſemble parfaitement à celui qui fut trouvé à la fin du dernier ſiècle dans des ruines à Modéne, & qui fut ſi célébré dans les Ouvrages périodiques de ce tems-là.

Le petit Dieu de Modéne est simplement (*a*) Harpocrate, tel qu'on le représentoit dans tous les Temples consacrés à Isis & à Osiris ; celui de M. le Président de Robien est plus décoré, plus sçavant, plus digne de la curiosité des Amateurs de l'antiquité, & c'est une Divinité Panthée parfaite, singuliere, & peut-être unique ; au moins en parcourant les Ouvrages des plus célébres Antiquaires, n'en avons-nous trouvé aucune qui eût tous les symboles qu'a ce petit Dieu, & surtout cet anneau d'or mobile qui lie les aîles derriere le dos, & dont nous dirons un mot.

Venons au détail des différens

(*a*) Saint Augustin observe après Varron que le silence qu'imposoit Harpocrate avertissoit de ne pas reveler, que les Dieux qu'on adoroit dans ces Temples, avoient été des hommes. *Hoc significare Varro existimat, ut homines eos fuisse taceretur. Aug. L.* 18. *de Civ. c.* 5.

Juillet 1749. pag: 1419.

attributs de cette figure Panthée.
Le *Modius* placé sur la tête, est
le symbole d'Isis; les doigts sur
les lévres, symbole d'Harpocrate,
Dieu du Silence; la corne d'abon-
dance, symbole de Cérès; les aî-
les & le carquois, symbole de Cu-
pidon; le serpent entortillé autour
d'un tronc d'arbre, symbole d'A-
pollon, d'Esculape, & de la Dées-
se de la santé; le chien, symbole
des Dieux Lares, ou de la Fidélité;
la chouette, symbole de Miner-
ve, ou de la Prudence; la peau
de bouc qui descend en forme de
draperie sur le côté gauche, sym-
bole de Bacchus. Mais que dire
de la bulle suspendue au col de
la Divinité, & de l'anneau mo-
bile attaché aux aîles? Cette bul-
le, que les seuls enfans Patriciens
avoient le privilége de porter,
prouve évidemment que cette pe-
tite statue est Romaine, & qu'elle
étoit à l'usage de quelque jeune
Romain. L'anneau a plus de dif-

ficulté ; il est clair que cet anneau ne peut avoir servi qu'à suspendre cette figure à un cordon, ou à la porter au doigt ; mais quelques recherches que nous ayons faites dans les Auteurs qui ont parlé des Divinités Panthées, nous n'en avons trouvé aucun qui ait parlé de ces anneaux. Kirker seul a dévoilé le mystère. Il parle de figures d'Harpocrate, qu'il appelle *Amuleta Harpocratem*, que les Egyptiens portoient aux doigts, & que les Romains porterent ensuite à leur exemple. Il cite un passage de Pline qui est décisif sur ce point : voici ce passage tel qu'on le lit dans l'Edition de Pline du P. Hardouin, tom. II. pag. 609. *Jam verò etiam Harpocratem Statuasque Ægyptiorum numinum in digitis viri quoque portare incipiunt.* Ce passage est un trait de lumiere, qui explique l'usage de l'anneau, & qui dévoile la fin que se proposoient les Romains, en portant au

doigt la figure d'Harpocrate, & des Divinités Egyptiennes. La superstition leur faisoit regarder ces figures, comme des amulettes propres à les faire réussir dans des projets d'ambition, d'amour, de vengeance, & d'autres passions. Comme dans cette petite Statue, les attributs de l'Amour sont fort marqués, on peut conjecturer que quelque jeune Romain s'en servoit dans l'espérance de se faire aimer.

Tout ce que nous venons de dire prouve que cette Statue est curieuse, rare & précieuse ; le Maître qui en connoît tout le prix, lui a érigé dans son cabinet un Temple riche, élégant, magnifique. Il est très-vraisemblable que la plûpart des Spectateurs seront plus touchés de la richesse, & de la magnificence du Temple, que de la Divinité Panthée. Ce qui parle aux yeux plaît toujours, & à peu de frais ; ce qui ne parle

qu'à l'esprit & qui exige de la réflexion, n'a le privilege de plaire qu'à peu de personnes.

ARTICLE LXXIX.

DISSERTATION SUR l'incertitude des signes de la Mort, & l'abus des Enterremens & embaumements précipités. Par Jacques-Jean Bruhier, Docteur en Médecine. Seconde Edition, in-12. p. 609. sans compter la Préface. A Paris, chez De Bure l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul. 1749.

LA Thèse que M. Winslow, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Membre de l'Académie Royale des Sciences, fit soutenir au mois d'Avril 1740. *sur l'incertitude des signes de la Mort*, a été l'occasion de cet ouvrage. M. Bruhier,

Docteur en Médecine, tra-
la Thèse, & y ajouta des
s Historiques qui tendoient
ême but. On lui communi-
plusieurs faits dont il profita ;
: qui n'eût été qu'une bro-
; devint un volume. Ce pre-
essai fut suivi d'un *Mémoire*
nécessité d'un réglement gé-
au sujet des enterremens &
umemens. Ce Mémoire fut
M. le Chancelier, qui enga-
l'Auteur à dresser un projet
glement pour remédier aux
; Ce projet fut aussi commu-
é à Monsieur le Chancelier,
permit peu après de rendre
ics ces deux Ecrits. M. Bru-
eut l'honneur d'en présenter
exemplaire au Roi, avec la
iière partie de sa Dissertation,
distribua aussi aux Ministres
it, aux Chefs des Compa-
; supérieures, tant de Paris
des Provinces ; à tous les Mi-
es Etrangers résidans à la

Cour de France, & aux Ministres de France dans les Cours Etrangeres.

L'Auteur qui sentoit l'imperfection de son ouvrage en publia la seconde Partie en 1745. & une Addition en 1746. Il fit annoncer par tous les Ecrivains Périodiques, qu'il donneroit *gratis* cette *Addition* à tous ceux qui auroient le Mémoire. Il eut encore l'honneur de présenter au Roi le second Volume & l'Addition, & il les distribua aux mêmes personnes à qui il avoit distribué le premier.

L'Edition du premier Tome étant épuisée, ç'a été une nécessité d'en donner une seconde, qui est plus ample, & que nous annonçons aujourd'hui. On trouve après la Préface, les jugemens favorables d'un grand nombre d'Académies & de Facultés de Médecine sur la Dissertation ou sur le Mémoire. Tous ces témoigna-

ges, qui ne ſçauroient être ſuſpects, ſont de bons garants du mérite de l'Auteur & de l'utilité de ſon livre.

M. Bruhier s'eſt propoſé d'établir ſolidement *l'incertitude des ſignes de la mort*, ſur quoi l'on ſe détermine ſans ſcrupule à enterrer un homme qui vivroit encore longtems, ſi l'on ne s'étoit pas imaginé mal-à-propos qu'il ne vit plus. Ce n'eſt pas une queſtion qu'il faille traiter ſelon les connoiſſances les plus recherchées de l'Anatomie & de la Médecine; l'eſſentiel eſt de conſtater les faits, & c'eſt auſſi par-là que l'Auteur commence.

On n'avanceroit pas beaucoup, ſi l'on ne produiſoit que des traditions dont on ne connoît pas l'origine; ou des témoignages hiſtoriques, rendus par des Ecrivains qui ne fuſſent ni Médecins ni Chirurgiens. Ce n'en ſeroit pas aſſez pour réduire ces incrédules

qui prennent l'incrédulité pour un signe certain de la force du génie, dont elle n'est pourtant qu'un signe équivoque, & plus équivoque même que tous les signes présumés dont on parle ici, ne sont des signes équivoques d'une mort réelle & effective. On ne contenteroit pas même les Sages, qui ne croyent pas légérement & au hazard.

Mais tout homme sensé traitera-t'il de fable ce que dit Lancisi premier Médecin du Pape Clément XI. *Certes ce n'est pas seulement par des Histoires qui nous auroient été contées, que nous sçavons que plusieurs personnes réputées mortes se sont réveillées d'elles-mêmes près de leurs tombeaux. Nous n'avons besoin, pour le croire, que de ce que nous avons vû. Nous avons été témoins qu'une personne de distinction qui est encore vivante, reprit le mouvement & le sentiment dans l'Eglise, pendant qu'on y chantoit son ser-*

amais le prétendu mort ne se
r plus à propos.
s les tems de peste & de
es épidémiques, où l'on
orisé à hâter les enterremens,
regarde pas de près : ce qui
auser bien du désordre. Paul
ias, célébre Médecin de Ro-
& cité souvent avec éloge
s Casuistes (Qu'on n'insiste
r ceci comme si nous pré-
ons que l'estime des Casuistes
du poids à son témoignage
t de Médecine) raconte *que*
l'Hôpital du Saint Esprit,
une homme attaqué de la peste
, par la violence de la mala-
dans une Syncope si parfaite
le crut mort. Son corps fut
u nombre de ceux qui, morts
même maladie, devoient
incessamment enterrés. Pendant
le transportoit par le Ty-
avec les autres cadavres au
de la sépulture, le jeune
me *donna* des signes de vie.

encore sans hésiter parmi les mo
mais ayant donné cette seco
fois des signes de vie, on en
tant de soin qu'on le guérit
faitement. Il vivoit encore
tems de Zacchias. Ce Médécin a
te : *Nous sçavons que dans*
peste on a enterré à Rome d'au
personnes comme mortes, q
qu'elles ne le fussent pas.

Les exemples que nous ven
de citer sont pris de la Thèse
M. Winslow : nous en omett
plusieurs autres pour abréger.
faits rassemblés par M. Wins
sont suivis d'autres plus réc

tient 67, & le second, 13. Peut-on raisonnablement douter, après tant de témoignages non suspects, qu'il n'ait péri un très-grand nombre de malheureux par des enterrements précipités? Si l'on s'est apperçu de cette étrange méprise à l'égard de quelques personnes, combien en a-t-on inhumé sans aucun soupçon qu'elles vécussent encore? Cette supposition n'a pas besoin d'être prouvée.

Il importe beaucoup de connoître les maladies où ces accidens sont plus à craindre, afin que ceux qui veillent auprès des malades soient plus sur leurs gardes. L'Auteur n'a pas refusé ce secours au Public. Comme pendant les tems de peste tout se fait en désordre, c'est alors qu'il faudroit tâcher de suppléer, par une plus grande vigilance, aux précautions ordinaires, que les circonstances ne permettent guéres de prendre. L'empressement qu'on a

monie de l'enterrement, hors le cercueil qui n'étoit pas achevé: on différa; le cercueil étant enfin arrivé, comme on se préparoit à y mettre le Pestiféré, on s'apperçut qu'après avoir été cinquante-deux heures en état de mort apparente, il avoit du mouvement dans les bras & dans la poitrine. Un quart d'heure après il s'assit, criant, déchirant son suaire avec fureur, & se jettant sur les Assistans. On fut obligé de le contenir de force, pendant cet accès de manie, qui dura cinquante-quatre heures. Il revint ensuite en son bon sens. Il reconnut ses habits dont ses héritiers s'étoient déja revêtus, se fit restituer tout ce qu'on lui avoit enlevé, & recouvra parfaitement ses forces en peu de jours.

Les pestiférés ne sont pas les seuls qui courent risque d'être inhumés tout vivans. On est exposé au même danger, quoique moins

examiner s'ils sont réellement morts ; car on a souvent remarqué que les Pestiférés tombent dans des défaillances si fortes, que non seulement on en a regardé comme morts, mais enterré comme tels, qui ne l'étoient pas. C'est ce qu'on lit L. 4. Obs. 85. du Traité & p. 144. du Livre de M. Bruhier, à l'occasion de l'aventure de Pierre Petit Paysan du Village de Bemmel dans le voisinage de Nimégue.

Ce Paysan fut attaqué de la peste avec une fiévre violente, & les symptômes les plus graves. On le crut mort le troisième jour, & il fut enseveli & étendu sur la paille. Les héritiers accoururent, sans craindre la contagion, partagerent entr'eux les habits & les meubles du prétendu mort, et la maison fut parfaitement nettoyée, sans doute pour ne rien laisser aux voleurs qui cherchent à profiter du malheur d'autrui. Tout étoit prêt pour la céré-

cadavres & de s'en débaraſſer inceſſamment pour prévenir la corruption, eſt cauſe qu'on n'y regarde pas de ſi près. On donne la ſépulture à bien des vivans parmi les morts.

L'Hiſtoire de François de Civille, qui dans tous les Actes où il comparoiſſoit ſe déſigne par ces titres : *Trois fois mort, trois fois enterré, & trois fois par la grace de Dieu reſſuſcité*, ne déplaira pas aux Lecteurs.

Ce Gentilhomme Normand, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes dans la Ville de Rouen, fut bleſſé dangereuſement à la fin d'un aſſaut pendant le ſiége de cette Ville par Charles IX. Quelques Pionniers le dépouillerent, & le mirent dans une foſſe avec un autre corps. On les y couvrit d'un peu de terre. Civille y reſta depuis onze heures du matin juſqu'à ſix heures & demie du ſoir, que ſon valet le déterra &

observa encore quelque signe de vie. Il emporta son Maître dans la maison où il logeoit, & où pendant cinq jours & cinq nuits, il ne parla ni ne fit aucun mouvement, mais brûlant toujours des ardeurs de la fievre.

La Ville ayant été emportée d'assaut, les domestiques d'un Officier de l'Armée victorieuse, lequel devoit occuper la même maison où étoit Civille, jetterent ce Gentilhomme sur une paillasse dans une chambre éloignée, & les ennemis de son frere étant survenus, le jetterent par une fenêtre, d'où il tomba heureusement sur un tas de fumier. Il y passa trois fois vingt-quatre heures en chemise, jusqu'à ce qu'un de ses parens, surpris de le trouver en vie, le fit transporter à une lieue de la Ville. Il fut si bien secouru qu'il guérit parfaitement. Il n'y a là que deux Enterremens & deux résurrections, & il n'y en a pas

plus, ni dans *le Voyage d'Italie de Misson*, ni dans *les Histoires admirables & mémorables* de Goulart. L'Auteur supplée ce qui manque par ce qu'il a entendu dire de vive voix. La mere de Civille étant morte enceinte pendant l'absence de son mari, fut enterrée, sans qu'on s'avisât de sauver l'enfant par l'opération Césarienne. Le mari arrive le lendemain de l'Enterrement, & justement indigné de cette négligence, il ordonne qu'on exhume le cadavre. On ouvrit dans le moment le ventre de la mere, & on en tira plein de vie, l'enfant qui s'y étoit conservé.

Tout ce que nous avons rapporté pour établir qu'on enterre souvent comme morts, des hommes encore vivans, dispose à croire que les morts mâchent quelquefois dans le tombeau. On a publié en Allemagne deux Traités sur cette mastication : *De mas-*

t, qui ne fait aucun cas de
l'on raconte des Vampyres.
est pas qu'il ne convienne de
stication des morts : elle est
bien attestée pour la traiter
ble. Mais il prétend que l'u-
: cause de ce fait, ce sont des
nes qu'on a enterrés tout vi-
, & qui dans leur désespoir
rent tout ce qui est à leur
e : c'est aussi aux efforts qu'ils
pour se mettre en liberté.,
doit attribuer le bruit qui
it entendre dans leurs tom-

très-judicieuſe : s'il eſt ſuffiſamment prouvé, par la maſtication dont on vient de parler, que les inhumations ſont quelquefois trop précipitées en Allemagne, où la coutume eſt de n'enterrer qu'après trois jours révolus, *combien doit-il y avoir de morts qui mâchent en France*, où on les garde à peine pendant vingt-quatre heures ! On a toujours reproché à la Nation Françoiſe d'être trop expéditive. Un peu de lenteur à l'égard des enterremens ne nuiroit pas à ſa réputation. Ajoutons qu'en France on eſt dans l'uſage de mettre les morts dans un cercueil fermé, où il leur eſt bien plus difficile de donner des ſignes de vie, & impoſſible aux vivans de s'en appercevoir. En Allemagne les morts ſont étendus dans des bierres découvertes, ou ſi on les couvre, on a ſoin de les ouvrir avant que de les deſcendre dans la foſſe, pour s'aſſurer ſi la mort eſt réelle.

Un autre abus trop commun, c'est de tirer ceux qu'on suppose morts, du lit où ils sont couchés, pour les exposer aux rigueurs de la saison ; & afin que l'impression de l'air soit plus forte, on ouvre les portes & les fenêtres de la chambre. Ç'en est assez pour ruiner entierement les principes de vie qui restoient peut-être encore, & qu'on eût ranimés par une conduite opposée. Cependant ceci n'est qu'un jeu auprès du malheur d'être enterré tout vivant. Il semble que tout malade, dans la crainte d'être inhumé avant d'être réellement mort, devroit ordonner, par une clause testamentaire, qu'il sera exposé à l'inclémence de l'air, même dans la saison la plus rude.

Les embaumemens méritent aussi une attention particuliere. Les grands qu'on laisse longtems après leur mort, sans procéder à l'ouverture du corps, n'ont rien à craindre : mais il n'en est pas de

même de ceux dont on ouvre les corps ou pour connoître plus exactement quelque maladie, ou pour faire quelque découverte Anatomique. L'exemple de Vésale Médecin de Charles Quint, & Anatomiste très-estimé dans son siècle, doit rendre bien circonspects tous ceux qui ont part à ces opérations. Cet homme, de tant de réputation dans son Art, n'étoit pas sans doute un imprudent ni un téméraire. Il s'étoit persuadé; sur des signes estimés alors très-suffisans, que le Gentilhomme Espagnol dont il vouloit ouvrir le corps, étoit parfaitement mort, cependant il ne l'étoit pas, & dès le premier coup de Bistouri, Vesale s'apperçut de son erreur. Quelle désolation & quelle humiliation pour un Médecin & un Anatomiste si célèbre! Cet exemple n'est pas unique.

Il suit naturellement des faits qui ont été produits par l'Auteur,

qu'on peut, dans une mort apparente & non-réelle, *souffrir des incisions cruciales de toute l'étenduë du bas ventre sans donner des signes de vie. Il y a plus : il s'ensuit qu'on peut en outre, sans donner aucun signe de sensibilité, souffrir l'incision des tégumens & des muscles qui couvrent la poitrine, celle du Cartilage des côtes, des muscles intercostaux & de la plévre, membrane des plus sensibles, qui tapisse l'intérieur de la poitrine ; enfin la fracture des côtes nécessaire pour mettre le cœur à découvert.* Il est vrai que la mort, si elle n'étoit qu'apparente, deviendra réelle. Que serviroit au malheureux sur lequel on travaille, sans ménager l'étoffe, de donner quelque signe de vie ? il n'y auroit plus de remède. On suspendroit tout au plus le reste de l'opération pendant quelques heures. Se hâtera-t-on encore d'ouvrir les corps, avant les signes de putréfaction, c'est-à-

dire, avant que les corps commencent d'exhaler une odeur cadavéreuse?

On dira que si l'on s'assujettissoit à attendre le commencement de la putréfaction, on garderoit trop de vrais cadavres: ce qui seroit très-incommode, & ce qui n'est pas pratiquable en bien des occasions. Répondrons-nous qu'il est plus selon l'humanité & la justice de garder plusieurs cadavres, jusqu'à ce qu'il commence de s'en exhaler une odeur cadavéreuse, que de s'exposer à inhumer ou à embaumer un homme qui semble mort & qui vit encore? Cette réponse, fût-elle encore meilleure, ne sera pas du goût de bien des gens, qui s'imagineront qu'on les condamne à habiter dans un Cimetiere; il vaut donc mieux recourir avec l'Auteur à la doctrine de M. Winslow sur les *épreuves Médicinales & Chirurgicales qu'on peut employer pour constater la mort.*

Elles sont telles que, s'il reste encore quelque principe de vie, on s'en appercevra & l'on s'efforcera, s'il est possible, de rendre la santé & les forces au prétendu mort.

Nous transcrivons ici ce qu'on lit à la p. 393 du livre de M. Bruhier.
» Il faut donc lui (au mort) irriter
» les narines en y faisant entrer
» des sternutatoires, des errhines,
» des sels, des liqueurs pénétran-
» tes, de la moutarde, du jus d'oi-
» gnon, d'ail, de raifort sauva-
» ge &c. ou les barbes d'une plu-
» me, ou l'extrêmité d'un pinceau.
» Il faut frotter souvent les genci-
» ves avec les mêmes choses. Il
» faut piquer les organes du tact
» avec les fouets & les orties &c ;
» irriter les intestins au moyen des
» lavemens, du vent, de la fu-
» mée, agiter les membres par des
» des extensions & des inflexions
» violentes ; fatiguer l'oreille de
» sons, de cris, de bruits ... Enfin
» il est nécessaire, pour tâcher de

» trouver des ſignes de la vie ou de la
» mort d'emprunter le ſecours...des
» épreuves chirurgiques qu'on re-
» garde comme les plus propres à
» mettre l'une ou l'autre en évi-
» dence. Les plus efficaces ſont les
» bleſſures qui ſe font avec des inſ-
» trumens picquans, ou tranchans,
» ou avec le feu. »

Il vient naturellement dans l'eſ-
prit que, s'il ne s'agit que de vivre
quelques heures ou quelques jours
de plus, ce n'eſt pas la peine de les
acheter par tant de tourmens. Tou-
te la plus grande dépenſe eſt faite.
On n'a qu'à abandonner à ſon
ſort le prétendu mort qu'on veut
rappeller à un reſte de vie. Dans
peu il achevera de vivre ſans que
perſonne s'aperçoive de ſon der-
nier moment. Cette réfléxion pa-
roîtroit ſenſée, ſi l'on ne couroit
pas riſque de ſe trouver enfermé
dans un cercueil chargé de terre,
avec la connoiſſance de cette af-
freuſe ſituation. Il vaut encore

mieux paſſer par les mains des Chirurgiens & ſe livrer à leur diſcrétion, que de s'expoſer à un pareil malheur. On ne doit pas s'étonner de la précaution que quelques particuliers ont priſe d'ordonner par leur teſtament, qu'on ne les mettroit pas dans le cercueil avant quarante-huit heures au moins, & ſans avoir fait ſur eux diverſes épreuves avec le fer & le feu. Tout récemment une Chanoineſſe en a fait autant, & ſon héritier, ce qui ne lui eſt pas peu honorable, a fait exécuter à la lettre ces diſpoſitions teſtamentaires.

Nous omettons tout ce qu'on a raſſemblé d'érudition ſur les uſages funéraires des Romains & de quelques autres Peuples : ce n'eſt pas que ce ſoient des digreſſions abſolument inutiles ; mais nous nous hâtons d'arriver au projet de réglement, principal objet de tout l'Ouvrage. Il eſt plus que ſuffiſamment prouvé qu'il a été enterré

bien des malheureux qui vivoient encore ; qu'il en est mort d'autres sous le couteau des Anatomistes Médecins ou Chirurgiens. Il est évidemment de l'intérêt public de faire cesser, s'il est possible, un désordre si criant : mais il arrive assez souvent qu'on ne sçauroit venir à bout d'abolir des abus connus pour tels, & généralement désapprouvés. Il se rencontre des obstacles qui arrêtent les meilleures intentions de ceux qui sont en place, & qui sont chargés de veiller à la sureté des Citoyens. Voici en abrégé ce que l'Auteur propose.

Le premier Article concerne la maniére de traiter les corps réputés morts & qui ne le sont peut-être pas. Il sera ordonné que ces corps seront laissés dans leur lit & dans le même état & la même situation où ils étoient pendant la maladie. *La pratique universelle de mettre d'abord sur la paillasse le*

prétendu mort est une pratique meurtriere, surtout l'hyver. On sçait par des observations indubitables que c'est assez de mettre sur son séant un malade extrêmement foible, pour lui causer la mort, parce que dans cette situation le cœur n'a pas la force de pousser le sang au cerveau, ce qui produit une syncope cardiaque & mortelle de sa nature. Que ne produiront donc pas les mouvements qu'on donne à un corps réputé mort pour le tirer du lit & l'étendre sur la paille ? L'exposition au froid est encore plus meurtriere pour les Noyés que pour les autres malades.

Il sera défendu expressément de boucher toutes les issues que la nature a destinées aux évacuations naturelles ou contre nature : pratique qui n'est pas moins meurtriere que la précédente. C'est s'exposer à étouffer le prétendu mort, en faisant regorger les hu-

meurs dans les vaiſſeaux, ou l'empêchant de reprendre ſa reſpiration.

Dans la crainte que les corps qu'on juge morts ne ſoient abandonnés pendant le tems qu'on les garde, ce qui *pourroit changer une mort apparente en une mort réelle, comme Galien & d'autres Auteurs célébres l'ont remarqué*, il ſera ordonné, pour ranimer les eſprits, *de ſouffler du poivre, ou même de l'euphorbe, dans les narines, d'y introduire de la moutarde la plus âcre, d'en frotter les gencives; ou, mieux encore de les frotter rudement, ainſi que les narines, avec une plume trempée dans l'eſprit de ſel Armoniac, & même de faire avaler de cette liqueur au malade, &c.* ce ſont-là les remedes les plus généraux & les plus faciles à trouver. On a indiqué dans la Diſſertation les ſecours propres pour chaque maladie, cauſe de la mort qui n'eſt peut-être qu'apparente.

Le Réglement défendra de mettre un corps dans le cercueil, ou de procéder à l'embaumement & à l'ouverture, jusqu'à ce qu'il ait quelque signe de putréfaction.

On défendra aussi d'enterrer les femmes qui meurent enceintes, avant de leur avoir fait l'opération Césarienne, au moins après leur mort. Les Loix Romaines traitent d'*homicide* cet abus.

Comme il est arrivé plusieurs fois que les Réglemens les plus sagement établis, sont devenus inutiles parce qu'on n'a pas tenu la main à l'exécution, l'Auteur en conclut qu'il sera nécessaire de commettre des Officiers choisis parmi les Médecins, ou parmi les Chirurgiens, car il ne se rencontre pas partout des Médecins. Ces Officiers veilleront à ce que le Réglement soit gardé. La famille du mort sera tenuë, sur des peines considérables, de donner avis à l'Inspecteur du quartier de la mort

de la personne qu'on croit
cessé de vivre, & l'Inspecteur
dra lui-même pour faire
corps les opérations qu'on a
quées. Il ne sera pas permi
Curés de lever le corps, avan
voir vu le certificat de l'In
teur, dont on met ici une
de formule. Ce même Cer
sera aussi notifié au Mem
avant de mettre le mort da
cercueil.

L'Auteur a bien prévu qu'
mandera d'abord où l'on pr
les fonds pour payer les In
teurs : ce n'est pas une petite
culté. Combien de gens n'ap
veront pas qu'on ajoute une
velle dépense aux frais funé
qu'on ne paye souvent qu'à r
Il y a ici un conflict d'intérê
posés qu'il ne sera pas aisé de
cilier, le tout pour un homm
semble mort & qu'on seroit
être fâché qu'il ne le fût p
le projet n'a pas lieu on ne

roit guères douter que cet obſtacle n'y ait contribué beaucoup.

On nous aſſure qu'en conſéquence d'un Acte du Parlement d'Angleterre, du dixième Octobre dernier, on a publié ſous le nom de M. Bruhier une méthode qu'il a donnée pour rappeller les noyés à la vie. L'Anglererre dont preſque tous les habitans ſont Navigateurs a un intérêt particulier à procurer du ſecours à ceux qui ſe noyent ſur ſes Côtes, puiſqu'il n'eſt pas impoſſible de les rappeller à la vie, même après pluſieurs heures de ſubmerſion.

ARTICLE LXXX.

ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ ΛΟΓΟΙ ΕΚΛΕΚΤΟΙ. *Demosthenis Selectæ orationes. Ad Codices Mss. recensuit, textum, Scholiasten, & versionem plurimis in locis castigavit, notis insuper illustravit Ricardus Mounteney, Coll. Reg. apud Cantabrigienses haud ità pridem Socius. Præfiguntur observationes in commentarios vulgo Ulpianeos; & Tabula antiqua Græciæ Demostheni accommodata. Editio secunda emendatior. Londini, apud R. Montagu & Etonæ apud Jos. Pote. MDCCXLVIII. Nouvelle Edition de quelques Oraisons de Demosthène. A Londres &c. grand 8°. & se trouve à Paris, chez David le jeune Quai des Augustins.*

ON n'a ici que quatre Oraisons de Démosthène, la pre-

ıière contre Philippe, & les trois
utres connuës sous le nom d'O-
ynthiennes. C'est un présent qu'on
voulu faire à la jeunesse, & qui
été si bien reçu qu'on donne au-
ourd'hui la seconde édition. Or
oici, en peu de mots, l'ordre qui
ègne dans ce volume. On trouve,
la tête, des observations du
ieur Jean Chapman qui entre-
reprend de prouver que le Com-
ıentaire, destiné à expliquer plu-
eurs harangues de Démosthène,
'est point d'Ulpien, ce Rhéteur
élébre, dont Suidas & Fabricius
nt parlé. De suite on a le texte
irec de Démosthène avec le Com-
ıentaire placé à la marge. Le ca-
ıctére est magnifique & nous y
vons trouvé très-peu de fautes.
n avançant toujours, on rencon-
e la Traduction Latine de Wol-
us, avec les sujets ou arguments
rés de Libanius, ausquels on ajou-
ceux de M. de Tourreil traduits
ı Latin. Enfin tout l'Ouvrage est

terminé par des Notes choiſies, ſoit du même M. de Tourreil, ſoit de Wolfius, ſoit de l'Editeur lui-même (M. de Mounteney). On diſtinguera les ſiennes, parcequ'elles ne portent ni ſon nom ni aucune marque, au lieu que Wolfius & M. de Tourreil ſont toujours nommés à la fin de celles qu'on emprunte d'eux. Ce détail ſi didactique & ſi ſec étoit néceſſaire pour repréſenter le Méchaniſme du livre.

Nous inſiſterons préſentement ſur les qualités plus intimes. Et d'abord le morceau du Docteur Chapman touchant les Commentaires d'Ulpien eſt une production neuve, critique & qui eſt bien plus eſtimable, que le froid appareil de Variantes, dont on ſe contente ſouvent d'orner les nouvelles éditions. On étoit en poſſeſſion depuis plus de 200. ans de recevoir, ſous le nom d'Ulpien, ces Scholies qu'on voit dans tous les Demoſthènes. Mais M. Chapman trouble fort

cette possession. Il montre que l'ancien Rhéteur Ulpien est de la fin du troisième siécle, c'est-à-dire avant le régne de Constantin, & que le Scholiaste doit être plus récent au moins d'un siècle, puisqu'il fait mention de S. Grégoire de Nazianze & de S. Basile; il rassemble une multitude d'autres preuves qui vont à démontrer le même point, mais qui ne sont pas présentées d'une maniére engageante. Nous lisions cette dissertation avec tout le soin qui dépendoit de nous, & les idées de l'Auteur nous échapoient à tout instant, soit par défaut de clarté dans le style; soit parceque les citations se rassemblent toutes en même tems, & forment une chaîne peu aisée à bien suivre. Quoiqu'il en soit il nous paroît toujours certain que le Commentaire n'est plus d'Ulpien: & de qui sera-t-il? Personne ne le peut dire: il faut le ranger parmi les *Anonymes ou les* Pseudonymes

comme tant d'autres ; mais on auroit tort pour cela de le rejetter ou d'en faire peu de cas : il eſt dans la bonne méthode de tous les Scholiaſtes Grecs qui ne s'amuſent pas, comme les faiſeurs de notes en Latin ou en François, à débiter une doctrine ſuperfluë. Ces gens-là, (nous voulons dire les Grecs) quelquefois avec peu d'érudition, mettoient pourtant les Lecteurs en train de bien entendre le texte, leur diſant d'un ton ſimple : *Voici le ſens &c. expliquez ainſi &c. c'eſt comme ſi l'Auteur diſoit &c.* Cette bonne maniére ſe remarque encore mieux dans les Scholiaſtes, qui ont travaillé ſur les Poëtes, & ſur ceux d'entre les Poëtes qui ont le plus de difficulté comme *Sophocle & Pindare.*

On comprend que nous ne devons pas faire l'Extrait du Texte même des quatre Oraiſons qu'on nous redonne ici. On connoît le grand Demoſthène, l'homme peut-

e de toute l'antiquité qui na-
it avec plus de talent pour con-
ıdre, par la parole, les mauvais
toyens & les ennemis de la Pa-
:.

Un avantage de ces nouvelles
itions des bons Auteurs, c'eſt de
ıner occaſion aux Gens de Let-
s, même les plus avancés en
:, de revoir leurs premiers
îtres, de s'en occuper, de les
îter mieux que jamais. Cicéron,
'on déteſte dans l'enfance par-
ju'il eſt préſenté ſous les dehors
la contrainte, & parcequ'il rai-
ıne trop juſte, trop ſçavamment
ır de petits hommes qui n'ont
: la moitié de leur raiſon; Ci-
on fait les délices de l'âge mûr;
il en eſt de même de Virgile,
Iomére, de Tite-Live &c.

Demoſthène nous enchanteroit
ıt-être mieux encore, ſi dans
ſiècle frivole on oſoit ſe familia-
r avec l'ancienne Grèce. Nous
lons ſurtout de nos contrées

d'où l'érudition s'exile peu à peu, & nous sommes bien éloignés de faire le même reproche aux Régions voisines, qui nous font present de tant de belles éditions Grecques. Mais enfin quelque Pays que vous habitiez, si le volume que nous annonçons vous rappelle à votre Demosthène, vous serez encore charmé de sa fermeté d'ame, de la force de son discours, de la manière tout-à-fait noble dont il dit des vérités à ses concitoyens. Ne cherchez pas, dans ces quatre Philippiques, de petits ajustemens de style, des jeux d'antithèses, de jolis caractères, des portraits enluminés. Ces bagatelles ne tomberent jamais sous la plume d'un si grand Orateur. *C'est un homme,* dit M. de Tourreil *qui ne prétend pas éblouir, mais éclairer, qui ne cherche pas à plaire, mais à servir la Patrie.* Voyez la suite de ce portrait où le Traducteur a pourtant mis bien plus de coloris, que De-

: lui-même n'en auroit
.
aduction Latine qui suit
ıte, est, comme nous di-
s haut, de Wolfius, Ecrivain
& insipide. L'Editeur au-
ı fait d'adopter, au moins
première Philippique, la
on du P. de Jouvancy, pu-
ı 1744. par M. l'Abbé d'O-
ļui ne fait jamais que de
ésents à la République des
Cette version est précé-
ne analyse, qui représente
& la substance de tout le
s. Elle est suivie d'un bon
: de remarques Françoises,
traduction de la première
ique par M. de Tourreil:
ci dans le meilleur goût
e d'un Maître d'éloquence
le P. de Jouvancy. Si l'on
d'une aussi bonne main, les
ıtres Philippiques, nous ne
s pas qu'on pût se refuser
idée *qui doit* flatter tout

il ne déclaroit pas ses raisons avec tant d'ouverture de cœur. » Le » peuple, dit-il, blâmoit haute- » ment les sommes innombrables » employées aux embellissemens » de cette superbe Maison. Aveu- » gle sur les ressources de ce » Royaume, il ignoroit alors com- » bien les merveilles de Versail- » les devoient faire entrer d'ar- » gent dans la France, par la mul- » titude de Curieux qu'elle y a » attirés depuis de toutes les par- » ties du monde. C'est une maxi- » me de politique des plus im- » portantes à l'Etat & à un habile » Ministre, d'appeller l'Etranger, » soit par la magnificence des Edi- » fices, des Palais & des Salles de » Spectacles ; soit par la beauté » de ses Manufactures ; soit enco- » re par l'éclat des divertissemens » & la splendeur des Fêtes. »

Ces principes se vérifient par un exemple que l'Ombre cite fort à propos. Louis XIV. donna le

spectacle d'un Carrousel qui couta peut-être trois millions, & qui en fit rentrer cinq dans le Trésor Royal, par la multitude des Etrangers que cette Fête attira. Le même motif d'étendre la gloire du Monarque, & de picquer la curiosité des autres Nations, fit que Colbert s'empressa toujours de procurer à la Ville de Paris des commodités, des ornemens de toute espèce, des Artistes excellens en tout genre, des Manufactures, les Académies pour les Arts & pour les Sciences.

Ici l'Ombre fait mention des sçavans que Louis XIV. rechercha dans les Pays Etrangers. Elle insiste particulierement sur le célebre Cassini, que toute l'Italie nous disputa longtems. Il possédoit déja une Chaire à Bologne, il étoit Pensionnaire du Sénat de cette Ville & du Pape même. On lui continua ses pensions durant son voyage en France, afin de

l'engager à retourner dans sa Patrie ; mais le Roi dompta par des bienfaits multipliés les inclinations, & en quelque sorte, la reconnoissance même de cet illustre Astronome qui se fixa parmi nous, & procura l'établissement de l'Observatoire : ouvrage immortel de Perrault.

L'Ombre du grand Colbert ne revient de l'Elysée que pour quelques momens ; elle doit tout dire en une fois ; & ce qu'il y a de charmant, c'est qu'en disant tout, & parlant presque sans cesse, elle n'ennuye point la Compagnie. Le fil du discours l'entraîne dans quelques détails un peu plus étendus que son sujet. Des embellissemens de Paris, elle passe au progrès que le Commerce & la Marine firent sous son ministère ; elle parle de l'établissement d'une Compagnie des Indes Orientales, de la jonction des deux Mers &c. Enfin le Louvre jusques-là presque réduit

à la qualité de simple Auditeur, engage aussi ce Ministre à faire le *détails de ses bontés & de ses travaux pour lui*. C'est, comme nous remarquons plus haut, ce qu'on peut appeller la seconde partie de cette Brochure extrêmement curieuse & amusante.

L'ombre entame donc l'Histoire du nouveau Louvre: on appella de Rome, pour la perfection de cet édifice, le fameux Cavalier Bernin dont les desseins, quoique pleins de beautés, ne répondirent pas au goût sublime de Louis XIV. Il étoit destiné à Paris même, de fournir un Architecte digne de ce Monarque. Claude Perrault présenta son dessein pour la façade du Louvre, & le Roi s'écria aussitôt dans un transport de joye: *Perrault cela est beau! Ah que cela est bien! Voilà ce que je désirois.* Ces paroles, sorties de la bouche d'un si grand Prince, rendoient presque inutiles toutes les récom-

penses, qui ne manquerent toutefois ni à Perrault ni à ses associés les Sieurs le Vau & D'orbai. Le premier eut tant de part à l'exécution, qu'on le dit, en certains Livres modernes, Auteur & Inventeur de la façade du Louvre : ce qui n'est apparemment point, & nous sommes bien aises, pour le dire ici en passant, qu'on ait évité cette méprise dans le Mémoire imprimé depuis peu pour l'achevement du Louvre.

Colbert avoit tant de goût pour les belles choses, & Perrault tant de dextérité pour les proposer, pour en développer les rapports, qu'il se forma une sorte de commerce d'amitié entre ces deux hommes destinés l'un & l'autre à la gloire du regne de Louis le Grand. *L'Ombre* toujours animée du bel esprit de l'Auteur, cite des morceaux charmants de ces conversations intimes, de ces entretiens précieux que l'Architecte lioit souvent avec

iiftre. Celui-ci lui confia
r ses regrets de n'avoir pas
l'Architecture de jeunesse,
s'être pas exercé dans le
. » Vous êtes dans une gran-
reur, répondit Perrault. Il est
heureux pour un Ministre,
ncore plus pour un Souve-
de se trouver dans l'impuis-
: de perdre un tems qui
est si précieux, à crayon-
les idées qui ne sçauroient
utiles, par l'ignorance des
ls principes de cet Art &
faut de pratique. Ces f[illegible]
connoissances leur sont mê-
nuisibles, en ce que le[illegible]
ıctions étant applaudies par
latteurs, quelque médio-
qu'elles soient, elles sont sou-
préférées pour l'exécution
excellentes. D'ailleurs ces
s d'amusemens étant tou-
bornés à de petits objets,
hevent de retrécir leur goût
ır génie, au lieu de l'agran-

» dir. Il y a long-tems qu'on a
» représenté un Prince qui fait bâ-
» tir, & celui à qui il confie le
» soin de ses bâtimens, par l'em-
» blême d'un homme sans mains,
» mais avec de bons yeux & d'ex-
» cellentes oreilles ; pour expri-
» mer que ni le Roi ni le Minis-
» tre ne doivent travailler eux-mê-
» mes aux desseins de leurs bâti-
» mens, qu'ils n'ont besoin que
» de bons yeux pour juger de ceux
» qu'on leur présente, & d'excel-
» lentes oreilles pour écouter les
» avis des personnes capables de
» leur en donner, &c.

La suite de ces entretiens mon-
tre dans Perrault, une noblesse de
sentimens égale à ses lumières.
Sans vouloir altérer la gloire de
ce grand Architecte, nous croi-
rions assez que notre Auteur lui
auroit fait part de ses propres idées,
presque aussi fermes que son style,
& presque aussi héroïques que
l'Histoire du siècle de Louis XIV.

Sciences & des beaux Arts. 1969
se trouve à la pag. 103. un en-
oit magnifique, pour faire en-
ndre que les Artistes capables
imaginer & d'exécuter en grand,
it ordinairement une fierté atta-
ée à leur caractère, qui leur
ad de faire la cour à des hom-
es médiocres & trop petits pour
percevoir la hauteur de leurs ta-
ns. Ceci est un des morceaux
l'Auteur se sert d'un burin ex-
mement fort & pénétrant. Jus-
'à la fin de son Ouvrage, il ne
quitte presque plus.

L'Ombre, après le récit de ses
sseins pour la perfection du Lou-
e, est curieuse de voir l'état
ésent de cette Royale Maison.
le entre dans la cour par le ves-
bule à colonnes; elle remarque
s bâtimens élevés depuis peu
sques dans le centre de ce Pa-
is; elle demande pourquoi,
mment, à quelle occasion,
ur quels services on s'est permis
bâtir des maisons qui masquent

la demeure du Souverain, qui en dérobent la vûe au Citoyen & à l'Etranger ? Le Louvre répond ; mais d'un ton & dans des termes qui marquent sa douleur : c'est la partie lézée ; aucune circonstance de l'injure ne lui échappe, aucun des embarras de la Cour, qui est en face du peristile, n'évite sa censure. Cette multitude de plaintes & le spectacle même de ce Palais non achevé, non conservé dans l'état de grandeur qui lui convient, affligent tellement l'Ombre du grand Colbert, qu'elle fuit la lumière du jour & *s'abîme* en présence des deux autres Interlocuteurs. Ceux-ci continuent encore quelque-tems l'entretien, qui finit par ce morceau où la Ville de Paris relève les espérances du Louvre. » Ne vous abandonnez » point au désespoir. Je sens tou» te l'ignominie de votre état, & » je n'en partage que trop la hon» te, pour demeurer tranquille,

» & ne pas employer tout mon
» crédit en votre faveur. Le cri
» universel de mes Habitans, qui
» vient de s'élèver pour voir l'i-
» mage de leur Roi bien-aimé pla-
» cée à votre entrée & en face de
» votre frontispice, parviendra
» peut-être jusques aux oreilles de
» S. M. & sera capable de l'émou-
» voir. Elle a de la bonté, & elle
» aime ses Sujets. Quel plus beau
» monument & plus cher à son
» Peuple, pourroit honorer votre
» façade & m'honorer moi-même!
» &c. Toute la suite mérite d'être
ûe, elle contient des éloges bien
nérités par quelques-uns des plus
uissans Protecteurs des Arts. Ces
uanges doivent être d'autant
ieux reçues qu'elles partent d'une
ıme qui n'est ni venale, ni ac-
ıtumée à la flatterie, ni exercée
métier de dire des riens en style
Rhétorique. Il faut prendre sur
ıême pied, l'estime singuliére
l'Auteur témoigne, dans une

de ses notes, pour le Sieur Destouches célébre Architecte, qui va faire graver le dessein qu'il avoit donné pour l'Hôpital des Quinze-Vingt.

Nous finissons par la maniére dont ce Dialogue est tourné. L'Auteur n'a pas recherché à occuper agréablement son Lecteur par les charmes d'une conversation vive & enjouée. C'est peut-être un Dialogue dans le goût de quelques-uns de Cicéron, où la même personne parle presque toujours & les autres n'ont guéres que la qualité & le mérite de bons Auditeurs. Mais telle qu'est cette brochure, si quelqu'un disoit qu'elle l'a ennuyé, nous conclurions bien que ce quelqu'un là n'a ni zéle pour les Arts, ni goût pour la lecture.

ARTICLE LXXXII.

LES VIES DE SOLON ET de Publicola, extraites de Plutarque & retouchées sur tous les Anciens Ecrivains de la Grèce & de Rome, avec une comparaison nouvelle, & des remarques Critiques sur plusieurs points d'Histoire. A Paris, par la Compagnie des Libraires, in 12. p. 178 sans la Préface.

CE n'est ici qu'un essai pour pressentir le goût du Public : précaution judicieuse & même nécessaire, quand il s'agit de ces Ouvrages qui doivent couter beaucoup de tems & de travail à l'Auteur, & beaucoup de frais au Libraire. Ce sont des avances qu'on ne veut pas perdre, ni même risquer. On assure la cargaison d'un Navire, afin que s'il vient à périr par les malheurs de la guerre ou

par les événemens de la Mer, la perte étant repartie sur un grand nombre d'*Assûreurs*, aucun d'eux ne soit ruiné. Si dans le commerce de la République des Lettres, on avoit le même avantage, il semble qu'on entreprendroit plus hardiment. Il est vrai que les souscriptions sont une espèce d'*assûrance*, mais cette voye est plus lente qu'une compagnie d'*Assûreurs*.

L'Auteur ne se propose rien de moins que de publier les Vies des Hommes Illustres de Plutarque, retouchées sur tous les anciens Ecrivains de la Gréce & de Rome, avec des remarques critiques. Selon Montagne, *les Oeuvres de Plutarque sont le Breviaire des gens du monde*, c'est-à-dire, un Livre à lire tous les jours, parce qu'il est rempli de faits, d'instructions, de réflexions morales & politiques, & généralement de tout ce qui plaît naturellement à la rai-

ſon, & qui la forme. Peut-être n'eſt-il ni autant lû ni autant eſtimé, qu'il le fut du tems de Montagne & d'Amyot. Cette antipathie générale pour le ſérieux qui ſe répand de plus en plus, ne multipliera pas ſes Lecteurs : cependant cet excellent Ecrivain ne ſera jamais totalement oublié.

Nous avons en notre Langue deux traductions des Hommes Illuſtres de Plutarque : celle d'Amyot a des graces inimitables, & M. de Méziriac qui prétendoit y avoir remarqué deux mille fautes, n'empêche pas que les vrais Connoiſſeurs ne la préférent à celle de M. Dacier, quoique cette derniére ſoit beaucoup plus exacte.

Ce qui a engagé l'Auteur à travailler ſur Plutarque, c'eſt qu'il a compris les défauts qu'on lui reproche, & qu'il a eſpéré les faire diſparoître. Si le projet eſt louable, l'exécution n'en eſt pas facile : c'eſt ce qui doit diſpoſer fa-

vorablement le Public à l'égard de ceux qui hazardent tant pour son service. On reproche à Plutarque des moralités trop diffuses; car nous avons bien de la peine à supporter une Sentence dans le style historique. Il faut la fondre si habilement dans le corps de l'Histoire, qu'elle y perde l'air sentencieux. On désaprouve dans le même Ecrivain des digressions trop fréquentes, utiles à la vérité, pour la connoissance de l'Antiquité, & amusantes pour les Savans, mais ennuyeuses pour ceux qui ne le sont ni n'ont envie de l'être. Le défaut le plus répandu dans les vies paralléles, c'est que les choses n'y sont pas toujours à leur place, ni dans le point de vûe le plus naturel.

Il n'est pas particulier à Plutarque de s'être écarté quelquefois de la vérité. Quel Historien, si l'on en excepte ceux qui étoient inspirés, est hors d'atteinte sur cet

article ? Ce n'en sont pas moins des fautes à corriger.

Du reste, il est odieux & injuste d'accuser Plutarque, comme a fait S. Evremont, d'avoir manqué de discernement. Cette critique a été suffisamment refutée par M. Dryden. L'Historien Grec n'est coupable que de quelques négligences, bien pardonnables à son âge avancé, & aux distractions inséparables des fonctions publiques. Qu'est-ce que des taches si legeres auprès de tant de beautés merveilleuses dont tout son Ouvrage est rempli ?

L'Auteur à la fin de sa Préface, déclare avec beaucoup de dignité, ce qu'il pense des Anciens. *Leur génie, la force de leur pinceau, la noblesse de leur caractère, ces traits de lumiere qui sont si pénétrans, enfin ce* grand *que nos petits soins & nos traits plus finis ne sont point capables de représenter ; c'est ce qui leur reste en pro-*

pre, & ce qui les tient toujours au-dessus de leurs imitateurs les plus heureux. L'Auteur, s'il avoit à choisir ses Lecteurs, préféreroit ceux qui savent mieux leur Plutarque, ou qui accompagneroient la lecture de son Livre, de celle de cet Historien. Il est certain que c'est la meilleure méthode pour juger sainement du prix de l'Ouvrage que nous annonçons : mais il y aura peu de Lecteurs qui ayent la constance de soutenir un pareil travail. La plûpart jugeront du Livre par le Livre même. Il leur en couteroit trop d'en user autrement.

On commence par la Vie de Solon, qui ne suit pas, comme on l'avance ici, immédiatement la Vie de Lycurgue dans l'ordre des Vies parallèles. C'est une méprise qui échappe à notre Auteur. En effet, Plutarque n'a pas dû vouloir faire contraster ensemble deux Législateurs Grecs, puisque son

principal dessein étoit de mettre toujours en parallele, un Grec & un Romain. Lycurgue contraste avec Numa, & Solon avec Publicola. C'est ainsi qu'ils sont rangés dans les éditions Grecques.

On ne doit jamais perdre de vuë que ce n'est point ici une traduction exacte d'un des plus précieux monumens qui nous restent de l'antiquité ; ainsi l'on a retranché ou resserré ce qu'on a cru devoir l'être. Par le même motif, c'est-à-dire pour contribuer à la perfection & de l'Historien Grec & de son Histoire, on a ajouté ce qu'il avoit omis & qui méritoit de ne pas l'être ; du reste on n'a puisé que dans les meilleures sources, c'est-à-dire dans les Ecrivains les plus respectables. On n'a pas pris indifféremment tout ce qui se présentoit ; on a choisi, & l'on ne s'est pas fait un plaisir de rapporter ce qui se rencontroit de désavantageux à la mémoire

des grands hommes, quand les faits n'étoient pas suffisamment autorisés. Un Historien sensé ne doit pas se faire un mérite de rassembler des Anecdotes satiriques : ce n'est pas là un digne ornement de l'Histoire, mais une vraie flétrissure pour les Compilateurs, qui ne se livreroient pas à leur malignité, s'ils étoient capables d'exciter l'attention du public par de plus beaux endroits.

On ne sera donc pas surpris si l'Auteur n'a point parlé ni du temple bâti par Solon à l'honneur de *Vénus vulgaire*, ni du lieu destiné au libertinage de l'incontinence. Il n'en est mention que dans Athenée. Cet Ecrivain très-sçavant, mais très-médisant se plaisoit à mettre dans la bouche des Dipnosophistes tout ce qui s'étoit dit contre les hommes les plus vertueux, selon l'idée qu'on avoit de la vertu parmi les Payens.

L'Auteur prétend aussi avoir

irqué dans la vie de Solon
noi réfuter une accusation si
vraisemblable : on se trompe
cependant, si l'on s'imaginoit
ce sage de la Gréce fut un
me austere dans ses mœurs
t voluptueux & il estima les
ffets, moins toutefois que la
ité.

sons un mot de quelques-unes
s loix : rien n'est plus capable
aire connoître le vrai carac-
le ce fameux Législateur. Il
idit de médire des morts,
de même on feroit maltraité
eurs enfans. Il permit aux
niens de tester. Jusqu'à ce
s on ne croyoit pas à Athe-
u'un Citoyen pût avoir, après
ort, aucune autorité sur des
s qui ne lui appartenoient
Il déclara contre ceux qui
geoient de se marier, que c'é-
efuser à l'état le secours de
postérité. Il régla les Voyages
emmes, leur deuil & leurs

sacrifices. Les voyages trop longs leur furent défendus. Il permit de tuer les adultéres surpris dans le crime, & les femmes surprises avec eux, ne pouvoient plus user d'aucun ornement dans les habits, ni entrer dans les Temples, ni avoir commerce avec les honnêtes personnes de leur sexe; & si leurs maris eussent continué de vivre avec elles, ils auroient eu part à leur infamie. Il décerna aussi la peine de l'infamie contre les dissipateurs qui avoient consumé mal-à-propos leur patrimoine. Pour marquer jusqu'où s'étendoit la prévoyance du Législateur, il ne permit pas de boire le vin pur & sans eau. Si l'on en croit Athénée, les Cabaretiers avoient soin d'y en mêler, & ne le vendoient qu'après l'avoir ainsi préparé. On ne sçauroit douter qu'avec ce secours cette loi n'ait été bien gardée.

On demanda à Solon pourquoi

n'avoit rien ordonné contre les
rricides, c'est, répondit-il, parce
ue j'espere qu'il ne se commettra
mais un si grand crime. Ce sont
s loix & plu[illegible] autres que la
rainte de n'être pas assez courts,
ous empêche de rapporter, qui
nt devenuës la baze du droit Ro-
ain, & la source de cette Juris-
rudence si digne de la sagesse de
ome & de la majesté de son Em-
ire.

Il y a quelque difficulté sur le
ems du voyage de Solon en Egyp-
e. L'Auteur suit Plutarque qui le
et après la publication des loix.
ous les Historiens conspirent à
e le pas mettre plûtôt. Ce Lé-
islateur ne les a donc pas em-
runtées des Egyptiens; ce qui
'est pas favorable à l'opinion de
es Critiques qui tirent tout de
'Orient par des étymologies sou-
ent arbitraires.

Le voyage de Solon en Lydie,
c'est un des beaux endroits de la

vie du Législateur) a paru s'accorder mal avec la Chronologie, sur ce que la mort de Solon est antérieure au régne de Crésus. Il n'est guéres possible de rejetter un fait si constamment attesté par un grand nombre d'Ecrivains : mais l'objection n'est pas si embarrassante qu'on ne puisse y répondre. On n'a qu'à supposer avec le P. Petau qu'Alyate, pere de Crésus avoit associé son fils au gouvernement de l'Etat ; & la difficulté s'évanouit.

Dans la vie de Publius Valerius Publicola on a suivi le plan dont on s'étoit servi pour la vie de Solon. On a d'abord rassemblé tous les faits dignes de l'attention du Public, & l'on y a ajouté quelques remarques critiques. Si Publicola n'est pas le Fondateur de Rome, il est le fondateur de sa liberté. Tout ce que l'Empire Romain a fait de plus grand & de plus héroïque est le fruit de la vie

: & des travaux de ce fa-
Consul. Quelque brillante
it son histoire par un grand
e d'événemens merveil-
peut-être admirera-t-on en-
lus l'extrême pauvreté où il
ıt. Il ne laissa pas de quoi
es obséques. Sa famille avoit
e parti de l'inhumer sécret-
nt : mais le Sénat instruit de
i se passoit, ordonna que
se fît aux dépens du public.
ces beaux jours de la Répu-
e on méprisoit les richesses
luxe. Si elle eût toujours con-
des sentimens si généreux,
ıe fût jamais devenuë la proye
: ses enfans, ni des barbares.
'Auteur juge trop à la rigueur
ıd il traite de digression ce
dit du jugement de Brutus
re ses enfans, & de la mort
Lucréce. Cette discussion n'é-
pas trop étenduë, est trop
à la vie du Héros pour être
e parmi les ornements étran-

gers & défectueux.

Brutus condamne à la mort, & fait exécuter en sa présence ses deux fils, qui avoient conspiré contre la vie de leur pere & contre l'Etat. L'Auteur prétend que le Consul dans les circonstances n'a pas dû prendre un autre parti sans trahir la Patrie. Il falloit un exemple de rigueur pour sauver la liberté de Rome, & maintenir son nouveau gouvernement : si Brutus se fût contenté d'exiler ces deux coupables, il eût été obligé d'avoir la même indulgence pour les autres complices. Les Partisans des Tarquins dans l'espérance de n'être pas plus maltraités auroient bientôt recommencé leurs intrigues, & la République attaquée tout ensemble, & au dedans & au dehors, n'eût pas subsisté.

Il y a des Ecrivains qui ont imputé la sévérité du Consul, à son ambition & à son extrême passion pour la gloire. Sa mémoire devroit

être

orreur à tous les siécles,
solidement prouvé que le
l'Etat ne fût que le pré-
l'occasion d'une action si
, pendant que l'ambition
ır de la gloire en eussent
:ritables motifs. Mais est-
mblable qu'un si grand
ait été capable de tant de
Se pouvoit-il proposer
haute élévation que celle
ervices & ses talens l'a-
orté? Ambitionnoit-il de
sur le Thrône des Tar-
Quelle chimere! la passion
oire a fait commettre des
ussi noirs, mais non dans
ıes conjonctures. Brutus
spirer à nulle autre gloire
e d'avoir sacrifié les senti-
turels les plus légitimes à
du bien public. Il n'y a
de douter que cette gloire
ıit présentée à l'esprit d'un
: mais comment se per-
jue cet objet ait autant in-

flué dans l'action dont il s'agit, que la vûe du salut de la Patrie? Virgile nous semble avoir prononcé juste dans les deux Vers de l'Enéïde, où il exprime d'un air inimitable ce grand événement.

Infelix! utcunque ferent ea facta minores,
Vincet amor Patriæ laudumque immensa cupido.

Quel pinceau! quel trait! quelle force! quelles images!

L'Ouvrage finit par la comparaison de Solon & de Brutus. C'est ce qu'on lit toujours avec plaisir dans Plutarque. L'Auteur lui reproche, en quelque sorte, de n'avoir fait entrer dans ces comparaisons que les principaux événemens de la vie de ses Héros: cette méthode est-elle donc si défectueuse? Pourvû qu'on choisisse avec art les traits qui caractérisent, qu'est-il besoin de s'arrêter à tous les faits moins importans,

qui ne sont que des minucies ? Plutarque a dû peindre en grand, & si ses Portraits étoient des miniatures, ce ne seroient plus des tableaux dignes d'entrer dans son Ouvrage.

Solon & Publicola étoient des familles les plus illustres d'Athènes & de Rome, mais la noblesse de Rome n'étoit pas encore fort ancienne. Publicola inventa les Oraisons Funèbres qui faisoient une forte impression sur la jeunesse & la pressoient efficacement d'imiter les vertus dont on entendoit l'éloge. Il n'étoit pas alors, & il ne pouvoit même être d'usage de louer des hommes qui ne le méritassent pas. Un Peuple libre & maître absolu de l'Etat, ne l'eût pas souffert patiemment. Ce fut Publicola qui forma le Peuple Romain aux affaires & qui lui en inspira le goût. On doit le regarder comme le premier Capitaine & le premier Citoyen de

Rome. S'il ne fut pas toujours heureux à la guerre, il sçut réparer ses malheurs par sa prudence. La discipline Militaire étoit admirable dans ses armées.

Solon ne trouva pas dans les Athéniens des dispositions aussi avantageuses que celles des Romains. La République étoit pleine de factions, & par conséquent d'autant plus difficile à réunir sous un corps de loix. Un Peuple vif, leger, où chaque Particulier étoit plus touché de son propre intérêt que de celui de l'Etat avoit besoin, pour se conserver, d'un gouvernement qui ne fût pas démocratique. Ces obstacles qui ont souvent empêché que le Législateur ne fût obéi, ne doivent rien ôter à sa gloire. Il y montre presque partout son amour pour la justice, pour l'humanité, un grand zèle pour la Patrie, & une grande affection pour le bonheur des Citoyens. Il n'en est pas moins vrai qu'il autorisa les désordres les

plus affreux dans les mœurs, ce qui venoit de la vie voluptueuse qu'il avoit menée dans sa jeunesse. La jeunesse de Publicola fut vraiment Romaine; il ne s'y occupa que du bien public. Solon n'excella pas dans la connoissance de l'Art Militaire; & de ce côté-là il est très-inférieur au Romain. Ce dernier a encore sur l'autre tout l'avantage que le bon sens a sur le bel esprit. Comme ce ne fut jamais le bel-esprit qui forma les grands hommes, mais l'esprit juste, pénétrant, appliqué, on peut assurer qu'à tout prendre la prééminence appartient à Publicola.

Un Auteur qui sonde le goût du Public, par l'édition d'une partie de quelque ouvrage, & qui par cette démarche a porté sa cause à ce suprême Tribunal, sçait bien que tous les Tribunaux subalternes sont fermés, & qu'on y gardera un silence exact, en attendant une décision dont il n'y a point d'appel.

ARTICLE LXXXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PROVINCES-UNIES.

DE GRONINGUE.

CHez *Hajo Spandaw*. Scrinium Antiquarium : five Miscellanea Groningana &c. 4°. *Tom. I. pars 1.*

Chez L. Groënewolt, H. Spandaw &c. *La Paix de la Province de Groningue rétablie, ou Relation de tout ce qui s'est passé pendant les troubles, depuis l'élévation du Prince d'Orange au Stadhouderat, jusqu'à l'abolition des Fermes, avec toutes les requêtes, demandes, placards &c.* 8°. Holl.

Chez le même : Joan. Marchii

:ula prima Philologico-Theo-
; nempe disputationes de
inibus Sybillinis, Exercita-
juveniles; Analysis exege-
ap. 53. Isaiæ, Narratio apo-
ca, unà cum appendice con-
l. Braunium & Exercitatio-
Miscellaneæ: quondam spar-
8°. edita, nunc verò hâc,
eliqua ejusd. Opera, formâ
um collecta atque denuò re-
4°. 2. vol.

De Leyde.

z *Samuel Luchtmans*: Tho-
rpenii Grammatica Arabica.
Præfatio imaginariam Lin-
, scriptionem & lineam san-
Judæorum confutat. 4°.
z *Jean Luzac*: Proverbia
ionis. *Versionem integram ad*
um fontem expressit Alber-
hultens. 4°.
ez Jean Deelbech: *Descrip-*
& Histoire des Villages de

Nordtwych. Poëme Holl. de Jacques Van der Valh. 8°.

Chez J. & H. Verbeck: Tabulæ Sceleti & Musculorum corporis humani, *format grand Atlas, planches gravées par le célèbre Wandelaar.*

D'AMSTERDAM.

Chez Waasbergen : *Le Magazin augmenté de Chirurgie, ou Cours de Chirurgie de Jean Schultetus Chirurgien à Ulm, augmenté par Jean Bapt. Van Lamzwerde Docteur en Medecine; Pierre Adriaanse Verduin Chirurgien, & Gerard Dieten Chirurgien à Leyde.* 2. vol. 8°.

Chez Isaac Tirion : *Voyage autour du Monde de l'Admiral George Anson trad. de l'Anglois en Holl.* 4°.

Chez Jacob Ter Beek : *Grand Dictionnaire Anglois & Hollandois, & une Grammaire.* 4°. Item

Grammaire Angloise & Hollandoise. in-12. *par Sewel.*

Chez Van Welbergen, Vierrot, & Charlois : *l'Almanach Orange, contenant l'Histoire des Princes d'Orange & de Nassaw, des Comtes & des Stadhouders de Hollande.* Holl.

Chez J. Rykhoff. *L'Histoire du Stadhouderat depuis son origine jusqu'à présent par Mr. l'Abbé Raynal, traduit du François en Hollandois.* Ce Livre a été corrigé par J. Rousset Conseiller extraordinaire & Historiographe de S. A. S. le Prince d'Orange, Conseiller de la Chancellerie de S. M. Russienne, Membre de la Société des Sciences de Petersbourg & de la vieille Société Royale de Berlin.

Chez F. Houttuyn : *le second Tome des Annales des Provinces-Unies, contenant ce qui s'est passé pendant l'année 1748.* 8°. Holl.

Chez les Freres de Tournes. Ele-

3 R. v.

menta Phisiologiæ juxta solertiora novissimaque Physicorum experimenta, & accuratiores Anatomicorum observationes concinnata, *Auctore Josepho Lieutaud Regis Consiliario, Anatomiæ Professore Regio, in Universitate Aquisextiensi, & Societatis Regiæ Londin.* 8°. pag. 335.

FRANCE.

DE PARIS.

Histoire d'Aristomène Général des Messéniens avec quelques réflexions sur la Tragédie de ce nom, par M. J. M. DCC. XLIX. in-12. pag. 52.

Nous allons dire au juste notre pensée sur cette Brochure. Elle comprend deux morceaux, dont le plus considérable n'est toutefois que l'accessoire dans l'idée de l'Auteur. Son objet capital étoit d'examiner la nouvelle Tragédie d'A-

nène; & à cette occasion il a
levoir tracer l'Histoire de ce
is. Qui pourroit désaprouver
rojet si utile & si bien imagi-
Tout le monde parle d'Aristo-
: & presque personne ne sçait
u'en ont dit les Anciens. On
is toutes les Bibliothèques un
mias, traduit même & bien
uit par M. l'Abbé Gedoyn: ç'en
t assez pour mettre les gens
.it dans l'espace de quelques
ites; mais ce Pausanias étoit
nairement du Grec: quoi de
glaçant pour la plûpart des
teurs de la scène moderne!
Auteur de la brochure a donc
fait d'abréger son Pausanias
le nommer. Il a suivi l'Abbé
yn. T. I. L. IV. depuis la pag.
jusqu'à la page 377. conser-
tout le tissu des événements,
tems en tems les expressions
es de son modèle. Du reste il
semble que sa narration est
vive, *plus légère*, par conse-

quent plus propre à piquer la curiosité de certains Lecteurs qui n'aiment pas le travail.

Quant à l'examen de la Tragédie d'Aristomène, c'est un morceau de discussion qui mérite d'être lû. Il pourroit y être entré quelque chose de cette *douleur* profonde dont l'Auteur se dit *accablé*, pour des raisons qui nous sont inconnuës. Il est vrai que le chagrin d'un homme de Lettres & d'un Philosophe n'est pas d'ordinaire accompagné d'injustice; mais il arrive néanmoins que, quand notre ame n'est pas tranquille,

Triste sonant pulsæ nostrâ testudine chordæ.

Anti-Lucr. L. 1.

& dans ces accès d'humeur, les critiques qu'on se permet portent l'empreinte d'une équité sombre, rigide, voisine du soupçon ou de la chicane. Quoiqu'il en soit, selon notre Auteur, *le sujet de la*

...lle Tragédie ne paroît pas
...; les trois premiers Actes sont
...ue vuides d'action, & ne se
...nnent que par quelques ma-
...s d'Aristomène; le quatrième
...nt décousu, le cinquième em-
...ssé & chargé de récits. En un
cet Anonyme est bien éloigné
...aire que la Pièce soit parfaite.
...grand jour de la Typographie
...ra le Public à portée de pro-
...cer sur la qualité & la vérité
...ette décision. En attendant,
... reconnoissons que le Criti-
... est homme d'esprit, de réfle-
..., de goût même, à bien des
...ds. Il s'est glissé dans son Ou-
...e quelques fautes de langage,
sont apparemment sur le com-
...de l'Imprimeur.

...n voit ici une *Histoire de Pyr-*
... Roi d'Epire en 2 vol. in 12.
M. Jourdan. De la Préface que
... avons luë, il résulte déja, du
...ns à notre égard, que l'Au-

teur attache & intéresse. Nous rendrons compte avec plaisir de cet Ouvrage & du suivant.

Malthe ou l'Isle Adam dernier Grand Maître de Rhodes & premier Grand-Maître de Malthe, Poëme par M. Privat de Fontanilles, chez Huart, Moreau fils & Durand 8°. pag. 195.

La grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature, Poëme: Par M. Dulard de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, *A Paris chez Desaint & Saillant rue S. Jean de Beauvais M. DCC. XLIX. in 16. pag. 218.*

L'idée de *l'Ouvrage des six jours* mal conçuë & mal exécutée, sous le nom de *semaine*, par du Bartas à la fin du XVI. siècle, reparoît ici avec de grands avantages. L'Auteur explique ainsi lui-même tout l'ordre de son Poëme. » Il contient » sept chants. J'expose dans le

» premier tout ce que renferme
» le Ciel Aſtronomique. Dans le
» ſecond il eſt traité de la Mer. Je
» trace dans le troiſième le tableau
» de la terre, conſidérée comme
» élément. Le quatrième offre le
» ſpectacle de la Campagne. Dans
» le cinquième tout roule ſur le
» Naturaliſme des animaux : oi-
» ſeaux, inſectes, reptiles, qua-
» drupédes. J'analyſe dans le ſixiè-
» me l'ame de l'homme & ſes fa-
» cultés. Dans le ſeptième je diſcu-
» te le cœur de l'homme & ſes
» affections. Chacun de ces chants,
» en exceptant les deux derniers,
» qui proprement n'en forment
» qu'un, fait, pour ainſi dire, un
» Poëme iſolé, & qui n'a aucun
» rapport avec le chant qui le pré-
» céde, ni avec celui qui le ſuit. Ils
» ne ſont liés enſemble que par
» la ſeule continuité des merveil-
» les de la nature &c.

Ce qui nous frappe le plus dans l'exécution, c'eſt 1°. le zéle de M.

Dulard pour la religion & les bonnes mœurs : caractére infiniment estimable dans un siècle où l'impiété & le libertinage marchent, pour ainsi dire, tête levée. 2°. L'étenduë de ses connoissances tant dans le genre métaphysique que dans l'Histoire Naturelle. Toutes ses notes en portent la preuve.

3°. Son talent poëtique : il se trouve ici des morceaux intéressants, bien versifiés & très-dignes de l'attention des Lecteurs ; nous n'en citerons qu'un qui se présente à l'ouverture du livre. Il est tiré du quatrième chant, & il exprime les causes Physiques de la fécondité de la terre.

Cette fécondité que la terre renferme,
Dont l'Etre Créateur dans son sein mit le germe,
Quel en est le principe ? Un mélange réglé,
Un concours mutuel, toujours renouvellé,

'Agents ſubſtantiels, de diverſes par-
ties,
ır leur nature propre avec elle aſſor-
ties.
u fluide élément les Atômes ſubtils,
es globules de ſels plus ou moins vo-
latils,
es corps bitumineux la ſubſtance graſ-
ſéie,
e doux épanchements de liquide ma-
tiér,
es parcelles de feu, par de ſécrets con-
duits,
ɔnt, dans ſon ſein poreux, ſans relâche
introduits.
ɔrmant un même tout, ces corps hétéro-
gènes
ɛrmentent dans ſes flancs, circulent
dans ſes veines,
: leur vertu diſtincte agiſſant de con-
cert:
ı Terre va produire: à l'envi tout la
ſert.
ais l'homme doit auſſi ſeconder la na-
ture,

Elle exige son bras. Quand l'art & la culture
Prêtent au sol fécond leurs secours mutuels,
D'abondantes moissons nourrissent les Mortels.
La Terre alors répand à grands flots ses largesses.
Les guérets, les coteaux étalent leurs richesses. &c.

LETTRE AU P. B. J. SUR quelques Vers de l'Anti-Lucrece Latin.

Je ne crains pas, M. R. P. que trois ou quatre mots de critique Grammaticale fassent tort à notre Anti-Lucréce : ce Poëme est comparable à ceux des Anciens, & il assureroit l'immortalité à son Auteur, quand ce ne seroit pas déja un homme illustre & un Prince de l'Eglise. Voici donc les petites Observations, dont je vous ai parlé, & que vous avez cru pro-

près à perfectionner la seconde édition qui se prépare en France, sans compter celles qui se feront encore dans les pays étrangers.

1°. M. le Cardinal fait partout la seconde syllabe brève dans *suspicio.*

L. 6. vers. 370.

Detegitur, nec suspicio est, tum judice sensu,

Ibid. vers. 491.

Suspicioque fuit sensûs & amoris in illâ

L. 7. vers. 1134.

Qui plerumque nihil nisi suspicione tenebant.

L. 9. vers. 488.

Suspicione, cœli variâ sub imagine rerum &c.

Or je remarque que tous les Anciens font cette syllabe longue. Exemples.

Mart. *L. XI. Epig. XLVI.*

Oblinitur minimæ, si qua est suspicio, rimæ

Auson. *Epist. ad Paulin.* Edit. de l'Abbé Souchay pag. 509.

Concinnat veri similis suspicio culpas.

Ibid. *Epist. Paulin. ad Auson.*

Duceret in sanctum suspicio falsa parentem.

Erasme & Jules Scaliger avoient déja fait cette Observation avant moi, & le dernier de ces Auteurs cite même, pour le prouver, ces deux vers de Plaute

Et ne in suspicione ponatur stupri....
Et clandestina ut celetur suspicio....

Scaliger ajoute que cela doit être ainsi, parceque *suspicio* est formé de *suspicitio* en sorte que la seconde & la troisième syllabe de ce mot (suspicitio) souffrent contraction & donnent *suspitio*. Le Dictionnaire de Fabry reconnoît la

ıême chose ; mais il détermine u'on peut faire brève la seconde yllabe de ce mot en écrivant *suficio*, au lieu qu'on la fait mieux ongue si l'on écrit *suspitio*. Ceci st peut-être une métaphysique de rammaire. Pour moi je m'en tiens ux exemples des Anciens ; & je uis toujours persuadé que notre Anti-Lucrèce devroit représenter *suspicio* comme Martial, Ausone, Plaute ; je pourrois y ajouter P. Syrus, Phèdre & Térence même qui dit dans l'Andrienne *Act.* 3. *scen.* 2. *vers.* 21.

Renuntiatum est. Nam qui istæc tibi incidit suspicio ?

2°. On lit dans l'Anti-Lucrèce l. 7. vers. 473.

Et trabibus regulisque suprà sit pensile tectum :

Que dites-vous M. R. P. de ce *Tegulis* la premiére brève, tandis que Juvenal dit Satyr. 3.

Ultimus ardebit quem tegula sola tuetur.

Propert. l. 4. Eleg. 7.

Læsit & objectum tegula curta caput.

Ovid. de Art. l. 2.

Tegula, sed quercus tecta cibumque dabat.

Idem Fast. l. 2.

Tegula projectis satis est velata coronis &c.

Et en effet *tegula* vient de *tego* comme *regula* de *rego* : or *regula* a la première longue.

3°. Voici le vers 752. du même livre 7. de l'Anti-Lucrèce.

Quam Semiramidis Babylonica mœnia magnæ

Je vous avouë que je n'ai jamais vu la première syllabe longue dans *Semiramis* : mais bien dans Ovide *Métam. l. 4.*

Coctilibus muris cinxisse Semiramis urbem.

Ibid. l. 5.

Indè Semiramio Polydæmona sanguine cretum.

Dans Properce *l.* 3.

Regna Semiramidis, Romana palatia junge.

Je pourrois vous citer une multitude d'autres exemples où la première syllabe est bréve dans ce mot, par la raison qu'il s'y trouve un ε quand on l'écrit en grec.

4°. Notre Cardinal l. 7. vers. 1. fait deux bréves de *Cerès*.

Reddere; nam multis Ceres aurea fulget in arvis.

Or Virgile dit *Georg. l.* 1.

Flava Ceres alto nequicquam spectat Olympo.

Ovid. *Métam. l.* 5.

Prima Ceres unco glebam dimovit aratro.

Fast. l. 1.

Officium commune Ceres & terra tuentur.

Ibid. l. 4.

Prima Ceres homini ad meliora alimenta
vocato.

Ibid.

Tum demum vultusque Ceres animumque recepit.

Horace *l. 2. Satyr. 2.*

Ac venerata Ceres, ut culmo surgeret alto.

Lucret. *l. v. vers. 742.*

Pulverulenta Ceres, & Etesia Flabra Aquilonum.

Auson. Edit. de l'Abbé Souchay *p. 338.*

Vesta, Ceres, & Juno, secus muliebre, sorores &c.

Peut-être trouveroit-on quelque Moderne qui donneroit deux brèves *à Cerès :* c'est pour cette raison que je vous ai cité tant d'Anciens qui font la seconde syllabe longue. Je suis &c.

LETTRE

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires.

MM. RR. PP.

N'oubliant rien dans mes Voyages & dans mon séjour en Italie pour recueillir tout ce qui peut intéresser la Littérature de notre Nation, j'ai cru devoir encore contribuer au zéle que vous avez pour le même objet, en vous faisant part d'un arbre généalogique que j'ai extrait d'une Histoire Diplomatique manuscrite. L'Auteur de cet Ouvrage est le Pere Dom Fidelle Soldani Religieux Bénédictin de la Congrégation de Vallombreuse, homme très-sçavant, & surtout extrêmement versé dans la connoissance des Diplômes. L'arbre que je vous envoye, MM. RR. PP. est d'une grande conséquence pour l'Histoire de France, puisqu'on y découvre que

Charlemagne a eu deux filles du nom de Berte, & que du mariage de l'une des deux avec Ghérard dit *Bouchard* son Connétable, il en provint, par S. Ebérard Duc de Frioul, l'Empereur Béranger I. dont l'origine a toujours paru si obscure; comme d'un autre côté il en est provenu, par le Comte Boniface de Corse, les deux fameuses lignes de Brunswich & d'Est, &c.

Dans le développement de toutes les branches de cet arbre, & dans l'examen des piéces sur quoi le tout est fondé, on trouve encore des faits importans, & bien décisifs pour l'Histoire Ecclésiastique, & pour l'Histoire universelle, aussi bien qu'en général pour la Littérature. Tel est, par rapport à la première, un point digne de remarque contre Luitprand, Baronius & d'autres, sans en excepter M. l'Abbé Fleury. Ce point est que Sergius III. n'en-

tretint point le commerce infame qu'on lui attribue avec Marozie ; & que par conséquent le Pape Jean XI. ne fut point le fruit de ces criminelles intrigues comme on l'a supposé. L'Auteur fait entrevoir que tout le fondement d'une supposition aussi scandaleuse pour la Religion qu'est celle-là, pose sur une noire calomnie que Hugues, Comte d'Arles & Roi d'Italie, fit répandre pour couvrir l'usurpation qu'il faisoit de la Toscane sur ses légitimes Seigneurs les Ducs Adalberts. Théodore sœur de Marozie fut mariée à Adalbert II. & le même Adalbert prit en secondes nôces Berte veuve de Théobalde Comte d'Arles, de qui elle avoit eu Boson & Hugues. Ce Hugues, qui fut un Prince plein d'ambition, voulant s'assurer entierement la domination en Italie, chercha à se défaire de tous ceux qui pouvoient la lui disputer. D'abord il publia que Guido &

Lambert qui étoient les enfans qu'Adalbert II. avoit eus de Berte sa propre mere, (de lui Hugues) étoient des enfans supposés par cette Princesse, jalouse de régner en Toscane. Il publia ensuite qu'Adalbert III. qui étoit le fils qu'Adalbert II. avoit eu de Théodore, étoit un bâtard provenu d'un commerce adultére que le même Adalbert II. avoit avec Théodore. C'est de cette Théodore de qui Baronius dit : *tum etiam quod altera filia Theodora Adalberto Marchioni Tusciæ juncta adulterio esset, ex qua Albericus est natus...* Par cette manœuvre Hugues détruisant le parti des enfans d'Adalbert II, s'emparoit de la Toscane. Pour donner même plus de vraisemblance à ce qu'il débitoit, il épousa Marozie, sœur de Théodore, laquelle avoit été mariée à Guido, son frere Uterin, dont elle étoit restée veuve. Il croyoit par-là donner à entendre la vérité de ce

qu'il avançoit, que Guido & Lambert n'étoient point les fils de Berte, mais des enfans supposés: Frodoard cependant n'a pas été la dupe de cette conduite plâtrée: il dit précisément que les noces du Roi Hugues avec Marozie furent incestueuses. Quoiqu'il en soit les deux sœurs Theodore & Marozie diffamées par des endroits si désavantageux, filles encore d'une mere qui ne fut pas à l'abri de la calomnie, puisque Baronius l'appelle *scortum impudens*, ces malheureuses Dames devinrent l'objet des discours du Public: on les peignit insensiblement des traits les plus odieux, & Marozie passa dans la suite pour être la concubine de Sergius III.

Mais Sergius fut un Pape de sainte vie, élu par les vœux unanimes du Clergé & du peuple, persécuté injustement par une cabale d'ennemis, patient dans son éxil, attentif au gouvernement de

l'Egliſe après ſon retour. Il entreprit le rétabliſſement de l'Egliſe de Latran qui tomboit en ruine. Il prédit à S. Uldéric, depuis Evêque d'Auſbourg, les deſſeins que Dieu avoit ſur lui : enfin aucun Hiſtorien contemporain ne l'accuſe de libertinage ni de ſcandale dans les mœurs. Luitprand, 50. ans après la mort de ce Pape, eſt le ſeul qui ait parlé de ſon prétendu commerce avec Marozie. Mais cet Auteur doit-il l'emporter ſur des Ecrivains plus eſtimés & plus anciens, qui n'ont jamais connu cette anecdote ſcandaleuſe ?

J'ai dit, MM. RR. PP. que la matière du Manuſcrit eſt pleine de recherches curieuſes qui donnent un grand jour à l'Hiſtoire en général. Il s'y trouve par exemple des découvertes importantes, & des obſervations pleines de ſagacité, touchant les maiſons de Brunſwich & d'Eſt, qui ont échapé également au fameux Leibnitz & au

célébre M. Muratori. Il en eſt de même par rapport à une fable que raconte Marangoni ſur la poſtérité d'Ugolino Comte de Donoratico *Poteſta* de la République de Piſe. Tout ce qu'avance cet Auteur, fondé ſur le paſſage de l'Empereur Rodolphe par Piſe, eſt faux. Rodolphe ne vint jamais en Italie ; & quand même il y ſeroit venu, puiſque cet Empereur ne regna que juſqu'en 1292. ce ſeroit-là une époque toute contraire à ce que Marangoni prétend en déduire. A ce ſujet je dois dire que l'Ouvrage du P. Soldani fait mention des anciens Sceaux des Comtes de Donoratico du 13[e] & du 14[e] ſiècle. Et MM. les Comtes de la Ghérardeſque d'aujourd'hui qui en deſcendent, conſervent encore cinq de ces ſceaux originaux ; j'en ai les empreintes ; ſçavoir, du ſçeau de Thédicée, premier Comte de Donoratico, & premier *Poteſta* de Piſe en 1185.

de Boniface Néri, de Renier & de Gérard aussi Comtes de Donoratico, & de Tenda femme en secondes nôces de Néri.

Je passerai après cela sur une infinité de notions singulieres pleines d'une profonde érudition, & très-utiles pour l'Histoire du moyen âge : je ne remarquerai plus qu'une chose, c'est que dans les instrumens & dans les piéces dont est enrichi cet ouvrage, on apperçoit deux Historiens inconnus, si je ne me trompe : l'un nommé *Giovanni Corso* dit *il Grasso*, lequel a fait une Chronique de Corse qui va jusqu'au 10e siècle : l'autre nommé *Loup* Patriarche d'Aquilée, qui a aussi écrit dans le même genre. On ne trouve qu'un ou deux passages de ce dernier, qui appelle S. Eberard Duc de Frioul *Eberardum sive Gherardum.* Mais le Corse dont on a des morceaux qui ont été copiés d'un an-

cien manuſcrit de la Bibliothèque du Duc d'Urbin, & qui parle beaucoup de S. Valfrede & de Ghérard, dit *Bouchard*, eſt un Auteur de conſidération. On confronte tous les faits qu'il rapporte avec l'inſtrument autentique de la fondation du Monaſtere de Palazzuolo, qui fut fondé par S. Valfrede, & avec la vie du même S. Valfrede, écrite par André troiſième Abbé de Palazzuolo, & contemporain du Fondateur; le tout examiné & diſcuté ſelon toutes les régles de la bonne critique : aurions-nous en France ce Manuſcrit? On ne le trouve plus en Italie, on l'a cherché avec ſoin dans la Vaticane & ailleurs.

Voilà en gros, MM. RR. PP. ce que j'ai remarqué de plus intéreſſant pour nous dans cet ouvrage, dont j'ai cru devoir vous faire part. Je ſerois charmé que vous vouluſſiez bien en commu-

niquer quelque chose au Public dans vos sçavans Journaux.

Je suis &c.

JOANNON DE S. LAURENT.

A Florence ce 10.
Fév. 1749.

eur

Adalbert I. Duc de Toscane.

1

ffe.

2e lit. Adalbert II. dit

de ══════ le Riche, Duc de

nte Toscane.

Th

rt III.

E DES ARTICLES
mois de Juillet 1749.

XXIV. Della Istoria Eccle-
ca &c. *Histoire Ecclésiasti-*
du R. P. Orsi, 1347
.XXV. *Recueil de Traités*
l'Electricité. 1360
.XXVI. Philippi Argelati
otheca &c. *Bibliothèque des*
vains de Milan &c. 1390
.XXVII. *Voyage Pictoresq-*
de Paris &c. 1406
XXVIII. *Explication d'u-*
tite Statuë d'or trouvée en
agne. 1413
.XXIX. *Dissertation sur*
ertitude des signes de la
&c. 1422
.XXX. Demosthenis selec-
rationes &c. *Oraisons choi-*
le Démosthène. 1452
XXXI. *L'Ombre du grand*

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Août 1749.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Août 1749.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	9.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Août 1749.

ARTICLE LXXXIV.

ΠΛΟΥΤΑΡΧΟΥ ΠΕΡΙ ΙΣΙΔΟΣ ϗ ΟΣΙΡΙΔΟΣ. *Plutarchi de Iside & Osiride Liber Græcè & Anglicè.* Græca recensuit, emendavit, commentario auxit, versionem novam Anglicanam adjecit Samuel Squire A. M. Archid. Bathonensis &c. *Traité de Plutarque sur Isis & Osiris en Grec & en Anglois &c.* A Cambridge, 8°.

pag. 189. pour le Grec, & pag. 112. pour la Version Angloise, sans compter deux Préfaces.

C'Est avec plaisir que nous voyons paroître encore aujourd'hui des Ouvrages dans le goût de celui-ci ; & notre joie seroit complette, si nos doctes François se piquoient un peu d'émulation, s'ils vouloient bien ne pas laisser à l'Angleterre seule l'avantage de se distinguer en ce genre.

Il y a, dans cette Edition du Traité de Plutarque sur Isis & Osiris, trois choses qui méritent nos éloges, sçavoir l'édition magnifique & correcte du Texte Grec ; les notes sçavantes qui l'accompagnent ; la traduction Angloise que M. Squire s'est donné la peine d'y ajouter. Disons quelque chose de ces trois articles.

I. L'édition du Texte Grec n'est assurément pas un ouvrage de pe-

tite conséquence. Ce traité de Plutarque, que nous avons lu très-attentivement, n'est rien moins que facile. L'Auteur s'y propose de remonter jusqu'à l'origine des Antiquités Egyptiennes ; d'expliquer les noms, les caractères, les exploits que ces peuples attribuoient à leurs principales Divinités ; de faire entrevoir quelques rayons de sagesse & d'intelligence dans cet amas confus de fables entassées les unes sur les autres.

Car, de tous les anciens, Plutarque fut peut-être celui qui traita les matières de la Religion avec plus de gravité. Il se déclare partout contre les superstitions, & nous sommes bien aises de remarquer en passant que cet éloignement des cultes bizarres du Paganisme, le fait parler quelquefois comme s'il préféroit l'Athéisme à la superstition : sentiment dont Bayle a voulu depuis abuser, pour conclure en général qu'il y a moins

de mal à ne point reconnoître l'existence d'un Dieu, qu'à donner à la Divinité des qualités qu'elle ne peut avoir. Mais ceci est fort contraire aux principes de Plutarque, puisque cet Auteur ne peut souffrir (*a*) qu'on *corrige la superstition par l'Athéïsme*; & qu'il enseigne formellement contre Epicure qu'on doit bien se garder d'extirper *la foi de la Divinité* pour détruire la superstition. (*b*) D'ailleurs quand il paroît préférer l'Athéïsme à la superstition, il conçoit une sorte d'Athéïsme tempéré, & une superstition excessive; (*c*) un Athéïsme qui n'empêcheroit pas de supporter patiemment la mauvaise fortune, & une superstition qui dans l'adversité rendroit l'homme

---

(*a*) *Lib. de Discrim. Amic. & Adulator. Edit. Francof. p. 66.*

(*b*) *Lib. quod non possit suaviter vivi secund. Epicur. pag.* 1101.

(*c*) Voy. tout son traité *de superstitione p. 164.* & seqq.

Blaſphémateur contre la Providence Divine ; un Athéiſme enfin dont on ne tireroit pas toutes les conſéquences, & une ſuperſtition qui inſpireroit tous les vices, & corromperoit toutes les vertus.

Plutarque fut donc beaucoup mieux décidé ſur le culte des Dieux que Bayle ne le repréſente. Ce Critique lui auroit peut-être rendu plus de juſtice, s'il avoit lu de bonne foi le traité d'Iſis & d'Oſiris qui va nous occuper. Mais il faut convenir qu'avant l'Edition qu'on publie aujourd'hui, on avoit beſoin de courage pour entreprendre & ſoutenir cette lecture. Outre la difficulté propre du ſujet, le Texte étoit rempli de fautes dans le Grec, dans le Latin, dans le François, dans l'Anglois : fautes de conſtruction, de ponctuation, d'analogie, de ſens commun même. Quel ſervice par conſéquent ne rend pas M. Squire, en nous redonnant cet Ouvrage auſſi correct

peut-être qu'il est possible de le donner. Ce n'est pourtant pas qu'on ait consulté les Mss. L'Editeur n'en a point eu entre les mains ; & il a travaillé simplement sur les Editions de Francfort, d'Alde & de Basle : il s'est aidé des Variantes tirées du Ms. de M. Petau, & déja placées à la fin de l'Edition de Francfort ; il a mis en œuvre les Corrections de Xylander, de Baxter, de Bentley & de Markland : ces trois derniers sont Anglois, & le troisiéme vit encore. Mais M. Squire assure qu'il avoit déja fait ses notes, lorsqu'il a vu les observations de ces Sçavants. Nous abrégeons ainsi la Préface de ce Volume, elle n'est ni longue ni ambitieuse, deux qualités toutes propres à gagner les Lecteurs.

II. Les Notes qui accompagnent cette nouvelle Edition sont quelque chose de si considérable & de si bien entendu, que nous ne pou-

vons en rien dire qui ne soit au-dessous de notre pensée. On s'écriera sans doute que nous outrons l'éloge ; mais, d'abord, s'il nous étoit permis d'employer une façon de parler proverbiale, nous pourrions dire que nous ne sommes pas payés pour louer un Anglois, Maître-ez-Arts de Cambridge & Archidiacre de Bath ; ensuite nous devons assurer, après l'expérience d'une lecture attentive, que ces notes ont pour effet très-réel de rétablir le texte & d'en procurer l'intelligence. Sans elles, nous serions demeurés dans des ténébres profondes ; nous aurions presque consenti à ne plus lire ce traité de Plutarque, lequel ne nous paroissoit qu'un livre énigmatique & un tissu de solécismes.

Au reste c'est par les régles de la critique, & par des comparaisons d'autres textes, que M. Squire répand la lumiére. Nous pourrions produire bien des exemples : mais

pour ne pas rebuter les Lecteurs par un trop grand appareil de citations Grecques, nous nous contenterons d'un endroit qui est à la p. 31. de cette nouvelle édition.

Plutarque rapportant la Généalogie & les alliances des Dieux d'Egypte, remarque que Typhon & sa sœur Nephtys étoient enfans de Saturne, & que *Nephtys épousa Typhon* : or pour faire entendre ce dernier fait, le texte de toutes les précédentes Editions portoit : τιμᾶσθαι δὲ τῷ τυφῶνι τὴν Νέφθυν. Quel Œdipe pouvoit rien comprendre à ce τιμᾶσθαι ? M. Squire rétablit γημασθαι : ce qui est déja très-lumineux par soi-même ; & il ajoute un autre passage de Plutarque qui dit ailleurs : ἀναγράφουσι τὴν Νέφθυν τυφῶνι γημαμένην. N'avouera-t'on pas que le γήμασθαι est démontré ? Telle est donc la méthode de notre Editeur Anglois. Ce n'est pas qu'en quelques endroits, il ne soit un peu trop dé-

licat sur le texte de Plutarque, & qu'il ne pousse de tems en tems les corrections au-delà des bornes de la nécessité; mais communément son attention est bien placée, & lors même qu'elle paroît excessive, il en peut résulter quelque nouveau degré de lumiere. Il faudroit, pour la vérification de tout ceci, un détail critique & didactique que nous abandonnons aux recherches du Lecteur.

III. La traduction Angloise que donne M. Squire du Traité d'*Isis & Osiris* est beaucoup meilleure que celles de MM. Holland & Baxter qui avoient tenté la même entreprise. Un morceau qui nous intéresse particulierement, & qui se trouve placé devant la nouvelle version, est la Préface comme historique, où notre Auteur discute la Fable d'Isis & d'Osiris. Selon lui, le premier Roi d'Egypte fut le second fils de Noé, nommé Cham dans les Livres Saints, & par les

Egyptiens, Ham ou *Ammon*, & aussi *Helius* ou le Soleil. De lui naquirent trois fils, Typhon, Osiris, Aroueris; & deux filles, Isis & Nephtys. Typhon épousa celle-ci; Osiris prit Isis pour sa femme. Après la mort de Cham, Osiris, quoique le cadet, gouverna la Colonie des Egyptiens. Ses vertus lui mériterent cette faveur au préjudice de Typhon, qui n'est connu que par ses vices. Isis épouse d'Osiris, avoit aussi beaucoup de mérite, & son mari ayant entrepris de longs voyages hors de ses Etats, le gouvernement fut entre les mains de la Reine, qui sçut réprimer l'ambition de Typhon. On dit qu'elle ne résista pas également aux recherches passionnées de ce Prince, qui vouloit se vanger des intrigues trop éclatantes, entre son épouse Nephtys & Osiris.

Celui-ci étant de retour en Egypte, éprouva la fureur & la

perfidie de Typhon, qui le mit à mort & s'empara de la puissance suprême. Isis se sauva avec son fils Orus, & elle eut également soin de faire élever en cachette Anubis, qui étoit né du commerce d'Osiris avec Nephtys.

Orus étant en âge de connoître & de vanger l'injure faite à son pere, déclara la guerre à Typhon, le vainquit, le prit dans le combat & le remit à sa mere Isis pour le garder. Cette Princesse eut l'imprudence de relâcher le Prisonnier, qui arma une seconde fois & publia en même-tems, qu'Orus n'étoit point fils d'Osiris. Mais les plus sages de la Nation assistés d'Aroueris ou Mercure, décidérent le contraire; & la plûpart des Egyptiens concourant à donner des secours au jeune Prince, il défit encore deux fois l'usurpateur Typhon, qui probablement fût tué dans le dernier combat.

Or le rétablissement de la paix fut l'époque des cérémonies de toute espèce, qu'Isis & toute la Nation Egyptienne inventerent pour honorer la mémoire d'Osiris : c'est tout cet appareil de religion qui a donné lieu depuis aux Fables sans nombre qu'on débite sur ce prétendu Dieu d'Egypte, auquel on ajoute sa femme Isis. Les Hieroglyphes, dont les anciens se servirent pour représenter les vertus ou les bienfaits de l'un & de l'autre, ont été le canevas général sur lequel l'imagination des Prêtres, des Poëtes, des Visionnaires, broda sans cesse & sans mesure. Au fond, dit M. Squire, dans sa Préface Angloise, toute la Mythologie des Egyptiens sur Isis & Osiris, n'est *que la Relation des commencemens de la Monarchie Egyptienne, & l'Histoire des Rois qui l'ont fondée.*

Il faut reconnoître que tout ce morceau peut beaucoup servir à

l'intelligence du Traité de Plutarque: Mais nous croirions qu'il seroit à propos d'y ajouter l'explication que le P. Kircher donne de la même Fable d'Iſis & d'Oſiris. Elle conſiſte en deux choſes, 1°. Dans la déduction Hiſtorique des faits telle à peu près qu'on vient de la voir, 2°. Dans l'expoſition des vérités morales ou politiques, auſquelles ces faits ont rapport. Voyez *Kircher Œdip. Ægypt. T. I. p.* 125. *& ſeqq.*

ARTICLE LXXXV.

L'ANTI-LUCRECE, POEME sur la Religion naturelle, composé par M. le Cardinal de Polignac; traduit par M. de Bougainville, de l'Académie Royale des Belles Lettres, 2. vol. in 8°. chez Hyppolite-Louis Guerin, &c. suite de l'Article XXXI. au mois d'Avril.

CEux qui ne voudront pas lire l'Anti-Lucrèce François se priveront d'un grand plaisir; & ne profiteront guères de notre Extrait. Voilà le premier avis que nous donnons en commençant cet Article.

Ensuite nous réduisons à quelques points particuliers les idées que nous inspire la lecture attentive de cette traduction. Il nous semble,

1°. Que M. de Bougainville met

d'ordinaire un arrangement très-convenable dans les morceaux de détail que présente son texte : arrangement qui n'est pas toujours celui du Cardinal, & qui ne laisse pas de rendre le discours plus lié, plus clair, plus coulant & plus agréable.

2°. Que le même Traducteur éleve & embellit de tems en tems les images du texte Latin, sans paroître s'éloigner du sens littéral.

3°. Qu'il a eu le talent d'exprimer avec aisance des choses extrêmement difficiles, soit en matière de raisonnement, soit en ce qui concerne la Physique.

4°. Qu'il n'est ni périodique ni diffus : en sorte qu'il ne seroit peut-être pas possible de trouver une autre traduction Françoise qui excédât moins les pages & les lignes du Latin. Il faut donner des exemples de ces quatre Articles, dont tout le Poëme est la preuve.

Premierement, sur cet ordre

qu'on remarque ici dans les détails, voici ce que nous voulons dire. Les idées de M. le Cardinal de Polignac ne se réunissent ou ne se placent pas toujours aussi favorablement que l'exige une belle traduction. M. de B. se recueille dans ces endroits critiques, il envisage les rapports du sujet, puis il distribue d'une maniere plus avantageuse. Citons ce texte du Livre premier, v. 341. Il est question des desirs ambitieux d'Alexandre & de César.

Natus ad arma furit Macedo; ni perdomet orbem,
Ipse sui est impos; domitus nec sufficit orbis.
Dic, age, dic Pellâ cesset regnator in urbe,
Ac dominos Asiæ Persas patiatur & Indos;
Quòd tibi deterior tranquillâ pace videtur
Gloria, tot curis, tam multo sanguine parta.

Nonne vides, Magni quid Cæsaris una cupido
Turbatum excivit populis, quot in orbe tumultus?
Quot nutu quassata viri sunt mœnia? Gentes
Eversæ, quantis fluxit cruor undique rivis;
Cùm de Pompeio ac cæsis de civibus egit
Et patriæ priscâ de libertate triumphum?
Dic ut consistat potiùs Rubiconis in orâ;
Et Romæ, cives inter gentemque togatam,
Securè vivat privata sorte beatus:
Respondent ambo: sedeas tu, quando sedere
Tanta tibi; nobis est belligerare voluptas.

Traduction, premier vol. p. 37.

„ Né pour la guerre, Alexan-
„ dre est brûlé de la soif des Con-
„ quêtes. Il se croit malheureux,

» s'il ne ſubjugue l'Univers ; &
» l'Univers ſubjugué ne ſuffit pas
» à ſes déſirs. L'ambition de Cé-
» ſar remplit la terre de troubles
» & de carnage : feu rapide & deſ-
» tructeur qui dévora des Nations
» entières, & qu'un fleuve de ſang
» éteignit à peine. Que de victi-
» mes immolées à la paſſion d'un
» ſeul homme ! Que de ruines,
» que de débris, Que de morts fu-
» rent les dégrés qui porterent ſur
» le Trône le rival de Pompée &
» le Tyran de ſes Concitoyens !
» Vous donc, ami de la paix ;
» vous qui déteſtant une gloire ho-
» micide, préférez la douceur du
» repos à des lauriers trempés dans
» le ſang, propoſez au Roi de
» Macédoine de reſter dans ſa Ca-
» pitale, occupé des ſoins paiſibles
» du gouvernement, & de voir
» d'un œil tranquille les Perſes &
» les Indiens partager l'Empire de
» l'Aſie. Propoſez au Vainqueur
» des Gaules, de s'arrêter ſur les

» rives du Rubicon & de se ré-
» duire à mener dans Rome, au
» milieu d'un Peuple d'égaux, une
» vie heureuse, mais privée. Ils
» vous répondront l'un & l'autre :
» vivez tranquille, puisque le re-
» pos vous charme ; notre plaisir
» est de combattre, notre bonheur
» est de vaincre. »

Il est évident qu'en suivant l'ordre de M. de Polignac, ces mots *ils vous répondront l'un & l'autre* n'auroient pû se lier, comme il faut, avec ce qui précéde ; & nous ne sçavons si le *respondent ambo* du Cardinal ne vient pas trop tard, pour faire entendre qu'il est parlé là d'Alexandre aussi bien que de César : en tout cas M. de B. évite tout embarras, toute obscurité en différant de traduire *dic age, dic Pellâ, &c.* jusqu'après le morceau de César.

Secondement, rien de plus connu & de plus approuvé, dans la traduction de ce Poëme, que les

ornemens, les embellissemens que M. de B. ajoute à son modèle: tous les Livres, presque toutes les pages en fourniroient des exemples. Nous ne citerons que celui-ci, liv. 1. vers. 875.

Pluribus ille malis obnoxius esse videtur,
Qui mala perpetuò formidat; avensque bonorum
Non didicit curis animum durare ferendo.
Ceu tener arboribus cum flos adolescere cœpit,
Quem verni humectant rores; ac Sole tepenti
Mollibus in ramis pubescens educat annus:
Ah! Si post Zephyri flatus aurasque salubres,
Intempestivo noctes Aquilone rigescunt;
Uritur, & foliis inimico frigore læsis,
Tabescit moriens ac fœdo vulnere languet.

Traduction

Traduction, 1. vol. pag. 60.

» De tous les hommes, le plus » malheureux, c'eſt celui dont la » crainte empoiſonne tous les mo» mens; qui ſans ceſſe épris des » charmes d'un chimérique bon» heur, n'a pas cherché dans le » ſein de la vraye Philoſophie un » aſyle contre les maux. Volup» tueux enfans de la moleſſe, » voyez cette fleur qui vient de » s'épanouir: de douces roſées hu» mectent ſes feuilles; une cha» leur tempérée l'anime; zéphir » entretient ſa fraîcheur; elle em» bellit le printems; elle reléve » l'éclat du jour le plus pur. Que » le Ciel ſe couvre de nuages, que » les noirs aquilons refroidiſſent » l'air de la nuit, ç'en eſt fait; un » trait mortel a frappé cette fleur » naiſſante. Sa tige s'affaiſſe, ſes » nuances s'effacent, elle ſe flétrit, » elle tombe ſèche & décolorée.

Il faudroit voir aussi dans le second Livre la Description des nombres & du tems ; dans le troisiéme, l'Exposition du systême de Spinosa ; dans le quatriéme, le Jeu de la sève, cause immédiate de l'accroissement des végetaux ; dans le cinquiéme, les Loix de l'union de l'ame & du corps, & de leur dépendance mutuelle ; dans le sixiéme, les Opérations diverses des animaux ; dans le septiéme, la Génération & la réproduction du ver à soye ; dans le huitiéme, le caractère de Descartes, & le Plan du systême de Copernic ; dans le neuviéme, la Réponse aux difficultés de l'Impie sur les prétendus désordres qui régnent ici bas. Tous ces endroits & mille autres prennent, sous la plume du Traducteur, l'empreinte d'une imagination belle & vive ; appanage précieux d'une jeunesse cultivée par l'étude des beaux Arts.

Troisièmement, nous croyons

que le premier & le plus grand éloge qui est dû à l'Auteur de cette traduction, c'est d'avoir pû rendre si facilement dans notre langue des choses extrêmement difficiles. Car dequoi étoit-il question ? 1°. D'adoucir, d'orner même & de filer en or un tissu quelquefois scholastique, quelquefois approchant de la forme de cahier. 2°. De présenter d'une manière sensible des Descriptions Physiques, Astronomiques, Anatomiques. 3°. De faire en sorte que les morceaux de morale & d'instruction n'eussent rien qui sentît le pédantisme : or nous ne croyons pas que M. de B. ait manqué aucun de ces trois points. Hâtons-nous de citer un morceau seulement : c'est la structure du cœur, *liv. 7. vers. 618.*

Pulmonum in medio prænobile constituet cor.
Sanguinis hoc centrum est ; hæc regia sanguinis ipsa,

Et jugi lymphâ & tenui circumdata vallo:
In mediis qualem suspendunt lampada templis,
Ut partes lumen se se diffundat in omnes;
Sol qualis recreat radiis genialibus orbem.
Sit validum robur, sit vis & elastica cordi:
Huc eat, hinc veniens magno fluat impete sanguis.
Sit pulsus fibris, præsertim in acumine summo,
Perpetuusque ac per modica intervalla coruscans:
Arcanum vitæ motu fundatur in illo.
Hoc sciat, hoc valeat cordis faber inclytus: ergò
Ventriculos huic esse duos hinc inde jubebit:
Dexter ut accipiat repentem à corpore toto
Sanguineum laticem, turgens quem venà reportat;
Atque in pulmonum subitò penetralia vibret,

Imbibiturum illic jam quidquid ab aëre
sumto
Ætheris expressum est ; mox à pulmone
reversum
Suscipiat lævus ; simili quem arteria major
Impete pulsatum per corporis omnia
membra
Diffundet. Motu, proh ! quantum est artis
in illo !
Vivimus hac fabricâ tantùm, cessante perimus &c.

Traduction, 11. vol. pag. 162.

» Entre les deux lobes du poul-
» mon, doit être attaché le cœur,
» la plus noble de toutes les par-
» ties du corps. Environné d'une
» membrane fort déliée, qu'hu-
» mecte sans cesse une espèce de
» lymphe, cet organe est le cen-
» tre & comme le palais du sang.
» Distributeur de ce fluide pré-
» cieux, il est suspendu au milieu
» de la machine, comme le soleil

» l'eſt au milieu de notre tourbil-
» lon, pour en éclairer la vaſte
» circonférence. Il faut que le
» cœur ſoit d'un tiſſu ferme, que
» ſes fibres ayent une grande for-
» ce, beaucoup de reſſort, un
» mouvement conſidérable, ſurtout
» à la pointe ; qu'il ſe contracte
» & ſe dilate par des intervalles
» courts & réglés; enfin que le ſang
» s'y rende de toutes parts & puiſ-
» ſe en ſortir avec impétuoſité.
» C'eſt par cette circulation que
» ſubſiſte l'animal : en elle conſiſ-
» te tout le ſecret de la vie. Deux
» ventricules creuſés dans le tiſſu
» du cœur, produiront ce merveil-
» leux effet. Le ventricule droit
» recevra le ſang que la veine ca-
» ve doit y reporter de toutes les
» parties du corps ; & par une vi-
» bration rapide le fera paſſer au
» travers des poulmons, pour ſe
» charger de toutes les particules
» vivifiantes qui s'y feront ſépa-
» parées de la maſſe de l'air. Au

» sortir des poulmons, le sang ren-
» trera dans le ventricule gauche,
» d'où chassé avec une force égale,
» il sera distribué par l'aorte à tous
» les membres. Quel art, quelle
» science admirable dans un tel
» mouvement ! &c.

Quatrièmement, la précision ; la brièveté même de l'Anti-Lucrèce François paroît à l'œil dès qu'on le met vis-à-vis du Latin: Exemple qui sera l'unique, parcequ'il faut finir. *Liv. 3. vers 392.* il est question de montrer que si les atomes étoient infinis, leurs combinaisons, & par conséquent les Etres même dans chaque espèce seroient innombrables. Pour rendre ceci sensible le Card. employe la comparaison du Jeu des Echecs.

Aspice tesserulas, queis ludicra bella geruntur
In tabulâ, vario quam segmina picta colore

Distinguunt. Primà pedites in fronte lo-
cati,
Regem & Reginam, famulos equitesque
tuentur,
Nec positæ gemino desunt in margine
turres.
Quisque suâ solet ire viâ, miscentur &
intrant
Alternis inimicam aciem; fit plurima
cædes
Hinc atque hinc, donec cedat Rex undi-
que captus.
Intereà quoties pugnæ variatur imago!
Quàm diversâ etiam, quàm multiplici
positurâ,
Objicibusque novis pugnantûm inverti-
tur ordo,
Invertique potest! non sunt tot in æquore
fluctus,
Nec tot habent sylvæ frondes, aut gramina
campi.
Quid, si infinitis ageretur ludus utrin-
que
Tesserulis; an summa foret finita mo-
dorum?

Traduction, 1. vol. pag. 138.

» Quelle multitude de combi-
» naisons vous offre le Jeu des
» Echecs ! Sur une table divisée
» toute entière en quarrés noirs
» & blancs, se livre à vos yeux
» une espèce de combat. Des deux
» côtés les fantassins forment une
» première ligne ; au centre de la
» seconde est placé le Roi ; des
» tours s'élévent sur les deux ex-
» trêmités. Chaque combattant a
» sa marche particulière : tout se
» mêle, on pénétre dans les rangs
» ennemis ; le carnage est grand
» de part & d'autre & la victoire
» indécise, jusqu'à ce qu'un des
» deux Rois soit forcé de se ren-
» dre. Mais avant que d'être ter-
» miné par cette issuë, combien
» de fois le combat ne change-t'il
» pas, & ne peut-il pas changer
» de face ! Que de mouvemens di-
» vers dans les deux Armées ! que

cription du Jeu des Echecs au troisiéme Livre, il ne faisoit pas entendre que la premiere ligne qui est celle des fantassins ou des *pions*, étoit destinée à garder le Roi, la Dame & les autres piéces: *Regem & Reginam, famulos equitesque tuentur*: Que dans le même morceau il ne conservoit pas la troisiéme comparaison du Poëte, qui dit que les combinaisons des échecs l'emportent pour le nombre sur la *multitude des herbes qui croissent dans les Campagnes*: Qu'au cinquiéme Livre, dans l'endroit où il est parlé du Miroir concave & de métal, au foyer duquel les corps combustibles prennent feu, *aut chalybe in curvo glomerans*, *&c.* le Traducteur se contentoit de représenter le vers précédent, où il est simplement fait mention du verre lenticulaire, &c.

Telles étoient à peu près nos observations, parmi lesquelles il n'y a peut-être que la derniere qui

mérite de l'attention.

3°. Dans toute cette longue carrière de l'Anti-Lucréce, nous ne pouvions remarquer aucun endroit où M. de B. se fût écarté manifestement du sens de son Auteur, ce qui est peut-être une chose unique, vû la difficulté & la délicatesse du sujet.

Ainsi nos remarques sur l'intelligence de l'Anti-Lucréce Latin se bornoient à douter s'il convenoit de représenter dans le François (1er. liv. vers. 112.) des *rênes rompuës* au lieu de *rênes abandonnées*. (Ibid. vers. 642.) *le cœur d'un ami*, au lieu du *cœur d'un homme non coupable* (Ibid. vers. 777.) quelqu'un qui cesseroit *d'être homme*, au lieu de quelqu'un qui se déclareroit *l'ennemi du genre humain*. (Liv. 2. vers. 52. & suiv.) la nature de tout principe des corps, lequel *doit avoir l'unité pour essence*; au lieu d'un long raisonnement que fait ici le Car-

dinal pour dire que *si le principe de tous les corps n'étoit pas simple, il faudroit un autre principe de ce principe-là même, jusqu'à ce qu'on fût parvenu à un être seul & unique qui seroit l'origine primordiale des corps.* (Livre 5. vers. 26. & suiv.) Lucréce *errant* sur l'Hélicon & *écoutant Silene couché au fond d'une grotte*; au lieu de Lucréce *habitant* l'Hélicon & *écoutant* Silene &c. Car la difficulté de cet endroit consiste en ce qu'on paroît faire *errer* Lucréce, tandis qu'il *écoute Silène couché dans sa grotte.* (Ibid. vers. 439.) le feu du tonnerre qui *éblouit nos yeux, fend les nuages &c.* au lieu de dire qui *fend les nuages, éblouit nos yeux &c.*

Or qu'est-ce encore une fois que ce détail ? Il disparoîtroit totalement, si nous transcrivions ici toutes les notes d'approbation, d'éloge, d'admiration dont nos petits Mémoires particuliers sont chargés.

On nous aſſure que M. de B. n'eſt encore que dans ſon ſixiéme luſtre, que ſera-ce donc s'il voit les années du Cardinal Auteur de l'Anti Lucréce Latin ? De combien de chef-d'œuvres n'enrichira-t-il pas la République des Lettres ? Combien de volumes ne nous procurera-t-il point au nom de la ſçavante Académie dont il eſt le Sécrétaire à un âge où les autres ſont Eléves ou Candidats ? Nous attendons avec empreſſement la ſuite de ce beau recueil * que trop de ſcience peut-être a ſuſpendu trop longtems.

---

* *Les Mém. de l'Acad. des Inſcript.*

ARTICLE LXXXVI.

HISTOIRE ABREGE'E DE l'état présent de la Suéde. A Londres, chez Jean Nours Libraire dans le Strand. 1748. in-12. 2. tomes, le premier p. 161. le second p. 154.

L'Auteur ayant jugé que l'Histoire de Suéde par M. Robinson ci-devant Evêque de Londres, & ce que son Continuateur y a ajouté, avoit besoin d'un Supplément, s'est déterminé à composer l'ouvrage que nous annonçons. C'est un détail suffisant de l'état présent de la Suede. Ces connoissances sont du goût de la plûpart des Lecteurs. On aime à s'instruire des intérêts des Nations, qui ne sont pas toujours constans & uniformes. On apprend volontiers les vrayes causes de ces révolutions. Ceux mê-

qui ne sont ni Négociateurs
olitiques y trouvent dequoi
nter agréablement leur cu-
é. Comme il est ici question
 Suede, Puissance toujours
de la France, ce Livre trou-
beaucoup de Lecteurs à Paris
ans nos Provinces. Il com-
ce par une introduction, où
donne une idée générale de
de la Suede avant 1680.
n'est pas là un préliminaire
le; c'est une méthode excel-
pour sçavoir ce qu'un Roïaum
a perdu ou gagné dans l'inté-
de son gouvernement. Les
lois qui pendant plusieurs sié-
se choisirent eux mêmes leurs
verains, furent ensuite soumis
Rois de Dannemarck & gou-
nés par des Administrateurs.
nion des deux Royaumes, où
ne se proposoit que l'avanta-
les deux Nations sans altérer
s privilèges, & sans mettre
e dans la dépendance de l'au-

tre, fut l'ouvrage de Marguerite fille de Waldemar III. Roi de Dannemarck. Devenuë Reine de Dannemarck par le droit de la naissance, & Reine de Norvége par son mariage avec le Roi de ce vaste pays, elle fit la guerre à Albert Roi de Suede qui fut fait prisonnier avec son fils. Ils ne recouvrerent la liberté qu'en renonçant l'un & l'autre à la Couronne de Suede. La Reine gouverna avec tant de douceur & de sagesse, qu'elle s'attira l'estime & l'affection de tous ses nouveaux sujets, & lorsqu'elle proposa d'unir à perpétuité les deux Royaumes de Dannemarck & de Norvége qu'elle possédoit déja, au Royaume de Suede qu'elle avoit conquis, les Etats-Généraux de la Suede y consentirent. L'Acte de cette union fut signé en 1395. à Calmar, ville de l'Ostrogothie, & on l'appelle du nom de cette Ville, *l'Union de Calmar.*

On étoit convenu par cet Acte
connu dans l'Histoire du Nord ;
ie les trois Royaumes n'auroient
ns la suite qu'un même Souve-
in qui seroit élu tour à tour dans
s trois Royaumes, & qui parta-
roit tellement sa résidence dans
acun des trois états, qu'il con-
meroit en chacun tous les reve-
is qu'il en tireroit, sans qu'il lui
t permis de les transférer à au-
in des deux autres Royaumes:
haque Royaume devoit conser-
r ses loix, ses libertés, ses fran-
ises; & les charges ne pouvoient
re possédées que par les naturels
i pays.

La Reine qui avoit imaginé ce
aité, en garda inviolablement
us les articles. Les trois Royau-
es furent heureux pendant qu'elle
cut: mais son exemple ne fut
s suivi par ses successeurs. Il ne
lloit pas être un profond politi-
ie pour deviner que des Royau-
es accoutumés à avoir des Sou-

verains particuliers, ne subsisteroient pas longtems en bonne intelligence. Les Rois ayant fixé leur séjour dans le Dannemarck, les Suédois furent mécontens de cette innovation. Cependant leur mécontentement n'éclata pas, & n'eut peut-être jamais éclaté s'ils n'eussent jamais eu aucun autre sujet de se plaindre. Les cruautés de Christiern II. réveillerent le souvenir & l'amour de la liberté. Gustave Vasa Prince intrépide & du sang des anciens Souverains, fut le Libérateur & ensuite le Tyran de sa Patrie.

Charles de Sudermanie fit déposer solemnellement dans l'Assemblée des Etats, Sigismond son neveu Roi de Pologne & de Suéde & l'Usurpateur monta sur le Thrône. Gustave Adolphe son fils lui succéda & mérita le nom de Grand par ses qualités personnelles & par ses exploits. Il n'eut de Marie Eléonore, fille de Sigismond Elec-

teur de Brandebourg, qu'une Princesse, nommée Christine, qui fut mise pendant sa minorité sous la tutelle de Catherine sa tante, épouse de Jean Casimir, Prince Palatin du Rhein. Les grands Officiers gouvernerent l'Etat, & cette Régence rendit la Suéde le Royaume le plus florissant du Nord. La Reine Christine abdiqua la Couronne, & du consentement des Etats la mit sur la tête de son cousin, fils de Catherine dont on vient de parler. C'est Charles X. qui mourut après six ans de régne.

Le droit d'élection sembloit rétabli, & l'on crut d'abord que le nouveau Roi l'avoit reconnu : mais peu après on fut désabusé. Charles XI. son fils lui succéda, & c'est de l'année 1680 où ce Prince revint à Stockolm, que l'Auteur commence l'Histoire abrégée de l'état de la Suéde.

L'autorité souveraine avoit été partagée jusques-là entre le Roi &

les Etats du Royaume compo
de trois Ordres, la Nobleſſe,
Clergé, les Bourgeois avec les Pa
ſans. Ces trois Corps envoyoie
des Députés à une Diete génér
qui s'aſſembloit tous les trois a
& quelquefois plus ſouvent ſel
les beſoins. Outre la Diéte, il
avoit un grand Conſeil dont
Membres étoient la plus ſai
partie de la Nobleſſe. On les a
pelloit Senateurs. Ils avoient dr
d'opiner dans toutes les affai
importantes, de faire des remo
trances au Souverain, qui ne pc
voit décider aucune affaire
conſéquence ſans leur conſen
ment.

Les Senateurs étoient cho
par le Monarque. Mais auſſi
qu'ils avoient été nommés,
prêtoient entre les mains des Et
un ſerment ſolemnel d'être plus
déles au Royaume en géné
qu'au Roi en particulier. La dig
té de Senateur étoit à vie & r

doit en quelque sorte sacrées les personnes qui en étoient revêtues. Ceux qui osoient les attaquer, étoient regardés comme traîtres à la Patrie. Cette forme de Gouvernement fut changée en 1680. L'Assemblée des Etats déclara Charles XI. Souverain absolu, soit par estime pour un Prince qui venoit de conclure une paix plus avantageuse qu'on ne l'avoit espéré, soit dans la pensée que touché du zèle de ses sujets, il contribueroit plus volontiers à les rendre heureux par tous les moyens que lui procureroit son indépendance.

Le Roi par les conseils d'un Ministre artificieux tint une conduite toute opposée à celle dont on s'étoit flatté. Il prit la résolution de destituer tous les Senateurs & de sapper peu à peu les Constitutions de la Monarchie. On gagna d'abord le Clergé, & tous les Prêches retentirent du droit des

Souverains & de l'obéïssance sans borne des sujets. On s'accoutuma tellement à ces maximes, inconnuës jusques-là dans la Suede, que le peuple ne parloit plus un autre langage. On se détermina alors à abolir l'ancien Senat pour en substituer un nouveau, dont les Membres seroient appellés les Senateurs du Roi, au lieu que les Membres du premier se nommoient les Senateurs du Royaume.

Avant de frapper ce *grand coup* dans la Diéte générale, tenuë en 1681. il fut décidé dans une Séance préliminaire que le Roi n'étoit obligé qu'au serment qu'il avoit prêté à son Couronnement, de gouverner selon les loix. Ce n'en étoit pas assez pour autoriser la suppression de l'ancien Conseil, fondé sur ces mêmes loix. On déclara donc dans la Séance qui suivit, que le Roi n'étoit pas obligé de se conformer aux loix déja éta-

blies ;

blies, qu'il étoit maître de les changer, d'en instituer de nouvelles, & au cas qu'il lui plût de conserver les anciennes, qu'il lui étoit libre de les interpréter comme il jugeroit à propos. Dans une troisiéme Séance on ratifia tout ce qui avoit été arrêté dans les deux précédentes. La Chambre des Communes, le plus ferme appui de la liberté, étoit pleine de tant d'Officiers dévoués au Prince, qu'elle ressembloit à un Conseil de guerre.

Le Roi usant de son autorité absoluë, forma un nouveau Conseil dont tous les Membres suivoient aveuglément les volontés du Maître. Il établit ensuite un autre Tribunal sous le nom de *Collége de liquidation* pour examiner l'état des Finances & les dettes de la Couronne. Elles furent acquittées en peu de temps sans qu'il en coutât rien au Trésor Royal, mais tout le Royaume fut

ruiné. La consolation de tant de misérables fut de voir quelques-uns de ceux qui avoient le plus contribué à la destruction des Priviléges & des libertés de la nation, aussi maltraités que les autres. La Reine qui avoit épuisé tout ce qu'elle avoit d'argent & de pierreries à sa disposition, pour soulager les malheureux, essaya de fléchir par ses discours son infléxible mari. Il lui répondit séchement *qu'elle n'étoit pas faite pour être son conseil.* La Reine fut si pénétrée de cette réponse qu'elle mourut peu après de chagrin, victime de sa compassion pour les misérables. Une Princesse si compatissante & si libérale envers tant de familles désolées mérite bien que la postérité se souvienne de son nom. C'étoit Ulrique Eleonore fille de Frédéric III. Roi de Dannemarck.

Le Ministre qui avoit persuadé à son Maître d'abolir les Pri-

viléges de la Suéde l'engagea à en user de même à l'égard de la Livonie. Le Monarque commença par déclarer qu'il vouloit rentrer en possession de toutes les Seigneuries titrées de cette Province, qui avoient appartenu aux Rois ses Prédécesseurs, soit qu'elles eussent été données à titre de récompense ou autrement. Comme cette déclaration n'intéressoit que les Suédois, les Livoniens en furent peu allarmés. Mais l'orage qui avoit fondu d'abord sur la noblesse titrée toute originaire de la Suéde, s'étendit bientôt sur les simples Gentilshommes naturels du Pays.

Après la mort de Charles XI. son fils Charles XII. monta sur le Trône sans aucune opposition & avec la même autorité que le Roi son pere. La nation avoit déja oublié ses anciens priviléges, & toutes les misères dont leur abolition avoit été suivie. On s'étoit accoutumé au joug. Tout le

monde sçait quel fut l'éclat des premieres années du régne de Charles XII. Il humilia les puissances qui s'étoient liguées contre lui, dans la persuasion qu'il leur seroit aisé de dépouiller d'une partie de ses Etats un jeune Prince qui n'avoit point encore d'expérience, & dont on ne connoissoit ni l'activité ni l'intrépidité, ni les autres talens. Ils furent tels, que si dans le cours de ses victoires il n'avoit pas dédaigné de prendre les précautions ordinaires, on ne sçauroit guères douter qu'il n'eût distribué en Maître & en Conquérant les Royaumes du Nord. Comme ce n'est pas son histoire que nous écrivons, nous n'entrerons pas dans un détail historique des événemens de son regne : nous nous arrêterons seulement à quelques faits particuliers & à ce qui peut instruire de l'état présent de la Suéde.

Charles, après avoir défait devant Nerva les Moscovites mal-

gré la supériorité du nombre, après avoir chassé les Saxons des environs de Riga & de toute la Curlande, entra en 1702. dans la Pologne. Il s'y rendit maître de Thorn, dont la garnison fut passée au fil de l'épée, & il vint ensuite à bout d'obliger le Roi Auguste d'abdiquer, en conservant le titre & les honneurs de la Royauté, & de reconnoître Stanislas Leczinsky, Palatin de Posnanie, pour Roi de Pologne. Le Traité étant conclu, Charles ne laissa pas de faire encore un assez long séjour dans la Saxe où il avoit pénétré. On a cru que c'étoit pour presser l'exécution de l'article du Traité par lequel les déserteurs, les traîtres, & nommément Jean Reinold Patkul devoient être livrés au Roi de Suéde. Ce Seigneur originaire de Livonie avoit soutenu de son mieux les priviléges de sa patrie lorsque Charles XI. entreprit de les ruiner. Patkul s'étoit retiré en

Moscovie, ce qui n'empêcha pas qu'on ne lui fît son procès, & qu'il ne fût condamné à mort. L'Ambassadeur de Suéde l'ayant redemandé, il passa en Pologne avec les titres de Ministre du Czar auprès du Roi Auguste, & de Général & Trésorier des Troupes Moscovites qui devoient servir en ce Royaume. Il suivit le Czar dans l'irruption qui se fit dans la Livonie sous le regne de Charles XII. Ce Prince déja irrité contre son Sujet, résolut sa perte. Le Roi Auguste avoit fait expédier au Gouverneur de Konigstein un ordre secret de laisser échapper l'infortuné Livonien, mais cet infâme Gouverneur exigeant de son prisonnier une rançon excessive, le détachement des Gardes envoyé par le Roi de Suéde arriva, enleva Patkul & le mit entre les mains des Commissaires nommés pour lui faire son procès.

Sur ce qu'on représenta au Roi

que le premier Jugement prononcé contre ce Seigneur étoit irrégulier, l'Université de Lipsik fut consultée : sa réponse fut favorable à l'accusé, mais Charles en fit peu de cas. Ce n'étoit pas un obstacle capable d'arrêter un homme de son caractère : on est même surpris qu'il ait consulté. Patkul alors fiancé à une Dame Saxone, distinguée par sa naissance & par tout ce qui fait le mérite des personnes de son sexe, fut jugé par les Commissaires & condamné à mourir du supplice des Traîtres. Seize coups de barre lui briserent tous les os, & après l'avoir laissé languir quelque tems dans d'horribles tourmens, on lui trancha la tête. Cette exécution se fit le 30. Septembre 1707. dans la ville de Stupza, où le Roi s'étoit arrêté.

Il eût été bien téméraire d'entreprendre sous un Maître si terrible, le rétablissement des privi-

léges abolis. Un autre exemple, quoique moins affreux, apprit à tous ses sujets qu'il n'y avoit point de grace à espérer pour quiconque refuseroit de se soumettre. Les circonstances du fait que nous allons rapporter, sur la foi de l'Auteur, sont si singulieres & si peu conformes au génie de Charles XII. qu'on ne les croit pas aisément.

Peykul, autre gentilhomme de Livonie, désolé de voir sa Patrie dépouillée de tous ses priviléges, se réfugia à la Cour de Pologne, & s'avança considérablement dans le service. Il eut le malheur d'être pris en un combat, & il fut mené au Roi avec plusieurs autres prisonniers de considération. Peykul fut aussi-tôt enfermé dans les prisons de Stockolm, où il fut condamné à mort, & l'on n'attendoit plus que les ordres du Roi, qui étoit encore dans la Saxe, pour procéder à l'exécution.

La femme du coupable accourut avec sa famille pour sauver, s'il se pouvoit, la vie à son mari. Le Roi Auguste donnoit alors des fêtes à son vainqueur en différentes maisons de plaisance. Ce fut dans une de ces fêtes que la Dame fut conseillée de venir avec ses enfans se jetter aux pieds du Roi de Suède pendant qu'il seroit à table avec le Roi Auguste & plusieurs Seigneurs. On espéroit que ce spectacle attendriroit Charles, & qu'il ne refuseroit pas à une famille éplorée la grace qu'elle demandoit. Ce Prince, instruit par un de ses confidens de tout le projet, comprit bien que s'il n'en prévenoit l'exécution, ce seroit une espece de nécessité d'accorder ce qu'on sollicitoit avec tant de larmes. Les mesures efficaces qu'il prit pour rendre inutiles tout ce qu'on avoit ménagé, nuirent à la mémoire d'un Prince alors si glorieux & si triomphant.

Charles entrant dans le salon du festin, demanda la permission de se retirer dans un cabinet pour un moment. Il y entra, écrivit une lettre qu'il cacheta lui-même, & la fit partir pour Stockolm par un courier : c'étoit un ordre d'exécuter incessamment Peykul. Il se mit ensuite à table avec le Roi Auguste & les Seigneurs, & il montra beaucoup de gayeté. Tous ceux qui étoient du secret en conçurent les plus belles espérances, & l'on ne douta pas que ce jour ne fût destiné à faire des heureux. La Dame & ses enfans furent introduits à la fin du festin, & se jetterent, fondant en larmes, aux pieds de Charles. Leurs prieres furent appuyées des sollicitations du Roi Auguste, & de celles de tous les Seigneurs qui étoient présens. Charles résista d'abord, mais enfin il déclara qu'il ne pouvoit plus tenir contre des instances si pressantes. Il accorda la grace &

la signa sur le champ de la même main dont il venoit d'ordonner le supplice du gentilhomme Livonien. La grace n'arriva que quatre heures après l'exécution.

Rien ne paroissoit donc plus éloigné, sous un maître si inéxorable, que le rétablissement des priléges de la Suéde & de la Livonie ; & tant qu'il vêcut, personne n'osa parler pour les droits de la Patrie ; ç'en étoit fait peut-être pour toujours de la liberté de la Noblesse & du peuple, si Charles, content de la gloire qu'il avoit acquise par tant d'exploits mémorables, eût pu goûter les douceurs de la paix. Il n'eût pas manqué d'assurer à ses Successeurs la même autorité que son Prédécesseur lui avoit laissée. La malheureuse guerre où ce Roi s'engagea contre la Moscovie, & pendant laquelle son courage, qui ne se démentit jamais, fut mis aux plus rudes épreuves, fit changer

l'état des choses Après bien des événemens funestes au Royaume & au Roi, ce Prince fut tué dans la tranchée devant Frédéricshal qu'il assiégeoit en personne.

Tome 2.

L'armée consternée de la mort de son Roi, dont la présence étoit toujours formidable à ses ennemis, nomma *Généralissime de la Couronne* Frédéric, Prince de Hesse-Cassel, & beau-frere du Roi. Le Généralissime ordonna la levée du siége, & se retira avec beaucoup de prudence, pour mettre les troupes en sûreté : son épouse la Princesse Ulrique-Eléonore sœur du feu Roi, communiqua la nouvelle de sa mort aux Sénateurs & aux grands Officiers de la Couronne, qui la reconnurent pour leur Reine légitime, ce que l'armée avoit déja fait. Cette Princesse, dans la crainte que le Roi son frere n'eût laissé, soit de

lui-même, soit par les sollicitations du Baron de Goërz, quelques dispositions en faveur du jeune Duc de Holstein-Gottorp, neveu de Charles XII. fit entendre qu'elle vouloit restituer aux Etats leurs anciennes prérogatives. Cette générosité lui gagna tous les cœurs.

Les Etats s'assemblerent au mois de Janvier 1719. & demanderent à la Reine de déclarer 1°. qu'elle n'étoit pas montée sur le thrône par un droit héréditaire, mais seulement pour prévenir les mouvemens d'un interrégne; 2°. qu'elle reconnoissoit le droit qu'avoient les Etats d'élire un Souverain. Ces articles furent portés par une Députation solemnelle à la Reine qui les signa de sa propre main, & les confirma par un *Rescrit authentique.* Cet Acte ayant été communiqué aux Etats, le Thrône fut déclaré vacant le 3. de Février suivant, & Ulrique proclamée Reine d'un consentement una-

nime. On publia ensuite en la maniere accoutumée, que les Etats avoient été assemblés & convoqués au nom de la Reine.

Cette Princesse qui venoit d'être proclamée Reine le jour même de sa naissance, se rendit le lendemain à l'assemblée des Etats & permit que l'on y dressât en sa présence l'Acte de la nouvelle forme du Gouvernement. Il fut reglé que le Royaume de Suéde seroit désormais électif; qu'en cas que la Reine eût des enfans, *ils* auroient un droit acquis à la Couronne; que les Rois ne seroient pas à l'avenir déclarés majeurs avant vingt & un an; que les principales Charges du Royaume ne pourroient être conférées qu'à des personnes nobles du pays; que la Noblesse éliroit vingt-quatre Conseillers, & néanmoins agréés par la Reine; que l'état de la dépense de la Cour seroit réglé sur le pied de celui de 1699; que la

Noblesse seroit maintenuë dans ses anciennes libertés, droits & prérogatives ; qu'on ne pourroit exiger d'elle aucunes contributions ; ni établir aucun impôt sur le peuple sans le consentement des Etats. Tels furent les principaux Articles qui furent arrêtés dans cette Séance.

Toute la Suéde, malgré la désolation de ses frontières par les Moscovites, vit renaître avec joie ses priviléges & sa liberté : mais le Baron de Gortz n'y eut aucune part. Il fut condamné à mort par des Commissaires ; cette condamnation ne fut pas généralement approuvée. Ce Ministre du feu Roi en avoit eu toute la confiance. Il avoit été obligé pour soutenir les frais de la guerre de vexer les peuples, ce qui l'avoit rendu extrémement odieux. Cependant il ne paroissoit pas qu'il eût rien fait que par les ordres d'un Maître absolu & qui vouloit

être obéï. Ce Seigneur mourut avec beaucoup de fermeté.

Le Czar pressentant que les nouveaux Alliés de la Suéde pouroient bien l'obliger de conclure avec cette Couronne un Traité de Paix désavantageux, sembla se porter de lui-même à un accommodement. La Reine souhaitoit que le Prince son époux lui fût associé. Ce désir ayant été généralement approuvé, on présenta au Prince de Hesse un Acte qui énonçoit les conditions ausquelles les *Etats* étoient résolus de l'élire pour Roi. Elles tendoient toutes à conserver la forme du Gouvernement telle qu'elle venoit d'être rétablie; & l'on exigeoit aussi que le Prince fît profession de la Religion Luthérienne. Il consentit volontiers à tout ce qui lui fut proposé, & il fut couronné solemnellement le 14. Mai 1720. Le nouveau Roi conclut l'année suivante avec le Czar une paix désavantageuse,

mais néceſſaire à ſes Sujets.

Le Duc de Holſtein-Gottorp voyoit avec douleur qu'il étoit bien déchu de l'eſpérance qu'il avoit de monter ſur le Thrône de Suéde. Le Czar qui s'intéreſſoit pour ce Duc, demanda pour lui aux Etats aſſemblés à Stockolm en 1723. le titre d'Alteſſe Royale, les Etats furent partagés en deux factions qui ſubſiſtent encore; ce ſont les Patriotes & les *Roya-liſtes*; ceux-ci ſe trouvant les plus forts, accorderent le titre d'Alteſſe Royale au Duc, & les Patriotes diſſimulerent; mais leur nombre s'étant augmenté, ils déterminerent la Nation dans les Etats de 1741, longtems après la mort de Pierre I. à déclarer la guerre aux Moſcovites. Elle ne fut pas heureuſe aux Suédois, mais nous omettons tous ces évenemens pour ne pas perdre de vue l'objet capital de l'ouvrage & de l'Auteur, c'eſt l'état préſent de la Suéde.

L'unique ressource qu'on imagina pour rétablir les affaires, le Roi n'ayant point d'enfans, fut d'élire pour son successeur le Duc de Holstein à qui l'on avoit déja accordé le titre d'Altesse Royale. La Czarine Catherine qui regnoit alors, rompit ces mesures en nommant ce même Duc pour son successeur au thrône de Russie. Il avoit déja changé de religion, & avoit été reconnu Grand Duc de Russie, quand les Députés arriverent. La Czarine qui protegeoit le Prince Adolphe Frédéric Duc de Holstein-Eutin, Evêque de Lubeck, relâcha beaucoup des prétentions de ses Plénipotentiaires au Congrès d'Abo. Elle rendit à la Suéde, la Bothnie, l'Isle d'Ahland, les Districts de Biernebourg, Abo, Travasthus, la Province de Nilande & la Carélie Suédoise. Par cette modération à laquelle il ne sembloit pas qu'on dût s'attendre, cette habile & généreuse Princesse

mpêcha la Suéde de rétablir l'u-
ion de Calmar, en élisant le
Roi de Dannemarck, & elle réu-
it en même-tems tous les suffra-
ges des Etats en faveur de l'Evê-
ue de Lubeck.

Le traité de paix entre la Mos-
ovie & la Suéde, fut entiére-
ient conclu & signé le 7. d'Août
743. Par le quatriéme article la
uéde céde à la Russie la possession
révocable des Provinces & Vil-
es qui avoient été cédées par l'ar-
cle quatriéme du traité de News-
idt. Dans le cinquiéme, on céde
ussi à la Russie la Province de
ymménegrod dans le grand Du-
ié de Finlande, & les Vil-
s enclavées dans cette Pro-
nce, avec plusieurs Forteres-
s & Ports. Par le sixiéme, on
ftitue à la Suéde le grand Du-
é de Finlande, & tout ce que
s Plénipotentiaires de la Czarine
oient déja cédé par ses ordres,
mme nous l'avons dit. Cette

Princesse, qui ne voulo
qu'on troublât la tranquil
Nord, empêcha le Roi de
nemarck de faire revivi
droits sur le Duché de Ho
& le Prince héréditaire de
donna de son côté sa renon
du Duché de Schleswig en
du Roi de Dannemarck. L
ce héréditaire de Suéde, q
toit pas encore marié, épo
Princesse Royale de Prusse, L
Ulrique, sœur du Roi act
ment régnant.

Nous Laissons aux Politiq
soin de comparer la puissan
la Suéde telle qu'elle est a
d'hui, avec ce qu'elle fut
que les malheurs de la guerr
sent resserré ses bornes. O
viendra toujours que cette
se Nation, en perdant une pa
sa domination, n'a rien pe
sa valeur ni de ses autres ve

'ICLE LXXXVII.

A ISTORIA ECCLE-
STICA, descritta da F.
'eppe Orsi dell' Ordine de'
'icatori &c. Histoire Ecclé-
que par le R. P. Orsi &c.
ı. second, contenant le II,
le de l'Eglise. *A Rome &c.*
è trouve à Paris chez Cave-
rue S. Jacques, au Lys
r. 4°. pages 478.

glise Chrétienne, née sur
Croix, s'est accruë par les
ınces. Quiconque écrit l'Hi-
Ecclésiastique des trois pre-
siécles n'a que deux objets
'enter; d'une part toute la
ıce de l'Enfer & du Monde
contre une multitude de
, sans autre défense que la
de leur cause : de l'autre, la
ɜ ces saints Hommes supé-
: à tous les efforts de l'Enfer

& du monde. Dans ces combats tout l'héroïsme est du côté de ceux qui ont sçu souffrir & mourir: mais comme parmi les guerriers du siécle on célébre particuliérement les Chefs des Expéditions, ou les Inventeurs des entreprises; ainsi ceux d'entre les Martyrs qui eurent la qualité de Pasteurs & de Maîtres ont mérité des éloges distingués & des Couronnes plus brillantes.

Ceci est comme le plan général du Volume que nous *annonçons.* L'Auteur y fait voir les simples Fidéles & les saints Evêques sous le glaive des persécuteurs. Mais d'abord il place une observation qui nous paroît curieuse, & qui n'est assurément point triviale. Elle roule sur un fait. Dans le premier siécle de l'Eglise, ce furent les mauvais Princes tels que Neron & Domitien qui molestérent davantage les Chrétiens, & dans les siécles suivans, l'effort

gi, in amminiſtrar la giuſtizia, in punire i colpevoli, in provedere alla quiete del principato. Or tutti queſti erano loro altretanti motivi per moſtrarſi non ſolamente poco favorevoli a i Criſtiani, ma per eſſere eziandio loro nemici e perſecutori, o almeno per laſciar li impunemente veſſare da i popoli, da i Magiſtrati, da i Governatori, come uomini ſacrileghi nemici degli Dei, Micidiali, Violatori delle leggi più ſacre del pudore e dell' oneſtà, è perturbatori della publica tranquillità. Ma quanto à tali coſe ſi moſtravano attenti quei che paſſavano per buoni, pii, è giuſti Imperadori; altretanto ell' erano traſcurate da quelli, de i quali è biaſimato il governo, e deteſtabile appreſſo gli Scrittori Gentili la memoria. Perduti eſſe per una parte dietro a' folli divertimenti, e immerſi ne i brutali piaceri, ſiccome laſciavano a i triſti una sfrenata licenza, e l' im-

punità a i delitti ; così permettevano a i buoni la libertà di vivere a modo loro &c.

La Lettre de Pline à Trajan & la réponse de ce Prince à Pline ouvrent ici la narration des événements. Ces deux piéces sont des monuments précieux. La premiére montre le progrès qu'avoit déja fait le Christianisme, & la seconde fait voir le tempérament de politique que l'Empereur prit à l'égard de la nouvelle Religion. C'étoit de ne point faire *d'enquêtes* contre les Chrétiens, mais de les punir s'ils étoient convaincus: tempérament qui subsista longtems, & qui n'épargna peut-être pas une goutte de sang à l'Eglise Chrétienne. Car puisque la voie des dénonciations demeuroit toujours ouverte, peut-on croire qu'après la lettre de Trajan les ennemis du Christianisme soient devenus plus timides à suivre cette route si favorable à leurs desseins ?

Mais le fait parle de soi-même. Il y eut une grande multitude de Martyrs sous Trajan & sous les Empereurs suivants ; ajoutons même, pour suivre le plan de l'Auteur, sous ceux des Empereurs qui passent pour avoir gouverné avec beaucoup de sagesse. Parmi les détails qui forment le tissu de cette histoire, & comme la preuve de ce qu'on vient de dire, nous ne pouvons omettre ce qui regarde l'illustre Evêque d'Antioche saint Ignace. C'est un morceau de plus de 27. pages, parce qu'il a été question non seulement de faire connoître ce grand homme, nais de présenter au Lecteur l'analyse de ses Lettres. Or qu'y a-il de plus avantageux pour un iteur que d'avoir à réduire en traits une matiere aussi noble aussi touchante ? Nous oserions n dire que toute l'éloquence thènes & de Rome, dans leurs beaux jours, n'atteint point à

la sublimité ni à la force de l'Epître de S. Ignace aux Romains. Le feu divin dont elle est remplie, ou plutôt qu'elle répand de toutes parts, sert de preuve au P. Orsi pour démontrer que cette lettre est d'un grand homme & d'un illustre Martyr. » Plus les sentiments, dit-il, y sont extraordinaires, admirables, supérieurs aux idées communes, contraires aux régles de la prudence humaine, plus ils paroissent répandus comme au hazard, sans ordre, sans méthode ; & plus je les crois dignes d'un homm dont le S. Esprit a dirigé la lan gue & la plume, d'un homm livré aux transports de la ch rité, d'un homme déja éta par le cœur & par la pen dans le repos de la bienheur se Eternité, d'un homme unic ment occupé sur la terre du sir de souffrir, d'être mép d'être dépouillé, de perdr

» un mot la vie qui le retient en-
» core parmi les Mortels. »

On trouve dans cette Lettre aux Romains un beau Passage que le P. Orsi entend à-peu-près comme l'insinuë M. Cotelier dans une de ses Notes, & comme M. Fleury dans son Hist. Ecclésiastique. Nous ne blâmons point cette maniere d'interpréter le Texte : mais il nous semble que, sans faire aucun changement à l'Edition Grecque que nous avons, on peut donner un sens très-beau & très-naturel au passage. Nous le traduisons ainsi littéralement sur le Grec : *Mon amour est crucifié, & cet amour n'est point en moi un feu qui demande quelques gouttes d'eau* (pour être éteint). *Il vit, il parle en moi & il me dit, Viens au pere.* Notre Auteur dit de son côté : *Mon amour est crucifié, & cet amour n'est pas en moi une étincelle qui demande quelque matiere* (pour être entretenuë) : C'est

une eau vive : elle parle en moi & elle me dit : Viens au Pere. Pour embrasser cette interprétation, il faut substituer à la leçon ordinaire deux ou trois mots qui sont de Metaphraste, ou de la lettre interpolée de S. Ignace, ou de la façon même de M. Cotelier. Or nous demandons si cela est absolument nécessaire, & si l'on ne se contenteroit pas bien de ce sens admirable : *Mon amour est crucifié, & cet amour n'est pas en moi un feu qui desire d'être éteint, au contraire il vit ce feu sacré, il parle en moi, il me dit : Hâte-toi d'aller au Pere ?*

Nous dirions bien aussi quelque chose de ces courtes paroles, *Mon amour est crucifié*, que tant d'Ecrivains Mystiques employent, & que très-peu expliquent. Nous croirions assez que S. Ignace prend le terme d'*amour* dans le sens qui se présente immédiatement au-dessus. *Je vous écris*, dit-il, plein

d'amour pour le Martyre : or cet *amour* n'eſt autre choſe que le *deſir ;* ainſi dans le paſſage : *Mon amour eſt crucifié*, il faudroit dire que le Saint exprime le *deſir* ardent qu'il a *pour la Croix.* Mais tout ceci mériteroit d'être diſcuté plus ſavamment & plus noblement que nous ne pouvons faire ici où l'abondance des Matières nous oblige de parcourir tout légérement.

Le P. Orſi parlant de Papias Evêque d'Hiéraple, traite ce point en Critique : car il y a, comme on ſçait, deux queſtions principales ſur cet Evêque fort ſaint homme, mais grand Partiſan, ou peut-être même Chef du Milléraniſme. On demande d'abord s'il fut véritablement Diſciple de S. Jean l'Evangeliſte, & notre Auteur prend avec raiſon l'affirmative qui eſt auſſi le ſentiment de M. de Tillemont & des PP. Halloix, Pagi, Henſchenius &c. L'objection qui ſe tire d'un Texte d'Euſebe, ne

uve abſolument rien, parce elle prouve trop, puiſqu'on en ncluroit légitimement que Paas n'auroit pas même été diſcile de ce Jean l'*ancien* ou le *Prêre* qu'Euſebe ſubſtituë à l'Apôtre. L'autre queſtion eſt ſur le dégré de lumières qu'on doit ou qu'on peut reconnoître dans Papias. Il eſt aſſez ſingulier qu'on trouve dans un endroit de l'hiſtoire d'Euſebe que cet Evêque étoit très-éloquent, & qu'il ſçavoit bien l'Ecriture; tandis qu'ailleurs la même hiſtoire porte ce jugement ſi déſavantageux: *Papias étoit un très-petit génie.* M. le Valois a cru réſoudre cette difficulté en remarquant que l'éloge n'eſt ni dans les meilleurs Mſſ. d'Euſebe, ni dans l'ancienne Verſion de Rufin. Mais le P. Orſi juge que, ſans toucher au Texte Grec, on peut concilier les deux propoſitions d'Euſebe: car il eſt poſſible, continuë ce R. P. que le même homme

soit fort éloquent, fort versé dans l'Ecriture, & qu'en même tems il ait le jugement borné, la critique peu juste & le discernement médiocre. Ceci pourroit fournir la matiére d'une controverse; & nous ne croyons pas que le P. Orsi eût de son côté les Maîtres de l'éloquence ni les Interprêtes de l'Ecriture.

Ces sçavans, chacun dans leur district, prétendent que, sans un jugement ferme & un esprit solide, on ne peut ni persuader par la parole, ni être habile dans les Saintes Lettres. Quoiqu'il en soit, nous voyons toujours avec un extrême plaisir que le nouvel Historien de l'Eglise se propose des questions de critique: c'est le vrai moyen d'intéresser ses Lecteurs, & de répandre de bonnes lumiéres sur les antiquités de l'Eglise.

Ceci nous fait entrer naturellement dans le grand morceau qui *concerne Saint Justin.* Il s'y trouve

aussi des observations qui ne doivent pas nous échaper. Une des premieres est celle qui place la conversion du S. Martyr vers l'an 137. en quoi le P. Orsi s'écarte, pour la premiere fois peut être, de M. de Tillemont, auquel il préfére avec raison l'opinion du nouvel Editeur de S. Justin (D. Prudent Maran.)

Une autre question peu aisée à décider regarde l'état du même Saint Justin. Fut-il Prêtre, fut-il simplement Laïque ? M. de Tillemont, D. Maran & notre Auteur croyent trouver des traces de son Sacerdoce dans le récit qu'il fait de la manière dont on administroit le Baptême. Cependant le raisonnement de D. Ceillier nous paroît aussi de quelque considération. *Si S. Justin*, dit-il, *eût été le Ministre du Baptême en qualité de Prêtre, sans doute qu'il l'autoit encore été de l'Eucharistie. Cependant il* ne s'attribuë point

cet honneur : au contraire il en parle comme d'un Ministère où il n'avoit aucune part.

Rien de mieux dans ce Volume que l'analyse de la premiere Apologie de S. Justin & de son Dialogue avec le Juif Tryphon. Ces Ouvrages si beaux en eux-mêmes se soutiennent encore dans des Extraits & dans des Traductions. L'Apologie fait connoître l'innocence des Chrétiens, & donne une idée de leurs cérémonies, de leurs assemblées, de leurs exercices de piété. Sur quoi le P. Orsi fait cette judicieuse observation : » L'Eglise dans ces premiers tems » étoit d'une grande circonspec» tion ; elle cachoit avec beaucoup » de soin ses saints Mystères ; elle » les laissoit ignorer surtout aux » Gentils : cependant Saint Justin » crut que, dans les circonstances » où se trouvoit alors la Religion, » il n'étoit pas obligé de garder » un si profond secret sur les cé-

» rémonies qui occupoient les Fi» déles dans leurs Assemblées. Il » en expliqua les principales cir» constances afin de détruire les » calomnies qui s'étoient répan» duës à ce sujet » *Benche usasse la Chiesa in questi tempi una somma circospezione, e fosse estremamente gelosa di tenere occulti, e non divulgare i suoi terribili e sacrosanti Mysteri a i gentili; ha nondimeno S. Giustino creduto di potersi nelle circostanze, in cui allora si trovavano gli affari della Religione, dispensare dà un si rigoroso segreto, e mettere sotto gli occhi degl' Idolatri gl' innocenti riti, che nelle loro sacre adunanze esercitavano i fedeli; estigendo ciò gl' iniqui sospetti, e le indegne calunnie, che di tali sacre adunanze si erano divulgate.*

Nous ferons d'après le nouvel Editeur de S. Justin une légère critique ou plutôt une simple observation sur cet endroit de l'A:

pologie où S. Justin explique l'ordre suivant lequel on celébroit les divins Mystères. Notre Auteur traduit le morceau presque entier, & nous approuvons tout-à-fait cette méthode. Mais en parlant de l'Eucharistie que le S. Martyr compare avec l'Incarnation, le P. Orsi p. (110.) prend pour *la parole divine* ce qui, selon D. Maran, doit être conçu *du Verbe de Dieu* : & ce *Verbe* est, dans la pensée du Saint Docteur, *l'Esprit Saint*, comme il est évident par un Texte du Nombre 33. de l'Apologie.

Arrêtons-nous ici pour ne pas franchir les bornes du Journal. Cette Histoire du R. P. Orsi nous attache tellement que nous pourrons bien consacrer un autre Article de nos Mémoires à ce qui nous reste de son second Volume.

ARTICLE LXXXVIII.

SYSTEME MODERNE DE Cosmographie & de Physique générale. A Paris quai des Aug. chez Ch. Ant. Jombert Libr. 1747. vol. in 4°. de près de 200 pp. avec cartes Physico-Astronomiques.

L'Illustre Auteur de cet Ouvrage honore à un tel point *la* Littérature & les Sciences les plus élevées, par le zèle, le travail épineux, la constance, la bonne foi, la politesse même dont il traite ces Sciences & les Savans, que ceux-ci ne sçauroient trop y applaudir, y répondre, y concourir avec trop d'égards & d'attentions. Nous nous étions flatés d'en donner l'exemple, le ton même dans les deux Extraits que nous fîmes des Lettres Cosmographiques, dans leur tems.

M. l'Abbé D. B. eſt trop raiſonnable pour exiger que des Sçavans décidés renoncent tout d'un coup à leur façon naturelle ou habituelle de penſer, pour acquieſcer à la ſienne. Il n'en veut qu'au préjugé réellement dominant pour Copernic, Deſcartes ou Newton. Et en ce point nous oſons être de ſon avis, qu'en vrais amateurs de ce vrai qu'on cherche toujours, qu'on n'a point encore aſſez trouvé, nous devrions tous-tant-que nous ſommes qui nous en mêlons, nous prêter un peu plus à la réviſion d'un procès fort indécis, & qui le ſera peut-être toujours.

Il y a auſſi une choſe à dire pour la ſatisfaction tranquille & Philoſophique de l'Auteur, c'eſt que Deſcartes ni Copernic n'ont jamais vu de leur vivant le ſuccès de leurs ſyſtèmes, & qu'après 27 ans d'impreſſion Newton n'a vu, dit-on, vendre que le huitième exem-

Principes, dont il fut obligé d'acheter l'édition toute entière pour indemniser le Libraire, & aider lui-même à son livre, qui alla en effet depuis ce moment.

Tel est le sort de la plupart des grands systêmes de Philosophie, de toutes sortes mêmes de livres profonds. Pourquoi le dissimuler? L'ouvrage de M. D. B. est profond. Il n'a pas daigné, assez au moins, proportionner son érudition infinie d'Astronomie, son style même un peu fort & nourri, au commun des Lecteurs. Il craint toujours de ne pas assez étayer de science, de faits sur faits, faits de détail, de calcul, de chiffres, tout ce qu'il dit. Chaque objet qu'il présente, présente lui-même plusieurs objets qui, subalternes, en ont eux mêmes de subalternes. Il ne se fie pas assez au coup d'œil de son Lecteur: il ne lui fait pas assez l'honneur de le croire homme d'esprit, de mémoire au moins.

Le ſtyle laconique n'eſt nulle part plus néceſſaire que dans les ſciences. La Géométrie ne brille que par-là : ſes objets, chacun unique, ſont tous réguliérement ſucceſſifs : ſes répétitions ne font que des indications de ce qui a précédé, indications courtes, locales, topiques, ne prenant rien ſur la penſée qui court dans le moment. Or c'eſt un vrai zèle pour la gloire de M. L'Abbé D. Br. qui nous arrache cette eſpèce de critique reſpectueuſe, & relative à ſes intérêts.

C'eſt même, oſons le dire, c'eſt la faute du Public, c'eſt ſon défaut de capacité, de ſcience, de ſolidité, d'attention, de volonté, qui accuſe d'excès, de trop de ſcience & de profondeur un Auteur ſimplement fort ſçavant. L'idée de M. de B. eſt dans le fond vraye & heureuſe, de réduire la Coſmographie à une eſpèce de Géographie. Nous entrons volon-

tiers dans ſon eſprit. Rien n'eſt plus dans le vrai, que de ramener la Phyſique, nommément la Phyſique particulière & Coſmographique, à des faits, à des poſitions topiques.

Il faut tout balancer : le mal eſt que l'Aſtronomie phyſique eſt mobile, & que le mobile ne ſe laiſſe point trop fixer ſur une Carte. Car il y a une Aſtronomie mobile & une Aſtronomie immobile. Ce ſont les deux parties de la même Aſtronomie. Les Etoiles fixes forment l'Aſtronomie immobile. Auſſi cette partie n'a-t'elle pas manqué de Coſmographes qui l'ont réduite en Cartes; Cartes céleſtes, tout auſſi Topographiques que les Cartes terreſtres qui ſont l'ouvrage des Géographes.

Les poſitions reſpectives des mers, des rivieres, des iſles, des lacs, des continens, des nations, des Royaumes, des Provinces, des Villes, des Villages mêmes

ſont fixes : & de même les étoiles, Caſſiopée, Andromede, l'Ourſe, la Lyre, le Zodiaque même, l'Ecliptique, l'Equateur, les Tropiques, les Poles ſont fixes. Tout cela eſt donc réduit en Cartes, rondes, plates, de toutes les formes, depuis longtems.

Mais les Planettes ; & ſur[illegible] leurs mouvemens, leurs circulations, leurs élongations, leurs orbes, leurs nœuds, leurs apſides, & plus encore leurs directions ; ſtations, rétrogadations, accélérations, retardemens, ſont mobiles, variables, & variablement variables. Nous convenons que le projet en eſt d'autant plus grand, plus hardi, plus beau, d'autant plus digne d'uue ame noble, d'un Auteur diſtingué, de les fixer. Mais ce ne peut être pourtant juſqu'ici qu'un projet, dont la hauteur même ne peut annoncer que les difficultés, préliminaires au plus brillant ſuccès.

Encore ne seroit-ce rien que cette mobilité, cette variabilité pour des Géomêtres, si elle étoit constatée & réelle, comme celle de leurs courbes, épicycloïdes même, feuillées, spirales &c. qu'ils ne laissent pas de définir, de fixer, de tracer sur le papier & dans leur esprit, malgré les dégradations infinies de la variabilité de leurs élémens.

Mais c'est que dans les *Planettes* & dans leurs mouvemens surtout, il n'y a rien de constaté ni de réel, si ce n'est leur apparence purement optique, & sujette par conséquent à toutes les illusions de nos sens, à toutes les fantaisies de notre imagination, ou, ce qui est mieux, aux plus lentes réflexions & délibérations du bon esprit, dont toute ame philosophe doit se piquer. Ce n'est pas le mouvement des Planètes qui empêche absolument de les fixer : c'est le mouvement même de notre es-

prit, l'incertitude de ſon propre point de vue.

Dès l'entrée de la queſtion, c'eſt un grand problême, de ſçavoir ſi c'eſt la terre ou le ſoleil qui eſt réellement en mouvement ou en repos ? Fixons cette incertitude préliminaire, fixons celle des ſtations & rétrogradations de toutes les Planettes, & dès-lors tout ſera fixé ; & il n'en coutera pas plus pour la Carte des Planettes que pour celle des Etoiles, pour celle même des parties de la terre, & tout l'univers dira, d'après l'illuſtre Auteur, *Coſmographia ſicut Geographia.*

Dès aujourd'hui même le ſyſtême de Tychon eſt fixé pour les Tychoniciens, & celui de Copernic pour les Coperniciens. On les repréſente fort bien l'un & l'autre ſur une Carte, dont l'une a le Soleil, l'autre la Terre, fixes l'un & l'autre au centre de l'univers. Mais enfin ce qui n'eſt point fixé, & ne

peut se fixer dans aucune Carte; c'est l'esprit même des Tychoniciens, des Coperniciens, ou de tous autres faiseurs ou partisans de système, dont aucun ne peut fixer l'opinion de l'autre dans le même centre d'une vérité immuable & universelle.

C'est la Cosmographie Physique, la partie Physique de la Cosmographie, de l'Astronomie qui est jusqu'ici irréductible en cartes topographiques. Les faits *secrets* manquent aux faits publics; le monde est visible, mais la nature est insensible. Sommes-nous la barque? sommes-nous le rivage? ou peut-être l'un & l'autre, doublement spectateurs & acteurs du mouvement ou du repos de l'un & de l'autre?

L'illustre Auteur fait son Cheval de Bataille de la Carte toute pareille à la sienne que le célèbre M. Cassini donna en 1709: & il a peine à digérer qu'on ait passé

cette Carte à son premier Auteur, & qu'on paroisse la lui disputer à lui qui a tant de titres personnels de déférence, quoique sa modestie n'en fasse valoir aucun, si ce n'est les 40. années de possession qu'il croit autoriser son systême.

Mais le sçavant Cassini n'a proposé en 1709. qu'une Carte Cosmographique purement Astronomique, une Carte des apparences célestes, & on la lui a passée sans difficulté : elle a sa fixité, sa réalité. Il est réel que Mars, Jupiter & les autres paroissent se mouvoir dans des Epicycloïdes & des courbes feuillées. Personne ne peut le disputer, & c'est là-dessus que tombent les 40. années de possession. Il est réel que le Soleil paroît se mouvoir & la terre se reposer, comme il est réel que le rivage paroît fuir lorsque la barque fuit, comme il est réel que le rivage est en repos, & la barque en mouvement. Toutes ces questions-

là sont assez épineuses pour ne pas les compliquer plus qu'elles ne le sont en elles-mêmes.

Copernic a voulu que ce qui paroît ne fût pas réel, & c'est là qu'on l'a arrêté. Il est vrai que notre Auteur veut ici que la réalité s'accorde avec l'apparence; & que le Physique soit le Cosmographique: ce n'est pas à nous de l'arrêter, mais d'articuler sommairement ses raisons avec celle du Public, qu'il nous suffira d'avoir mis vis-à-vis les unes des autres, en observant du reste qu'absolument le contraste n'est point aussi grand qu'on pourroit l'imaginer entre Copernic & l'Auteur: car celui-ci admet pour le nombre autant de mouvemens au moins qu'en admet Copernic dans la Terre.

D'abord le premier mouvement admis par l'Auteur comme par Copernic est celui de la révolution diurne autour de son axe d'Occi-

dent

dent en Orient en 24. heures. C'eſt bien là le principal. Il eſt vrai que la terre n'y ſort pas de ſa place, ce qui tranquilliſe un peu l'imagination, doublement même. 1°. ſur la crainte d'être promenés vaguement dans les airs ou dans les Cieux. 2°. ſur la rapidité inconcevable des Cieux autour & pour le ſervice d'un objet auſſi médiocre qu'une Planette unique telle que la Terre.

Outre ce mouvement » la Terre a encore, ſelon le nouveau » ſyſtême, par l'action & la réac- » tion des rayons ſolaires deux au- » tres mouvements occultes d'une » extrême lenteur, l'un de régreſ- » ſion par lequel elle change la di- » rection de ſon Axe & de ſon » Equateur contre l'ordre des ſi- » gnes, & l'autre de progreſſion par » lequel elle décrit directement » autour du centre de l'Ecliptique » une orbite ... ſelon l'ordre des » ſignes en 64560 ans, à raiſon de

» 20 secondes par an... Mouve-
» ment de progression proportio-
» nel à celui de l'Apogée du So-
» leil &c.

Pour mieux expliquer ce systême, & répondre en même tems à l'interpellation spéciale dont l'Auteur nous a honorés il y a peu de mois dans le Mercure, il nous permettra d'observer simplement le fait, qui est que réellement il déplace la terre du centre de l'Univers, & la promène dans un Orbe beaucoup moins grand à la vérité que celui de Copernic ; & qu'à cela près, son mouvement même de régression revient à la libration admise par ce célebre Astronome.

L'objet de Copernic en égalant l'Orbe terrestre à l'Ecliptique, à l'Orbe solaire du moins, étoit de simplifier, & surtout de réduire à rien l'irrégularité choquante des rétrogradations & stations planètaires. Nous voulons croire que la raison d'expliquer l'Apogée so-

laire & son mouvement, en admettant ces anomalies planétaires, est une raison suffisante pour déplacer la terre & pour la déplacer si peu : ce qui expose cependant l'Auteur au feu croisé des deux camps opposés, des trois mêmes; car Ptolomée, Tychon & Copernic sont également opposés à la nouvelle hypothèse.

Après l'analyse raisonnée de son ouveau systême du monde, l'Au-ur donne une *exposition de son stême de Physique générale.* Se-n lui le globe du monde absorbé ıs *l'immensité Divine*, » est omposé de couches ou lames 'Ether, qui sont toutes inéga-ment comprimées par grada-n, selon leur distance de son ıtre, quoique également com-'ssibles &c... Dans toutes ces ches qui renferment d'au-globes particuliers, on ne distinguer que deux sortes atières, dont la principale

» est l'Ether, & dont la subtile
» en remplit les interstices. La to-
» talité de leur volume ne peut
» qu'avoir une tendance commu-
» ne vers le centre du Monde, à
» cause de la compression univer-
» selle qui est exercée par les
» couches supérieures d'Ether. Le
» corps seul du Soleil est composé
» de matière subtile, sans aucun
» mêlange d'autre matière hétéro-
» gène. Son atmosphère est com-
» posée de couches sphériques
» d'air. Le corps de tous ces Astres
» est un mêlange de diverses sor-
» tes de matière striée ou rameu-
» se. Leur atmosphère est un amas
» d'air &c.

En quoi l'Auteur est spécifiquement différent de Copernic, Descartes, Newton, c'est à vouloir absolument que les Etoiles ne soient point des Soleils lumineux par eux-mêmes, & qu'étant éclairés par notre Soleil unique, leur distance ne soit pas aussi immen-

se qu'on le croit communément.

L'Ether ne pénétre les astres ni n'est pénétré par leurs exhalaisons, ce qui les rend impérissables. Si le Soleil marche, c'est qu'il trouve une grande facilité à pénétrer tout entier les couches d'Ether qu'il raréfie devant lui, sans doute plus que derrière, d'où il vient pourtant, & que de tout autre côté. Et si les autres astres marchent, c'est que le Soleil par l'action & la réaction de ses rayons sur ces corps tous opaques & simplement illuminés, raréfie par eux le chemin qu'ils suivent dans l'Ether répandu autour d'eux, sauf, tout systême ayant ses difficultés, à expliquer, dans un ouvrage plus étendu, pourquoi tous ces corps ne marchent pas attirés directement vers le Soleil ou à sa suite, l'Ether étant le plus raréfié de ce côté.

C'est une faute sans doute d'impression, que le Soleil décrit un

» xactitude avec laquelle l'expli-
» cation de ce Phénomène, de mê-
» me que de celui dont il s'agit
» dans l'article qui suit, peut être
» renduë dans toutes ses circons-
» tances par cette nouvelle hypo-
» thèse propre du systême solaire
» du monde, expliqué par le sys-
» tême Physique de l'Electricité.

Le Phénomène qui vient d'être indiqué, est celui même de l'aiman : car le nouveau systême d'Electricité ne recule devant aucune difficulté ; & réellement nous croirions volontiers que l'Electricité est une branche au moins du systême de l'aiman, si elle n'en est le tronc ou la racine.

Suivent des éclaircissemens sur les Planches qui sont l'ornement moins encore que la démonstration sensible de ce systême Physiquement Cosmographique. On retrouve ici à la page 62. que *les Planetes parcourent en tout tems, durant* l'apparence même *de leurs*

ſtations des arcs égaux en termes égaux, ſuivant la Régle de Kepler à l'égard du Soleil parcourant l'Ecliptique &c. Ce qui nous fait voir que le mot *termes* eſt plûtôt une faute du Copiſte que de l'Imprimeur, laiſſant à l'Auteur même l'interprétation du fonds de la phraſe & de la ſubſtitution des *arcs* aux *aires*, dans la Régle de Kepler, que nous doutons qu'il ait appliquée au Soleil, dont il maintenoit le repos.

L'Auteur termine ſon ouvrage par une réfléxion que nous avons pris la liberté de lui inſpirer au commencement de cet Extrait, pour le tranquilliſer ſur le ſort de ſon ſyſtême, dont la bonté eſt indépendante de l'empreſſement ou non empreſſement des Sçavans à y ſouſcrire. *Les vérités*, dit-il ſagement, *ont toujours éprouvé plus de lenteur & de difficulté que les erreurs mêmes pour être admiſes.*

Cette réfléxion ſage, & dans le

fond très-vraye, jointe à ce que la matière eſt épineuſe & peu aſſortie au commun même des Savans, doit, en maintenant l'Auteur dans l'idée de la ſupériorité de ſes vuës, lui faire voir d'un œil Philoſophe la foibleſſe du commun des eſprits. Le Siècle en général n'eſt point trop favorable aux grandes manières de procéder en toutes ſortes de ſciences, d'arts & d'affaires. La gentilleſſe & le goût prétendu ſont toujours en France l'écueil du ſolide & du grand.

ARTICLE LXXXIX.

ALEXANDRI XAVERII Panel è Soc. JESU Presbyteri, Regiis infantibus à Studiis, Regi Catholico à Numismatum Thesauro. De Coloniæ Tarracona Nummo Tiberium Augustum, Juliam Augustam Cæsaris filiam, Tiberii uxorem, & Drusum Cæsarem utriusque filium exhibente. Dissertation du P. Panel Jésuite sur une Médaille de la Colonie de Tarragone. A Zurich 4°. pag. 183 en comptant la Traduction Espagnole qui est vis-à-vis du Latin M. DCC. XLVIII.

LA Médaille dont il s'agit n'est pas un monument qui se trouve pour la premiére fois entre les mains des Antiquaires. Avant le P. Panel, des Auteurs très-célébres en avoient fait mention: il suffit d'indiquer D. Antoine Au-

gustin dans son septiéme Dialogue. Guy Patin *pag. 73.* (*a*) M. Vaillant dans ses Médailles des Colonies pag. 118. Le P. Hardouin dans sa cinquiéme lettre sur *l'Histoire Auguste pag. 706.* Nous citons ainsi avec exactitude parcequ'il sera bientôt question d'une controverse importante.

La Médaille est un moyen bronze qui représente d'un côté la tête de Tibère couronnée de laurier & tournée vers la gauche avec cette légende.

TI CAES AUG PONT MAX TRIB POT *Tiberius Cæsar Augustus Pontifex Maximus Tribuniciâ potestate.* Au revers sont les têtes de Julie & de Drusus qui se regardent en face: Drusus paroît avoir 25 ans. La Légende porte

IULIA AUGUSTA DRUSUS CÆS TRIB POT. *Julia Augus-*

(*a*) Le P. Panel dit *pag.* 57. c'est une faute d'impression.

sa, Drusus Cæsar Tribuniciâ potestate. Dans le champ de la Médaille on voit ces trois lettres C V T qui sont séparées. L'V est entre les deux têtes, & les deux têtes entre C & T. toutes trois ensemble signifient *Colonia Victrix Tarraco.*

Il n'y a nulle difficulté sur la tête de la Médaille, mais il se forme au sujet du revers deux questions : La premiere quelle est l'Impératrice Julie qu'on y voit nommée : La seconde, à quel Prince du nom de Drusus on doit rapporter ces mots, *Drusus Cæs. Trib. Pot.*

Le P. Panel se propose les difficultés qui regardent l'un & l'autre de ces objets. Comment cette Julie seroit-elle la fille d'Auguste & l'épouse de Tibère, puisque les Historiens veulent que dès la premiere année de cet Empereur, elle mourut de misere & en exil : punition qu'elle avoit méritée par l'ex-

cès de ſon incontinence. Comment ce Druſus ſeroit-il le fils de Tibère, puiſque, ſelon les Hiſtoriens encore, ce jeune Prince mourut par les artifices de Sejan, dès la IX. année de l'Empire de ſon pere, & que la Médaille qui parle de ſa puiſſance Tribunitienne ne peut convenir qu'à la XIX. année du même Empereur : la preuve de ce dernier point ſe trouve dans la ſuite de cette Diſſertation, & nous en dirons un mot quand nous aurons débrouillé les autres difficultés.

On voit donc que l'embarras des deux explications précédentes vient des monuments de l'Hiſtoire, & c'eſt auſſi contre ces monuments que le P. Panel dirige ſes batteries. Indiquons d'abord ce qu'il dit ſur la Julie dont le nom ſe voit ſur cette Médaille. Il ſoutient 1°. malgré le torrent des Ecrivains & des autres Antiquaires, que c'eſt la fille d'Auguſte, femme

de Tibère; & que cette Princeſſe ſurvêcut même à ſon mari, bien loin d'avoir fini ſes jours en exil, auſſitôt après l'élévation de Tibére ſur le Thrône. En ſecond lieu, il contredit poſitivement & avec force tous les Sçavants qui ont cru que la Julie de cette Médaille étoit la même perſonne que Livie femme d'Auguſte & mere de Tibére, laquelle ne mourut, ſelon eux, que la XV. année du régne de ſon fils. Ces ſçavants parmi leſquels nous avons compté MM. Voſſius, Vaillant, Mezzabarba, Spanheim, ſe fondent ſur le témoignage des Auteurs anciens qui diſent tous clairement & ſans équivoque qu'Auguſte par ſon teſtament adopta Livie dans ſa famille, & qu'après la mort de ce Prince, elle prit le nom de Julie.

Ceci, comme on voit, eſt très-fort: mais le P. Panel dit hardiment que quand ces Auteurs ont avancé un trait ſi faux, ils fai-

soient voile actuellement vers Anticyre (c'est-à-dire qu'ils avoient le cerveau mal timbré) & que, pour guérir leurs partisans, il suffiroit de leur faire remarquer que Livie femme d'Auguste ne pouvoit pas plus être métamorphosée en Livie, que l'épouse du Roi d'Espagne Ferdinand VI. laquelle est de la Maison de Portugal, pouroit être changée en Princesse de la Maison de Bourbon.

Cette manière d'attaquer n'est pas neuve. Il y a 50 ans que le P. Hardouin (*a*) écrivant à M. de Ballonfeaux, traitoit aussi d'Auteurs fabuleux ou imbécilles ceux qui ont écrit que Livie fut adoptée par Auguste & qu'elle commença, après la mort de ce Prince, à porter le nom de Julie. Ceci, ajoutoit-il, est aussi absurde que *si l'on vouloit nous persuader que*

(*a*) *Hist. August.* p. 704. & 705.

la feue Reine Marie-Thérese épouse de Louis XIV. auroit pu être de la Maison de Bourbon, toute Autrichienne qu'elle étoit.

Le P. Panel rapporte aussi quelques-unes des Médailles citées par le P. Hardouin, soit pour montrer que l'épouse d'Auguste a toujours été appellée Livie & jamais Julie; soit pour faire voir que Julie femme de Tibère a vêcu beaucoup plus d'années que ne lui en donnent les Historiens. Mais dans la présente Dissertation on trouve un bien plus grand nombre de Médailles produites en confirmation de ces deux objets, qu'il n'y en a sur la même matière dans l'ouvrage du P. Hardouin : c'est que le P. Panel faisoit son capital de la Médaille dont il est ici question; & il en est de même des Inscriptions qu'il produit & qu'il réfute sur la fin de son Ouvrage.

Le P. Hardouin s'étoit proposé en général ces monuments qui

forment une objection considérable. Car on y voit que Livie femme d'Auguste fut aussi appellée *Julie ;* à quoi ce Pere répond en niant sans détour l'authenticité de ces Inscriptions qu'il dit avoir été empruntées des MSS. modernes *pour être transportées sur la pierre ou sur le marbre.* (*a*) Le P. Panel prend aussi le même parti, mais il discute davantage, il trouve des marques de fausseté dans sept de ces Inscriptions, il use à leur égard des régles de la critique usitées en pareilles rencontres : or l'on sçait combien les Antiquaires sont habiles à saisir tous les moyens de recusation contre les monumens qui les incommodent, & combien ils font voir d'adresse & de zèle à défendre les antiquités dont ils s'autorisent.

Nous reconnoissons volontiers qu'il se trouve bien de la doctrine

(a) *Ibid.* p. 707.

dans les citations, les comparaisons, les discussions de notre Auteur; & le fruit qu'on doit tirer de son travail, c'est au moins de sçavoir estimer l'étendue de ses connoissances en matière d'Antiquités; mais nous ne croyons pas que son sentiment sur l'Impératrice Livie doive l'emporter sur celui des anciens Auteurs que nous nommons ici, avec les citations exactes de leurs ouvrages. Vellejus Paterculus *(a)* appelle cette Impératrice *Prêtresse & fille d'Auguste*, faisant allusion, par le premier terme au rang que Livie occupoit dans les cérémonies de Religion décernées à la mémoire de son mari; & par le second terme, à l'adoption dont Auguste l'avoit honorée dans son testament. Dion Cassius *(b)* dit, que quand on fit

(*a*) Vell. l. 2. c. 75.

(*b*) Dio Caf. L. LVI. pag. 600. Edit. fol. 1606.

l'apothéose de ce Prince, on lui donna pour Prêtresse Livie, qui avoit déja pris le nom d'*Auguste* & de *Julie*. Suétone (*a*) marque qu'Auguste obligea Livie par son testament à prendre le nom de Julie. Corneille Tacite (*b*) écrit la même chose ; & dans un seul de ses vers Ovide (*c*) donne à cette Princesse les noms d'Auguste & de Julie. Encore une fois tout ce détail n'étonnera pas beaucoup notre Auteur, qui regarde tous ces témoins comme suspects, ou plutôt comme atteints & convaincus de fausseté : ainsi en jugeoit aussi le P. Hardouin. Mais nous prendrons une autre route, & nous dirons qu'il n'est point sûr de rejetter ainsi ce qu'il y a de plus respecté dans l'Empire Littéraire ; qu'il est bien plus proba-

(*a*) Suet in Aug. l. 2.
(*b* Annal. . 1. c. 8.
(*c*) Ovid. Fast. L. 1. v. 536.

ble que tant d'Auteurs ont dit la vérité, qu'il n'est sûr que la Médaille en question les met tous en défaut; qu'il est très-évident que tous reconnoissent le nom de Julie comme attribué à l'épouse d'Auguste; & qu'il n'est pas certain au contraire que la Julie de cette Médaille & des autres qui lui ressemblent, soit l'épouse de Tibère exclusivement à toute autre personne; qu'enfin s'il étoit nécessaire de soupçonner de la supposition quelque part, il faudroit plutôt accuser la Médaille en question & ses semblables, que les livres qui portent le nom de Vellejus Paterculus, de Dion Cassius, de Suétone, de Tacite, d'Ovide: car il est assurément plus aisé de fabriquer une ou plusieurs Médailles, que de composer des ouvrages dans le goût de ceux-ci. Voilà pour ce qui regarde la Julie nommée sur la Médaille de *Tarragone*, passons au Drusus Cé-

ſar, dont la tête eſt en regard avec celle de Julie.

Le P. Panel veut que ce ſoit Druſus, fils de l'Empereur Tibére, & de Julie fille d'Auguſte : c'eſt auſſi le ſentiment du P. Hardouin (*Hiſt. Aug. p. 710.*) La plupart des Antiquaires ne refuſent pas de reconnoître là le fils de Tibère, mais ils croyent, d'après les Hiſtoriens, que ce Druſus étoit né d'Agrippine premiere épouſe de l'Empereur, non de Julie ſa ſeconde femme. Ceci toutefois n'eſt pas le plus grand ſujet de diſpute : voici l'article eſſentiel : La Médaille de Tarragone marque la puiſſance Tribunitienne de Druſus, laquelle, comme il eſt prouvé par une autre Médaille que citent MM. Vaillant, Mezzabarba, le P. Hardouin, le P. Panel & pluſieurs autres, fut conférée à ce Prince au tems de ſon ſecond Conſulat, & lorſque l'Empereur ſon pere comptoit la XXXV. année de ſa puiſ-

ſance Tribunitienne. Or cette XXXV. année tombe à l'année XIX. de l'Empire de Tibère & à la 786. de la Fondation de Rome. Cependant les Hiſtoriens diſent que, par les artifices de Sejan, Druſus étoit mort dès la IX. année du regne de ſon pere, l'an 776. de Rome : fauſſeté manifeſte ſelon le P. Panel, qui reproche même vivement à M. Vaillant d'avoir mieux aimé trahir la vérité que d'abandonner de faux guides. Le P. Hardouin avoit déja ébauché cette critique, & il faut avouer que, ſur le Druſus dont il eſt ici queſtion, M. Vaillant a tenu une conduite tout-à-fait ſinguliere. Dans les premieres Editions (*a*) de ſon Ouvrage ſur *les Médailles Impériales*, il produit la Médaille de Druſus avec les caractères qui

(*a*) Le P. Panel cite l'Edition de 1674. Nous avons vu celle de 1682. où la marque TR. POT. XXXV. ſe trouve.

marquent la XXXV. année de la puissance Tribunitienne de son pere ; & dans les Editions postérieures du même Ouvrage, il ne cite la même Médaille qu'avec les marques de la XXV. année de cette même puissance Tribunitienne. Sur quoi le P. Hardouin & le P. Panel supposent que cet Antiquaire a voulu faire quadrer, en dernier lieu, la Médaille avec les Historiens qui placent la mort de Drusus en l'année 776. de *Rome*, un an après la XXV. année de la puissance Tribunitienne de Tibère.

Si ce fut là l'unique motif de M. Vaillant, on peut bien dire que rien n'étoit plus mal imaginé: car que gagne-t'on à tronquer dans un livre une Médaille qui subsiste & qui peut dévoiler aisément le mensonge ? Cependant il nous seroit difficile de deviner la vraye raison qui a déterminé un aussi sçavant homme que M. Vaillant. Le P. Hardouin assure

ſſure qu'il a lû très-exactement a médaille avec la marque de a XXXV. année de la Puiſſance Tribunicienne; & M. Mezzabarba la rapporte auſſi à l'an 786. de Rome, quoiqu'il la place auſſi en ſe contrediſant à l'an 775. D'ailleurs cette médaille faiſant mention de Druſus à la XXXV. année de la puiſſance Tribunicienne de Tibère, n'eſt pas ſeule : on en trouve encore une dans la Diſſertation du P. Panel, & deux autres dans l'Ouvrage (*a*) du P. Hardouin avec les mêmes caractéres.

Mais en convenant que M. Vaillant a fait une faute, & d'autant plus grande qu'il ne rend point raiſon de ſes deux diverſes citations, il ne faut pas abandonner pour cela les Hiſtoriens à la merci de deux ou trois Médailles. Il faut examiner d'abord ſi ces piéces antiques ſont de bon alloi, & au cas qu'il ne leur manque

(*a*) Hiſt. Aug. p. 710.

aucun caractére de vérité, il faut rechercher l'époque de la puissance Tribunicienne de Tibére. On la place d'ordinaire vers l'an 750. d'après Vellejus Paterculus & Dion, qui ne marquent pourtant pas que ce Prince en ait été revêtu alors pour la premiere fois. Le premier Consulat de Tibére se rapporte à l'an 741. de Rome ; ce Prince fut en même tems ou peu après nommé *Imperator*. Or, selon la remarque de Casaubon, (*a*) citant *Flavius* Vopiscus, la puissance Tribunicienne accompagnoit d'ordinaire cette dignité d'*Imperator*. Si l'on supposoit donc que la puissance Tribunicienne fut conférée à Tibére avec le Consulat ou l'année suivante, la XXXV. année de cette Puissance concoureroit avec l'an 776 de Rome : & il n'y auroit plus d'opposition entre les Médailles & l'Histoire. Mais nous touchons ici des points trop délicats, & trop susceptibles de con-

(*a*) Casaub. in Suet. Tiber. c. ix.

troverse. Il faut laisser la question
au jugement des Maîtres de l'Art.
Quand le P. Panel voudra travailler de bonne foi à concilier les
Historiens avec le marbre & le
bronze, il pourra y réussir aussi
bien que personne, & il rendra
aux amateurs de l'Antiquité un
service digne d'être célébré dans
les fastes de la Littérature.

ARTICLE XC.

ORIGINE DE L'UNIVERS expliquée par un Principe de la Matière. A Berlin 1748. in-12. pag. 238.

L'Auteur de cet Ouvrage entreprend de dévoiler l'origine
des mondes, & d'en développer
la formation, le mouvement,
l'ordre, l'harmonie. Il fait éclore
toutes ces merveilles d'une seule
propriété de la matière, c'est-à-dire, de l'attraction Newtonienne. Il n'est pas étonné à la vue

l'une entreprise si hardie ; & à l'aide du fil secourable de cette attraction (a), il se flatte de se conduire sûrement dans les routes tortueuses de ce labyrinthe, de suivre la formation de l'Univers dans tous ses développemens, & de dissiper toutes les ténébres qui nous cachoient la vérité. L'esprit humain qui ose pénétrer le Ciel & la Terre, & à qui rien ne paroît impossible, a souvent pour châtiment de se perdre dans ses idées, & de n'exposer avec un grand étalage de raisonnemens, de Géométrie & de calcul, que des chimères & des rêveries. Le compte très-abrégé que nous allons rendre de cet Ouvrage, mettra en

(a) Nous devons avertir ici que, dans sa Préface, l'Auteur reconnoît un pre mier principe *éternel, sage, éclairé, q s'est servi de l'attraction comme d'un r sort universel, pour maintenir l'ordre corps .. & qui a formé cette force att tive elle-même &c.*

état de juger, si notre Auteur a mérité un pareil châtiment.

Dans son premier livre, il tâche de détruire le plein & les tourbillons, & d'établir le vuide & l'attraction. La plûpart des preuves qu'il apporte pour prouver l'impossibilité du plein & des tourbillons, se trouvent partout, & partout aussi on trouve des réponses assez satisfaisantes à ces difficultés. Nous ne porterons pas tout-à-fait le même jugement de la difficulté, que l'Auteur tire du mouvement des Cométes. Les Cométes & les Planettes, à des distances égales du centre du tourbillon, ont différentes vîtesses : & cependant à même éloignement du centre, les couches du tourbillon devroient, selon les loix de la Physique, avoir même vélocité. Ces mêmes loix prouvent qu'un corps qui nage dans un tourbillon, doit suivre la direction de ce tourbillon ; *cependant*,

ajoute notre Auteur, *on voit des Comètes parcourir notre Monde avec des directions, souvent opposées au mouvement général. Ce n'est donc pas dans un tourbillon qu'elles se meuvent, & ces Astres détruisent sans ressource la possibilité des tourbillons* (*a*).

Les Newtoniens font contre le plein une difficulté qui leur paroît encore plus victorieuse. Newton, leur maître, a démontré qu'un

(*a*) Il faut avouer que cette difficulté est grande. Les Partisans du Carthésianisme devroient tâcher d'y répondre d'une manière satisfaisante. Pendant qu'ils n'y répondront pas, le Newtonianisme fera tous les jours de nouveaux progrès, & on ne tiendra plus à ces ingénieux tourbillons que par habitude, par paresse, & par la honte de désapprendre ce qu'on avoit appris.

Vel quia turpe putant parere minoribus, & quæ
Imberbes didicere, senes perdenda fateri.

Hor. L. 11. *Ep*: 1.

mobile qui traverſoit un fluide d'une denſité ſpécifique, perdoit la moitié de ſa vîteſſe, après avoir parcouru dans ce fluide trois de ſes diamétres. Il a démontré ensuite, que plus un fluide étoit denſe, plus le mobile y trouvoit de réſiſtance, & plutôt le mouvement devoit ſe perdre. Or la matiére éthérée, dans laquelle les Carthéſiens font nager les planettes, eſt d'une denſité infinie; puiſque dans les principes de ces Philoſophes la matiére ſubtile n'a aucuns po es, & que l'or, qui eſt le plus peſant des corps, a plus de pores, que de matiere ſolide. Newton a conclu de ces obſervations, que es Corps céleſtes ne trouvant aucune réſiſtance ſenſible à leur ıouvement, nageoient néceſſairement dans des vuides immenſes.
c'étoit ici le lieu, il ſeroit aiſé faire voir que cette difficulté a s d'éclat que de ſolidité, & elle ne peut renverſer le ſyſtê-

me de Descartes, sans nuire beaucoup au systême du Philosophe Anglois.

La ruine des Tourbillons paroît à notre Auteur l'établissement de l'attraction Newtonienne. Il prouve que ce systême est plus simple plus digne de l'Auteur de la Nature; qu'il explique heureusement tous les mouvemens réguliers & irréguliers des Corps célestes, & que tous les Phénomènes viennent comme d'eux-mêmes se range sous les loix de l'attraction: en tout ceci il ne dit rien qui n'ait été dit avant lui dans un grand nombre d'Ouvrages; mais il a voulu aller plus loin, & il entreprend de prouver que l'attraction qui gouverne & conserve l'Univers, l'a aussi formé & lui a donné l'ordre que nous admirons. Voyons-le créer ses mondes, & n'employer dans cette création d'autre instrument & d'autre force que l'attraction Newtonienne

Cette attraction est vraiment bien plus merveilleuse, que cette magie, qui dans les temps fabuleux faisoit exister subitement ces lieux enchantés, ces Isles fortunées, dont la Fable nous a laissé des descriptions si magnifiques, & à qui une seule parole avoit donné l'existence.

L'Auteur commence par supposer, dans l'étendue, des parties dures, solides, insécables, de vrais *atomes*. Voilà donc ces atomes, rejettés pendant plusieurs siécles, qu'on entreprend de ressusciter. Il faut qu'il en soit des opinions comme des modes; elles se succélent & se détruisent sans sçaoir pourquoi. Notre Auteur reonnoît cependant quelques diffénces entre ces atomes & ceux Epicure. Le Philosophe a été oblide supposer ses *atomes* crochus, de pouvoir se retenir mutuelent, il fut encore obligé de donner un *clinamen*, afin

qu'ils pussent se rencontrer & se réunir. Sans ce *clinamen*, les atomes auroient parcouru pendant l'éternité des lignes droites sans pouvoir se rencontrer. Notre Auteur n'a point besoin de toutes ces suppositions ridicules ; l'attraction seule suffit pour attirer & réunir les atomes. Cette seule propriété peut produire des combinaisons infinies, & doit débrouiller le cahos.

Avec ces *atomes* attirants & impénétrables, il fallut former différents ordres d'élémens Physiques, dont la combinaison & la réunion pussent être les principes immuables des Etres différents que renferme l'Univers. Notre Auteur fait agir son attraction plus que magique, & son action produit, quoiqu'avec beaucoup de peine, une infinité d'élemens physiques qui peuvent servir de base a toutes les variations des mondes. Ces élémens physiques ne sont que les

matériaux ; la même attraction qui les a formés va construire l'édifice. L'Auteur commence par les systêmes astronomiques, c'est-à-dire, par la formation des Planettes, des Cométes, des Soleils, de la Lumiere & de tous les grands Corps répandus dans les Cieux.

Les corps sensibles formés par le concours des élémens acquirent par la gravitation un mouvement projectile, ou en ligne droite ; mais l'attraction continua d'attirer ces corps vers un centre commun : en vertu d'une des loix de la gravitation, qui veut que les corps s'attirent en raison directe des masses, les corps les plus foibles attirent, s'incorporent dans des masses plus grandes. Si cette loi avoit toujours agi, il ne se seroit formé de tous les élémens qu'un seul corps dans chaque monde ; mais dans quelques corps sensibles le mouvement projectile fut supérieur à la force de tendance

vers un même centre. Par ce méchanisme, plusieurs corps particuliers résisterent à l'action qui les auroit précipités dans les plus grands corps. Les corps célestes dûrent donc avoir un double mouvement, un mouvement projectile, & un mouvement vers le centre commun. De ce double mouvement devoit naître un troisiéme composé de Diagonales infiniment petites, & par conséquent un mouvement circulaire ou ellyptique autour d'un centre commun. On voit par là combien est foible & puérile la difficulté qu'on a tant fait valoir contre l'hypothèse Newtonienne, en disant que, si les planettes nageoient dans le vuide, elles devroient s'échapper par des tangentes, & aller se perdre dans d'autres mondes. La force de l'attraction suffit pour les retenir dans leur orbite.

Notre Auteur, après avoir formé ainsi les corps célestes, nous

développe en détail la formation du Soleil, de la lumiere, du globe terrestre, des Cometes &c. Nous ne le suivrons pas dans toutes ses créations, le détail seroit ennuyeux ; nous nous arrêterons à la formation du Soleil ; & afin qu'on juge mieux de la manière de l'Auteur, du tour de son esprit, & de la force de ses preuves, nous allons transcrire ce qu'il dit de la formation de cet Astre : » *Transportez-vous*, dit-il,
» *au moment* où les Corps célestes
» sont formés, c'est-à-dire, dans
» cet instant que l'espace qui doit
» contenir chaque monde, ren-
» ferme un Corps solide immen-
» se, qui est environné de Corps
» moindres qui ont leur mouve-
» ment autour de lui. Il est évi-
» dent que ce grand Corps obli-
» gera encore, par sa grande at-
» traction, cet ordre d'Elémens qui
» erroient dans l'espace, à s'appro-
» cher de lui. Ces Elémens for-

» [illegible] être alors aux mêmes
» comme des torrens venant de
» toutes les régions, & s'allant pré-
» cipiter vers ce grand Globe.

» Les éléments qui devancent les autres, qui marchent comme à la tête de ces torrens, arriveront les premiers au grand globe, ils se précipiteront avec force, ils se réfléchiront, & retourneront en arrière, avant que ceux qui les suivent soient parvenus au même globe qui a réfléchi les prémiers. Ces éléments arrivés les premiers acquéreront par leur réflexion, un mouvement opposé à ceux qui ne se sont pas encore refléchis. Celui qui a été déja repoussé, pourra donc se rencontrer avec celui qui l'auroit été un instant après ; ils feront alors un échange de leurs mouvements ; ce second élément sans avoir atteint tout à-fait au plus grand globe rebroussera chemin & s'en éloignera ; celui qui s'é-

» loignoit dejà du même globe,
» par le choc lui aura été ren-
» voyé presque dans le même mo-
» ment, il se réfléchira une se-
» conde fois, sera renvoyé de mê-
» me. Ainsi de suite par une action
» & réaction éternelle, les Elé-
» mens qui sont le plus près du
» grand Globe, s'approcheront &
» s'éloigneront successivement de
» ce grand Globe; ils seront dans
» un mouvement intestin perpé-
» tuel.

» Non seulement ces premiers
» Elémens seront dans ce mouve-
» ment intestin, mais encore les
» seconds rencontreront les troi-
» siémes, avec lesquels ils feront
» aussi échange de leurs mouve-
» mens. Ces troisiémes en rencon-
» treront des quatriémes; ainsi de
» suite à l'infini, l'espace renfer-
» mera des élémens comme subtils,
» qui ayant un certain vuide en-
» tr'eux seront dans un mouve-
» ment perpétuel qui se dirigera

» vers le plus grand globe du monde.

» Le plus grand Corps d'un » Monde s'assujettit toutes les gra» vitations, fait décrire aux As» tres le cercle de leurs années » autour de lui ; une espéce de » fluide qui embrasse tout ce » même Monde, est dans un per» pétuel mouvement qui se di» rige vers ce même grand Corps. » Dans ce pouvoir merveilleux qui » ne reconnoît le Soleil ? »

La plûpart des hommes, des Philosophes même, & des Philosophes Newtoniens avoueront sans honte qu'ils ne l'y reconnoissent pas. L'Auteur n'est pas plus heureux dans la formation des autres corps qui ornent & qui diversifient cet univers. Cependant il s'applaudit de la beauté de sa découverte, & de la fécondité de son principe, & il ne doute pas que la formation même des êtres animés ne soit une suite nécessaire de l'attraction.

ARTICLE XCI.

DELLA CONSECRAZIONE del Pantheon fatta da Bonifazio IV. Discorso di Pietro Lazeri della Comp. di Gesù, alla santità di N. S. Papa Benedetto XIV. P. O. M. In Roma. M. DCC. XLIX. 8°. pag. 61. Discours du P. Lazeri Jésuite sur la Consécration du Panthéon &c.

LE fameux Edifice, appellé autrefois Panthéon & changé depuis en Eglise *, a été bâti par Agrippa gendre d'Auguste. C'est un des Monuments les plus entiers qui nous restent de l'Antiquité; c'est une des Merveilles de Rome, c'est l'objet de cet Ouvrage.

* C'est ce qu'on appelle à Rome *Notre-Dame de la Rotonde.*

Le P. Lazeri traite d'abord
la Consécration de cette Egl
Le Pape Boniface IV. élu
608. a passé constamment p
en être l'Auteur, jusqu'à
que D. Martenne, sur la
d'un ancien Calendrier qui p
de cet événement, a publié
devoit être plus ancien;
devoit même remonter jusq
IV. ou au commencement du
siècle. Notre Auteur s'appliq
réfuter cette opinion, & il le
par une raison qui nous pa
très-suffisante. Ce Calendrier
au jour par D. Martenne
peut-être pas du IV. ou du V.
cle, & quand il en seroit, c
ment prouveroit-on qu'il ne
est fait aucune addition? Ne s
on pas que ces sortes d'Ouvr
sont sujets à croître ou à chan
avec le tems? témoin le Mart
loge Romain où l'on ajoute à
sure que les Saints ou les évé
ments Ecclésiastiques se mu
plient.

C'est donc Boniface IV. qui a dédié le Panthéon, mais en quel jour? Les Martyrologes disent le XIII. de Mai. Sur quoi le P. Pagi se récrie beaucoup, parceque durant tout le Pontificat de Boniface IV. le XIII. de Mai ne s'est point trouvé un Dimanche, jour néanmoins destiné à la dédicace des Eglises. Ici notre Auteur observe que cet usage n'a point été aussi général que le prétend le P. Pagi; & il montre par bien des exemples qu'on a consacré des Eglises d'autres jours que le Dimanche. Ce morceau est discuté savamment & le suivant de mê-
ne, où il est question du titre qu'on donné au Panthéon en le consa-
ant au vrai Dieu. L'ancien Mar-
rologe Romain & celui de Bede
rte qu'il fut dédié sous l'invoca-
n de la *B. H. Vierge Marie &*
Martyrs; mais le Martyrolo-
omain ordinaire & celui d'A-
marquent que la fête de ...

les Saints fut instituée à l'occasion de cette dédicace du Panthéon, d'où plusieurs Auteurs & le P. *Lazeri* avec eux concluent qu'en effet cet Edifice fut dédié sous le titre de tous les Saints. Cependant comment accorder ce titre avec celui de la *B. H. Vierge & des Martyrs?* C'est ici que l'Auteur redouble d'attention & de sagacité. Il suit les monuments antiques, & il trouve que durant beaucoup de siècles on a donné le nom de *Martyrs* aux Saints que nous appellons *Confesseurs*. S. Martin est le premier, après les Martyrs proprement dits, auquel on ait accordé un Office propre dans les anciens livres Liturgiques : or ce Saint est regardé comme *Martyr* par Sulpice Sevère & par le Missel Mozarabe; de même S. Gregoire de Nazianze donne la qualité de *Martyr* à S. Basile ; S. Jean Chrysostome la donne à S. Eustathe d'Antioche : exemples qui

prouvent que du tems de Boniface IV, on a bien pû dire simplement que le Panthéon étoit dédié à la B. H. Vierge Marie & aux Martyrs, quoiqu'il fût aussi consacré sous l'invocation de tous les Saints.

L'Auteur passe au détail des cérémonies usitées dans la dédicace des Eglises, & il prouve excellemment que ces saints usages n'ont point pris leur origine des rites impurs du Paganisme : nous omettons cette discussion pour nous attacher au morceau qui paroît le plus curieux & le plus digne de faire rechercher l'Ouvrage du P. Lazeri.

Cet Antiquaire observe que le Panthéon est le seul édifice qui subsiste depuis tant de siécles, sans que la fureur des Barbares, ni le zéle des Chrétiens ennemis de la Gentilité, ait jamais entrepris de le détruire. Quelle peut être la raison de cette espéce de merveille ? Le Card. Baronius & quelques

l'Auteur : *argo*

di trarre dall' a

delle parti. Per

noi queste atte

mo componendo

gonandole per

simetria, specia

che lo chiude,

no formano co

troveremo non

ed essere queste

quel che sia da

è troppo grave

non averlo avv

lora quando l'

aver voluto, e

è di ordine Co

maniera che a

l'altezza egual

La seconde

que le sol du

élevé mainten

arquable que le Panthéon ?

Le P. Lazeri entame donc une lution qu'il croit raisonnable, ıoiqu'il ne la donne encore que ›mme une conjecture. Il pense ıe les Chrétiens n'auront pas été :rsuadés que le Panthéon fût un emple : mais assurément si les hrétiens, soit avant, soit depuis héodose le jeune, n'ont pas re- ırdé le Panthéon comme un 'emple, ou même s'ils en ont ›uté, il seroit difficile d'assurer ıe cet édifice fût en effet un :u destiné au culte des faux Dieux.):uel parti prendre cependant ? oici le point curieux de cet Ou- :age. Notre Auteur affirmera entôt absolument que le Pán- ıéon ne fut point un Temple : ici fait des Observations comme :éliminaires ; il dit d'abord que, :lon les plus habiles Connoisseurs, sol du Panthéon devoit être :aucoup plus bas qu'il n'est à pré- nt : deux choses le prouvent ; 1°.

s Payens. Ce sera un grand
pour ceux de nos Lecteurs
ront vu Rome, & qui l'au-
u en Connoisseurs, de rap-
un peu leurs idées, de se
r par la pensée dans ce beau
héon & dans le Palais Farnè-
afin de suivre à l'aise les rai-
nemens de notre Auteur. Ce-
ndant on forme bien des ob-
tions : 1°. le nom de Panthéon
arque que tous les Dieux étoient
onorés dans cet édifice ; 2°. la
orme du bâtiment étoit conve-
able pour l'arrangement de tou-
es les statues des Dieux ; au plus
haut rang on avoit placé les Dieux
du Ciel, au milieu ceux de la Ter-
re, & dans le plus bas ceux des
Enfers ; 3°. les raisons qu'on ap-
porte pour montrer que le sol
du Pantéhon étoit une espece de
souterrain, favorisent fort l'idée
de l'ordre qu'on vient d'indiquer,
n'y ayant rien de si connu que l'u-
sage où l'on étoit de sacrifier aux

[redacted]

Divinités de l'Enfer dans des lieux profonds.

Le P. Lazeri n'est pas fort étonné de ces difficultés. Il fait voir 1°. que chez les anciens le terme de Panthéon a quelquefois d'autres significations que celle qui se rapporte à tous les Dieux : par exemple, on appelloit *Panthéon* la garde des Empereurs Grecs & *Panthéotes* les soldats qui la composoient. On donnoit aussi le nom de Panthéon aux édifices, dont la voute imitoit la convéxité du Ciel. C'est à cette signification que s'ar-te Dion Cassius, lorsqu'il re-erche pourquoi l'édifice de Mar-; Agrippa fut nommé Panthéon. second lieu, continue notre eur Italien que nous ne fai-qu'abréger, dans quel Ecri-célèbre & contemporain era-t'on que le Panthéon a isi appellé, à cause que tous ux y étoient honorés ? Com-rouvera-t'on que les Statuës

des Dieux fussent posées autour de l'édifice en trois rangs, suivant leurs qualités & leurs fonctions ? Dion dit que les Statuës de Vénus & de Mars étoient en ce lieu, & que c'étoient des Statuës Panthées, c'est-à-dire, chargées de plusieurs ou de toutes sortes d'attributs. Il ne parle point de ce prétendu assemblage de toutes les Statuës des Dieux. Enfin l'avantage qu'on veut tirer de l'ancien sol du Panthéon, beaucoup plus bas que celui d'àprésent, pour en conclure qu'on offroit dans les lieux souterrains des sacrifices aux Dieux infernaux, est encore quelque chose de trsè-frivole. D'abord on a bien autant d'exemples de sacrifices faits aux Dieux de l'Enfer dans des endroits ouverts, que dans des caves inaccessibles à la lumiere du jour ; qu'on se rappelle seulement le sacrifice de Didon au IV. livre de l'Eneïde, *Vers. 504. & seqq.*

At regina pyrâ penetrali in sede sub auras
Erectâ ingenti &c.

Ensuite c'est un pur systême que la destination des endroits bas du Panthéon pour le culte des Dieux de l'Enfer : outre qu'on n'en rapporte aucune preuve, peut-on croire qu'habituellement on immolât des victimes & qu'on brulât les chairs des animaux dans un souterrain fermé de toutes parts, & plus propre par conséquent à :ouffer les vivans qu'à honorer s morts ?

Nous passons ici mille choses énieuses que produit l'Auteur tre l'hypothèse du Panthéon rdé comme Temple de tous les x : il faut en venir à la pro- on que nous estimons la plus Tante. » Oui, dit le P. La- j'éleve la voix, & je défie nque de me prouver que le éon ait été un Temple, un stiné au culte de quelque

» Dieu que ce soit. Pline
» *étoit dédié à Jupiter V*
» mais n'y avoit-il pas
» droits dédiés aux Divi
» Paganisme sans être né
» des Temples ? On sçait
» tique de Lucullus qui c
» un Dieu particulier cha
» où il donnoit à manger
» dans un autre endroit
» Ouvrages, qualifie du
» *Temple* le Panthéon.
» faut bien observer qu
» sert qu'une seule fois d
» me ; & que quand il le
» œuvre c'est plutôt pour
» un grand édifice qu'un
» cré : *Templum* chez les
» Auteurs se prend qu
» pour un bâtiment de va
» duë, surtout quand c'est
» fermé de toutes parts,
» côté qui sert d'entrée.

Nous représentons ains
sées de l'Auteur qui se
dans tous les sens pour s

des objections de Pline : elles sont fortes ces objections, surtout celle de la Dédicace du Panthéon à Jupiter Vengeur : car l'exemple des appartemens de Lucullus ne nous paroît pas bien propre à résoudre cette difficulté. Lucullus mangeoit tantôt à *Jupiter*, tantôt à *Apollon*, comme les Voyageurs aujourd'hui logent au *grand Monarque*, à l'*Ecu de France* &c. Ainsi nous ne croyons pas que la dénomination de ces appartemens marquât une véritable dédicace, du moins qu'elle fût telle que Pline l'indique par rapport au Panthéon dédié, selon lui, à Jupiter Vengeur. Il semble que le P. Lazeri sent lui-même le défaut de sa réponse : car il ajoute qu'après tout, son objet n'est pas de montrer absolument que le Panthéon ne fut jamais un Temple. C'est assez, continue-t-il, de cette question : *Si les Chrétiens ont pû douter que ce fût un* Temple ; or

la forme & l'inſcriptio
ce, le ſilence de la
Auteurs ſur la qualité
ont pu très-vraiſem
faire douter ſi c'en éto
Mais ſi le Panthéon
un Temple, qu'étoit-
P. Lazeri pencheroit a
re que c'étoit un Ed
au bain; il produit le
ce ſyſtême ſans voul
les ériger en démonſtr
tent d'avoir donné de
à cet égard. Il faut
Ouvrage pour l'eſti
qu'il vaut. Il y a dans
goût d'antiquités, &
conjectures qui fait
moins: en pareilles
peu de nouveauté ga
cès. Ce ne ſeroit pas
crire, ſi l'on ne diſoit
ſes rebattuës cent foi
étoit, comme Soſie,
tout le monde.

ARTICLE XCII.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne par le P. Barre, Chanoine Régulier de Sainte Geneviève & Chancelier de l'Université de Paris. Tome IX. depuis l'an 1558. jusqu'en 1658. A Paris chez Delespine & Herissant &c.

Nous nous bornons dans cet Article à ce qui nous reste du IX. Volume de l'Histoire d'Allemagne. C'est un vaste morceau qui comprend des expéditions militaires, des négociations, des caractères de grands hommes : car le siècle dernier fut comme l'âge des héros ; & l'héroïsme ne parut nulle part avec plus d'éclat qu'en Allemagne, centre alors des plus importantes affaires.

D'abord le Roi de Suède Gustave Adolphe joua un rôle compa-

rable à celui des plus fameux Con-
quérans. Le P. Barre fait ainsi le
portrait de ce Prince (p. 598.)
» Il étoit alors dans la 35. an-
» née de son âge. Les exercices
» violens auxquels il s'étoit plu
» pendant sa jeunesse lui avoient
» formé une constitution vigou-
» reuse, capable de soutenir toutes
» sortes de fatigues. Si rien n'é-
» toit assez grand pour borner la
» puissance de l'Empereur, rien
» n'étoit assez élevé pour satisfaire
» l'ambition du Roi de Suède. Il
» entendoit parfaitement la guerre
» & sçavoit se faire obéir. Il fai-
» soit observer une exacte disci-
» pline aux Officiers & aux Sol-
» dats. L'obéissance, la continence
» & un travail continuel étoient
» pour eux une loi inviolable. Les
» Soldats payoient partout leurs
» hôtes; ou, s'ils n'avoient pas
» d'argent, ils se contentoient
» de ce qui leur étoit présenté,
» sans faire aucune violence. Ils

» n'étoient redoutables qu'à leurs » ennemis. Ainsi le peuple dont » ils avoient gagné l'affection, » voyant qu'il lui étoit plus avan- » tageux de se rendre, que de ré- » sister, les recevoit toujours fa- » vorablement. » Les traits de cet- te exacte discipline nous ont été également conservés par M. de Prade Historien du grand Gustave (p. 33 34. 35. Edit. de Paris 1686.)

» Gustave, continuë le P. Bar- » re, ne pouvoit guères former » de dessein plus digne de lui que » d'abattre la puissance de la mai- » son d'Autriche, dans un tems » où elle faisoit trembler toute » l'Europe. Comme il en prévoyoit » toute la difficulté, il ne négligea » rien pour en assurer le succès. Il » se hâta donc de donner la paix » à la Pologne, & demanda du se- » cours à tous les Princes qui s'in- » téressoient à la conservation de » la liberté Germanique.

Ceci est comme le nœud de

toutes les négociations, de tous les traités, de toutes les alliances, que la Suéde fit avec la France, la Saxe, l'Electeur Palatin, le Duc de Veymar, & une multitude d'autres Princes de l'Empire. Le Pere Bougeant, dans son histoire des guerres qui précéderent le Traité de Westphalie (p. 151.) dit aussi » Il (Gustave) ne pouvoit
» guères former de dessein plus di-
» gne de lui que celui d'abattre
» la puissance de la Maison d'Au-
» triche dans un tems où elle fai-
» soit trembler toute l'Europe.
» Comme il en prévoyoit toute
» la difficulté, il ne négligea rien
» pour en assurer le succès. Il se
» hâta de donner la paix à la Po-
» logne; il demanda des secours
» à tous les Princes de l'Europe,
» qui s'intéressoient à la conserva-
» tion de la liberté Germanique.

La bataille de Leipsic, gagné par le Roi de Suéde & suivie d'un infinité de conquêtes, rendit

Héros l'Arbitre des affaires de l'Empire. Notre Auteur décrit d'une maniere très-intéreſſante tous les évenemens de cette guerre; elle ne fut conduite que pendant deux ans par Guſtave commandant en perſonne, mais ces deux années furent auſſi fertiles pour lui en lauriers, que funeſtes à l'Empereur Ferdinand II. On nous repréſente ſurtout l'humiliation profonde de ce Prince obligé de rechercher le Général Walſtein qu'il avoit diſgracié. » Walſtein » étoit retiré à Znaim dans la » Moravie, où il ſe conſoloit de » ſa diſgrace par la vue des mal- » heurs de l'Allemagne. L'Empe- » reur lui envoya des Députés qui » le conjurerent de ſa part de re- » prendre le commandement des » troupes, & de ſacrifier ſes reſſen- » timents au ſalut de ſa patrie. » On le laiſſa maître de toutes les » conditions, & on lui fit les of- » fres & les promeſſes les plus

» flatteuses. Toute la fierté de
» Walstein se réveilla dans une
» conjoncture si glorieuse pour
» lui ; & ce ne fut qu'après des
» instances réitérées qu'il donna
» enfin son consentement, & qu'il
» accepta les avances que l'Empe-
» reur lui faisoit comme une ré-
» paration publique de l'affront
» qu'il en avoit reçu. » Le P. Bou-
geant traitant le même sujet (pag.
180.) ajoute que Walstein ne
perdit rien de sa haine contre son
Souverain, & qu'après avoir van-
gé sa patrie, il étoit bien résol
de se vanger lui-même.

Cependant les exploits de
Général, *le seul*, dit le P. Bar
qui ait fait chanceler la fort
du grand Gustave, furent ter
nés par une mort indigne. C
me il songeoit à quitter le
de l'Empereur, pour se do
aux Suédois & à leurs Alliés
fut assassiné par le Colonel B
Voy. Hist. d'Allemagne p.
& 657.

Roi de Suède étoit trop
|ueux pour ne pas trouver la
fur un champ de bataille. Il
la, pour ainsi dire, à son
eur par l'attaque inutile qu'il
s retranchements Impériaux
le Nuremberg. Peu de tems
il fut tué à la journée de
n. Ces deux actions doivent
ués dans l'ouvrage de notre
ır, & si l'on veut aussi dans
ite du P. Bougeant; la pre-
aux pages 194. 195. la se-
, où l'on remarque des dif-
es, aux pages 201. 202. &

ant à la manière dont Guf-
périt, l'Historien d'Allema-
ııt M. de Prade pag. 210.
212. Le détail suivant ter-
a la vie & l'éloge de ce grand
. » Jamais Roi, dit le P.
e fut plus aimé & plus re-
té. Toute l'Europe fut cu-
se d'avoir son portrait: les
lois & les Protestants d'Al-

» lemagne, de France, d'Angle-
» terre, de Pologne, de Danne-
» mark, de Suisse, de Hollande
» le pleurerent également. Il y en
» eut plusieurs qui passerent des
» jours entiers sans boire ni
» manger. La Reine son épouse
» ne put jamais s'en consoler. L'E-
» lecteur de Saxe qui l'appelloit
» *le vaillant défenseur de la liberté*
» *Germanique* ne lui survêcut qu'à
» regret. Il n'y eut que l'Empe-
» reur, l'Electeur de Baviére & le
» Roi d'Espagne qui se réjouirent
» de sa mort &c. On lit absolu-
ment les mêmes choses chez M.
de Prade (p. 221. 222.) ex-
cepté qu'il dit que *plusieurs*,
pénétrés d'affliction à cause de
la mort de Gustave, *passerent*
des semaines entieres sans boire ni
manger: ce qui n'est guères vrai-
semblable.

La mort du Roi de Suède ne
finit pas les malheurs de l'Empi-
re. La France se lia de plus en

plus avec les Braves qui avoient appris le métier des armes ſous le grand Guſtave ; la guerre devint plus vive que jamais en Allemagne. Nous voudrions pouvoir peindre, d'après notre Auteur, tous les Généraux qui ſe diſtinguèrent durant ces campagnes ; dans le parti des Suédois, Bannier, le Duc de Saxe-Weymar, Torſtenſon, de Horn &c. du côté des Impériaux Tilly, Walſtein, Galas, Pappenheim, Jean de Wert & dans la ſuite le Comte de Mercy qui eut en tête M. de Turenne. Mais ici la multitude des évenements ne laiſſe pas le tems d'apprécier tout le mérite de ceux qui y prirent part.

L'Empereur Ferdinand II. mort en 1637 eut pour ſucceſſeur ſon fils Ferdinand III. dont le regne fut rempli de négociations. Arrêtons-nous à ce qu'on appelle *le Congrez de Munſter*. Notre Auteur s'applique d'abord à faire

connoître les principaux
ciateurs. Il dit du Nonc
Chigi qui avoit la qualité
mier Médiateur : » Quo
» Prélat ne fût pas un g
» premier ordre, il possédo
» moins cette habileté &
» prit insinuant qui est
» nécessaire pour la Nég
» Il sçut en faire usage
» Congrès de Munster, &
» par cette adresse qu'il
» serva dans l'emploi c
» l'avoit honoré. » Nous
qu'on ne nous sçaura pas
gré de raprocher ici le c
du même Fabio Chigi, tel
le donne le P. Bougeant
Histoire du Traité de W
(pag. 2.) » Quoique ce I
» fût peut être pas un g
» premier ordre, il avoit,
» ment des Plénipotentiai
» çois, beaucoup de cette

iation, & il sçut en faire
ge pour son avancement, en
ioignant de l'attachement à
rance, autant qu'il en falloit
ır persuader aux François
il leur seroit favorable, sans
ıner lieu à l'autre parti de
cuser de partialité. Ce fut
out par cette adresse qu'il
se conserver à Munster l'em-
i de Médiateur, dont on ne
oit d'abord chargé qu'en at-
lant l'arrivée d'un Légat. »
igi fut envoyé à Munster
:s ordres du Pape Urbain
qui mourut durant les né-
ions. Le Successeur Innocent
oit moins ami de la France
bain; & dès-lors les Pléni-
:iaires François s'apperçu-
'un rallentissement de bonne
:é dans le Nonce - Média-
:'est à ces tems-là sans doute
aut rapporter ce qu'ajoute
Barre. » Quoique Chigi fût
versé dans la politique ca-

» chée des Italiens, il ne put évi-
» ter les reproches des François,
» qui l'accuſerent de favoriſer ſé-
» crettement la Maiſon d'Autri-
» che. » Mais nous ne pouvons pénétrer tout le ſens des paroles ſuivantes : » Les Etats de Hollan-
» de ne furent guères plus con-
» tents de lui, (Chigi) parce
» qu'ayant fait une alliance avec
» la République de Veniſe, celle-ci
» s'étoit laſſée de fournir les ſe-
» cours qu'elle avoit *promis.* » Nous ne ſçavons quels rapports les *Etats de Hollande* pouvoient entretenir avec un Nonce du Pape, ni comment ces Etats le rendoient reſponſable du peu de fidélité de Veniſe à remplir les conditions de l'alliance entre les deux Républiques. M. Baſnage, dans ſes Annales des Provinces-Unies (pag. 12.) dit, en parlant du Chevalier Contarini, qui faiſoit à Munſter la fonction de ſecond Médiateur : » Quoiqu'il fût

très-versé dans la Politique subtile & cachée des Italiens, Il ne put éviter les reproches des François, qui l'accuserent d'avoir » un secret penchant pour la Maison d'Autriche,... On ne fut pas » plus content en Hollande de la » Republique de Venise, qui in- » tervenoit dans cette médiation, » parce qu'ayant fait une alliance » avec les Provinces-Unies, elle » s'étoit lassée de fournir les se- » cours qu'elle avoit promis. »

On représente dans l'Histoire d'Allemagne les divers intérêts des Princes; leurs dispositions plus ou moins grandes pour la paix; les prétentions qu'ils vouloient faire valoir dans le congrès de Munster; les obstacles que devoit éprouver la réconciliation de tant de Souverains; les discussions pour le cérémonial, & dans tout ceci on s'écarte peu des Annales de M. Basnage (pag. 12. 13. & suiv.) qu'on indique même à la pag. 733.

de cette Hist. d'Allemagne. Nous avons comparé les deux Ouvrages ; il est aisé à nos Lecteurs de satisfaire également leur curiosité.

Cependant un trait nous arrête. On expose l'état des Puissances de l'Europe au commencement du Congrès, c'est-à dire en 1645, & l'on dit en parlant de l'Espagne (pag. 794) que *le soulevement de Naples lui causoit aussi de grandes inquiétudes, & que le Duc de Guise qui s'étoit jetté dans la Sicile faisoit craindre tout ce qu'on peut attendre d'un courage qui sacrifie tout à la gloire.* M. Basnage dit de même (pag. 16) que le » soulevement de Naples ne lais» soit pas de donner de violentes » inquiétudes ; & que le Duc de » Guise qui s'y étoit jetté faisoit » craindre tout ce qu'on peut at» tendre d'un courage qui sacrifie » tout à la gloire. « Or tout le monde sçait que la révolte de

Naples n'arriva qu'en 1647. plus de deux ans après l'ouverture du Congrès de Munster. Il faut donc que nos deux Historiens ayent eu dessein de représenter les choses comme en général & pour tout le tems des négociations : c'est la seule réponse que nous pouvons donner à cette petite difficulté de Chronologie.

Durant les Conférences de Munster, la guerre continua en Allemagne. Nous rapporterions ici volontiers les expéditions militaires des Suédois sous le Général Wrangel, & des François sous M. de Turenne ; les diverses impressions de crainte, d'espérance, le respect humain qui rendirent 'Electeur de Baviére tantôt ami c tantôt ennemi de la France ; entreprise du Comte de Konisgnarck sur la Ville de Prague &c. e morceau surtout est vivement rit & très-curieux dans toutes circonstances : on en jugera

par la citation suivante qui n'en est que la moindre partie. » Ko-
» nigsmarck ayant fait cacher ses
» troupes dans un bois jusqu'à
» l'entrée de la Ville, s'avança la
» nuit à la faveur de l'obscurité,
» les soldats portant des rameaux
» verds à leurs chapeaux pour se
» reconnoître. Cent Mousquetai-
» res marchoient à la tête, sui-
» vis de trente hommes armés de
» haches & de gros marteaux,
» pour rompre les portes & abat-
» tre les ponts-levis. Cette petite
» avant-garde étoit suivie de deux
» cents fantassins, ensuite de tout
» le reste de l'Infanterie, & Ko-
» nigmarck fermoit la marche
» avec sa Cavalerie. Vers le mi-
» lieu de la nuit, ils arriverent à
» la montagne qu'on nomme Weis-
» semberg. Là Konigmarck en-
» tendit dans la ville un bruit qu
» lui donna de l'inquiétude. Ayan
» reconnu que c'étoit la patrouil
» le, il lui laissa le tems d'acheve
s

» sa ronde. Aussitôt les fantassins
» se coulerent sans bruit derriere le
» Couvent des Capucins, & mon-
» terent sur le rempart de la petite
» Prague par une courtine flan-
» quée de deux bastions. Le pre-
» mier sentinelle fut à l'instant
» précipité dans le fossé ; le se-
» cond prit la fuite. Delà les Sué-
» dois marchant à la porte qui est
» du côté du Couvent de Strohof,
» surprirent le Corps-de-Garde,
» & le passerent au fil de l'épée.
» Dans le moment la porte fut
» enfoncée & le pont abattu. L'In-
fanterie qui attendoit près des
Jardins à peu de distance de la
Place, accourut aussitôt & se
etta dans la Ville. Le Comte de
onifsgmarck averti par le bruit,
entra à sa suite avec toute
Cavalerie, & dans l'instant
t fut soumis. Il avoit donné
e à ses troupes de s'emparer
ont qui joint les deux Vil-
& de la tour qui est à l'ex-

» trémité de l'autre côté de la
» Moldaw : ce qui avoit été heu-
» reusement exécuté. Son dessein
» étoit de pénétrer jusques dans
» la vieille Prague ; mais com-
» me il sçavoit qu'il y avoit une
» garnison de huit cents hom-
» mes & plus de dix mille Bour-
» geois bien armés, il n'osa bras-
» quer l'entreprise &c. «

Cette expédition étoit trop belle pour être oubliée par le P. Bougeant : nous ne faisons qu'indiquer les pag. 421. 422. 423. du T. 2. de son Histoire du traité de Westphalie.

Ce traité se conclut en 1648. l'Empereur Ferdinand III. meurt en 1657 : son fils Leopold lui succède après bien des difficultés que firent naître les divers aspirans au Trône Impérial. Tout ce[la] mériteroit d'être présenté en gran[d] & nous sommes à la fin de no[tre] extrait. Les Lecteurs de l'Hist[oi]re d'Allemagne suppléeront à

que nous ne pouvons dire dans un aussi grand détail que l'importance de la matiére l'exigeroit.

ARTICLE XCIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

SUEDE.

DE STOCKOLM.

MIneralogia Eller Mineralriket &c. c'est-à-dire : *le Regne Minéral divisé en Classes & décrit par Jean Gotschalk Wallerius, Docteur en Philosophie & Medecine, membre du Collége Royal des Médecins, & Adjoint de la Faculté de Médecine d'Upsal, avec figures en taille douce. 8°. pag. 479 aux dépens de Laurent Salvius 1747.*

Hydrologia Eller Watturiket &c. C'est à-dire *le Regne Aquatique divisé en Classes & décrit, avec une manuduction pour faire les épreuves des Eaux ; par Jean Gotschalk Wallerius Docteur en Philosophie & Médecine, Membre du Collége Royal des Médecins, & Adjoint de la Faculté de Médecine d'Upsal 8°. pag. 134. aux dépens de Laurent Salvius 1748.*

Caroli Linnæi Archiatr. Reg. Medic. & Botan. Profess. Upsal. &c. Flora Zeylanica sistens plantas Indicas Zeylonæ Insulæ, quæ olim. 1670. 1677. lectæ fuere à Paulo Hermanno Profess. Botan. Leydensi: demùm post 70 annos ab Augusto Gunthero Pharmacop. Haffnensi orbi redditæ; hoc vero opere revisæ, examinatæ, determinatæ & illustratæ, Generibus certis, differentiis specificis, synonimis propriis, descriptionibus compendiosis, iconibus paucis.

des Sciences & des beaux Arts. 1673

Holmiæ ſumtu & litteris Laurentii Salvii 1747. *Plantes de l'Iſle de Ceylan revuës, examinées, déterminées & expliquées par M. Charles Linnæus &c.* 8°. pag. 240 ſans compter une addition de 14 pages, ni les planches, ni la Préface.

Caroli Linnæi Archiatri Regii &c. Hortus Upſalienſi exhibens plantas exoticas Horto Upſalienſis Academiæ à ſe ſe illatas ab anno 1742. ad an. 1748. additis differentiis, ſynonimis, habitationibus, Hoſpitiis, rariorumque deſcriptionibus, in gratiam ſtudioſæ juventutis. Vol. I. Stockholmiæ ſumptu & litteris Laurentii Salvii 1748. 8°. pag. 306. *Plantes étrangeres admiſes dans le Jardin d'Upſal par M. Linnæus, depuis l'an 1742. juſqu'en 1748.*

D'UPSAL.

Olavii Celſii S. Th. D. & Prof.

Upsal. Hierobotanicon, sive de Plantis Sacræ Scripturæ Dissertationes Breves. &c. *Dissertations de M. Celsius sur les Plantes de l'Ecriture Sainte. 2. vol. 8°. à Upsal aux dépens de l'Auteur. M. DCC. XLV.*

Tous ces Livres de Suéde se trouvent aussi à Paris chez Guérin ruë S. Jacques, & nous donnerons incessamment l'Extrait des trois derniers.

FRANCE.

DE TOULOUSE.

De Negotiatione Oratio habita in Collegio Burdegalensi Soc. JESU die Martis 28 Januar. 1749 ab Antonio Sauret ejusd. Societatis Sacerdote. Tolosæ apud Gaspard Henault &c. pag. 11. 4°.

Harangue sur le Commerce, prononcée à Bordeaux par le P. S

ret Jésuite. Cet Ouvrage, quoique divisé en trois parties, est néanmoins fort court. L'Orateur se propose de faire voir que le commerce est l'ornement d'une Ville, la force d'un Empire, le lien de la Société dans tout le monde. *In urbe munus florentissimum; in publicâ re robur Imperii firmissimum; in universo orbe vinculum societatis jucundissimum.*

Dans la premiere partie, il compare les divers ordres d'une grande ville avec la condition des Commerçants, & il fait voir que ceux-ci ont leur éclat, leur considération.

Dans la seconde partie il représente le haut point de grandeur & de puissance où les Etats se sont élevés par le commerce. L'Angleterre, la Hollande, la France fournissent la preuve.

La troisiéme partie est une exposition des avantages que la Société retire du Commerce: avan-

ages pour les délices de la vie, pour la magnificence des ameublements, pour les moyens de conserver & de réparer la santé, pour l'agrément de la conversation &c. Dans tout ce Discours on sent combien la Paix ranime la belle humeur des Bourdelois. Le contraste de leur solitude durant la guerre, avec l'affluence des Etrangers depuis que l'Europe est tranquille, fournit ce bel endroit à l'Orateur : *Recordamini, Auditores, aut perenni potius oblivione obruite, quo rerum in statu versaremur, dum bello impeditam navigationem ingemebamus. Quæ molestia cives atque animi ægritudo sollicitabat? Quis oppleverat urbem luctus? Quis totam Provinciam metus invaserat? Motibus assiduis agitari olim solita hæc vestra civitas, altum silebat. Portus ille Burdegalensis, miraculum orbis portus, locus anteà frequentissimus, solitudini mandatus vi-*

debatur. Nonnisi perpaucas naves lunati fluminis cornua complectebantur, quaque in littore residebant exuta armamentis navigia, miseram omnino ac luctuosam spectantibus imaginem referebant. Non aderat qui veheret aliena, nostraque aliò deportaret; ac si audentior quisquam navem Oceano aliquam committere non timuerat; aut illam hostili classe interceptam audiebamus, aut propter temporum iniquitatem, parum quæstuosâ navigatione utebatur. Proh, Deus immortalis! revocatâ tandem Pace, quam mutata rerum facies! En ut continuus ille ultrò citròque navigantium strepitus renovatur! ut Pacis reditus miram quandam per ripas omnes serenitatem diffundit! ut rutilant naves variis coloribus decoratæ! ut affixa malis vexilla mille modò abrepta subsiliunt, aut convoluta torquentur; modò subito lapsu fluunt, ac flexuosis trepidationi-

bus multipliciter emicant ! Plenus ab æstu maritimo cum fluvius intumescit, ut abeuntes naves apprecantium vota prosequuntur ! ut læto adventantium fragore proxima reboant collium juga !

De la Rochelle.

Réfléxions sur l'Impiété, prises du côté littéraire. Par le P. Lombard Jésuite. Chez René-Jacob Desbordes &c. M. DCC. XLIX. 8°. pag. 16.

Ce n'est pas seulement l'Orateur Chrétien qui doit tonner contre l'impiété. L'homme de lettres, religieux & craignant Dieu, a bonne grace de s'élever contre tant de mauvais principes dont le progrès justifiera peut-être de nos jours ce mot de l'Evangile : *Putas, inveniet fidem in terra ?*

Le P. Lombard considère l'irréligion par rapport au désordre qu'elle met dans les lettres. Il fait

voir que dans sa naissance, la Littérature, soit en prose soit en vers, fut réservée, modeste, attentive à respecter la Divinité; que l'impiété est une étrangère dans l'empire littéraire; que le vrai goût ne peut adopter des productions de ténébres, des livres illégitimes & licentieux; que ces ouvrages n'enrichissent la Société d'aucun trait de génie, d'aucune invention nouvelle; que les impies de nos jours sont les mauvais copistes des anciens; qu'on a bien tort de supposer de grands efforts d'esprit dans des compositions audacieuses, où Dieu est outragé. » Nous paroissons trop estimer tout ce qui se revêt d'une apparence d'esprit, & nous sommes les dupes de cette folle estime qui nous attire cette inondation de brochures bizarres, de riens ingénieux, & prétendus ouvrages qui ressemblent aux Palais de la Féerie.

» Le bon accueil que leur fait un
» certain Public, excite & en-
» courage tant de jeunes Auteurs
» à débuter par des attentats con-
» tre la Religion. Ils sçavent que
» ce qu'il y a de moins estimable
» & de plus funeste dans le fond,
» passera à la faveur de je ne
» sçai quelle sorte d'esprit, rece-
» vra même des éloges ; & que
» des Lecteurs les sauveront du
» mépris général qu'ils méritent.
» Mais depuis quand l'abus de
» l'esprit s'est-il acquis des droits
» sur les honneurs dûs au bon
» usage de l'esprit ? Un parfum
» exquis, dès qu'il est corrompu
» n'est plus un parfum. L'indi
» gnation publique devroit flétr
» les malheureux Ecrivains
» l'Impiété. Une espéce de no
» fureur échauffe, agite leur ir
» gination, & je la compar
» ces vapeurs meurtrières,
» ne portent au cerveau qu
» mouvements irréguliers &
» multueux. »

Toute cette brochure est un fruit de sagesse, un tissu de bonnes raisons, & un Ouvrage de goût.

De Paris.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise le Lundi 30. *de Juin M. DCC. XLIX. à la réception de M. le Maréchal Duc de Belle-Isle.* De l'Imprimerie de Bernard Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoise, rue S. Jacques.

M. le Maréchal-Duc de Belle-Isle, prononçant son Discours de Réception, fut Laconique, ainsi qu'il convenoit à un Heros guerrier, transporté dans l'Empire littéraire. Mais en peu de mots il fit sentir parfaitement toute sa gratitude envers les Académiciens dont il devenoit le Confrère; le mérite de M. Amelot, dont il remplissoit la place; & les qualités augustes du Roi, Protecteur

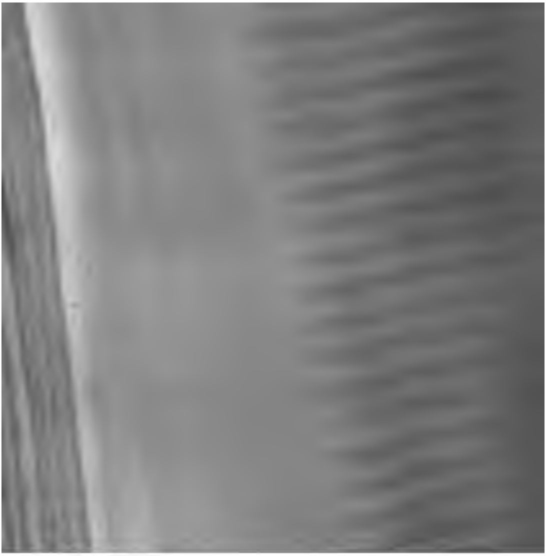

ne lui permet-
…r. L'Europe ne
… conquêtes de
…ne voyoit point

…esnel, Directeur
…pondit par un
…udroit transcrire
…en faire connoî-
…la beauté. Le ca-
…Maréchal & ce-
…oi sont les deux
…de cette Piéce
…rateur n'oublie
…du genre litté-
…re des armes :
…ans on a vu les
…des guerriers ;
…ngoé les Alé-
…tes dans leurs
…retraite elles
…ance occupa-
…les Condés. »
…, toujours si
…eurs, fut le
M. le Maré-

chal de Belle-Isle mit en œuvre dans les Cours d'Allemagne & à la Diette de Francfort. Le Directeur de l'Académie saisit cette époque, & après avoir peint le nouvel Académicien plein de gloire jusques dans le séjour qu'il fut obligé de faire en Angleterre, il ajoute, en continuant de lui adresser la parole: » Vous n'étiez pas
» moins grand dans cette mémorable Ambassade, où soutenant
» avec tant de dignité l'honneur
» de la Nation, vous régniez sur
» tous les esprits par la supériorité du vôtre & par la force de
» votre éloquence ; où devenu
» l'ame d'une des plus augustes,
» mais des plus orageuses Assemblées qu'on ait peut-être jamais
» vuës, vous en dirigiez les mouvements ; où parmi tant d'intérêts opposés, vous fites triompher ceux de la France, & donnâtes un Chef au Corps Germanique. »

[redacted]

Les travaux héroïques de M. de Belle-Isle, son génie fécond en ressources, sa belle retraite de Prague, sa conduite pleine de science militaire, soit dans la campagne de Provence, soit durant le Siége de Gènes, sont les objets qui se présentent de suite sous le pinceau de M. l'Abbé du Resnel: il ne termine ces éloges que pour répandre des larmes & des fleurs sur le tombeau de M. Amelot. La mémoire de cet homme illustre acquiert un nouvel éclat par le détail où l'on entre ici. » Ce fut » un des hommes, qui a le plus » gagné à être connu, & qui a toujours le moins cherché à l'être. Eloigné de toute espèce d'ostentation, ses manieres étoient si simples & si douces, il paroissoit si peu occupé du désir l'attirer sur lui les regards des utres, que le commun des homes n'auroit peut-être pas rendu ute la justice qui étoit duë à

» ses talens, si de degrés en degrés
» ils ne l'eussent élevé jusqu'au
» Ministère. Dans un poste si flat-
» teur, & peut-être encore plus
» redoutable, il se prêta à la for-
» tune ; mais seulement assez pour
» lui laisser le pouvoir d'augmen-
» ter son bonheur : jamais assez,
» pour qu'il dépendît d'elle de le
» lui faire perdre. Tous les mo-
» ments dont l'intérêt de l'Etat
» lui permettoit de disposer, il les
» donnoit à sa famille & à ses an-
» ciens amis ; il s'y livroit alors
» tout entier, & avec cette gaye-
» té qu'inspire la confiance de n'a-
» voir aucun reproche à craindre
» de soi-même ni des autres. Il
» portoit dans la Société un es-
» prit si aimable, qu'il n'y donna
» jamais lieu à personne de sou-
» haiter qu'il en eût moins. »

Il faut suivre ce morceau qui est bien autant le chef-d'œuvre de l'amitié que du bel esprit : & voilà ce que gagnent les Grands

à aimer les Lettres, à former des liaisons parmi les Arbitres du goût & de l'éloquence, surtout à honorer leur rang & leurs titres par les qualités du cœur.

La figure de la Terre, déterminée par les Observations de Messieurs Bouguer & de la Condamine, de l'Académie Royale des Sciences, envoyés par ordre du Roi au Pérou, pour observer aux environs de l'Equateur. Avec une Relation abrégée de ce voyage, qui contient la Description du pays, dans lequel les opérations ont été faites. Par M. Bouguer. *Chez Charles-Antoine Jombert quay des Augustins 4°. pag. 394. & CX. pour la Relation du Voyage.*

Cet Ouvrage dont nous avons annoncé le plan général, il y a quelques mois, attire extrêmement l'attention du public. Il la mérite par l'excellente méthode & les

détails sçavants qu'il présente. Après la lecture de ce livre, on se persuade aisément que nous avons mieux que l'ancienne Rome.

Et maris & terræ, numeroque carenti
arenæ
Mensorem &c.

Nous tâcherons de rendre compte avec quelque exactitude de cette importante Littérature.

Ordre nouveau dans lequel a été réduit tout le Texte des Instituts de Justinien.

M. Antoine-Nicolas Caziot de Nevers, Docteur aggrégé en l'Université d'Orléans, publie dans une forme singuliere, pleine d'esprit & d'industrie, tout le texte des instituts de Justinien. Ce sont environ 60. demi-feuilles en placard, chargées de ce texte, mais dans un tel ordre, que, par le moyen de quelques crochets au centre desquels on a placé un ou

plusieurs mots, tout le texte se construit naturellement, facilement & de la manière la plus instructive : Exemple tiré du XXIV. Titre *de Emptione & Venditione.* Ces deux mots *Emptio, Venditio* qu'on lit au centre d'un crochet, se rapportent au mot *contrahitur*, qui se distribue à deux lignes dont la première porte en tête *sine scriptis &c*, l'autre *in scriptis &c.* & ces lignes ont des divisions & sous-divisions suivant l'étenduë des matiéres ; & du total rassemblé par l'intelligence ou plûtôt par le simple coup d'œil du Lecteur, résulte l'instruction entière que donne le texte de Justinien. On peut voir tout ceci dans une feuille imprimée à la fin du Journal des Sçavans au mois de Juin 1749.

L'Auteur propose une souscription de 4 liv. 10 s. qui seront consignées dans chaque Ville où il y a faculté de droit, entre les mains principalement de l'Imprimeur de

ladite Faculté ; & à
Palais entre les mai
ly Libraire, Quillau
primeur de l'Universi
Imprimeur de la Facult
Les exemplaires seront
le courant du mois d'
& l'on pourra souscri
premier d'Avril de la m
Après ce tems, le pri
vrage sera de 7. liv.
qui n'auront pas sous
Imprimeurs & Librair
versités étrangéres veu
rir des exemplaires, il
en affranchissant les le
dresser à l'Auteur à
Nully Libraire au Pala
leur en fera volontiers
quelques-uns.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Août 1749.

ART. LXXXIV. ΠΛΟΥΤΑΡΧΟΥ ΠΕΡΙ ΙΣΙΔΟΣ &c. *Traité de Plutarque sur Isis & Osiris*. 1505
ART. LXXXV. *L'Anti-Lucréce François*. Dernier Extrait. 1518
ARN. LXXXVI. *Histoire abrégée de l'Etat présent de la Suède &c.* 1540
ART. LXXXVII. Della Istoria Eclesiastica &c. *Histoire Ecclésiastique du P. Orsi*. 1569
ART. LXXXVIII. *Systême moderne de Cosmographie &c.* 1586
ART. LXXXIX. Alex. Xav. Panel de Coloniæ Tarraconæ nummo &c. *Dissertation du P. Panel Jes. sur une Médaille de Tarragone*. 1607
ART. XC. *Origine de l'Univers &c.* 1623

ART. XCI. Della Consecrazione del Pantheon &c. *Discours sur la Consécration du Panthéon.* 1637

ART. XCII. *Histoire générale d'Allemagne.* 1653

ART. XCIII. *Nouvelles Littéraires.* 1671

Errata pour Juillet.

P. 1463. & suiv. feuille 3 R Les chiffres de cette feuille sont répétés, *lis.* 1463 *bis*, *& ainsi de suite.*

Pour Août.

Pag. 1512. l. 14. τιμᾶσθαυ *lis.* τιμᾶσθαι. *Ibid.* τιφῶνι *lis.* τυφῶνι.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Juillet 1749.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1749.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 6737